This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

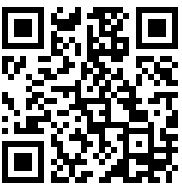

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

UC-NRLF
B 2 894 382

EXCHANGE

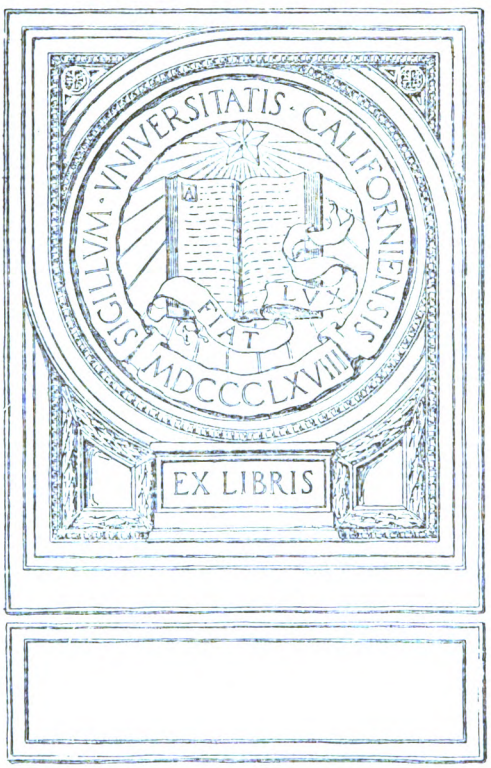

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE D'AUVERGNE

1923

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

TOME XL

1923

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE G. MONT-LOUIS

Rue Barbançon

—

1923

Digitized by Google

DC611
A94T24
v.40

Digitized by Google

40e Année — N° 1 REVUE PÉRIODIQUE Janvier-Mars 1923

UNIV. OF CALIFORNIA

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

SOMMAIRE

	PAGES
J. Langlais. — Un italianisant auvergnat : Francisque Reynard..	1
H. Onde. — Conséquences géographiques des crues de l'Allier....	10
G. Segret. — Blesle de 1600 à nos jours (suite).....	18
E. Dousset. — L'Ame gauloise (suite).....	26
J. Reynouard. — Un chef-lieu de district pendant la période révolutionnaire (suite).....	35
Société des Amis de l'Université : Publications des membres de la Société.....	46

★ ★ LIBRAIRIE GÉNÉRALE ★ ★
PAPETERIE - IMPRIMERIE
GASTON DELAUNAY
★ 6, rue de l'Ecu, CLERMONT-FERRAND. TÉLÉPHONE 2-77 ★

Pour digérer agréablement prenez une
CHARMOISE

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE G. MONT-LOUIS

1923

Digitized by Google

EXCHANGE

A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

PARIS
11, Boul.d de la Madeleine

PARIS
47, Rue de Sèvres

CHOCOLAT DE ROYAT

CONFISERIES DE LUXE
CHOCOLATS FOURRÉS
FRUITS ET PÂTES D'AUVERGNE
MARRONS GLACÉS ETC.

AUTRES MAISONS DE VENTE
LYON. NICE. CLERMONT-FERRAND. VICHY
CHÂTELGUYON. LE MONT-DORE. LA BOURBOULE ETC.

MARSEILLE LILLE

Succursale à CLERMONT-FERRAND
28, Rue Neuve, et 9, Rue de l'Ecu

Digitized by Google

UN ITALIANISANT AUVERGNAT : Francisque REYNARD

Un livre nous manque, dont *L'Hellénisme en France* d'Egger a fourni le modèle, et que devrait bien écrire quelqu'un de nos « comparatistes » : c'est une histoire générale de la culture italienne dans notre pays. Les recherches d'Em. Picot sur les *Français italianisants au* XVI^e *siècle* en ont donné tout juste assez pour inspirer le désir et faire sentir l'utilité d'une œuvre plus vaste. A défaut de ces ensembles, quel intérêt n'offriraient pas de bonnes monographies d'un Ginguené ou d'un Fauriel ! Il n'est pas jusqu'à de plus humbles « intermédiaires » qui ne pussent donner lieu à suggestives études.

On méconnaît trop le rôle, dans les échanges intellectuels aux XVIII^e et XIX^e siècles, d'innombrables et obscurs vulgarisateurs qui ont travaillé pour le public curieux des choses de l'étranger. Les initiateurs du cosmopolitisme littéraire n'ont point été seulement quelques écrivains célèbres, un Musset, par exemple, popularisant en France Byron ou Leopardi, mais, en dehors des purs érudits ou des grands critiques, tous les grammairiens, traducteurs, voyageurs, polygraphes... De la « culture » dont nous voyons s'épanouir çà et là la floraison, ils représentent comme les sédiments profonds ou les courants souterrains. Comment nos pères ont-ils connu la langue et les lettres italiennes ? Non pas seulement, certes, par les travaux de ceux qui, de tout temps, ont tenu les formes de la pensée et de l'art pour matière à gloses, destinée expressément à être distillée en dissertations, mémoires, thèses et bibliographies ; mais grâce à l'effort bénévole de guides intelligents, s'adressant à un public lettré qui savait, comme eux, aimer pour elles-mêmes les œuvres de l'esprit.

Il serait donc curieux d'inventorier systématiquement cette copieuse production, d'estimer la valeur et, surtout, de préciser la diffusion de tant de petits livres d'autrefois. Il n'est pas jusqu'à leurs titres dont le parfum n'évoque, souvent, toute l'ambiance intellectuelle d'une époque (1).

(1) Témoins : *Le Maître Italien,* « ou la Grammaire de Veneroni, augmentée de plusieurs règles très nécessaires, et corrigée selon l'orthographe moderne et la plus pure de l'Académie della Crusca, avec un dictionnaire pour les deux langues, le tout revu et corrigé par Charles Placardi, membre de ladite Académie ; à Basle, chez Jean-Rodolf Tourneisen, MDCCLII » ; — les *Œuvres amoureuses de Pétrarque,* « traduites en français, avec l'italien à côté, par le sieur Placide Catanusi, docteur et professeur en droit, et avocat en Parlement ; à Paris, chez la veuve de J. Charpentier, dans la grand'salle du Palais, au sixième pilier, à la Couronne-d'Or, MDCCVII, avec permission » ; — les *Leçons hebdomadaires de la Langue italienne à l'usage des Dames,* « suivies de deux Vocabulaires ; d'un Recueil des synonymes français de l'abbé Girard appliqués à cette Langue ; d'un Discours sur les Lettres Familières... ; dédiées aux Dames Françaises, par M. l'abbé Bencirechi, Toscan, de l'Académie des Apatistes de Florence, de celle des Arcades de Rome, et professeur de langue italienne ; à Paris, chez : la veuve Ravenel, libraire, Cloître Saint-Germain-l'Auxerrois ; Fetil, libraire, rue des Cordeliers, MDCCLXII, avec approbation et privilège » ; — la *Scelta di alcune Commedie del Goldoni, per uso de' Dilettanti della lingua italiana ;* Parigi, presso Luigi Fayolle, librajo, Nel gran

663503

Digitized by Google

Nous nous proposons d'étudier ici un type curieux de ces travailleurs, aujourd'hui à peu près oubliés, qui ont activement contribué à répandre dans notre pays la connaissance et le goût des maîtres de la littérature italienne.

***

Francisque Reynard naquit, le 13 février 1832, à Clermont-Ferrand, d'un père lui-même Clermontois. Il y commença au Lycée Blaise-Pascal des études qu'il devait achever au Lycée(1) de Toulouse. Jeune homme, il suivit les cours de la Faculté de Droit d'Aix. Entré dans l'Administration des Télégraphes, il est, à ce titre, attaché à l'armée d'Italie (1859). La campagne finie, il s'attarde quelque peu dans le pays dont le charme l'a conquis, et dont il étudie la langue au cours d'un séjour de plusieurs mois à Milan. Il se crée au delà des Alpes de nombreuses et fidèles amitiés. En 1865, il est secrétaire particulier d'Alessandro Bixio et — les Télégraphes définitivement abandonnés — fait ses premières armes de journaliste. Il revient à Clermont-Ferrand comme rédacteur en chef du *Moniteur du Puy-de-Dôme* (1866-1872) ; puis exerce les mêmes fonctions au *Progrès de la Somme,* d'Amiens ; au *Mémorial des Vosges* (journal des Ferry), d'Epinal, où il fait échouer, sous l'Ordre Moral, la fameuse candidature Buffet ; à la *République du Doubs - Union Républicaine* (journal de Jules Grévy), de Besançon. En 1880, il quitte enfin le journalisme pour entrer dans l'Administration, d'abord comme chef adjoint du cabinet d'Albert Grévy, gouverneur général de l'Algérie ; puis comme sous-préfet de Bougie, de Bône, de Saint-Girons, de Saint-Yrieix, de Wassy ; et enfin (1893) comme inspecteur de l'Assistance publique attaché au Gouvernement général, à Alger. C'est là qu'il est atteint par l'âge de la retraite (février 1901). Il se retire alors dans sa ville natale, et de nouveau collabore au *Moniteur du Puy-de-Dôme,* auquel il donne de nombreux articles politiques et littéraires, tant sous sa signature que sous le pseudonyme « L'Ermite des Portes-d'Argent » (2). Il meurt à Saint-Germain-Lembron (Puy-de-Dôme), le 24 octobre 1918.

Comme publiciste, Francisque Reynard a, en outre, collaboré au *Télégraphe,* à *La Gironde* (Bordeaux), au *Temps,* et au *Journal de la Jeunesse.* En dehors de ses travaux sur la littérature italienne, il a écrit, en divers périodiques, des poésies légères dans le goût de Béranger, et fait paraître un ouvrage d'histoire locale : *Les Ephémérides d'Auvergne* (Clermont-Ferrand, Morand, éd., 1870).

***

Les titres littéraires les plus sérieux de Francisque Reynard sont

Cortile del Palazzo-Reale, 1824 ; — les *Voyages historiques, littéraires et artistiques en Italie,* « guide raisonné et complet du voyageur et de l'artiste, 2e édition, par M. Valéry, bibliothécaire du roi, etc., Paris, Aimé André et Baudry, MDCCCXXXVIII » ; — le *Traité de la Prosodie de la Langue italienne,* « basé sur l'analyse étymologique des mots, par Edouard Kurzweil, ancien officier de l'armée polonaise, professeur de langue allemande à l'Ecole Impériale Spéciale Militaire de Saint-Cyr, Paris, Librairie étrangère de Stassin et Xavier, rue de la Banque, 22, MDCCCLXII » ; etc., etc...

(1) Alors « Collège royal ».

(2) Du nom d'un terroir aux portes de Clermont.

Digitized by Google

assurément constitués par son œuvre abondante de traducteur et de commentateur, dont voici l'inventaire :

1° Dante. — *La Divine Comédie,* 2 vol., collection elzévirienne, Alphonse Lemerre, 1878.

2° Boccace. — *Le Décaméron,* 2 vol. in-18, Charpentier, 1879. Réimpression illustrée, in-folio, 1884. Nombreuses autres éditions, dont deux de luxe : l'une à la Librairie Launette, 1890, 3 vol. grand in-4°, gravures de Jacques Wagrez ; l'autre chez Taillandier, en 1905. Cette dernière « lui causa quelques ennuis et, par suite d'un malentendu, ne porte pas le nom du traducteur ». (Article sur F. R. par son frère Joachim Reynard, *Le Moniteur du Puy-de-Dôme,* 4 août 1919.)

3° L'Arioste. — *Roland furieux* (1), 4 vol., collection elzévirienne, Alphonse Lemerre, 1880.

4° Pétrarque (2). — *Rimes* (*Canzoniere* et *Trionfi*), Charpentier, 1883.

5° Silvio Pellico. — *Mes Prisons,* Jouaust, 1887.

6° Salvatore Farina. — *Mon Fils,* paru en feuilleton dans *Le Temps,* puis en volume chez Charpentier.

7° Salvatore Farina. — *Les Cheveux blonds* (traduction inédite).

8° Manzoni. — *Les Fiancés* (traduction inédite; le manuscrit porte, comme date : « 1887-1888 »).

C'est par erreur que M. Joachim Reynard, dans l'article déjà cité, parle d'une traduction du Tasse. Elle est restée à l'état de projet, ainsi que celles de Machiavel, de Goldoni et de Foscolo qui eussent achevé le vaste programme annoncé par Francisque Reynard, en mars 1879, à la fin de la *Préface* de sa version du *Décaméron.*

⁂

Que valent ces œuvres ? Et, d'abord, quels étaient les principes de Reynard en matière de traduction ?

Il a pris soin de les exposer dans la *Préface* même que nous venons de citer :

« J'ai cru qu'il serait intéressant de présenter aux lecteurs français l'auteur du *Décaméron* sous son véritable aspect... Le public... veut connaître les chefs-d'œuvre étrangers tels qu'ils sont ; il veut savoir *ce que l'auteur a dit, tout ce qu'il a dit, rien que ce qu'il a dit, comme il l'a dit.* C'est à cette formule que doit dorénavant se conformer tout traducteur qui a le sentiment de sa responsabilité, et c'est ce que je me suis efforcé de faire...

» ... Boccace est un des écrivains les plus difficiles à traduire ; non pas que chez lui le sens soit obscur, mais la contexture même de sa phrase en rend la traduction — j'entends la traduction exacte,

(1) Egalement traduit par un autre Auvergnat italianisant, Hector Lacoche (ami de l'historien Francisque Mège, du poète et critique Emmanuel Des Essarts) : *Ludovic Arioste : Roland furieux, poème héroïque et fantaisiste traduit en vers français...,* 2 vol., Clermont-Ferrand, Imp. Moderne, A. Dumont ; Roux et Viarengo, Roma-Torino ; Boyveau et Chevillet, Paris, s. d. — On doit aussi à H. Lacoche une traduction en vers des *Odes Barbares* de Giosué Carducci.

(2) Un des écrivains italiens le plus anciennement et le plus fréquemment traduits en français, notamment à Lyon, au XVI^e siècle (Cf. H. Chamard, *Les Origines de la Poésie française de la Renaissance,* Paris, E. De Boccard, éditeur, 1920, pp. 235-238).

Digitized by Google

la seule que j'admette, — pleine de difficultés. Dans son admiration exclusive des anciens, Boccace a pris pour modèle Cicéron et sa longue période académique, dans laquelle les incidentes se greffent sur les incidentes, poursuivant l'idée jusqu'au bout et ne la laissant que lorsqu'elle est épuisée, comme le souffle ou l'attention de celui qui lit... On conçoit donc qu'il est parfois très difficile de rendre en français, instrument rigide par excellence, ce qu'un auteur italien a écrit avec toute la latitude que lui laisse le peu de sévérité de la langue italienne. Cette difficulté est plus spéciale à Boccace. Je sais bien qu'il y a un moyen commode de l'éluder, et que ce moyen, mes prédécesseurs ne se sont point fait faute de l'employer : c'est de couper les phrases... Mais, à ce jeu, on change notablement la physionomie de l'original, et c'est ce que je ne puis admettre. »

Francisque Reynard, passant la revue de ses prédécesseurs, cite Le Maçon, dont il vante l'exactitude (1) ; puis Sabatier de Castres, dont la traduction « est une véritable tromperie », et auquel il reproche âprement d'avoir supprimé « les réflexions ingénieuses et plaisantes, d'un ordre parfois très élevé, et toujours très intéressantes, que Boccace place dans la bouche du personnage qui raconte » (2).

Ces critiques nous attestent à nouveau l'idéal d'exactitude qui était celui de Reynard. Il pousse parfois ses principes un peu loin. C'est ainsi qu'ayant à rendre la *canzone* de Pétrarque *Mai non vo' più cantar...*, il écrit en note :

« Cette *canzone*, quel qu'en soit le motif, a été faite de façon à n'être comprise de personne... J'ai dû en donner ici la traduction, *me bornant à suivre littéralement le texte, sans chercher à lui attribuer un sens*, ni même à compléter, au point de vue grammatical, bon nombre de phrases inachevées (3). »

Toutefois Reynard, si légitimement épris qu'il se montre de fidélité scrupuleuse à l'original, ne considère point que la platitude du style en soit le corollaire obligatoire. A cet égard, un passage de la *Préface* de sa traduction du *Roland furieux* est à retenir :

« Voltaire disait : « Je n'ai jamais pu lire un chant de ce poème » dans nos traductions (4). » Si Voltaire vivait encore, il tiendrait

(1) Opinion partagée par le regretté Mario Schiff : « Son effort tend à ne dire en français ni plus ni moins que Boccace n'a dit en sa langue » (préface des *Contes choisis* du *Décaméron*, édition du VI[e] centenaire de Boccace, Paris, Payot, 1913, p. 12) ; mais qui n'est pas celle d'An. France, dans un article (*Le Globe*, 16 octobre 1879) sur lequel nous aurons à revenir : « *Il me semble, pourtant, que Le Maçon traduisait un peu comme Amyot, c'est-à-dire avec beaucoup d'invention.* Mais il savait l'italien mieux que le grand Amyot ne savait le grec, et les lecteurs (ils sont nombreux) qui suivent sans effort le joli langage français du temps des premiers Valois ne peuvent mieux faire que de chercher Boccace dans la prose du secrétaire de Marguerite. »

(2) Sabatier de Castras déclare, dans une note en tête de la première journée, qu'il a cru devoir « ôter, au commencement de chaque nouvelle, les réflexions de chacun des auditeurs, afin de rendre le récit plus vif et plus agréable ». Le Sage en a fait autant en traduisant de l'espagnol le *Guzman de Alfarache* de Mateo Aleman. Il s'en justifie ingénieusement dans une *Préface* trop peu connue.

(3) Moschetti, dans son édition classique du *Canzoniere* (Milano, Vallardi, 1908), observe plus justement : « Bisogna... riconoscere che tale oscurità è assai minore di quanto a primo aspetto possa parere. »

(4) *Dictionnaire philosophique*, article ***Epopée.***

Digitized by Google

certainement le même langage. Les traductions de *Roland* faites après lui ne valent guère mieux que celles qui existaient de son temps. Si les dernières ont été parfois un peu plus scrupuleuses sous le rapport de l'exactitude, elles sont toutes d'un terre-à-terre désespérant. Aucune n'a cherché à rendre le coloris étincelant, la naïveté savante, l'enjouement, le brio qu'Arioste a répandus à pleines mains sur son œuvre. A les lire, on ressent la même impression que ferait éprouver la vue d'un papillon dont les ailes, prises entre les doigts d'un rustre, y auraient laissé leurs couleurs. »

Reynard, certes, procède autrement. Littérateur curieux des recherches de forme, il sait se créer un style personnel, où l'on sent, sous un français généralement pur, le relief même de la phrase italienne et, le cas échéant, jusqu'à son archaïque saveur. Aussi les meilleurs juges ont-ils rendu hommage à cet heureux effort. Leconte de Lisle, au cours d'une causerie dans la boutique de Lemerre, devant un cénacle d'habitués, daigna déclarer qu'il tenait la traduction de la *Divine Comédie* due à Reynard pour plus littérale et plus fidèle que celle de Lamennais. Anatole France — si mesuré, d'habitude, en ses éloges — dans un compte rendu (*Le Globe,* 16 octobre 1879) de la nouvelle version du *Décaméron,* écrit : « Il (le traducteur) calque avec bonheur les formes de l'original, et sa phrase garde le caractère du vieil italien », opposant au style « d'un goût tout français et tout moderne » de Barbier celui de Reynard, par qui « le ton et la manière du Florentin sont bien mieux rendus », qui est, en un mot, si « supérieur » à son devancier « par l'exactitude et l'intelligence ! » De même, Théodore de Banville, dans une chronique du *Gil Blas* (13 février 1880) sur « Les Contes et les Conteurs », parlant du *Décaméron,* le proclame « si merveilleusement traduit par Francisque Reynard ».

Ce n'est pas à dire que son scrupule de « littéralité » n'induise parfois celui-ci à des termes ou tours qui sonnent assez bizarrement en français. Je note, dans la traduction de Dante, « giron » pour *girone,* « confort » pour *conforto* ; « Non autrement Achille reprit ses sens... que je revins à moi » (*Purg.*, IX, 34) ; « Vrai est que je me trouvai » (*Inf.*, IV, 7) ; « Si de connaître la première racine de notre amour tu as telle envie » (*Inf.*, V, 124-125) ; « Nous fûmes tristes dans l'air doux qui se réjouit au soleil, portant en nous-mêmes une âpre fumée » (*Inf.*, VII, 121-123) ; « Après que la danse et l'autre grande fête des chants et des rayonnements échangés par ces lumières joyeuses et douces se furent arrêtées au même instant et par un même vouloir » (Par., XII, 22-25) ; etc., etc... — Ce n'est pas sans raison que Voltaire (1) enviait à la langue italienne « l'avantage des inversions » ; mais, précisément, il ne se fût pas avisé de les transporter dans la nôtre !

Malgré sa connaissance — solide, dans l'ensemble, — de l'idiome qu'il interprétait, Reynard n'a pas échappé aux erreurs et aux contresens (mais quel traducteur en a été complètement indemne ?). Dans la 3e nouvelle de la VIIIe journée du *Décaméron,* il rend *maccheroni* par « macarons », et, dans la 7e nouvelle de la Xe journée, *fiero proponimento* par « fière proposition », — alors que « farouche résolution » est suggéré par tout le contexte.

Chacun peut, d'ailleurs, se rendre compte de ces inadvertances dans les ouvrages de Reynard existant en librairie. Il me paraît plus intéressant d'en relever quelques-unes d'après le manuscrit de sa

(1) Lettre à Deodati de' Tovazzi, 24 janvier 1761.

Digitized by Google

traduction inédite des *Promessi Sposi*. Là, cependant, son travail marque un progrès par rapport à celui de Giovanni Martinelli (Collection Hachette des meilleurs Romains étrangers, 1878). Ce dernier, en effet, ne craint pas d'écrire, en sa *Préface :* « Aucune autre traduction, j'ose l'affirmer, ne pourra surpasser celle-ci en tant que fidélité à l'original » ; et, l'ayant écrit, de broder, d'enjoliver, de commenter, de souligner, bref, de tripoter le texte de Manzoni en y ajoutant des fioritures de son cru à lui, Martinelli (voir notamment, au chapitre Ier, la description des environs de Lecco et des bords du lac de Côme). *I due descritti di sopra,* devient, sous la fertile plume de Martinelli, « les deux *garnements* que nous avons décrits plus haut ». Reynard traduit, plus honnêtement « les deux personnages décrits plus haut ». Mais il croit que *costa* signifie « plage » ; *erte,* « jardins » ; *compagnone,* « compagnon » ; *sfogare,* « éviter » ; *soverchiatore,* « fourbe », et *prepotente,* « mécréant » !

Il n'est pas exempt de méprises plus graves : *Messa poi questa nell'altra dietro la schiena* = « après avoir mis *l'autre main* derrière son dos » ; *fanno i loro pasticci* = « ils font leurs cachotteries » ; *come s'andrebbe a un banco a riscuotere* = « comme on irait à un bureau pour nous requérir » ; *venivano a proibire* = « venaient de prohiber » ; *Dio liberi !* = « Dieu libre ! ».

Il est juste, toutefois, de signaler que les autres œuvres de Reynard sont sensiblement plus correctes, et que celle-ci peut être considérée comme une simple ébauche qu'il se réservait sans doute de retoucher.

*
**

Italianisant passionné, Francisque Reynard n'a pas voulu se borner toujours au rôle si utile, mais un peu humble, de traducteur ; il a aspiré, en plusieurs occasions, à celui de commentateur et de critique.

Il fait précéder la *Divine Comédie* de la « Vie de Dante Alighieri, poète florentin, par Boccace, traduite pour la première fois en français », et enrichit (?) le « poema sacro » de quatre-vingts pages de notes explicatives (t. Ier, pp. 215-256 ; t. II, pp. 287-336). Il ne semble pas, d'ailleurs, soupçonner les progrès de l'exégèse dantesque au XIXe siècle, et se montre, au total, moins informé, voire moins curieux, que le « chevalier » Artaud de Montor lui-même.

Plus intéressants sont les « essais » de littérature italienne que constituent les *Préfaces* aux traductions du *Décaméron* et du *Roland furieux.*

Cette dernière, datée du 30 octobre 1879, occupe les pp. I-XVI du t. Ier. En voici les divisions essentielles : Le *Roland furieux :* sujet ; qualités ; variété du ton — Qu'il n'est point comparable au *Don Quichotte* — Vie et caractère de l'Arioste — Ses comédies et satires — Les traductions du *Roland furieux.*

La partie biographique contient quelques erreurs, p. IX : « Sa famille était originaire de Bologne, ainsi qu'il nous le dit dans la sixième de ses satires. » (C'est dans la VIIe, *A Pietro Bembo,* v. v. 227-228). P. XIII : « Arioste s'était fait bâtir à Ferrare une maison entourée d'un jardin. C'est là qu'il écrivit la plupart de ses ouvrages, et qu'il mit la dernière main à son poème de *Roland*... A son vif regret, à la mort de Léon X, il dut quitter sa chère retraite pour aller prendre le gouvernement de la province de Garfagnana. » (En réalité, c'est après son gouvernement de Garfagnana qu'Arioste achète le terrain de la via Mirasole et s'y édifie une demeure.)

Digitized by Google

La partie proprement critique est plus juste, et fait honneur au goût du lettré, sinon toujours à celui de l'écrivain : « Le *Roland furieux* est un des joyaux de la pensée humaine. Il a l'éclat et la solidité du diamant, comme il en a la pureté et la rare valeur. C'est une de ces œuvres charmantes et fortes qui ont le privilège de traverser les âges sans prendre une ride, toujours plus jeunes, plus éblouissantes de fraîcheur et de vie à mesure que les années s'accumulent *sur leur tête* (*sic*). Elles sont immortelles de naissance, ayant reçu dès leur berceau ce don de vérité éternelle que le génie seul possède... Quelle richesse de palette, quelle variété de tons, quelle finesse, quelle grâce, quelle force, quelle puissance de peinture ! »

Mais Reynard invoque, comme « un des maîtres de la critique italienne », Gravina (*Della ragion poetica*) ! Il aurait pu au moins citer De Sanctis, dont la *Storia della Letteratura italiana* est de 1870.

Plus courte que la précédente, la *Préface* de la traduction du *Décaméron* est peut-être plus substantielle et plus neuve. L'auteur y réagit avec vigueur contre certains défauts ou préjugés du public qui, à plus de quarante ans de distance, sont, hélas ! toujours aussi vivaces, ou peu s'en faut. Les principaux thèmes développés dans ces pages se peuvent résumer ainsi : Ignorance des Français en fait de littératures étrangères — La légende de Boccace — Son œuvre ; signification et portée du *Décaméron* — Adaptateurs et traducteurs — Difficultés de la traduction ; principes adoptés.

« Combien — s'écrie-t-il — combien y en a-t-il (de nos compatriotes) qui soient assez familiers avec la *Divine Comédie* pour parler avec quelque autorité de cet incomparable poème ?... On nous apprend au collège, quand on veut bien nous l'apprendre, que la *Divine Comédie* est une conception de génie, mais on se garde de nous en mettre une ligne sous les yeux ; et nous allons toute notre vie d'homme instruit, ou prétendu tel, parlant avec un enthousiasme banal d'une chose que nous n'avons jamais vue et que nous n'avons nulle envie de voir. Nous citons à tout propos, avec l'aplomb ordinaire des gens qui ne savent rien, le fameux *Lasciate ogni speranza...*, mais il ne faut pas nous demander plus. Nous serions même fort embarrassés de dire à quel endroit du poème se trouve ce passage que tout le monde cite par ouï dire, et à quoi il a trait...

» Pétrarque et Arioste sont encore moins lus chez nous que Dante...

» Si nous ne connaissons ni Dante ni Shakspeare... nous ne nous en faisons pas, du moins, une idée par trop fausse..., tandis que nous avons de Boccace et de son œuvre une idée absolument erronée. »

Suit une « liste des principaux ouvrages de Boccace » où je relève ces affirmations quelque peu « erronées », elles aussi :

« *L'Ameto*, 1342. — Composition mêlée de vers et de prose, où Boccace nous apprend qu'il est né à Paris, ce qu'il ne faut point prendre à la lettre. *Il naquit, en réalité, à Certaldo*, d'une femme que son père avait connue à Paris. »

« *Il Corbaccio*, 1355. — *Recueil de chansons*, œuvre de vengeance contre une femme pour laquelle il avait commencé par faire mille folies. »

Reynard apprécie avec justesse et en termes heureux la grâce

Digitized by Google

touchante de certaines nouvelles (Lisa, Lisabetta, Simona, la dame de Roussillon, etc...) : « Si La Fontaine a pris à Boccace son rire et sa belle humeur, il s'est donné de garde de lui emprunter l'émotion profonde et sincère qui, chez le grand Florentin, fait toujours pardonner la légèreté du sujet (1)... Les belles amoureuses du *Décaméron* se livrent parce qu'elles aiment ; elles se donnent simplement, naïvement, et au besoin elles savent mourir naïvement et simplement aussi, quand leur amour est trahi ou méconnu. »

Mais notre auteur est moins bien inspiré quand il veut attribuer à l'œuvre de Boccace une portée et une signification qui dépassent assurément de beaucoup les intentions de celui-ci, et les idées mêmes de son temps. Certain esprit de parti — de parti pris — l'induit en de véritables contre-sens historiques. « Non content de fustiger à tour de bras moines et prélats, il (Boccace) s'est attaqué au dogme lui-même..., audace grande en face des bûchers de l'Inquisition », — écrit Reynard, oubliant que, au dire de Voltaire lui-même (2), « l'Inquisition entend raillerie en Italie ».

Ces déclamations hasardeuses valurent à Francisque Reynard — et au public — une étincelante réplique d'Anatole France. J'extrais du *Globe* (jeudi 16 octobre 1879) ces pages, aujourd'hui oubliées, quoique d'un intérêt assez piquant (3), comme on va voir :

« Et d'abord je chercherai querelle à M. Francisque Reynard. Je lis ceci dans la préface de sa traduction : « Le *Décaméron* est » une éloquente et courageuse protestation du bon sens et de l'esprit » de libre examen contre l'abêtissement organisé en système par la » scolastique de l'école et la superstition monacale. » A qui cet homme d'esprit pense-t-il donc parler ? A qui veut-il donc faire croire que les Anselme, les Abailard, les Guillaume de Champeaux, les Bernard, et les Thomistes, et les Scotistes professaient l'ignorance et l'abêtissement ?

» Ces hommes étaient les lumières de leur âge. Ils n'abêtissaient personne ; les temps étaient obscurs et ces gigantesques lutteurs, comme l'Ajax d'Homère, combattaient dans les ténèbres, en appelant le jour. Boccace ne protesta pas contre les scolastiques, parce qu'étant poète, conteur et humaniste, il n'avait rien à démêler avec eux pour les idées. Quant à sa phrase, elle procède par syllogismes et sent l'école : M. Reynard sait aussi bien que tout autre que le style du *Décaméron* est purement scolastique. Le Florentin Villani disait de Dante qu'il n'avait pas l'esprit laïque. Boccace, on peut le dire, n'a point le style laïque.

» Quant à écrire que Boccace eut du courage à railler la « super- » stition monacale », c'est faire sourire tous ceux qui ont quelque connaissance des fabliaux. La gourmandise et l'incontinence des moines étaient, au temps de Boccace, des sujets de « gausseries » que tout conteur traitait, sans nul danger, au grand contentement des seigneurs et des évêques. Les libertés que l'auteur du *Décaméron* prit à l'endroit du pape et des cardinaux sont grandes, mais le malin conteur savait bien que les bourgeois de Florence y prendraient un vif plaisir. M. Reynard croit parler du haut d'un balcon aux voltairiens d'une sous-préfecture reculée. Pour un peu, il ajouterait que

(1) « La Fontaine a ri dans Boccace, Où Shakspeare fondait en pleurs. » (A. de Musset, *Silvia.*)

(2) *Dictionnaire philosophique*, article *Dante*. Cf. *Essai sur les Mœurs*, CXL.

(3) L'auteur ne les a pas recueillies dans *La Vie littéraire.*

Digitized by Google

Boccace fut pour l'article 7 et l'amnistie plénière. De grâce, ne donnons pas ainsi nos passions et nos rancunes aux hommes d'autrefois !

» Boccace, quoi qu'en dise son nouveau traducteur, ne fut point un esprit à la Quinet (1). Humaniste et chrétien, il vécut en paix entre la Bible et Cicéron, *teste David cum Sibylla.* Quant à l'admirer, comme fait M. Reynard, pour avoir eu le « sentiment de la liberté » de conscience », c'est avoir beaucoup trop d'imagination.

» ... Boccace n'est pas l'auteur qu'on croit. J'ai déjà dit que sa phrase, longue et maigre, sent le scolastique et l'humaniste. Il a dans le style la roideur et la sécheresse d'un primitif avec l'aigre finesse d'un bourgeois. Il est souvent obscène, jamais libertin. Sans détail, d'un seul trait, il peint les mœurs à la fois brutales et raffinées de son temps. C'est là ce qui donne à ses contes un prix inestimable.

» Où trouver ailleurs ces amoureux rusés et violents, ces malandrins héroïques, ces chevaliers courtois, ces courtisanes infatigables, ces jeunes filles ardentes, tout ce monde aux instincts puissants ? Les héros de Boccace ne rêvent jamais. Ils sont prompts à l'action, et poussent droit à leur désir. On est là en pleine chevalerie. Dans cette foule impétueuse, on admire quelques femmes pour la grandeur naïve de leur amour.

» Quelles vraies et belles Italiennes que Ghismonda, Simone, la Salvestra qui meurt de douleur sur le corps de son amant, et cette jeune Sicilienne qui enterre dans un pot de basilic, sur lequel elle ne cesse de pleurer, la tête de l'homme à qui elle s'était donnée ! Ces contes libres d'un temps libre trouvèrent grâce aux yeux du bon et noble Pétrarque... Je n'ai point pour l'histoire de Griselidis le goût qu'avait Pétrarque, mais je trouve dans le *Décaméron,* mieux que dans la chronique de Villani et que dans tous les historiens, la vie italienne de ce XIV^e^ siècle si tourmenté et si avide. »

***

Grand travailleur, traducteur probe sinon infaillible, et maître des ressources de son art, exégète à l'érudition un peu superficielle, critique inégal, Francisque Reynard, avec ses mérites et ses lacunes, reste une intéressante et estimable figure d'italianisant d'autrefois. Par son labeur consciencieux et utile, il a bien mérité des études auxquelles il s'était voué, et des lettres italiennes elles-mêmes. Il a rempli la tâche qu'il assignait à son effort, lorsqu'il définissait ainsi, le 28 mars 1879 (*Préface* de la traduction du *Décaméron*), ses nobles ambitions : « J'ai voulu, tout en donnant un témoignage particulier d'estime à la généreuse nation dont la littérature a eu tant d'influence sur la nôtre, contribuer à resserrer les liens qui unissent deux peuples faits pour se connaître et s'aimer, et destinés à marcher désormais côte à côte et du même pas dans la voie du progrès et de la liberté. »

Jacques Langlais.

(1) Sans doute, Anatole France songe-t-il à des formules dans ce goût-ci : « Une révolution nouvelle est cachée dans ces pages légères, où Boccace célèbre les joyeuses funérailles du moyen âge... Il dépouille cette société de son manteau d'emprunt ; il la surprend au milieu de ses légendes et souffle sur tout cela une haleine de mort. » Etc... (E. Quinet, *Les Révolutions d'Italie,* liv. IV, chap. 9, *passim.*). — Une idée un peu analogue a été exprimée par Em. Gebhart (*Conteurs florentins du Moyen Age,* 5^e^ édition, pp. 78 sqq.), mais, comme on pouvait s'y attendre, de façon plus finement nuancée et, par suite, plus juste.

Digitized by Google

Conséquences géographiques des Crues de l'Allier

L'Allier et le réseau hydrographique dont il est le collecteur ont hérité d'un passé géologique troublé, un caractère marqué d'inachèvement et de jeunesse, qui se traduit par la forte inclinaison des profils des thalwegs et le grand pouvoir d'écoulement de toutes les pentes du bassin. Si l'on ajoute que ces pentes concordent, le plus souvent, avec des terrains imperméables ou pratiquement tels, recouverts d'une pauvre végétation forestière, on comprendra que l'Allier soit prédisposé à des crues violentes et accusées. Ces crues ont un mécanisme très variable, suivant le type climatique auquel appartiennent les pluies exceptionnelles qui les engendrent. Mais les plus fortes d'entre elles, résultant, à l'exception de la crue de mai 1856, de la juxtaposition des pluies méditerranéennes du Haut Allier et des pluies océaniques de l'Allier moyen et inférieur, présentent, dans l'ensemble, un trait commun : la soudaineté. La vitesse ascensionnelle de la crue d'octobre 1891 n'atteint pas moins de 5 m. 05 en 15 h. ½, à Langogne ; les crues de septembre 1866 et de septembre 1875 montent respectivement de 5 m. 93 en 24 heures, à Parentignat, et de 3 m. 65 en 22 heures, à Moulins. Dans de telles conditions, l'Allier devient un puissant agent de bouleversements locaux ; alors son flot, véritable bélier hydraulique, ravine, affouille, renverse, recouvre d'une débâcle détritique tout ce qui l'entrave dans son expansion ou se trouve à sa portée ; il met en défaut la vigilance la plus soutenue et étend, par surprise, le cycle de ses dévastations. Les crues de l'Allier modifient l'aspect même du lit de la rivière et ses alentours immédiats ; elles ont une répercussion dans la vie des régions qui en sont le théâtre. Il n'est donc pas exagéré de parler des *conséquences géographiques des crues de l'Allier.* Ce sont ces conséquences qu'il nous a paru intéressant de dégager et de classer, étant bien entendu, toutefois, qu'on ne peut ranger parmi elles les effets des crues de l'Allier sur les crues de la Loire ; ceux-ci constituent un phénomène d'ordre proprement hydrologique, dépassant le cadre de la présente étude.

A. — Travail d'érosion des crues, leur action sur le lit de la rivière

Les phénomènes d'érosion, intenses en tous temps sur le cours peu régularisé de l'Allier, revêtent, lors de ses crues, une ampleur particulière, car ils grandissent en fonction de l'humidité du sol, de la hauteur des eaux, de la quantité de matériaux transportés par celles-ci, donc de leur densité. L'ablation, forte sur les pentes du bassin supérieur, notamment dans les terrains gneissiques et mal protégés par le manteau végétal, devient énorme dans les Limagnes, dans la Limagne d'Auvergne en particulier. Là, en effet, sauf aux

Digitized by Google

environs de Pont-du-Château où il entame le soubassement calcaire des collines de la rive gauche, et plus bas, en amont de Vichy, l'Allier coule au milieu des alluvions tertiaires et modernes. La corrosion des rives y est très active et, à chaque crue, les terrains affouillés s'éboulent par tranches dans le cours d'eau (1). En 1856, les surfaces ainsi détruites ont été dans le département du Puy-de-Dôme de 96 hectares 46 ares, sur des longueurs approximatives de 33.880 mètres, et correspondant à un volume d'environ 2.855.063 mètres cubes (2). Le fond même du lit n'est pas épargné. En temps de crue, les eaux l'évident par place, creusent des mouilles dont l'ordre sans cesse changeant lui imprime un caractère d'extrême mobilité.

La masse des matériaux qui résulte de ce déblaiement très poussé dans les deux sens, latéral et vertical, n'est pas, il est vrai, entraînée tout entière par le courant. Il s'en dépose une partie sous forme d'atterrissements sur la rive convexe. Sous l'action combinée de l'érosion et de l'alluvionnement, le lit entre alors en déplacement ; dans les terrains de compacité et de pente relativement faibles de la plaine, la rivière ne subit plus la contrainte de berges élevées et se déroule en méandres divagants. En 1856, en une seule variation, on constate des déplacements du lit de 100 à 130 mètres (3). En octobre 1846, au sortir des gorges d'amont, l'Allier se rue dans la Limagne de Brioude et y trace trois sillons : l'un vers Brioude, un autre au milieu des Baraques, le dernier dans la plaine de Lamothe (4). Il se divise en cinq bras dans cette même plaine de Lamothe en octobre 1868 (5). Souvent aussi, un ancien lit devenu un marais rempli d'eau plus ou moins stagnante flanque le cours de la rivière (6). En 1731, l'Allier abandonne le lit qu'il s'était créé en 1601 en aval du chemin de Brioude à Lamothe, le reprend en 1775-76 et des marais ou « Grands-Gours » marquent l'emplacement des eaux.

Le reste des matériaux arrachés en temps de crue par l'Allier à ses rives s'échelonne jusqu'à son embouchure sous la forme de grèves de cailloux roulés, de bancs de sables, d'îles basses, et, continuant sa route, va contribuer à l'alluvionnement de la Loire. Dans une année moyenne, en effet, le total des érosions de l'Allier se monte à 2.459.810 mètres cubes, celui de la Loire supérieure à 758.340 mètres cubes, celui de la Loire en aval du Bec d'Allier à 685.850 mètres cubes. En 1856, année de crues par excellence, ces chiffres s'élèvent à 6.311.454 mètres cubes pour l'Allier contre 2.818.382 mètres cubes pour l'ensemble de la Loire (7). Si l'on admet que le cours d'eau qui travaille le plus est aussi celui qui dépose le plus à son niveau de base, on peut considérer les crues de l'Allier

(1) Gallouédec, *La Loire, étude de fleuve,* Hachette, 1910, page 248 et suiv.

(2) Monestier-Savignat, *Etude sur les phénomènes, l'aménagement et la législation des eaux au point de vue des inondations avec application au bassin de l'Allier,* Paris, 1858, page 70.

(3) Monestier-Savignat, *op. cit.,* page 81.

(4) Le Blanc, *Les inondations de l'Allier dans l'arrondissement de Brioude,* Brioude, 1905, page 33 et suiv.

(5) Le Blanc, *idem,* page 38 et suiv.

(6) D'après Bruyant et M. Eusébio (*Matériaux pour l'étude des rivières et des lacs d'Auvergne,* Clermont, 1904), ces marais portent le nom de « boires ». La présence des lieux dits « Les Bovères », à 2 kilomètres en aval de Pont-du-Château ; « La Bouare », entre Abrest et Vichy ; « Les Boires », entre Bagneux et Saint-Léopardin (carte d'Etat-Major, à 1/80.000e, feuille 135, Saint-Pierre, S. E.), semble bien se rattacher à un accident géographique de cette espèce.

(7) Gallouédec, *op. cit.,* page 250.

Digitized by Google

comme les principaux auteurs de l'immense accumulation détritique de la Loire centrale et de la Basse Loire.

Tous ces phénomènes d'érosion, de corrosion, d'alluvionnement consécutifs aux crues de l'Allier, ces divagations incessantes de la rivière ne vont naturellement pas sans être gravement préjudiciables aux biens fonciers et immobiliers.

B. — Dommages aux terres et aux cultures

En 1856, pour le seul département du Puy-de-Dôme, la valeur des terrains entraînés par les eaux a été évaluée à 385.840 francs au prix de 4.000 francs l'hectare (1). En outre, dans les Limagnes, le lit des inondations étale son manteau de galets, de graviers et de sables et soustrait aux riches productions agricoles de la plaine d'Auvergne, aux prairies, aux cultures maraîchères des « chambonnages » bourbonnais de vastes surfaces. Les eaux, grâce aux ondulations des plaines submersibles, pénètrent dans les parties basses des berges et les grandes crues sont susceptibles d'une immense expansion (2). Cette expansion du flot sur le lit majeur atteint plusieurs kilomètres entre Le Breuil, Parentignat et Coudes. Après Les Martres-de-Veyre, la région accidentée d'amont s'éteint peu à peu et l'étendue inondable grandit encore, particulièrement vers Pont-du-Château et le confluent de la Dore et de la Morge (3). Les 18 et 19 octobre 1872, le territoire de Brioude et de Lamothe est recouvert par une nappe d'eau qui atteint en ce point une longueur de plus de deux kilomètres (4) ; le 13 septembre 1875, la plaine de Lamothe offre l'image d'un bras de mer (5). En décembre 1888, la plaine de Brioude est envahie ainsi que la plaine de Brassac ; en novembre 1892, ce sont celles de Cohade, Rilhac et Lubière (6). Legrand d'Aussy raconte que, sur la fin de septembre 1787, la Limagne « offrait des lacs immenses dont l'étendue surpassait déjà celle des terres qu'on voyait encore découvertes (7) ». La crue de 1866 transforme toute la plaine, de Beauregard-l'Evêque à Chignat, en une nappe d'eau rougeâtre, et à Puy-Guillaume, au confluent de l'Allier et de la Dore, inonde toute la campagne à perte de vue (8). Que les récoltes couvrent encore le sol, et les dégâts sont considérables. L'onde rapide des crues les ruine et les emporte, ou bien, après la contrainte des défilés du Haut Allier, du Saut-du-Loup, de Saint-Yvoine, elle se dilate et les ensevelit sous sa débâcle flottante. Sur le territoire de Lapralle (commune de Mezel), les eaux engloutissent, en septembre 1866, les récoltes encore sur pied, les chanvres, les plongeons de blé (9). En 1875, l'inondation dévaste aussi beaucoup de champs et

(1) Monestier-Savignat, *op. cit.*, page 70.

(2) Babinet (A.) et Maillet (E.), *Bassin de la Loire, Notice hydrologique*, Paris, Imprimerie Nationale, 1919, page 15.

(3) D'après Monestier, la largeur moyenne du champ d'inondation dans le Puy-de-Dôme serait de 1.400 mètres.

(4) Nicolas, *A. Soc. d'Agriculture du Puy*, XXXII, page 108.

(5) Le Blanc, *op. cit.*, page 42 et suiv.

(6) Le Blanc, *op. cit.*, page 66 et suiv.

(7) Legrand d'Aussy, *Voyage en Auvergne*, Paris, 1794, I., page 343.

(8) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 27 septembre 1866.

(9) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 28 septembre 1866.

Digitized by Google

de prés garnis de leurs récoltes coupées ; une partie est entraînée par le courant, l'autre avariée ; les secousses imprimées aux arbres par le torrent dépouillent les vergers de leurs pommes dans la commune des Martres-d'Artières, et, dans la région d'Issoire, l'Allier emporte plus de 500 pignons (1).

Dans la plaine de Brioude, les betteraves et les pommes de terre sont en partie perdues du fait de la crue de septembre 1900 (2). L'Allier n'est plus alors la petite rivière aux bancs de sable, c'est un large fleuve qui roule des eaux troubles et charrie, en mugissant, arbres, foins, gerbes, voitures brisées et débris de toutes sortes. Ainsi armé, il achève de démolir les bâtiments d'habitation et d'exploitation qu'il a pu déjà fortement ébranler par immersion ou affouillement.

C. — Dommages à la propriété bâtie

L'Allier, il est vrai, exerce sur l'habitat comme sur les cultures une puissante action répulsive. Entre Langeac et Vieille-Brioude, par exemple, villes et villages se sont établis sur les falaises qui dominent le lit de la rivière. Langeac, Chilhac, La Voulte, Saint-Ilpize, Vieille-Brioude sont protégés contre les crues par la hauteur des berges. Plus en aval, l'habitat a bénéficié des terrasses alluviales, témoins de la puissance érosive de l'Allier aux époques géologiques. Des villes comme Brioude, Issoire, le vieux Vichy, des localités comme Lamothe, Brassac, Jumeaux, Pont-du-Château, Saint-Germain-des-Fossés et tant d'autres centres ruraux curieusement perchés, ont fui la vallée et sont bâtis sur les premiers coteaux qui bordent la plaine. Quand l'homme, par caprice, ou contraint de s'étendre, d'utiliser la rivière, s'en est rapproché, il s'est retranché derrière des levées et des digues comme à Vichy et à Moulins, mais s'est aussi exposé aux incursions des eaux.

De toutes les formes d'habitat, celle qui correspond à l'*industrie* souffre le plus des crues de l'Allier, et le plus souvent. En novembre 1790, les moulins de Saint-Ilpize sont fortement atteints ; la crue de janvier 1803 emporte ceux du Chambon, de La Voulte et de Chilhac (3). En 1866, c'est au tour des moulins de La Redonde et de Trapon (4). En octobre 1846, la verrerie de Notre-Dame du Port, près de Sainte-Florine, aux environs de Brassac, est ruinée après quelques jours à peine d'existence ; en 1856, elle perd de nouveau une partie de ses bâtiments et elle a beaucoup à souffrir de la crue de 1866 (5). A cette date, la Durolle, à Thiers, emporte sept écluses ou barrages et réduit au chômage un grand nombre d'ouvriers (6). En 1868, l'Allier dévaste les chantiers du chemin de fer en amont de Langeac (7) ; en octobre 1891, il enlève brusquement et engloutit dans un tourbillon une scierie mécanique de Monistrol, et l'on en voit passer les épaves, reliées par de gros madriers, sous le pont de cette localité (8).

(1) *Ibid.*, n° du 16 septembre 1875.
(2) Le Blanc, *op. cit.*, page 79.
(3) Le Blanc, *op. cit.*, page 27 et suiv.
(4) *Ibid.*, page 38.
(5) *Ibid.*, pages 33-38.
(6) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 28 septembre 1866.
(7) Le Blanc, *op. cit.*, page 38 et suiv.
(8) *Ibid.*, page 66.

Digitized by Google

Pas plus que les constructions industrielles, les *agglomérations rurales et urbaines* situées trop près de la rivière ne sont épargnées. Langeac, en 1846, perd 6 maisons et, en 1856, la partie basse de la ville est inondée ; en 1866, l'on doit dégager les habitants de la rue du Pont. La même crue de 1866 démolit 30 maisons à La Voulte, 5 à Prades, 6 à Saint-Ilpize, 20 à Saint-Julien-des-Chazes, 12 à Cohade, 10 à Brassac, sans compter celles qui s'écroulent après le retrait des eaux (1). En 1875, dans la région de Vichy, on n'aperçoit des berges que quelques granges effondrées, des bouts de toits (2) ; un quartier de Jumeaux est inondé en septembre 1900 (3). A Moulins, en octobre 1689, l'eau monte à un pied et demi de hauteur dans l'église de la Madeleine, à quatre pieds en octobre 1707 ; en 1733, elle se répand dans tout le quartier bas de la ville (4) et en novembre 1790, dépassant le sommet des levées, elle s'élève jusqu'à 11 et 12 pieds et atteint plus de 600 demeures (5). Cette crue de 1790, très puissante sur la Dore, submerge le village de La Naud et le village des Arnauds, où, sur 45 ménages, il n'en subsiste plus que 8 ou 9, toutes les autres maisons ayant été emportées ou rendues inhabitables (6). La crue de la Sioule, en 1866, touche fortement Pontgibaud, nécessite l'évacuation de plus de 50 maisons à Ebreuil ; de petits tributaires inondent à la même date le quartier bas de la ville de Riom (7).

Tels sont les dégâts causés par les crues de l'Allier aux différentes formes de la propriété, dégâts que peuvent résumer quelques chiffres. Les pertes en meubles, marchandises, bâtiments s'élèvent à près de 300.000 livres à Moulins en 1790 (8) ; les pertes matérielles dans la commune de Parentignat, en 1875, sont évaluées à 23.000 francs (9), et le tableau des communes le plus cruellement éprouvées par la grande crue de 1866 est à cet égard particulièrement suggestif (10) :

Lamothe.	perdants	200	valeur	254.970	»
Saint-Haon.	—	233	—	242.460	»
La Voulte	—	90	—	214.123	»
Langeac	—	92	—	141.696	»
Alleyras	—	133	—	103.730	»
Brioude.	—	107	—	73.870	»

D. — Accidents de personnes

Mais, inévitablement, aux dégâts matériels s'ajoutent des accidents de personnes ; longue est la liste des victimes des crues de l'Allier. En décembre 1825, dans le village de Cougeac (près Brioude), l'éboulement d'une maison ensevelit un homme, et un autre est retiré

(1) Le Blanc, *op. cit.*, pages 33, 36, 38 et suiv.
(2) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 16 septembre 1875.
(3) Le Blanc, *op. cit.*, page 79.
(4) *Rev. sc. du Bourbonnais*, XV, 1902, page 161.
(5) Babinet et Maillet, *op. cit.*, page 38.
(6) *Bull. hist. et sc. de l'Académie de Clermont*, 1882, II, page 127.
(7) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n°s des 26 et 28 septembre 1866.
(8) Babinet et Maillet, *op. cit.*, page 38.
(9) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 17 septembre 1875.
(10) De Brive, *A. Soc. d'Agriculture du Puy*, XXVII, page 436.

Digitized by Google

des décombres les membres brisés. En 1835, dans une période de 3 mois, plus de 15 personnes périssent noyées dans les torrents ou écrasées par les chutes de murailles. Le flot brusque de la crue de novembre 1899 isole une femme au milieu de l'Allier, à Prades, et l'entraîne (1). En 1644, les eaux très fortes emportent le bac de Saint-Ilpize et 6 personnes sont noyées ; en 1809, un accident analogue fait 10 ou 12 victimes (2). A Langeac, 5 hommes surpris par la crue de 1846 montent sur des arbres, y restent 18 heures, tandis que 3 sauveteurs en voulant leur porter secours sont engloutis (3). En novembre 1790, la femme d'un meunier et ses quatre enfants se noient, à Tarragnat, dans la Dore ; aux Arnauds, un homme périt dans un éboulement (4).

Les crues de l'Allier ne se bornent point à frapper les riverains dans leurs biens et leurs personnes ; elles entravent la vie de relation dans une région du Massif Central qui constitue une remarquable voie de pénétration, et gênent gravement les courants commerciaux.

E. — Dommages aux voies de communication

A) *Navigation.* — Au temps de la navigation sur l'Allier, on signale de nombreux dommages causés par les crues au trafic. En 1790, les vins, les fruits, les bois et les charbons placés dans des bateaux ou sur les ports pour être transportés à Paris et dans les villes qui bordent la Loire sont perdus. En novembre 1793, les eaux, débordant brusquement sur les rivages, entraînent également des bateaux avec leurs chargements de charbon de terre à destination de Paris (5). Les habitants de Pont-du-Château, en 1866, s'emploient sur le port submergé à soustraire à l'inondation les charbons et les bois (6).

B) *Travaux d'art.* — Avec une prédilection et un acharnement particuliers, l'Allier s'attaque aux travaux d'art, ponts, routes et voies ferrées. Périodiquement, il emporte les ponts jetés sur son cours. Ceux-ci, en effet, en raison de l'expansion éventuelle du flot, doivent avoir un grand débouché ouvert, donc, le plus souvent, une ou plusieurs piles en rivière. Or, cours d'eau à forte vitesse et à fond mobile, l'Allier affouille vigoureusement son lit en amont des substructions. D'après Monestier, certains de ces affouillements auraient atteint une profondeur de 5 mètres en 1856. Il y a donc là un

(1) Le Blanc, *op. cit.*, page 29 et suiv. ; page 76. A la même date, dans l'Ile des Madeleines, en aval de Pont-du-Château, l'Allier fait prisonniers deux hommes avec leur cheval et leur voiture. Occupés à couper du bois, ils s'étaient vus, soudain, entourés par l'eau ; ils purent être délivrés le lendemain. Le même cas s'était présenté, heureusement aussi sans issue fatale, à Moulins, le 19 fructidor 1795, pour plusieurs personnes stationnant sur les sables. En 1746, près de cent personnes, surprises dans la verrerie de N.-D.-du-Port, ne doivent leur salut qu'aux mariniers de Brassac, qui, sur 2 petites barques, franchissent un grand nombre de fois les eaux débordées sur une largeur de 200 mètres. En 1875, une barque de secours fait le va-et-vient entre Vichy et un hameau des environs, et revient toujours chargée d'habitants que l'on retrouve dans les greniers.

(2) Le Blanc, page 13.

(3) *Ibid.*, page 33 et suivantes.

(4) *Bull. hist. et scientifique de l'Académie de Clermont, op. cit.*, page 127.

(5) Le Blanc, page 27 et suiv.

(6) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 27 septembre 1866.

Digitized by Google

obstacle sérieux à l'établissement de ponts sur la rivière ; aussi semble-t-il légitime de rendre les crues responsables des conséquences fâcheuses qu'entraînait l'absence de ponts sur l'Allier au début du XVIII[e] siècle, conséquences que soulignent une lettre de M. Trudaine et une lettre de l'Intendant d'Auvergne. La première, en date du 24 avril 1731, signale que, depuis sa source jusqu'à Moulins, un seul pont, et encore impraticable pour les voitures, traverse la rivière d'Allier : celui de Vieille-Brioude ; elle juge indispensable la mise en chantier d'un autre pont à Moulins, car « il ne s'agit pas seulement de l'intérêt de deux provinces, mais aussi d'assurer l'exécution définitive du grand projet entrepris..... pour la communication de Paris et de Montpellier ».

La seconde, en 1738, constatant que l'Allier ne porte aucun pont sur près de 50 lieues de longueur, conclut en faisant observer que l'impossibilité de traverser l'Allier en temps de fortes crues gêne à la fois les mouvements de troupes, la levée des deniers royaux dans les élections de Clermont et de Riom, et le commerce (1).

A notre époque, les ponts de l'Allier ont subi de rudes assauts. La crue de 1866, entre autres, emporte les ponts suspendus de Monistrol-d'Allier, Langeac, Costet, sur des routes départementales, celui d'Auzon, sur une chemin de grande communication ; elle fend une des piles du pont de la route n° 12, aux environs de Vic-le-Comte, et démolit la passerelle de service du chemin de fer, à Pont-du-Château (2). Le magnifique pont de St-Germain-des-Fossés est détruit en 1856, ainsi qu'un autre pont suspendu en aval (3). En 1872, le viaduc d'Alleyras perd deux de ses arches. En 1875, un affouillement des eaux vide un des quarts de cône du viaduc de La Bageasse soutenant la culée nord, et le pont du chemin de fer de Saint-Germain-Lembron, au Breuil, établi sur la Couze, est enlevé (4). Mais deux faits sont particulièrement représentatifs de l'action des crues de l'Allier sur les travaux d'art : l'histoire des ponts de Moulins et la chute du pont de Longues en 1856. La ville de Moulins ne compte pas moins de sept ponts, depuis le pont Macheclô, construit en bois au début du XV[e] siècle, jusqu'au pont actuel, car, édifiés sur une couche de sable de 15 mètres de profondeur, ils étaient rapidement emportés. L'avant-dernier, aux arches trop basses, fut miné au bout de 20 ans, en 1689 ; le dernier, œuvre d'Hardouin-Mansard, ne dura que 5 ans et fut renversé en 1710. Enfin, le pont Régemortes, élevé en 1750, a résisté à toutes les crues. Régemortes élargit le lit, le fixa à l'aide de gigantesques levées et assit les 13 arches d'un tablier de 340 mètres de longueur sur un large radier de pierre (5).

La destruction du pont de Longues est également très significative. Construit en 1854 pour le service du chemin de fer Grand Central, il était divisé en 3 arches, sur une longueur de 122 mètres et avait 2 piles dans la rivière, large en cet endroit de 110 mètres. Miné par la crue de mai 1856, il s'écroula en se partageant en énormes masses, si solidement maçonnées, cependant, qu'elles ne se désagrégèrent pas dans leur chute. Des blocs de plus de deux tonnes

(1) Archives du P.-de-D. *Inventaire sommaire, Intendance d'Auvergne,* série C, pages 116 et 135-137.

(2) De Brive, *op. cit.,* page 436 ; Le Blanc, page 38 et suiv. ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme,* n° du 26 septembre 1866.

(3) *A. Sc. litt. industr. d'Auvergne,* XXX, 1857, page 495.

(4) Le Blanc, page 41 et suiv.; *Monit. du P.-de-D.,* n° du 16 septembre 1875.

(5) Rayeur, *L'Allier,* Moulins, 1891, page 221 ; Archives du P.-de-D., *Invent. som., Intendance d'Auvergne,* série C, page 136.

Digitized by Google

furent charriés par les eaux à des distances considérables, la plupart sur la plage des Martres (1).

Enfin, les crues de l'Allier n'interrompent pas seulement les communications ferroviaires par la ruine des ponts et des viaducs. Les lignes qui suivent fidèlement les vallées, tranchées naturelles ouvertes par la tectonique et l'érosion, sont souvent coupées, comme en 1866, entre les gares du Breuil et du Saut-du-Loup, à Lempdes. Sur la ligne de Paris, entre Moulins et Saint-Germain-des-Fossés, la circulation s'arrête à Bessay et Saint-Imbert (2). En 1872, la voie est emportée en plusieurs points, notamment à Monistrol, ainsi qu'entre Clermont et Brioude, en 1875 (3). L'Alagnon tronçonne la voie ferrée d'Aurillac à Arvant à maintes reprises : en 1866, c'est au remblai de Torsiac, sur une longueur de 150 mètres ; en octobre 1868, entre Lempdes et Massiac, et ces deux crues occasionnent à elles seules une dépense de 1.046.000 francs à la Compagnie d'Orléans (4).

Donc, que les crues de l'Allier exercent leur puissance dévastatrice sur les terrains, les cultures et sur tout ce que les riverains ont accroché à la hauteur du plan d'eau ; qu'elles anéantissent les vies humaines et entravent les relations économiques et commerciales, elles apparaissent dans leurs effets prochains comme un facteur géographique de premier ordre avec lequel doit compter toute une vaste région du Massif Central.

H. Onde.

(1) *A. Sc. litt. indust. d'Auvergne*, déjà cité, page 495.

(2) *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, n° du 26 septembre 1866.

(3) Le Blanc, page 41 ; *Le Moniteur du Puy-de-Dôme*, 16 septembre 1875.

(4) Buffault, *Rapport sur le reboisement du bassin de la Loire*, Congrès Franco-Américain de Tours, section technique, sans date, page 11.

Digitized by Google

BLESLE DE 1600 A NOS JOURS

(Suite)

Population

Le premier recensement qui se trouve aux archives de la Mairie de Blesle est celui de 1841. On trouvera au tableau VIII les résultats des divers recensements faits depuis cette époque. Il y a lieu de noter entre 1851 et 1856 un baisse dans la population, de 162 habitants, ce qui ne peut s'expliquer que par l'émigration : la baisse continue ensuite régulièrement. En 70 ans, de 1851 à 1921, la commune de Blesle a perdu 722 habitants ; la différence entre la mortalité et la natalité a causé à elle seule une perte de 620 habitants, soit un tiers de la population, l'émigration a fait le reste ; encore faut-il tenir compte que, depuis 1851, Le Basborie, qui n'était alors qu'un hameau comptant 10 habitants, a, du fait de l'établissement d'une gare, vu sa population s'élever, en 1921, à 75 habitants, presque tous nés en dehors de la commune de Blesle. Et, si l'on compte à part dans ces recensements la population de l'ancienne commune de Blesle, telle qu'elle existait avant la réunion des communes de Bousselargues et de La Chapelle-Allagnon, on trouve que cette population, en 1921, n'était que de 892 habitants, alors qu'en 1846, elle était de 1.529, soit 40 % de perte ; et la population des anciennes communes de Bousselargues et de La Chapelle-Allagnon était de 314 habitants en 1921, au lieu de 414, soit 25 % de perte. La ville de Blesle, qui avait près de 1.200 habitants en 1846, n'en avait plus que 694 en 1921. La diminution considérable de la population de la ville s'explique par la disparition de toute industrie et la diminution très sensible du commerce. La population agricole proprement dite a diminué aussi, mais dans une proportion moins élevée.

Pour la période antérieure à 1841, je ne possède pas de document faisant connaître le chiffre exact de la population ; je ne peux établir ce chiffre que par approximation.

En 1846, la population de Blesle, déduction faite de celle des villages composant les anciennes communes de La Chapelle-Allagnon et de Bousselargues, était de 1.530 habitants. De 1803 à 1846, l'excédent des naissances sur les décès est de dix-neuf. En admettant que, dans un pays où l'émigration a toujours existé, il ne soit résulté de ce chef qu'une perte de 39 habitants, on est certain d'être au-dessous de la vérité. Donc, en 1803, la population de l'ancienne paroisse de Blesle devait être d'environ 1.550 habitants (1). Pendant la Révolution, Blesle a perdu son abbaye de chanoinesses, soit 20 chanoines-

(1) J.-F. Barrès évalue cette population à 1.560 en 1800. Description topographique du ci-devant canton de Blesle-Le Puy-Lacombe, an IX.

Digitized by Google

ses et autant de novices ; les chanoinesses vivant séparément, chacune d'elles avait au moins une femme de chambre à son service et bien souvent une parente qui habitait avec elle.

Il faut encore ajouter les familles nobles, en nombre assez important, qui ont fui la Révolution et ont quitté Blesle, les prêtres, plus nombreux, avec leurs serviteurs, les officiers des deux Justices (la Justice du seigneur et la Justice de l'abbesse) avec leur cortège de greffiers, de clercs et de procureurs. Il y avait 5 notaires à Blesle, en 1789, il n'y en avait que deux en 1803. Je ne crois pas exagérer en évaluant à cent la perte de population que la Révolution a causée à Blesle. Il devait donc y avoir environ 1.650 habitants dans la paroisse de Blesle, en 1789.

En consultant le tableau des naissances, on voit qu'en 1760-1790, la moyenne des naissances était de 54, ce qui correspond à une naissance par 30 habitants (proportion qui, au premier abord, paraît faible (1), mais il ne faut pas oublier que les religieuses de l'abbaye, les prêtres et leurs serviteurs atteignaient à peu près le nombre de 80). En 1789, la collecte de Blesle, comprenant toute la paroisse, comptait 321 feux, dont 291 à Blesle et 30 dans les villages (2), ce qui donne cinq habitants par feu. En 1751-1760, la population de Blesle devait être à peu près la même qu'en 1789. En 1723, il n'y avait dans la paroisse de Blesle que 280 feux (3), ce qui donnerait, d'après la proportion ci-dessus, 1.400 habitants. Comme dans la période 1711-1720 la moyenne des naissances était de 48, il y aurait une naissance pour 29 habitants. En 1665 (4), il y avait dans la paroisse 352 feux, dont 307 dans la ville. En 1678 et 1683, il y avait 361 feux, dont 311 dans la ville, et, en 1684, 368 feux, dont 318 dans la ville, ce qui donnerait une population de 1.850 habitants environ, dont 1.600 dans la ville, qui, de nos jours, n'en compte pas 700.

La population de la paroisse de Blesle était donc de 1.850 à 1.900 habitants au milieu du XVII^e^ siècle, peut-être même supérieure au commencement de ce siècle. Elle est descendue à 1.400 au commencement du XVIII^e^ siècle, remontée à 1.650 à la veille de la Révolution. Au milieu du XIX^e^ siècle, elle était encore de 1.500 habitants ; elle n'était plus que de 892, en 1921. Dans ces comptes, je ne fais pas figurer les habitants de La Chapelle-Allagnon et de Bousselargues, qui, au contraire, sont compris dans les recensements du tableau VIII.

Cette diminution de la population à la fin du XVII^e^ siècle s'explique par l'extrême misère qui a sévi à la fin du règne de Louis XIV. La prospérité qui a marqué la fin de l'ancien régime a ramené une augmentation de la population. Avec le XIX^e^ siècle a commencé la décadence. A quoi faut-il l'attribuer ? D'abord à la diminution considérable des naissances : c'est là un mal qui n'est point particulier à Blesle, mais qui est à peu près général en France ; on peut aussi expliquer cette diminution de la population par le désir du bien-être qui n'a pas cessé de s'accroître. De nos jours, on ne vit pas aussi simplement que dans le passé ; le coût de la vie a beaucoup augmenté ; les quelques *cartonnées* de terre qui suffisaient il y a cent

(1) Messance donne comme moyenne, au milieu du XVIII^e^ siècle, une naissance par 25 habitants. — *Recherches sur la population de la Généralité d'Auvergne*, 1747.

(2) Archives de la Mairie de Blesle, registre D I 2, 23 août 1789.

(3) Archives du Puy-de-Dôme (C 2683).

(4) J'ai, dans ma bibliothèque, les rôles des tailles de 1665, 1678, 1683, 1684.

Digitized by Google

ans pour faire vivre une famille nombreuse ne suffisent pas aujourd'hui pour nourrir un ménage sans enfant ; l'étendue des terres en friche n'a pas cessé d'augmenter. Un coup d'œil sur nos coteaux, sur les plateaux de Chadecol et du Montignat nous font voir que d'immenses superficies de terres jadis cultivées sont aujourd'hui abandonnées ; ces terres sont trop pauvres, trop maigres, comme le disent nos paysans ; leur rendement est trop faible pour rémunérer le travail qu'elles exigeraient, on les abandonne. Les surfaces cultivables diminuent, les propriétaires ne pouvant plus vivre du produit du sol sont obligés de s'expatrier.

Il y a encore une autre cause qu'il faut prendre en considération. Depuis 70 ans, on a considérablement amélioré les services de transport ; les chemins de fer ont amené une révolution dans la situation économique ; les grands centres ont tout absorbé, les petits centres ont disparu. Blesle, autrefois, était un petit centre pour tous les villages et tous les hameaux situés à 20 kilomètres à la ronde ; c'est à Blesle que tous leurs habitants conduisaient leurs denrées et venaient s'approvisionner. Il y avait là de nombreux commerçants et industriels. Aujourd'hui, il n'est pas un villageois qui ne reçoive les catalogues des Grands Magasins de Paris ; ce n'est plus dans la petite ville qu'ils font leurs achats, c'est de Paris, c'est de Clermont-Ferrand qu'arrivent directement toutes les marchandises.

12 juin 1922.

G. Segret.

Digitized by Google

APPENDICE

TABLEAU I

Moyenne annuelle des Naissances, Mariages et Décès dans la commune ou paroisse de Blesle, de 1630 à 1920 :

Périodes décennales	Naissances	Mariages	Décès
XVII^e SIÈCLE			
1631-1640.	64	»	53
1641-1650.	63	»	65
1651-1660.	60	14	67
1661-1670.	64	»	62
Moyenne annuelle de cette période. .	63		62
XVIII^e SIÈCLE			
1701-1710.	56	11	50
1711-1720.	48	8	40
1721-1730.	52	10	50
1731-1740.	54	9	48
1741-1750.	46	11	40
1751-1760.	49	10	45
1761-1770.	49	11	47
1771-1780.	50	9	48
1781-1790.	54	11	48
1791-1795.	57	»	51
Moyenne du siècle.	51,5	10	46,7
XIX^e SIÈCLE			
1803-1810.	49	10	44
1811-1820.	49	9	47
1821-1830.	41	10	42
1831-1840 (1).	41	13	45
1841-1850 (2).	45	15	52
1851-1860.	45	14	53
1861-1870.	35	11	52
1871-1880.	30	11	37
1881-1890.	31	9	35
1891-1900.	28	11	36
Moyenne du siècle.	39,40	11,30	44,30
XX^e SIÈCLE			
1901-1910.	27	10	29
1911-1920.	15	5	31

(1) En 1834, réunion à la commune de Blesle de celle de La Chapelle-Allagnon (242 habitants).

(2) En 1845, réunion à la commune de Blesle de celle de Bousselargues (190 habitants).

Digitized by Google

TABLEAU II

Répartition du nombre des décès d'après l'âge.

	Moins d'un mois	1 mois à 1 an	1 à 10 ans	10 à 20 ans	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	60 à 70 ans	70 à 80 ans	80 à 90 ans	90 à 100 ans	Totaux
1751-1760.	64	50	105	16	18	17	31	34	33	35	32	0	435
1851-1860.	40	52	74	17	30	35	28	38	81	79	40	2	516
1901-1910.	16	30	20	9	7	8	19	18	48	67	43	1	286

TABLEAU III

Rapport du nombre des décès de chaque âge avec le nombre total des décès exprimé en °/₀.

1751-1760.	14,95	11,65	23,75	3,75	4,13	3,98	7,23	7,93	7,70	7,93	7	—	100
1851-1860.	7,76	10,10	14,34	3,30	5,82	6,77	5,43	7,36	15,69	15,31	7,75	0,37	100
1901-1910.	5,59	10,48	7	3,14	2,44	2,79	6.65	6,29	16,79	23,44	15,04	0,35	100

TABLEAU IV

Rapport du nombre des décès d'enfants de moins de 10 ans avec le nombre des naissances en °/₀.

1751-1760.	13	10	21	—	—	—	—	—	—	—	—	—	44
1851-1860.	9	11	17	—	—	—	—	—	—	—	—	—	37
1901-1910.	5,80	11	7,70	—	—	—	—	—	—	—	—	—	24,5

Digitized by Google

TABLEAU V

Rapport du nombre des décès de chaque âge avec le nombre des habitants exprimé en °/₀.

	Nombre d'habitants	Moins d'un mois	1 mois à 1 an	1 à 10 ans	10 à 20 ans	20 à 30 ans	30 à 40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	60 à 70 ans	70 à 80 ans	80 à 90 ans	90 à 100 ans	Totaux
1751-1760.	1.600	4	3,12	6,60	1	1,12	1,06	1,92	2,12	2,06	2,19	2	—	27,19 de la population
1851-1860.	1.800	2,22	2,89	4,11	0,94	1,67	1,94	1,56	2,11	4,50	4,39	2,22	0,11	28,66 —
1901-1910.	1.470	1,08	2,10	1,36	0,61	0,47	0,55	1,28	1,23	3,26	4,54	2,91	0,07	19,46 —

TABLEAU VI

Rapport entre le nombre des naissances et la population.

De 1751 à 1760, il y a eu 306 naissances pour 1.000 habitants, soit une moyenne annuelle de 30 naissances pour 1.000 habitants.
De 1851 à 1860, il y a eu 250 — pour 1.000 — — de 25 — pour 1.000 —
De 1901 à 1910, il y a eu 184 — pour 1 000 — — de 18 — pour 1.000 —

TABLEAU VII

Rapport entre le nombre des naissances et le nombre des mariages.

De 1751 à 1760, il y a eu 490 naissances pour 100 mariages.
De 1851 à 1860, il y a eu 321 — pour 100 —
De 1901 à 1910, il y a eu 270 — pour 100 —

Digitized by Google

TABLEAU VIII

Recensements de la population de la commune de Blesle de 1841 *à* 1921

1841. . . .	1.727 habitants	1881. . . .	1.553 habitants
1846. . . .	1.943 —	1886. . . .	1.613 —
1851. . . .	1.928 —	1891. . . .	1.534 —
1856. . . .	1.766 —	1896. . . .	1.513 —
1861. . . .	1.715 —	1901. . . .	1.544 —
1866. . . .	1.661 —	1906. . . .	1.545 —
1877. . . .	1.565 —	1911. . . .	1.406 —
1876. . . .	1.529 —	1921. . . .	1.206 —

Digitized by Google

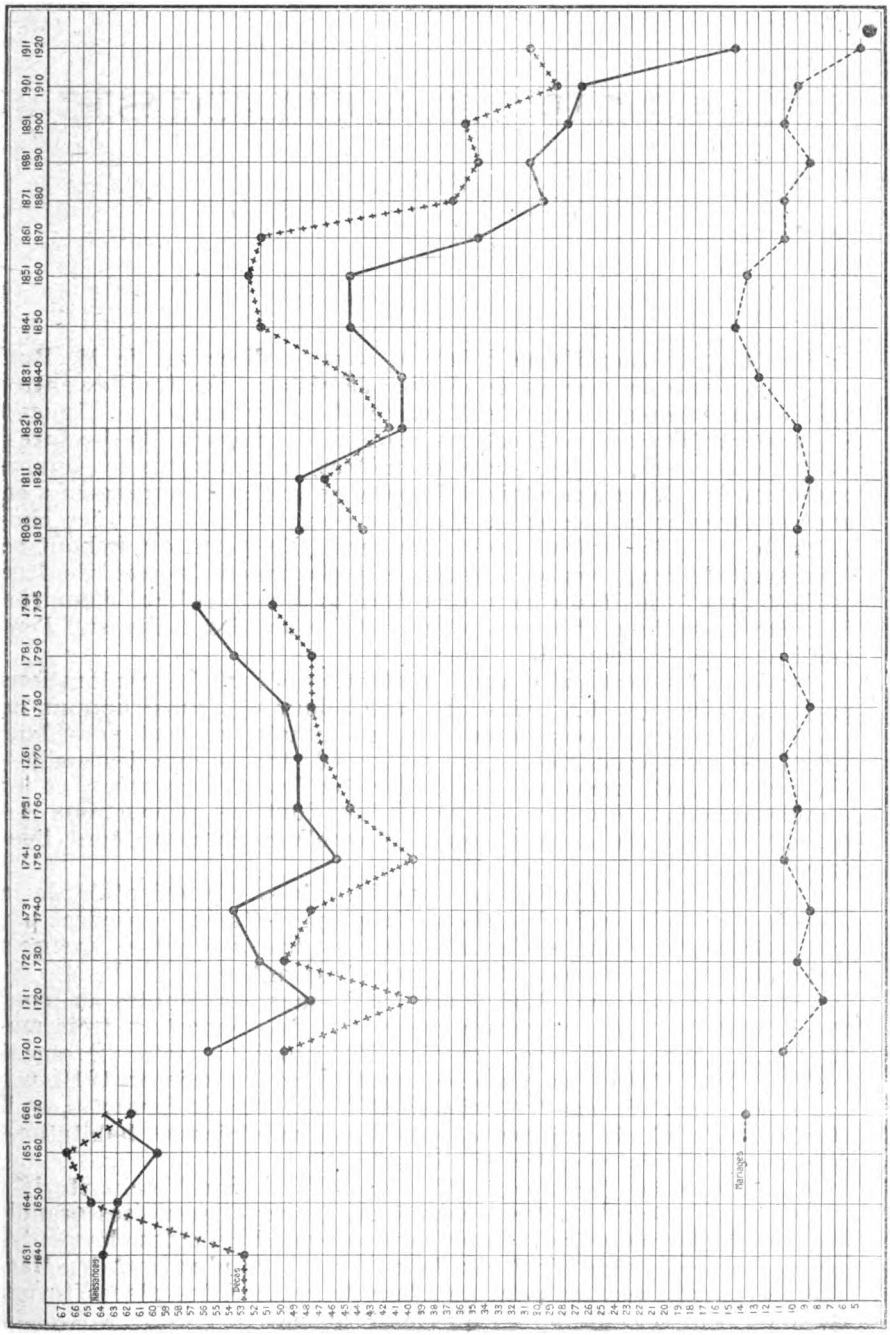

Années	1841	1851	1861	1872	1881	1891	1901	1921
Nombre d'habitants	1.727	1.928	1.715	1.565	1.558	1.334	1.545	1.206

Digitized by Google

L'AME GAULOISE

(Suite)

Le Congrès scientifique d'Autun, sous la direction de M. Bulliot, a condensé en une étude sérieuse le résultat des fouilles entreprises sur l'emplacement de Bibracte. J'en emprunte ces lignes : « Le périmètre de fortifications embrasse environ 135 hectares, sur une longueur de plus de 5 kilomètres, non compris les ouvrages avancés ; les murs étaient formés de grillages superposés en poutres croisées, reliées entre elles à mi-bois et fixées par des chevilles de 25 à 35 centimètres de longueur. La porte du Rebout se composait de deux bastions, entre lesquels passait la voie d'entrée et dont l'un formait sur celui d'en face un angle saillant d'environ 40 mètres, du haut duquel on pouvait lancer des traits sur l'ennemi, en cas d'attaque de la porte. »

Des fouilles pratiquées sur le plateau au début des explorations par M. le Vicomte d'Aboville ont mis à jour des substructions de plusieurs maisons construites avec un certain luxe, et possédant même des mosaïques, bien que l'on n'y eût trouvé que des médailles gauloises. On rencontra, dans des fouilles, des aqueducs et les premières salles d'une vaste habitation dont les proportions dépassent tout ce qui a été découvert jusqu'à ce jour au Mont Beuvray.

Les habitations n'existaient que dans la partie orientale de la grande voie de la Croix-de-Rebout. La plupart étaient possédées par des artisans, notamment des fabricants de bronze dont les creusets et les scories ont été recueillis en grande quantité.

MM. Espérandieu et Epéry ont fait de savantes fouilles au mont d'Alésia et ils purent retrouver une partie de rempart en trois matériaux, suivant la méthode gauloise. M. Toutain a particulièrement traité « Des habitations gauloises découvertes à Alésia en 1910, par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de Semur », et il démontre l'analogie qui existe entre les plus anciennes habitations gauloises d'Alésia et celles de Bibracte.

Camille Jullian écrit, page 179 (Siège d'Avaricum-Vercingétorix) : « Quand s'élevèrent les tours romaines, des tours gauloises grandirent aussi, et, chaque jour, d'une hauteur égale à celle des charpentes que les ennemis ajoutaient aux leurs. Trois ans plus tard, les Marseillais, passés maîtres pourtant dans la science des places fortes, devaient faire à peine mieux que les Bituriges. »

Dans la guerre des Vénètes, Ferrero donne également des indications utiles : « Les Vénètes s'étaient réfugiés dans des *castella* construits sur des lignes de terre qui avançaient dans la mer, dans

Digitized by Google

des positions telles que les grandes marées avec leur retour quotidien les défendaient mieux que tout travail humain. Revenant avec le rythme d'un balancier, la marée haute chassait l'armée qui faisait le siège par terre, et la marée basse laissait à sec la flotte qui voulait attaquer par mer. » On ne construit pas dans la mer sans avoir les premières notions d'architecture. Est-ce que le fameux Ariovist ne rencontra pas les Gaulois en un combat, en 61, au lieu dit Admagetas, qui veut dire « château d'Admagetos » ? Comment expliquerait-on autant de noms gaulois se rapportant à la forteresse si l'art de la construction n'existait pas ? Y-a-t-il une expression plus riche que Duroccasses (Dreux), « les hommes supérieurs élégants de la forteresse ».

Je cite plusieurs noms de châteaux et de forteresses pour compléter mes explications : Metiosedum, forteresse des Sénons ; Octodurus, située près Martigny-en-Valois, où Servius Galba, lieutenant de César, passa une partie de l'hiver 57-56 ; Venaxamodurus ; Marcodurus, Autessiodurus (Auxerre) ; Breviodurus (Brionne) ; Epomanduodurus (Mandeure) ; Batavodurus ; Brivodurus (Briare) ; Durocortorum (Reims) ; Nemetocenos (Arras) ; Virodunum (Verdun) ; Thigernum Castrum (Thiers) ; Medubriga (château de Medus), etc. (Les noms expliqués de *Bello Gallico,* par d'Arbois de Jubainville.)

Quelle importance attacher à ces constructions ? Le Général de La Noê, qui a étudié les ouvrages militaires, conclue en disant « que tous sont construits avec un art méthodique suivant les règles fixées par de véritables ingénieurs ». Et Alexandre Bertrand complète : « L'examen des clous de fer employés dans ces constructions a prouvé qu'ils étaient tous du fer le plus pur, le plus résistant, presque inattaquable à la rouille. »

Enfin, Fustel de Coulange précise : « Les riches propriétaires, qui appartenaient tous à la noblesse, occupaient, au bord d'un cours d'eau ou à l'ombre d'un bois, une sorte de vaste demeure seigneuriale, où ils vivaient entourés d'une domesticité nombreuse. »

Les constructions gauloises existaient donc, nombreuses. Elles n'avaient pas l'agrément des villas romaines, mais Rome elle-même, et surtout sa périphérie, ne possédait pas que des villas, si nous en croyons plusieurs auteurs latins. La plupart des maisons gauloises étaient en bois, mais le travail du bois n'est pas dans les constructions modernes la partie la moins importante. Elles ont pu disparaître sous l'incendie des vainqueurs et ne laisser aucune trace ; leur disparition ne prouve pas qu'elles n'ont jamais existé. A la porte des maisons, écrivent froidement certains historiens, on clouait des têtes de loups et de sangliers, et, suprême ironie, des ennemis tués à la guerre. Nous verrons plus loin comment l'hospitalité gauloise fait justice de telles légendes. Encore aujourd'hui, on peut voir, dans certains villages reculés, des milans ou des éperviers cloués à la porte des granges. Cela ne veut pas dire que nos bons paysans soient des barbares... Au surplus, des cités comme Avaricum, la plus ancienne et la plus riche de la Gaule, « avec ses carrefours, ses rues, son forum, ses constructions ramassées », ne présentaient-elles pas « un aspect moderne ? » (C. Jullian.)

Parce qu'on ne rencontre plus de ruines, il ne s'ensuit pas que la Gaule n'eut pas de constructions. C'était un usage fréquent chez les Romains de détruire la cité rebelle pour exercer un châtiment terrible. Pausanias cite un grand nombre de villes grecques qu'Auguste,

Digitized by Google

après la victoire d'Actium, dépeupla entièrement et dont il transporta les habitants dans d'autres cités pour les punir d'avoir servi le parti d'Antoine. En Gaule, les anciennes forteresses furent détruites, et les récalcitrants tués, vendus à l'encan ou transportés en masse (J.-B. Bulliot). Le cas s'applique à Bibracte, qui fut détruite et remplacée par Autun, à Gergovie, qui fut anéantie et remplacée par Augustonemetum, Clermont-Ferrand. Des peuples entiers furent exterminés, les Eburons, par exemple.

L'industrie gauloise était-elle dans un état avancé ?

Je laisse la place au maître Baffier : « Les stèles de métiers, écrit-il, trouvés ces derniers temps à Saint-Ambroix, ancien Arnodurum, près Charost (Cher), sont un nouvel appui à ce que j'ai soutenu dans l'introduction de mon *Histoire des Arts et des Métiers en Gaule*, à savoir que les corporations, très en honneur au temps de la Gaule celtique, sont demeurées vivaces sous la domination absolutive de l'impérialisme romain, pour s'épanouir de nouveau en Gaule française, au XII^e^ siècle de notre ère. Ce que j'ai voulu démontrer avec preuves, c'est que, chez nous, la nation a grandi, prospéré tout le temps que nos cadres sociaux ont été composés par des familles paysannes... Malgré l'oppression romaine qui pesait sur nos ancêtres, ne sent-on pas, dans ces figures de pierre, l'espoir certain des revanches ? L'homme au goyard, l'homme à la seille, le potier, le tondeur de moutons, ne représentent-ils pas des pages d'une éloquence comparable à la glorieuse épopée de nos géants redresseurs de torts et bâtisseurs de nos cathédrales, de nos châteaux forts et de nos clochers ? »

Bronziers, étameurs, fondeurs, forgerons n'ignoraient rien de leurs métiers. Les potiers, au nom répandu de Xobert, Bilisa, Viducos, Melos, concurrençaient les potiers d'Arezzo, qui faisaient appel à la main-d'œuvre grecque. Teinturiers et foulons avaient acquis une réputation même à Rome. Orpailleurs des Cévennes et du Gévaudan, mineurs vellaves ou bituriges, s'imposaient. Alexandre Bertrand et Camille Jullian disent que les bronziers gaulois avaient trouvé et gardé les proportions d'étain et de cuivre, celles qui donnent au métal le plus de souplesse et le plus de brillant.

Les objets découverts par les archéologues ont prouvé que l'alliage était fait avec une extrême rigueur scientifique. Ni la façon au marteau, ni le moulage, ni la fonte à la cire perdue n'étaient inconnus d'eux comme procédés. Les Bituriges découvrent l'argenture. Le char de Bituit était recouvert de plaques d'argent travaillées. Il fit la surprise et l'admiration des Romains (Pline). Des fabriques d'émaillerie assez complètes ont été découvertes à Bibracte. Grâce à MM. Bulliot et de Fontenay, nous savons « qu'on n'avait pas seulement mis à jour quelques échantillons isolés, mais tout un centre de fabrication dont les ateliers, comme dans certaines fouilles de Pompéi, n'auraient paru fermés que de la veille si l'état d'altération d'un grand nombre d'objets n'eût témoigné d'un long séjour au sein de la terre. Les ustensiles gisaient pêle-mêle ; les fours étaient encore remplis de charbon ; à côté de spécimens complètement terminés, on en voyait d'autres à peine ébauchés, d'autres en pleine fabrication, l'un même enveloppé de terre cuite. Bronzes gravés et émaillés, pommeau de bronze dont l'intérieur est creux, furent mis à jour. Le quartier de la Come-Chaudron, parallèle à celui du Champlain, servait de demeure aux métallurgistes. Le premier établisse-

Digitized by Google

ment était une fonderie, où, dans des petits fours, on extrayait le fer directement, selon la méthode catalane. Plus loin, des forges isolées, creusées dans le sol et munies de buses en terre réfractaire assez semblables aux nôtres, un grand atelier de forgerons de 47 mètres de long, de vastes hangars construits avec des charpentes et de la terre battue, ont offert partout les débris de la sidérurgie dans toutes ses variétés.

Il faudrait tout citer de l'étude que nous ont laissée MM. Bulliot et de Fontenay, tant les détails sont intéressants.

L'ornementation des émaux est la même que celle qui figure sur le bouclier du guerrier gaulois dont la statue est au Musée d'Avignon. Quand le druide Divitiac, ami du peuple romain, parle debout au Sénat de Rome, à la mode gauloise, il est appuyé sur un bouclier émaillé orné de diverses couleurs. D'Arbois de Jubainville, en rappelant un passage des Sophistes de Philostrate, nous apprend qu'un sophiste de Laodicée, un certain Polémon, était blâmé de se faire traîner sur un char attelé de deux chevaux aux freins d'argent et garnis d'ornements phrygiens et *celtiques*. Dans les fouilles d'Alésia, on trouva un chef-d'œuvre d'art gaulois, une coupe en argent, qui est au Musée de Saint-Germain, sous le nom de vase d'Alise. Certains archéologues ont voulu en contester l'authenticité, sans s'appuyer jusqu'alors sur des bases solides.

Les ambassadeurs de Vercingétorix, de Dumnorix, d'Ambiorix, pour ne citer que ces trois chefs, se présentaient, comme ceux de Luarn, aux cours alliées, porteurs de coffrets chargés de présents et d'or. Les pièces frappées par les tribus sont loin d'avoir la netteté des statères macédoniens, mais, à Pionsat, on a découvert des monnaies, à l'effigie de Vercingétorix, qui ne sont pas sans valeur, surtout si l'on considère que le Rix conserva un an à peine son commandement. Enfin, tous les auteurs sont unanimes à reconnaître les richesses gauloises. Rome n'a engagé la guerre des Gaules que pour rapporter les trésors des temples gaulois (les temples existaient donc), des Sénats gaulois (des demeures publiques existaient donc), des cités gauloises (des cités opulentes existaient donc). Les bourgeois d'Avaricum ne cédèrent pas aux prières de Vercingétorix pour sauver leurs fortunes et leur ville.

L'industrie du verre était particulièrement florissante. Bagues, verres, bouteilles, petits cruchons, colliers avec perles de verre fondues et intercalées avec de l'ambre, étaient des objets de fabrication courante. Quant à l'industrie des armes, elle occupait de nombreux bras, et les industries du même genre, qu'on dénomme gallo-romaines, ne font que continuer et développer les goûts des Gaulois de l'indépendance. Boulogne-sur-Mer s'appelle Gæsoriacus, ville des armes, comme Gæsorius est un fabricant de gaisons, cette arme que les Romains perfectionnèrent et qui devint le fameux pilum (d'Arbois de Jubainville).

Les cottes de mailles seraient, dit-on, d'invention gauloise. Les riches parures des chevaliers, les boucliers où figuraient sur l'écu des scènes mythologiques grecques sont vantés par tous. Autun se spécialise dans les cuirasses, Soissons, dans les carquois et les arbalètes, Amiens, dans les épées et les boucliers, Reims et Trèves, dans les armures dorées et ciselées. D'une armée celte, on disait « elle était magnifiquement équipée et personne, dans les premières cohortes, qui ne fut paré de chaînes, de colliers et de bra-

Digitized by Google

celets d'or ». Alise avait la spécialité des freins argentés. Et que d'autres fabrications qui sont particulières à la Gaule. La carrosserie méritait une place très honorable. Les carraques, sorte de voitures à quatre roues, s'ornaient de cuivre et d'ivoire. La rhéda (d'où vient Redon) était une espèce de coche traîné par 10 mulets. La benne, genre de fourgon d'osier, servait aux marchands qui allaient de place en place. Carpentum et pilentum attiraient les petits négociants autant que ceux de Rome...

Les descriptions nombreuses que l'on possède sur les inhumations gauloises dénotent des connaissances de vrais architectes, pour la construction des tombeaux. Alexandre Bertrand assure que les dolmens ne furent que des tombeaux de chefs... Dans l'Aveyron, on retrouve le tumulus entouré de cercles de pierres levées. La chambre affecte diverses formes, une croix formant à l'extrémité de l'allée de véritables transepts... Les beaux tumulus ont fait l'objet d'observations importantes, qui se résument ainsi : d'abord plate-forme rocheuse de 80 mètres de long et 50 mètres de large. Ensuite, à l'extrémité occidentale de ce plateau, un beau dolmen à galerie, et, à l'extrémité orientale, une avenue de pierres debout, dont quelques-unes supportent des têtes de cheval. Au milieu, un galgal recouvrant une crypte sépulcrale éclairée. On voit par ces simples données l'importance d'un pareil travail qui évoque les travaux tyrrhéniens. Les Gaulois, qui incinéraient leurs morts pour la plupart, avaient établi, contrairement aux Grecs et aux Romains, des cimetières. On a parlé aussi de certaines pratiques d'embaumement et, à plusieurs reprises, on découvrit des cimetières gaulois avec des corps parfaitement conservés dans la terre.

« La Gaule, la première, tissa les étoffes à carreaux. Tuniques, saies, braies s'embellissaient de couleurs voyantes. Italicus fait supposer que les Gaulois connaissaient l'art de tirer les métaux en fil. Ils composaient avec le suc des plantes les couleurs les plus variées et Pline se fâche de trouver les Barbares si habiles dans le travail du lin et d'être contraint d'admirer les toiles gauloises. Ce travail de losanges tissés ne pouvait s'exécuter que sur des métiers à lisses combinées ou en complétant avec la main les changements de couleurs, comme cela se pratique aux Gobelins et à Aubusson sur les métiers de haute et basse lisse. Flavius Vopicus, qui a écrit la vie de l'empereur Carin, stigmatise le luxe des jeunes patriciens qui dissipaient leur fortune pour nourrir des histrions, des bateleurs, et pour se procurer des étoffes qu'on fabriquait à Arras et qu'on appelait *byrri*. Le *byrrus* était une sorte de capuchon fort en usage dans toutes les classes sous les derniers empereurs. Du suc des plantes, les Gaulois tiraient des couleurs, avons-nous dit. De la violette, ils obtenaient une espèce de pourpre, de la luzerne en arbre, ils employaient l'écorce pour teindre les peaux, et la racine pour teindre la laine. Leurs procédés devaient être ceux des peuples de l'antiquité. » (*Les Tapisseries*, par Edouard Charton.)

A ces arts industriels s'ajoutait l'art de la parure féminine. La femme gauloise lavait sa chevelure dans une lessive de chaux et savait ainsi la rendre plus ardente de couleur. Cette mode fit fureur à Rome. On représente nos Gauloises maquillées. La vérité se rencontre dans les chants des bardes, qui comparent leur teint à la blancheur du lait et à la fraîcheur de l'églantier. Les femmes gauloises sont restées légendaires pour leur beauté, et le fard qui em-

Digitized by Google

bellissait leur carnation n'est pas encore oublié de nos Parisiennes élégantes. La maîtresse de céans de Gergovie et de Genabum possédait les qualités exquises de la femme française.

⁂

Que dire de l'agriculture, sinon qu'elle fut chantée par Athénée. Columelle, Varron, les Pline. Tous admirent notre riche Limagne qu'ils comparent à la Campanie ou à la terre de Labour. Ils parlent de nos vins, de nos blés, de nos pâturages. Durant la guerre des Gaules, César s'approvisionne exclusivement en blés dans les territoires envahis, chez les Rèmes et les Lingons en particulier. Ses armées, fortes de 6, 8 et 10 légions, vivent six ans sur le pays. Les Helvètes n'émigrent de leurs solitudes alpestres que pour trouver en Gaule des terres fertiles. L'émigration des Boïens qui vinrent s'installer chez les Bituriges des Eduens, notre Bourbonnais, est significative à cet égard. La convoitise étrangère est surtout tournée vers la Gaule pour ses immenses étendues de terre productive. Tempéré par des forêts nombreuses, que notre civilisation moderne détruit, on peut le dire, avec une barbarie inconsciente, le climat est agréable et nos plaines sont d'une fécondité inouïe. Vercingétorix rend le siège d'Avaricum très difficile à l'assiégeant en interceptant les convois de fourrage et en brûlant les greniers des fermes bituriges. Tandis que Rome doit faire appel aux blés étrangers et être à la merci des révolutions (voir cette question des blés traitée en appendice par Ferrero dans sa *Grandeur et Décadence de Rome*), la Gaule essentiellement agricole, on dira plus tard physiocratique, vit de sa production. L'équilibre des forces est loin d'être rompu, comme on le voit. Le développement de la vigne est tel qu'il porte un coup terrible au commerce des vins italiens, et l'empereur Domitien prend le parti simple mais peu élégant de faire raser les vignes en Gaule chevelue.

La Limagne exerça un réel enchantement sur les Anciens, dit Julien. On la dit gracieuse et si gaie, répétaient les barbares, ou « les Arvernes ne s'éloignaient qu'en pleurant de cette terre dont la glèbe renfermait de mystérieuses richesses, de cette mer d'épis que le vent agitait d'une vague sans colère ». C'est, d'ailleurs, à cet amour profond de la terre que le Gaulois sacrifiera ses intérêts immédiats. Ainsi, Vercingétorix, qui s'est avancé vers Gergovie des Boïens, perdra un temps précieux à revenir à Gergovie des Arvernes, à l'annonce d'une brusque invasion de l'armée romaine qui, après avoir traversé le Forez, porte la désolation sur les terres arvernes.

Non seulement les Gaulois savaient travailler les terres, mais ils possédaient des instruments aratoires que nos paysans d'il y a cent ans auraient enviés. Pline s'intéresse à la Rhétie, charrue primitive transformée par l'adptation de deux roues. Le soc fendait et retournait la terre (Auguste Callet). On jetait la semence et la herse passait. MM. Cancalon et Régnier veulent que le repos biennal de la terre et l'alternement des cultures recommandés par Virgile soient d'inventions gauloises. Les Celtes ne moissonnaient pas avec une faucille. Pline parle d'un tombereau à deux roues que poussait un bœuf : l'avant de la machine s'amincissait comme une proue de navire, des lames métalliques dentelées partaient de ses flancs, les épis étaient arrachés et précipités dans le coffre du char. (A. Callet). La greffe était connue et l'outil dont on se servait à cet usage s'appelait *gallica*.

Digitized by Google

L'élevage des chiens et des chevaux était en particulière estime. Plutarque, Claudien vantent l'éducation des mules des bords du Rhône. Varron et Pline relèvent l'excellence de nos races chevalines. Gratius, poète contemporain de l'empereur Auguste, est le premier qui parle de cette race de chiens agiles, le **vertragus**, qui fait l'admiration d'Ovide dans ses *Métamorphoses* et d'Arrien dans sa *Cynégétique*, de Martial aussi qui écrit : « Ce n'est pas pour lui, c'est pour son Maître que chasse le vertragus rapide ; sa dent n'endommage pas le lièvre qu'il t'apportera. » (D'Arbois de Jubainville.) M. Pelloutier nous renseigne sur le culte de la Diane gauloise. Les offrandes étaient faites à raison de chaque pièce de gibier pris. On sait l'épouvante que jetèrent dans les lignes ennemies conduites par Anehobarbe, les fameux molosses de Bituit ! Des divinités élevées à la gloire de la race chevaline devenaient l'objet d'un culte jusqu'en Carinthie et la déesse Epona avait ses autels à Alise.

Enfin, les agriculteurs gaulois avaient fait appel à la science des druides pour mettre en harmonie les méthodes de culture employées et les lois des éléments. Les druides avaient découvert l'influence de la lune sur les marées et sur les saisons ; les époques d'équinoxe étaient observées. Les détails que nous donne Fustel de Coulange sont parfois piquants. L'organisation d'un cadastre sous Auguste témoigne jusqu'à l'évidence que rien n'était laissé au hasard. Quand on sait que la revision de notre propre cadastre remonte à 1840 et que notre Administration recule devant une refonte nouvelle, on avouera que, 15 ans après la Conquête, les fonctionnaires d'Auguste eussent été bien embarrassés pour asseoir l'impôt sans une base ancienne de cadastre gaulois. Sans doute, la propriété était surtout entre les mains de capitalistes terriens, mais la Gaule mesurait au moins 540.000 kilomètres carrés, sinon plus, et le pays était sillonné de routes gauloises plus ou moins bien entretenues. Il y avait donc impossibilité de fixer les éléments exacts d'un cadastre sans assiette gauloise. Au surplus, certains impôts pesaient sur la terre, le *tributum soli* (impôt foncier) qui frappait la propriété rurale. Sur un tableau appelé *polypticum* était inscrits la contenance et le revenu de la terre. Ces impositions eurent lieu sous Auguste. Je parle pour mémoire de l'impôt sur les portes, *ostarium, de ostia,* la porte, les prestations, les réquisitions de blé, de fourrages, de chevaux pour les armées, les corvées de toutes sortes, le *chrysargyre* qui frappait le commerce et l'industrie, sorte d'impôt sur le chiffre d'affaires, le *census capitis,* la capitation, ou impôt sur le revenu, enfin tous les impôts indirects, douanes, octrois, péages sur routes et ponts, centième sur les ventes aux enchères, vingtième des héritages, vingtième sur les affranchissements, vingt-cinquième sur la vente des esclaves et enfin *l'or coronaire* à l'empereur ou don de joyeux événement (Alfred Rambaud : *La Gaule Romaine*). Je manquerai d'oublier l'affreux *stipendium,* véritable instrument d'oppression et de spoliation.

Le pays était sillonné par des routes gauloises et non romaines. Fustel de Coulange est très net à cet égard : « La Gaule adopta les usages, le mode d'existence et jusqu'aux goûts des Romains (ce qui existait déjà sous la Gaule indépendante à un moins haut degré seulement). Ses villes prirent la physionomie des villes d'Italie et de la Grèce (les villes détruites durent être reconstruites, comme il a été dit plus haut, à la mode des vainqueurs). Elles eurent des temples, des basiliques, des forums, des théâtres, des cirques, des thermes, des aqueducs. Tous ces monuments furent *élevés, non par des hommes de race romaine, mais par les Gaulois eux-mêmes,* à leurs frais, d'après

Digitized by Google

les décrets de leurs cités, par un effet de leur propre volonté. Le pays, *qui avait déjà des routes avant la conquête,* se couvrit d'un nouveau réseau de routes dallées, dites romaines, mais qui furent ordonnées et construites par des Gaulois. (*De la transformation de la Gaule,* page 121.)

Enfin, à côté du développement sous tous les aspects de la Gaule, il convient d'indiquer en quelques traits quel mode de législation régissait les Gaulois en matière de droit civil. Fustel de Coulange est non moins complet sur ce point. Je résume: Il existait *une hereditas,* c'est-à-dire un système de succession légitime ; il y avait des *fines,* c'est-à-dire un mode d'appropriation de la terre. Le père de famille avait une autorité absolue sur ses enfants et même sur sa femme. Le mari recevait de sa femme une dot ; il existait l'usage que le mari joignît à la dot de sa femme une valeur égale, et qu'à la mort d'un des deux époux, les deux valeurs, avec les revenus accumulés qu'elles avaient produits, appartinssent à l'époux survivant. » (Page 191.)

Dans son ouvrage, *Chirurgiens et blessés à travers l'Histoire,* le Dr Cabanes écrit, page 26 : « Il est permis de s'étonner que Jules César, toujours si vigilant en matière d'approvisionnements et de munitions de guerre, ait montré si peu de sollicitude pour les malades et les blessés de son armée, on ne voit pas qu'il les ait jamais fait soigner dans les camps ; il préférait les confier aux habitants des cités qu'il traversait sans s'inquiéter autrement de leur sort ; ses successeurs firent montre de plus d'humanité. » Et, à l'appui de ses dires, le Dr Cabanes rapporte le passage des *Commentaires* cité par Didiot dans le *Code des Officiers du Service de Santé :* « Après les grandes batailles, on avait coutume de placer les blessés chez les particuliers ; les personnes qui leur avaient donné des soins étaient indemnisées par les généraux et cette dépense rentrait dans les frais de guerre ordinaires. Après la rude bataille où il vainquit les Helvètes (si tant est que César vainquit les Helvètes, voir Ferrero, à ce sujet), le soin des blessés et des morts força son armée à s'arrêter pendant trois jours. » Nous savons donc que les blessés romains étaient soignés dans les maisons gauloises, par des infirmiers gaulois ou des infirmières gauloises, et non par des Romains ou des Romaines. Ce renseignement est de la plus haute importance puisqu'il dénote un sens d'humanité très avancé.

L'état de l'art chirurgical en Gaule nous est fourni par M. Capitan dans une Communication à l'Ecole de Médecine. M. Capitan a présenté un appareil en terre cuite, destiné vraisemblablement à contenir des fractures de l'avant-bras. Cet appareil a été trouvé à Mios (Gironde) par le Dr Peyneau, au fond d'une cabane celtique, et remonte par conséquent au Ve siècle avant l'ère chrétienne.

⁂

De cet ensemble formidable de preuves puisées chez les auteurs les plus libres, les plus impartiaux, les plus érudits, se dégagent des constatations troublantes.

La première constatation est un regret : l'Histoire reflète-t-elle la vérité ou des vérités basées sur des hypothèses et des approximations ?

La seconde constatation est une espérance : Quelque jour, la race gauloise sera réhabilitée. Quand, sans renier les grandeurs latines,

Digitized by Google

le Gaulois nous apparaîtra sous son vêtement d'aborigène et non sous celui de l'étranger, alors le passé sera retrouvé.

Littré a dit avec infiniment de raison dans son *Introduction aux Lettres d'Hippocrate :* « La science n'est jamais un fruit spontané ni la création d'une époque ou d'un homme, mais un héritage que nous avons reçu et que nous transmettons. » La civilisation humaine, qui n'est qu'un ensemble de sciences harmonieusement associées, n'est pas la création d'une époque, fût-elle merveilleuse, elle est le produit de générations nombreuses qui, lentement ou violemment, selon les circonstances et les lieux, l'ont agrandi ou diminué avant de le transmettre.

Si la Gaule, malgré le pilum, malgré le stipendium, malgré les charges douloureuses de toute sorte, les exactions sans nom, les forfaits, la répression constante et féroce, malgré tout, est restée la Gaule, en dépit des vainqueurs, c'est que ses forces intellectuelles en puissance se réalisaient ou, mieux, continuaient à se réaliser. Le premier siècle explique le siècle précédent, les siècles précédents. Les cerveaux ne sont pas comme les cités antiques qui naissaient en un jour (voir *La Cité Antique*), le produit de leur savoir n'est que l'apport, le legs des cerveaux antérieurs. L'esprit humain, avant de se dégager de la matière, a traversé de longues luttes desquelles il est sorti victorieux. Nous vivons avec les morts plus qu'avec les vivants, a dit Comte. Les Gallo-Romains d'Auguste vivaient avec les morts d'Alésia, avec les morts de la bataille du Rhône, avec tous les morts tombés dans les plaines du Pô et de la Lombardie.

Et la preuve solennelle, historique, irréfragable, c'est que, par un de ces miracles de la Pensée Humaine qui passe par-dessus le pouvoir des Maîtres d'un jour, par une de ces transformations profondes qui déroutent les chercheurs et les érudits, ce serait cette patrie agonisante d'Alésia et d'Uxellaudunum, de Vercingétorix et de Lucter, qui ramasserait, dans les débris du monde latin décadent, le patrimoine de la civilisation gréco-latine et qui, par le génie de ses enfants, produirait d'immortels chefs-d'œuvre.

Cette étonnante victoire intellectuelle et morale, cette revanche de la Pensée mutilée ne s'est pas réalisée par le Triomphe des Aigles. Guillaume II n'ose-t-il pas dire, dans ses *Mémoires,* qu'il s'apitoyait sur le sort des humbles et qu'il était dans le Nord dévasté le protecteur des arts. Non ! le fer, le feu ne produisent que ruines et misères. La guerre n'est pas sainte, comme l'a écrit Alexandre Parodi. La guerre ne produit pas des forces neuves. Elle détruit et ne construit pas. Elle n'a pas d'autre but que l'asservissement de l'esprit humain.

E. Dousset.

(A suivre.)

Digitized by Google

UN CHEF-LIEU DE DISTRICT

pendant la période révolutionnaire

(Suite)

La guerre avait été déclarée le 8 avril 1792, et nos armées subirent d'abord un grave échec en Belgique. Le 11 juillet, un décret proclamait la « Patrie en danger ». Dans ces circonstances, le département du Puy-de-Dôme forma et organisa un 2e *bataillon* avec une rapidité prodigieuse. Les enrôlements furent encore très faciles et le District d'Issoire, quoique l'un des moins importants, se signala entre tous, en fournissant, à lui seul, la moitié de l'effectif de 800 hommes. Le 10 août, le bataillon était à peu près au complet à Clermont, et, le 15, il partait pour Colmar. **Le 2e bataillon.**

Nous n'avons pu établir quelle fut la part contributive du District de Besse dans cette formation. Tout ce que nous avons retrouvé, c'est une petite liste de 7 engagements volontaires (3 de Saint-Sauves, 1 de Singles, 1 de Latour, 1 de Chastreix, 1 de Saint-Nectaire), vers la même époque, pour le régiment d'infanterie, dit de « Guyenne », dont le dépôt était alors à Lyon.

Presque au même moment, Biron, qui commandait alors l'armée du Rhin, demanda au Puy-de-Dôme la levée et l'envoi d'un 3e *bataillon*. Mais les plus ardents étaient déjà partis et l'enthousiasme était tombé ; bien peu de volontaires répondirent à l'appel. Il fallut fixer un contingent à chacun des 8 districts, et les districts, à leur tour, durent fixer des contingents à leurs communes. Quelques jeunes gens se « vendirent » contre argent payé par les autres habitants de la commune. Dans certains villages, on tira au sort pour compléter l'effectif. Enfin, vers la fin de septembre, le bataillon fut constitué à Clermont ; mais, à défaut d'armement et d'équipement, il ne partit que le 22 novembre 1792. **Le 3e bataillon.**

Le contingent du District de Besse avait été fixé, en raison de sa population, à 55 hommes. Le 13 août 1792, le District écrivait : « Nous craignons bien que, dans nos communes, nos démarches soient infructueuses. » Cependant, petit à petit, dans le courant de septembre, les communes parvinrent à désigner leurs volontaires. Saint-Nectaire en fournit 4, Saint-Sauves 4 également, Tauves 3, Latour, Besse, Chambon, Bagnols, Saint-Diéry, Compains, Valbeleix, Picherande 2, les autres communes 1.

A Besse, parmi les 2 volontaires, figure un ancien soldat du 14e Dragons, dont le nom n'est certainement pas de la région. Ce fut probablement un de ceux qui se « vendirent ».

Après la proclamation de la République et l'exécution de Louis

Digitized by Google

XVI, la Révolution française avait coupé tous les ponts qui reliaient encore la France avec le reste de l'Europe. Dès lors, ce fut une ruée générale de celle-ci contre notre pays. Pour repousser l'invasion qui menaçait toutes nos frontières, il aurait fallu au moins 500.000 hommes ; on n'en avait guère que 200.000.

« Les volontaires enrôlés par enthousiasme après l'arrestation du roi à Varennes, en juillet et août 1791, étaient pour la plupart rentrés dans leurs foyers. Ils avaient promis un an de service à la Patrie. L'année expirée, ils s'étaient regardés comme libérés, et ni les promesses, ni les menaces n'avaient pu les retenir (1). »

Nous étudierons, dans le chapitre suivant, l'application de la loi du 24 février 1793, qui instituait le recrutement.

Le 4e bataillon.

Bornons-nous, pour l'instant, à rapporter ce qui a trait à la formation des deux derniers bataillons de volontaires, levés vers la même époque : le 4e *pour la Vendée,* le 5e *pour Lyon.*

Le 8 mai 1793, arrivent à Clermont deux délégués du département de la Vienne, qui exposent que les insurgés vendéens sont déjà aux portes d'Argenton et de Bressuire, et que, pour la sécurité des départements du centre, il importe de prendre des mesures pour arrêter le développement de l'insurrection.

Le Département décide la levée, à cet effet, d'un bataillon de 500 hommes d'infanterie, auquel on adjoindra 50 gendarmes et 4 pièces de canon.

Pour le district de Besse, le contingent fut fixé à 15 hommes seulement, probablement en raison de l'effort qu'il venait de fournir pour l'application de la loi sur le recrutement, et afin d'éviter d'exaspérer les populations encore mal remises des émeutes dont nous parlerons dans le prochain chapitre.

Le 13 mai, le Conseil général du District désigne les 15 hommes réclamés (2).

Le 21 mai, le 4e bataillon fut réuni à Clermont. Sa 5e compagnie fut formée par les contingents de Besse et de Montaigut-en-Combrailles ; elle élut pour capitaine le citoyen Denys Arnaud, et pour lieutenant le citoyen Vidal, d'Egliseneuve (3).

Les hommes composant ce bataillon avaient été pris surtout, par *indication,* dans les familles aisées ; les classes pauvres, déclarant qu'elles avaient largement rempli leur devoir lors de la formation des premiers bataillons et lors du recrutement, *indiquèrent* les riches. Aussi l'esprit de ce 4e bataillon du Puy-de-Dôme apparut-il, dès le début, comme assez tiède. On le vit bien quand

(1) Fr. Mège : *Le Puy-de-Dôme en* 1793 *et le Proconsulat de Couthon.* — Aubry, éditeur, Paris, 1877.

(2) Besse : 1. Morin, greffier de la justice de paix de Murols ; 2. Coust, commis greffier.
Valbeleix : 3. Verdier fils.
Murols : 4. Morin fils aîné.
Saint-Nectaire : 5. Dutuel.
Egliseneuve : 6. Vidal cadet ; 7. Bapt Jean.
Tauves : 8. Delbrut fils ; 9. Dauphin, du Pont-Vieux, élève en chirurgie.
Saint-Pardoux : 10. Jallat fils aîné ; 11. Chauffour cadet, maréchal.
Beaulieu : 12. Mathieu-Laforce fils (ainsi le District essayait encore une fois de considérer cette commune comme lui étant rattachée !)
Compains : 13. Blaise Bohaud, de Groslier.
Saint-Victor : 14. Dupont fils aîné, de Jassat.
Saint-Diéry : 15. Nicolas fils, de Verneuges.

(3) Commandant de la garde nationale de cette commune.

Digitized by Google

il se donna pour lieutenant-colonel en 1er, l'ancien député Rabusson-Lamothe, qui avait fait de l'opposition à Couthon.

Il y eut un certain nombre de réfractaires, et quelques-uns des plus riches ne se firent pas faute, paraît-il, de se procurer des certificats de réforme auprès des médecins de la ville, obtenus à prix d'argent.

Le 25 mars, le 4e bataillon des « volontaires » du Puy-de-Dôme partit pour Poitiers. Mais, le 28, de graves nouvelles arrivent de la Lozère : la ville de Marvejols est au pouvoir des contre-révolutionnaires, les autorités évacuent Mende et demandent du secours aux départements voisins.

Les autorités du Puy-de-Dôme font rappeler le 4e bataillon, déjà sur le point d'arriver à Bourganeuf. Celui-ci fait demi-tour sur Clermont, d'où il part pour la Haute-Loire. A la suite d'ordres et de contre-ordres, il s'arrête, le 11 juin, à Brioude. Mal commandés, soupçonnés de manquer de patriotisme, en raison de leur recrutement, les hommes se découragent et le bataillon se désagrège.

Le 16 juillet, il rentre à Clermont et finit de se débander. Le 20 juillet, le Département lui donne l'ordre de repartir pour la Vendée ; il ne compte plus qu'une vingtaine d'hommes ! Cependant, un grand nombre de déserteurs se ravisent ; le bataillon se recomplète et, dès la fin août (1), il prend une part honorable aux combats livrés aux Vendéens, les 28 et 29, près de Parthenay.

Nous avons vu, plus haut (affaire Chauty, Molin, Chandezon), que l'administration du département avait eu, un moment, pendant ses pourparlers avec les fédéralistes de Bordeaux et de Lyon, l'idée de garder à sa disposition ce bataillon, qu'on appelait alors « le bataillon départemental » et dont l'esprit cadrait assez bien avec ce que l'on voulait en faire ; mais les ordres formels de la Convention ne le permirent pas.

***

Le District de Besse lève une compagnie de volontaires pour la Lozère.

Pendant toutes ces tergiversations, le District de Murat, effrayé par l'insurrection lozérienne, s'était adressé directement au District de Besse, le 1er juin 1793, lui demandant des secours immédiats contre les insurgés qui ravageaient les départements de la Lozère et du Cantal (2).

Le Conseil général du District de Besse se réunit à celui de la commune, et les deux assemblées décidèrent que le District fournirait une force armée de 100 hommes ; que l'on enverrait, à cet effet, dès le lendemain, dans chaque municipalité, un commissaire qui ferait ouvrir, pendant 2 heures, un registre sur lequel s'inscriraient les volontaires. Ceux-ci se rendraient à Besse pour le 3 juin. Les commissaires devraient, en outre, d'accord avec les municipalités, réquisitionner les armes de chasse, les munitions, les chevaux, les harnachements, etc. En cas d'insuffisance du nombre des volontaires, l'administration se réservait tous moyens pour

(1) Le 11 juillet 1793, ce bataillon fut complété par une levée de 300 hommes, sur lesquels 9 furent fournis par le District de Besse.

(2) Archives municipales de Besse et archives départementales.

Digitized by Google

pourvoir à leur remplacement. Enfin, il était entendu que les 100 volontaires conduits par 2 commissaires du District, Charles-Joseph Godivel, procureur-syndic, et Moulin, administrateur, devaient se rendre à Murat, où des ordres leur parviendraient. Deux autres commissaires étaient, séance tenante, envoyés à Clermont, pour faire ratifier l'arrêté du District.

Etait-ce excès de zèle de la part du District ? Etait-ce l'émotion communicative du District de Murat, qui se croyait déjà en danger ? En tout cas, c'était presque l'organisation de l'anarchie, chaque district se déclarant juge des levées à faire et des lieux où il fallait envoyer les hommes ! Il est vrai que le Département donnait l'exemple au même moment. Quoi qu'il en soit, la population, secouée par l'émotion de ses administrateurs, fournit spontanément tous les volontaires qu'on lui demandait. Dès le 3 juin, le nombre des patriotes inscrits excéda 100, avant même que chacun eût pu se faire inscrire (1).

Mais, le même jour, arrive la réponse du Département : défense de faire partir « la force armée de 100 hommes » qui vient d'être levée.

Le District et la municipalité de Besse, un peu mortifiés, décident, pour ne pas trop perdre de prestige devant leurs administrés, que cette force armée sera néanmoins organisée pour être prête à marcher au premier appel. Des commissaires sont envoyés à Murat et à Saint-Flour pour donner aux administrateurs de ces deux districts l'assurance du dévouement de celui de Besse et exposer l'impossibilité où l'on est de leur porter secours. On désigne, à cet effet, Chandezon, administrateur au District, et Queylard, officier municipal de Besse.

***

Le 5e bataillon.

La levée du 5e bataillon de volontaires du Puy-de-Dôme fut occasionnée également par des troubles intérieurs, à la suite des événements survenus en juin et juillet 1793 à Lyon et à Montbrison.

Dubois-Crancé et Gauthier, commissaires de la Convention à Grenoble, par un arrêté du 25 juillet 1793, requièrent les départements voisins de Lyon de fournir un contingent de 13.200 hommes pour renforcer l'armée de Kellermann (8.000 hommes), chargée de châtier les rebelles du Rhône-et-Loire, *les Muscadins*, et de leur reprendre la ville de Lyon. Le contingent du Puy-de-Dôme était

(1) Le soulèvement de Charrier en Lozère avait jeté la panique jusqu'en Auvergne. 10.000 paysans s'étaient soulevés et leurs chefs, après Mende, voulaient s'emparer de Saint-Flour, organiser la place et soulever tout le Massif Central. Il fut écrasé par la levée foudroyante de 20 à 30.000 hommes de gardes nationales de la Lozère, du Cantal, du Gard, de la Haute-Loire, etc. Ce soulèvement ne doit qu'à son insuccès l'oubli où il est tombé ; mais il aurait pu avoir une répercussion considérable.

Cette levée de volontaires du district de Besse — qui d'ailleurs ne partit pas, ainsi qu'on va le voir — n'est, en réalité, qu'une levée de *gardes nationaux*, et non de *soldats*. Nous aurions dû en parler seulement au chapitre XVI, à côté de l'histoire de l'expédition de Lyon. Mais il était difficile, pour la clarté du récit, de séparer ce très modeste incident des tergiversations qui présidèrent à la constitution et au départ des deux derniers bataillons de volontaires, c'est pourquoi nous l'avons relaté au passage, mais avec cette réserve pour éviter toute confusion.

Digitized by Google

fixé à 2.000 hommes et Kellermann envoya le général Nicolas à Clermont pour organiser cette force.

Le 16 juillet 1793, le Conseil général du District de Besse, réuni à celui de la commune, fit la répartition du contingent de 50 hommes qui lui était demandé par l'arrêté du Département, en date du 3 juillet, pour « aller porter secours à nos frères de Monthrison assaillis par les rebelles » :

Besse. . . .	3		Egliseneuve .	3	
Valbeleix . .	2		Compains. .	2	
St-Anastaise .	1		Picherande .	1	
St-Pierre . .	1		Espinchal . .	1	
St-Diéry. . .	1		St-Genès . .	1	
Courgoul . .	1				
Bains. . . .	1			8	8
	10	10			
			Tauves . . .	3	
Murols . . .	1		St-Sauves . .	4	
St-Nectaire. .	3		Singles . . .	2	
Chambon . .	2		Larodde. . .	2	
St-Victor . .	1		Labessette. .	1	
	7	7	Ayèze . . .	1	
				13	13
St-Pardoux .	3				
Bagnols. . .	3				50
St-Donat . .	2				
Chastreix . .	2				
Trémouille .	1				
Cros	1				
	12	12			

Les contingents respectifs de chaque canton devaient être rendus à Besse, dans un délai maximum de 2 jours.

Tandis que les « volontaires » des Districts de Thiers et d'Ambert recevaient pour injonction d'avoir à veiller à la défense de la limite orientale du département, 600 recrues, fournies par les 6 autres districts et prises parmi les hommes disponibles de la levée ordonnée par décret du 24 février 1793, devaient constituer, à Clermont, le 5e bataillon du Puy-de-Dôme.

Le rassemblement eut lieu, en effet, à Clermont, vers la mi-août. Il y avait une telle urgence que le général Nicolas n'attendit pas l'arrivée de tous les contingents. Au fur et à mesure des disponibilités, étaient formées des compagnies de 125 hommes, et, le 25 août, le général Nicolas partait pour Ambert avec les 4 premières compagnies du 5e bataillon, renforcé de la compagnie des canonniers du 4e bataillon, détachée de ce dernier et de retour de la Lozère. Une compagnie seulement avait des fusils, les autres des piques. Kellermann avait, en outre, envoyé quelques hussards et quelques fantassins, en tout 180 hommes sous les ordres du commandant Martin, pour encadrer cette force.

A Ambert, le général Nicolas s'adjoignit les 2 compagnies recrutées sur ce district et il se porta sur Saint-Anthème avec ses hussards et ses fantassins en avant-garde.

Digitized by Google

Mais, dans la nuit du 31 août au 1er septembre, les Muscadins de Montbrison réussirent à surprendre la vigilance des sentinelles et à s'emparer du général Nicolas et de ses avant-postes.

Le département tout entier, à l'annonce de cet échec, fut épouvanté.

Déjà, le 21 août, la Convention, inquiète de l'extension que prenait le mouvement insurrectionnel du Lyonnais, avait délégué Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon pour organiser, sur place, la répression de cette insurrection, et, aussi, pour ranimer l'enthousiasme réellement défaillant du département du Puy-de-Dôme, qu'il avait été, un moment, question de comprendre aussi parmi « les départements rebelles ».

Ils arrivèrent à Clermont le 29 août ; mais il va s'agir, maintenant, de levées d'hommes de la garde nationale, pour une expédition déterminée, après laquelle ceux-ci rentrèrent dans leurs foyers, et non de recrues envoyées aux armées. Aussi, cette question fera-t-elle l'objet d'un chapitre spécial, celui consacré à l'étude de la garde nationale et du bataillon de Besse au siège de Lyon.

***

Les cavaliers volontaires du District de Besse.

Le 5e bataillon fut le dernier, dit de « volontaires », du moins pour l'infanterie, mais il y eut encore des levées de *cavaliers volontaires*.

Au début de pluviôse an II, 31. cavaliers volontaires, fournis par le District de Besse, devaient se rendre à Nîmes, pour rejoindre leur corps et pour première étape coucher à Issoire ; mais des chutes de neige extrêmement abondantes avaient recouvert le pays. Bon nombre ne peuvent rejoindre et le départ n'a lieu que le 21 pluviôse ; encore, ce jour-là, manquait-il 4 hommes des communes éloignées d'Avèze, Larodde, Cros et Trémouille, qui obtinrent un sursis en raison des difficultés particulières qu'ils avaient à surmonter.

Enfin, en germinal an II, c'est encore une nouvelle levée de cavaliers (30.000 pour la France), pour laquelle le District de Besse doit fournir 49 hommes. Ils furent ainsi répartis par canton :

Besse 12 ; Murols 7 ; Egliseneuve 8 ; Latour 10 ; Tauves 12.

Mais, désormais, il n'y eut plus que les seules levées du recrutement ; c'est celles dont nous allons maintenant nous occuper (1).

XV. — La loi sur le Recrutement. — Les émeutes de Saint-Pardoux et de Latour

La conscription (24 février 1793).

La situation paraissait désespérée au début de 1793. Les volontaires devenaient de plus en plus rares alors que les besoins d'hommes aux armées se faisaient de plus en plus pressants.

(1) Notons, en passant, qu'un enfant de Besse, J.-B. Rivet, né en 1748, engagé, à 18 ans, en 1766, dans les armés du Roi, promu sous-lieutenant en 1790, puis capitaine en 1792, colonel en 1794, devait en fin de compte devenir général aux armées de la République en 1796. C'est bien là un exemple de ces sous-officiers de l'ancien régime dont la Révolution fit de magnifiques généraux !

Digitized by Google

La volonté de fer de la Convention sauva tout. La loi du 24 février 1793 fut promulguée, ordonnant la levée immédiate de 300.000 hommes. Tous les Français âgés de 18 à 45 ans accomplis, non mariés ou veufs sans enfants, étaient mis en état de réquisition permanente. Ce fut la première application de la *conscription.*

La loi établissait le contingent de chaque département ; il appartenait ensuite aux administrations départementales et de district de faire la sous-répartition de ce contingent entre les communes au prorata de la population de chacune.

Pour surveiller l'application de la loi, la Convention désigna, dans son sein, 82 commissaires qui, par groupe de deux, devaient diriger les opérations dans les départements, réunis en 41 sections à cet effet. Les Conventionnels Monestier, ancien curé de l'église Saint-Pierre, à Clermont, et Petitjean, de l'Allier, furent désignés pour opérer dans le Puy-de-Dôme et la Creuse.

Pour le Puy-de-Dôme, la réquisition *immédiate* portait sur 7.280 hommes ; c'était la plus forte de tous les départements de France, Paris excepté. Il y eut bien encore quelques enrôlements volontaires dans les villes ; mais, dans les campagnes, au contraire, la désignation des hommes du contingent souleva de graves émeutes. Un habitant de Cunlhat, deux d'Aigueperse et quatorze de Vollore, où se produisit le plus grave soulèvement, furent condamnés à mort ; mais, à la vérité, 9 des condamnés de Vollore ne purent être saisis et échappèrent en réalité à l'exécution capitale.

Nous allons voir que le District de Besse eut aussi sa part d'émeutes.

A défaut de volontaires, diverses méthodes furent employées pour désigner ceux qui devaient partir. Parfois, des hommes acceptaient, pour de l'argent fourni par leurs camarades, de s'inscrire sur les listes de départ ; mais c'était rare et l'on dut généralement organiser le *tirage au sort.* Elimination faite par les médecins civils désignés par le District des hommes incapables de porter les armes — et ces éliminations sous la surveillance populaire étaient très rares — on plaçait dans une urne ou même, parfois, dans un chapeau un nombre de bulletins égal à celui des hommes reconnus bons pour le service ; parmi ces bulletins, les uns étaient blancs, les autres portaient le mot *volontaire.* A l'appel de son nom, chaque homme devait venir *tirer* son bulletin ; ceux qui retiraient les bulletins portant le mot volontaire étaient par ce fait même désignés pour partir.

Le District de Besse eut à fournir, pour sa part, un total de 483 hommes ; c'était un gros chiffre, comparativement à ce qui lui avait été jusqu'ici demandé. La répartition fut faite par communes: **Le contingent du District en 1793.**

Besse.	25	Compains . . .	14	Les Bains . . .	10
Latour	26	St-Anastaise . .	10	Chambon . . .	6
Tauves	32	Espinchal . . .	8	Etc...	
Murols	16	La Godivelle . .	5		
Egliseneuve . .		Singles	10		

Le Département se faisait tenir au courant de la marche des opérations par les Districts, qui avaient délégué un de leurs membres dans chaque canton. Le 18 mars 1793, le Directoire du District de Besse (Burin, Laval, Tinel et Godivel, procureur-syndic) rendait

Digitized by Google

compte à l'administration départementale que, dans les cantons de Murols, Besse et Egliseneuve, tout s'était passé sans incident sérieux ; ces 3 cantons renfermaient, en effet, les populations les plus douces du district. Trois jours après, un cas assez curieux était toutefois soumis au Département, c'était celui de la commune d'Espinchal (canton d'Egliseneuve). Là, le commissaire du District (Dr Valleix) n'avait pu trouver, avec la municipalité de la commune, que 5 hommes susceptibles d'être levés, au lieu des 8 imposés comme contingent. Dans cette commune, en effet, presque tous les hommes valides abandonnaient l'hiver leurs foyers pour parcourir, comme colporteurs, les régions les plus diverses de la France (1). Beaucoup d'hommes devant seulement rentrer en avril, la municipalité demandait qu'un sursis de 2 mois lui fût accordé pour désigner les 3 recrues supplémentaires. Le District proposait au Département de faire droit à cette requête, mais en réduisant le délai à un mois.

Fermentation des esprits à Tauves et à Latour.

C'était là un petit détail qui n'était imputable à aucune mauvaise volonté. Mais, dans les cantons de Latour et de Tauves, la situation était bien différente. Là, la population était plongée dans un état d'ignorance encore plus profond que dans les autres cantons ; il en résultait qu'elle était de caractère plus rude. De plus, l'idée de la Patrie à défendre était chez elle tout à fait confuse, elle ne comprenait en aucune façon la nécessité de la guerre et de ces levées d'hommes. Cette population était enfin plus particulièrement sous l'influence des prêtres insoumis qui, mécontents du nouveau régime, lui présentaient la conscription comme premier résultat des réformes tant prônées, et qui ne cessaient de prédire l'écrasement des Jacobins sous l'effort des Rois coalisés et des départements insurgés !...

Des individus à cheval avaient parcouru, la nuit, les diverses communes de ces deux cantons, dira, le 21 mars, un arrêté des Conventionnels Petitjean et Monestier, pour « déterminer la jeunesse à l'exécration de la loi du 24 février ». Celle-ci était d'esprit frondeur et batailleur, c'est le cas de bien d'autres montagnards ; les querelles et les violences étaient alors assez fréquentes dans ces communes. La surexcitation alla grandissant et l'atmosphère devint tout tout à fait orageuse. Ce fut le moment le plus pénible de toute cette période, car, cette fois, le sang devait couler.

Dans chacun des cantons de Tauves et de Latour, le District avait désigné deux de ses membres comme Commissaires. Pour Latour, c'était Guillaume Martin (40 ans), notaire à Singles, et l'abbé Joseph Chandezon (36 ans), de Besse, prêtre constitutionnel.

L'émeute du 13 mars 1793 à St-Pardoux.

Le 13 mars, les deux Commissaires, assistés du citoyen Brassier, maire de Saint-Pardoux-Latour, de Marien Baraduc, procureur de la commune, et des 5 officiers municipaux, Jacques Geneix, Ligier Gardette, François Hautier, Annet Bernard, Jacques Marion, se rendirent à Saint-Pardoux, qui était alors le véritable chef-lieu de la commune, pour procéder aux opérations du recrutement. Réunis tout d'abord à la maison commune, ils décidèrent de tenir l'assemblée dans l'église, plus spacieuse.

(1) Il en est encore de même aujourd'hui ; toutefois, les petits *colporteurs* d'autrefois sont devenus des *représentants de commerce*, voyageant la plupart du temps en automobile.

Digitized by Google

L'abbé Louis-Antoine Burin (45 ans), curé constitutionnel de Saint-Pardoux, qui était présent, comme membre du Conseil général de la commune, dit alors qu'il ne serait pas convenable de tenir l'assemblée en présence du Saint-Sacrement, alors exposé dans l'église et il se retira afin de le transférer dans la sacristie.

Mais à peine était-il sorti qu'il fut pris à partie par plusieurs jeunes gens auxquels sa qualité de prêtre constitutionnel n'en imposait que fort médiocrement. Pierre et Géraud Goigoux, frères (de Meyniau), crièrent qu'il devrait *tirer* avant eux, eût-il 50 ans, et qu'il fallait qu'il en fût de même pour tous les bourgeois de Latour. L'abbé Burin voulut les calmer et déclara qu'*il tirerait avec plaisir;* mais cette réponse ne parvint qu'à les exaspérer et aussitôt les cris de « Tuons-le ! » s'élevèrent de la foule, tandis que de tous côtés les bâtons étaient levés pour le frapper. Il ne dut son salut qu'à Jean Gay, de Ferreyrolles, et à Pierre Marion, de Pissol, qui le protégèrent et lui permirent de se réfugier dans la sacristie. (Dépositions de Gme Martin, du curé Burin, d'Antoine Baraduc, chirurgien, etc., devant le juge de paix Michel Charbonnel, à Latour, les 17 et 18 mars 1793.)

Les autorités, apprenant l'incident, sortent de la maison commune ; aussitôt, les jeunes gens qui, pour la plupart, sont dans un état d'exaltation extraordinaire, les entourent en vociférant. Le maire et les municipaux se répandent en exhortations de toute sorte pour ramener le calme, au nom de la loi. Ils offrent aux jeunes gens de choisir eux-mêmes telle méthode qu'ils préféreront pour désigner ceux d'entre eux qui devront former le contingent ; mais les esprits ne font que s'échauffer au milieu des cris des furieux.

« Alors, Jean Mabru, Géraud Goigoux, Pierre Goigoux, Louis Guillaume, Pierre Auzat, Michel Manaranche et plusieurs autres répondirent d'une voix unanime qu'ils n'avaient pas de mode à prendre si les hommes mariés et autres exemptés par la loi ne tiraient pas comme eux, avec menace, si quelqu'un de l'assemblée le faisait, qu'il aurait à faire à eux. » (Déposition de Louis Jallat, de Latour, 25 ans, etc.)

Puis, ils se répandirent en invectives contre les bourgeois de Latour, et aussi contre « ce bougre de Commissaire Chandezon qui, disait-on, voulait les faire tirer, et qu'ils voulaient *rompre ;* ajoutant qu'il n'y avait pas diable qui pût les faire tirer, à moins que tous les richards de Latour partissent, les bourgeois — mariés ou non — devant commencer par donner l'exemple ; qu'ils se foutaient des lois dont on réclamait l'exécution ». (Déposition de Gme Martin, etc.)

« Claude Geneix, Pierre Chazal (oncle de Jean Mabru), Pierre Gravière, les 5 fils de feu Annet Gay, dit Rousset, d'Estaux, ceux déjà nommés ci-dessus et plusieurs autres, tous armés de bâtons, invectivant les Commissaires et les officiers municipaux, dirent qu'il fallait qu'ils tirassent les premiers, si non qu'*ils seraient écorchés sur-le-champ.* Jean Marion, de Sous-la-Roche, paroisse de Chastreix, dit qu'*il fallait commencer par couper le cou au maire* pour faire peur aux autres. Les officiers municipaux, ayant voulu de nouveau exhorter à obéir à la loi, furent hués et insultés, le procureur de la commune violemment bousculé par Claude Geneix. » (Déposition de Marien Baraduc, etc.)

Digitized by Google

Le Commissaire Martin expose alors qu'il lui paraît prudent de ne pas persister, puisque l'on ne disposait d'aucune force pour faire exécuter la loi et l'on annonce aux turbulents que les autorités vont se retirer.

Alors, plusieurs *bons citoyens* de la ville de Latour et de quelques autres villages de la commune cherchèrent à s'avancer vers le bureau pour répudier toute solidarité avec les manifestants et pour déclarer que, quant à eux, ils étaient prêts à obéir à la loi, notamment Antoine Rochon, 25 ans, huissier à Latour, fils du tailleur, qui se déclara prêt à tirer le premier.

Aussitôt, parmi les furieux, ce fut une clameur générale : « *il faut que nous lui coupions la tête !* » et ils se précipitèrent sur lui, en criant « *tuons-le !* ». Devant le danger, il dut s'enfuir, poursuivi par les énergumènes. Il réussit à pénétrer dans la maison du citoyen Miron et à se cacher au grenier entre deux tonneaux vides. Les poursuivants forcèrent la porte et se mirent en devoir de visiter la maison de fond en comble, sans le découvrir, heureusement.

« *Tuons ce bougre qui demande l'exécution de la loi !* », criaient-ils. Louis Guillaume était même armé d'une baïonnette, prétendit Rochon. (Dépositions de G^me^ Martin, d'Antoine Rochon, etc.)

Heureusement, Pierre Manaranche, de Saint-Pardoux, leur montra une fenêtre ouverte par laquelle il affirma avoir vu Rochon se sauver, et il parvint ainsi à rompre la poursuite. (Déposition de Pierre Manaranche, 52 ans.)

Les émeutiers criaient toujours « *qu'ils ne voulaient pas tirer et qu'il n'y aurait pas bougre pour mettre la main au chapeau* ». (Déposition de Jean Allyre, de Ferreyrolles.)

Quant aux Commissaires et à la municipalité, ils étaient si copieusement insultés et gravement menacés par Pierre Gravière et Jean Mabru (ce dernier, cousin germain du maire Brassier), qui parlaient « *de les écraser et de les tuer* », qu'ils se décidèrent enfin à abandonner la place, laissant le champ libre à l'émeute.

Ils se rendirent à Latour, à la maison du citoyen Brassier et rédigèrent un procès-verbal de ces événements qu'ils adressèrent séance tenante, par un exprès, au District. (Dépositions des citoyens G^me^ Martin et Ant. Brassier.)

Mais, un peu plus tard, trois des officiers municipaux et Athaine, le secrétaire de la municipalité, qui étaient restés à Saint-Pardoux avec les jeunes gens, arrivèrent à la maison Brassier, à Latour, annonçant qu'ils étaient parvenus à ramener le calme et que tous les hommes soumis au recrutement étaient réunis devant la maison, prêts à satisfaire à la loi.

Aussitôt, les Commissaires Chandezon et Martin, suivis du maire Brassier et des officiers municipaux, sortent et trouvent, en effet, les jeunes gens réunis devant la cour de la maison. Ils leur témoignent toute leur joie de ce retour d'opinion, mais, en raison de l'heure tardive, ils annoncent que les opérations seront reprises le lendemain seulement.

Alors, à leur profonde surprise, Pierre Chazal et quelques autres se mettent de nouveau à crier qu'ils ne veulent pas tirer. Deux groupes se forment : les récalcitrants se retirant devant la maison du citoyen Baraduc, les autres restant près de la maison du maire.

L'exaltation n'était point tombée, et le citoyen Jean Moulin, ayant appris que les Commissaires du District étaient en danger,

Digitized by Google

vient les chercher et les conduit chez lui. Les séditieux retournent alors à Saint-Pardoux, montent au clocher et sonnent le tocsin pour appeler à l'aide les jeunes gens des paroisses voisines.

De très bonne heure le lendemain jeudi, Chandezon partait lui-même pour Besse, afin de rendre compte au District de tous ces événements et de s'entendre avec lui sur les mesures à prendre.

Pendant ce temps, le Conseil général de la commune de Saint-Pardoux-Latour se déclarait en permanence et « interdisait aux cabaretiers de délivrer plus de *chopine de vin* à chaque consommateur, afin d'éviter les excès ».

L'émeute du 16 mars 1793 à Latour.

Le vendredi soir, Chandezon revenait à Latour, précédant de quelques instants un détachement de 21 hommes de la garde nationale de Besse, commandé par l'adjudant Gachet. Le District avait, en effet, décidé de mettre la force armée à la disposition de ses commissaires et de la municipalité de Latour, avec ordre formel de faire exécuter la loi. Aussitôt, le Conseil général de la commune décidait que l'assemblée se tiendrait le lendemain matin, samedi 16 mars, à 8 heures, dans la petite église de Latour, et des exprès étaient envoyés dans tous les villages de la commune pour en prévenir les intéressés. (Déposition du commissaire Martin.)

Le détachement de la garde nationale de Besse avait été formé de citoyens connus pour leur patriotisme et la fermeté de leurs opinions. L'adjudant Gachet nous a laissé leurs noms dans l'un de ses rapports :

Gachet, commandant ; Laprade ; Huguet aîné (Léger) ; Huguet cadet (Etienne) ; Julhiard aîné (Pierre) ; Morin, avoué, de Clermont (J.-B.) ; Valleix fils (Guillaume-Frédéric) ; Boyer, des Bains ; Dupont fils aîné, de Jassat ; Patifoulet ; Mioche, de Clermont ; Guérin, boulanger ; Morin-Desserre ; Barbat-Bellot (Noël) ; Grouffaud ; Raynaud-Besseyre ; Goigoux ; Thourin fils (Jacques) ; Papon, de Renonfeyre ; Besseyre, tailleur ; Chandezon, tambour (cordonnier).

La brigade de gendarmerie de Tauves, prévenue, était aussi arrivée à Latour. A 8 heures du matin, donc, à la petite église de Latour, qu'on appelait l'*oratoire*, la séance fut déclarée ouverte par le maire Brassier. A cette époque, Saint-Pardoux était le véritable chef-lieu religieux de la commune (il l'est encore) et Latour n'avait pas d'autre église. Cet oratoire se trouvait d'ailleurs sur l'emplacement même de l'église actuelle, récemment construite. Il n'avait pas de voûte, mais seulement — comme une maison ordinaire — une charpente en bois recouverte de loses basaltiques, à la mode ordinaire du pays. Il était donc dominé par les rochers sur lesquels reposait autrefois le *château* des barons de Latour-d'Auvergne et qui, encore aujourd'hui, surplombent à pic la nouvelle église.

J. Reynouard.

(*A suivre.*)

Pour le Comité de publication :

MATHIAS.

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ

PUBLICATIONS DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

Louis BRÉHIER. — *L'Eglise et l'Orient. Les Croisades.* 4e édition. Paris, Gabalda, 1921. (Appendice : La part de la France dans les Croisades. Supplément bibliographique, pages 375-394.)

— *L'origine des chevets à chapelles rayonnantes.* — (La vie et les arts liturgiques, juillet-août 1921.) (La Cathédrale de Clermont consacrée par Etienne II en 946 et dont la crypte subsiste sous l'édifice actuel en est l'exemple le plus ancien. Ce plan est né du désir d'incorporer au plan de l'église des absidioles destinées à contenir les autels consacrés aux saints dont on possédait les reliques.)

— *Les Miniatures des Homélies du moine Jacques et le théâtre religieux à Byzance.* — Monuments et mémoires publiés par l'Académie des Inscriptions. Fondation Eugène Piot, tome XXIV, Paris, 1921, in-4°. (Les miniatures du Paris. gr. 1208, reproduites dans le Vatic gr. 1162, XIIe siècle) nous ont conservé le décor complet et jusqu'aux jeux de scène d'une pièce de théâtre analogue à nos mystères dramatiques d'Occident. Il est possible de restituer cette pièce, grâce aux homélies dans lesquelles sont insérés des dialogues animés, dont le sujet concorde avec celui de nos miniatures.

— *L'enseignement de l'histoire de l'art dans les lycées.* — Revue Internationale de l'Enseignement, 15 novembre 1921. (Il serait possible d'établir cet enseignement dans les nouveaux programmes en le reliant à celui de l'histoire et sans augmenter pour cela le nombre des heures de classe.)

— *Le réalisme et le romantisme à Byzance.* — L'œuvre des moines, Correspondant, 25 janvier 1922. (Certaines vies de saints du IXe siècle avaient pour la société byzantine un attrait comparable à celui des romans dans nos sociétés modernes et on y trouve la plupart des aspects que présentent ces romans : étude psychologique, description très vivante de la société et de ses diverses classes, aventures fantastiques qui rappellent certains contes des « Mille et une Nuits ». C'est tout un côté, mal apprécié jusqu'ici, de la littérature byzantine et qui est dû en grande partie aux moines.)

— *L'église romane de Souvigny et les dates de sa construction.* — Revue Mabillon, janvier 1922. (Cette belle église de style bourguignon en territoire auvergnat a été construite en quatre campagnes : 1° l'église consacrée en 1064 par Pierre Damien. Il en reste les débris d'une église-narthex, la nef et les deux collatéraux intérieurs ; 2° au début du XIIe siècle, addition du collatéral extérieur du sud ; 3° entre 1130-1150, collatéral extérieur du nord, chœur avec son déambulatoire à 5 chapelles rayonnantes ; 4° entre 1160-1170, remaniement du transept attesté par

Digitized by Google

l'introduction des pilastres cannelés et de l'arc brisé, puis construction d'un deuxième transept qui donne à l'église un plan analogue à celui de la grande église de Cluny.)

— *Bulletin Historique. Histoire Byzantine.* — Publications des années 1917-1921. Revue Historique, janvier 1922.

— *L'Architecture serbe au Moyen Age.* — Le Moyen Age, tome XXIII, mai-août 1921. D'après l'ouvrage de G. Millet, *L'ancien art serbe. Les Eglises,* Paris, 1919. (L'architecture nationale des Serbes est beaucoup plus près de l'art roman que de l'art byzantin ; rapprochements avec les églises à coupoles du Sud-Ouest.)

PUBLICATIONS RELATIVES A L'AUVERGNE

Gabriel SEGRET. — *L'abbaye de Saint-Pierre de Blesle, en* 1789. *La fin du monastère,* Société de l'Almanach de Brioude, 1921. — Récit très intéressant fait d'après les Archives municipales de Blesle de la dispersion des religieuses et de la vente des biens du monastère. A la veille de la Révolution, par une bulle pontificale du 16 mai 1789, l'abbaye de Blesle était sécularisée et érigée en noble collégiale de chanoinesses. Mais le roi n'eut pas le temps de sanctionner cette bulle et la Révolution vint mettre fin à l'existence de l'abbaye. La deuxième partie contient des détails biographiques sur l'abbesse, Madame de Saint-Poncy, et sur les chanoinesses qui composaient la communauté en 1789.

Gabriel SEGRET. — *La fondation de l'abbaye et du monastère Saint-Pierre de Blesle.* Société de l'Almanach de Brioude (1921), 24 pages in-8°.

M. Segret montre que la date de la fondation de Blesle ressort de la supplique adressée en 1095 par l'abbesse Florence à Urbain II, que la comtesse Ermengarde, citée dans ce document comme fondatrice, est la femme de Bernard Plantevelue, comte d'Auvergne et du Velay et la mère de Guillaume Le Pieux, duc d'Aquitaine, fondateur de l'abbaye de Cluny, enfin que la fondation a dû avoir lieu entre 849 et 885. L'intérêt de ce travail est de nous donner l'exemple le plus ancien qu'on puisse citer d'un monastère directement soumis au Saint-Siège et soustrait à toutes les juridictions ecclésiastiques ou laïques. Le monastère de Blesle a donc été le premier monastère réformé d'après les principes appliqués plus tard à Aurillac (898), Cluny (910), Sauxillanges (917).

René DE RIBIER. — *Les paroisses de l'Archiprêtré de Mauriac. — Notices historiques.* I. Paris, Champion, 1920, VI-415 pages in-8°. — Ce livre contient la première partie d'une « chronologie historique de tous les prieurs, curés, vicaires perpétuels et desservants de l'archiprêtré de Mauriac, avant et après la Révolution ». Les paroisses sont rangées par ordre alphabétique et ce premier volume en comprend vingt-sept (Ally-Le Falgoux). Pour la période antérieure à la Révolution, M. de Ribier a consulté les archives de l'ancien diocèse de Clermont, dont l'archiprêtré de Mauriac a fait partie jusqu'en 1789, et, pour la période contemporaine, les archives du Cantal et celles de l'évêché de Saint-Flour. On aura une idée des longues recherches auxquelles il s'est livré quand on saura qu'il a dû dépouiller les 181 volumes in-folio des insinuations ecclésiastiques de l'ancien diocèse de Clermont, qui vont de 1554 à 1789. Une excellente introduction montre ce qu'a été la condition du clergé

Digitized by Google

paroissial depuis l'ancien régime jusqu'aux lois de séparation. On lira avec un intérêt particulier le chapitre sur la collation des bénéfices et les limites apportées à l'exercice de l'autorité épiscopale sous l'ancien régime et celui qui résume l'histoire de l'archiprêtré de Mauriac pendant la Révolution. Chacune des paroisses est l'objet d'une monographie complète où l'on trouve des renseignements sur sa situation juridique sous l'Ancien Régime, son église (dates connues, architecture, trésor), ses desservants jusqu'à nos jours. C'est là un travail aussi utile que consciencieux qui rendra de grands services aux historiens de l'Auvergne.

Louis Bréhier.

Le Gérant : J. DARD.

Clermont-Ferrand. — Imprimeries MONT-LOUIS

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

Siège social : 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand

Conseil d'Administration.

Président : M. le Général Linder.

Vice-Présidents : MM. Mathias, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme; Mathieu, ancien notaire; du Ranquet, Correspondant de la Commission des Monuments historiques; Roubille, ancien attaché au Ministère des Finances.

Secrétaire général : M. Fric, Ingénieur.

Secrétaires des séances : N..., N...

Trésorier : M. Gaumet, Directeur de l'école de Jaude.

Trésorier adjoint : M. Pélissier, Instituteur.

Anciens Présidents.

MM.		MM.	
Docteur Chibret. . . .	1898-1901	Docteur Charvilhat . .	1912-1917
Docteur Gautrez. . . .	1901-1904	H. du Ranquet	1917-1919
G. Bonnefoy	1904-1907	Poisson.	1920-1922
Docteur Gautrez. . . .	1907-1910	Mathias.	1922-1923
H. Lecoq	1910-1912		

Comité de publication.

Président : M. Mathias.

Secrétaires : MM. Glangeaud et Bréhier, professeurs à l'Université.

Membres du Comité : MM. Audollent, Dr Bignat, Billiet, Chanoine Chamboissier, Dr Charvilhat, Chavastelon, Desdevises du Dezert, Eusébio, Fric, Paul Gautier, Joyau, Dr Lafont, Lecoq, Pajot, du Ranquet, Rauzier, Rouchon, Roux.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. La cotisation annuelle, partant du 1er janvier de chaque année, est de **15 francs.** Les membres reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Les réunions de la Société ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la Faculté des Lettres, rue Pascal, 4.

L'abonnement à la *Revue d'Auvergne*, pour les personnes étrangères à la Société, est de 15 francs pour toute la France, 17 francs pour l'Etranger. Le prix de chaque fascicule est d 4 francs pour la France et de 4 fr. 50 pour l'Etranger.

TIRAGES A PART

Les Auteurs des mémoires insérés dans la *Revue* peuvent se procurer des tirages à part en s'entendant directement avec l'Imprimerie.

ARTICLE 31 DES STATUTS

La Société n'entend pas prendre la responsabilité des travaux ou mémoires insérés dans sa Revue. Les opinions et théories qui pourront y être émises n'engageront jamais que leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAITEMENT RATIONNEL

des

MALADIES DE LA POITRINE

ET DES

VOIES RESPIRATOIRES

par la Méthode du Docteur

L. GUYOT

1° **PASTILLES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron de Norvège, menthol, benzoate de soude et terpine. DOSES. — *Adultes* : Vingt à vingt-cinq pastilles par jour. — *Enfants :* Cinq à quinze, suivant l'âge.

INDICATIONS. — *Antisepsie* de l'appareil respiratoire — *Préventif* contre toutes les maladies épidémiques et contagieuses de la gorge, du larynx et du poumon.

2° **SIROP DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron bromoformé, benzoate de soude, extraits de plantes pectorales, etc., etc.

DOSES. — *Adultes :* Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. — *Enfants au-dessus de cinq ans :* Trois à quatre cuillerées à café.

INDICATIONS. — Tonique de la muqueuse des bronches et du poumon, calme souvent la toux en vingt-quatre heures. Utile dans toutes les maladies de la poitrine.

3° **TISANE PULMONAIRE DU Dr L. GUYOT** à base de pulmonaire, eucalyptus, hysope, serpolet, tussilage, violettes, pied-de-chat, mauve, guimauve, coquelicots, lierre terrestre, capillaire.

DOSES. — Une cuillerée à café par tasse à thé. Infusion de dix minutes. Cinq à six tasses par jour.

INDICATIONS. — En infusions chaudes dans toutes les maladies de la poitrine.

4° **TOPIQUES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron et de résine. MODE D'EMPLOI. — Faire chauffer légèrement le topique pour ramollir l'enduit résineux et l'appliquer sur la région malade. Le laisser en place jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, ou l'enlever lorsque la rubéfaction devient trop intense et insupportable pour le malade. Panser à la vaseline.

INDICATIONS. — Contre les maladies de la gorge, du larynx, de la poitrine, contre les rhumatismes, les douleurs, les névralgies, etc.

5° **POUDRE ANTIASTHMATIQUE DU Dr L. GUYOT.** Employée en fumigations, calme instantanément toutes les crises d'asthme, de suffocations dues à l'emphysème, au catarrhe, à la bronchite chronique, à la coqueluche, aux maladies de cœur, etc., etc.

MODE D'EMPLOI. — Mettre sur une soucoupe une cuillerée à café de Poudre Antiasthmatique, en faire un petit tas conique, y mettre le feu et respirer avec la bouche les fumées qui se dégagent.

6° **CIGARETTES ANTIASTHMATIQUES DU Dr L. GUYOT.**

A employer dans le même cas que la Poudre. D'un usage plus facile, permettant d'amener un soulagement immédiat, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Digitized by Google

40e Année — N° 2 REVUE PÉRIODIQUE Avril-Juin 1923

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

SOMMAIRE

PAGES

L. Bréhier. — La sculpture romane en Auvergne et les théories iconographes de M. Mâle 49
Arbos. — La géographie humaine à propos d'ouvrages récents ... 59
H. du Ranquet. — Verrerie de la Margeride 72
F. Grosjean. — Le Mont-Dore et La Bourboule 77
E. Dousset. — L'Ame gauloise (fin) 79
J. Reynouard. — Un chef-lieu de district pendant la période révolutionnaire (suite) 87

★ ★ LIBRAIRIE GÉNÉRALE ★ ★
PAPETERIE - IMPRIMERIE
GASTON DELAUNAY
★ 6, rue de l'Ecu, CLERMONT-FERRAND. TÉLÉPHONE 2-77 ★

Pour digérer agréablement prenez une
CHARMOISE

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE G. MONT-LOUIS

1923

Digitized by Google

A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

PARIS
11, Boul.d de la Madeleine

PARIS
47, Rue de Sèvres

CHOCOLAT DE ROYAT

CONFISERIES DE LUXE
CHOCOLATS FOURRÉS
FRUITS ET PÂTES D'AUVERGNE
MARRONS GLACÉS ETC.

AUTRES MAISONS DE VENTE
LYON. NICE. CLERMONT-FERRAND. VICHY
CHÂTELGUYON. LE MONT-DORE. LA BOURBOULE ETC.

MARSEILLE LILLE

Succursale à CLERMONT-FERRAND
28, Rue Neuve, et 9, Rue de l'Ecu

Digitized by Google

LA SCULPTURE ROMANE EN AUVERGNE

et les Théories iconographes de M. Mâle

ROYAT. — Nef.
Histoire d'Ezéchiel.

Manuscrit de Prudence, XII[e] siècle.
Londres, Brit. Mus.
La Bonne Foi transperce la Discorde,

Digitized by Google

Chapiteau gallo-romain.
Musée de Reims.

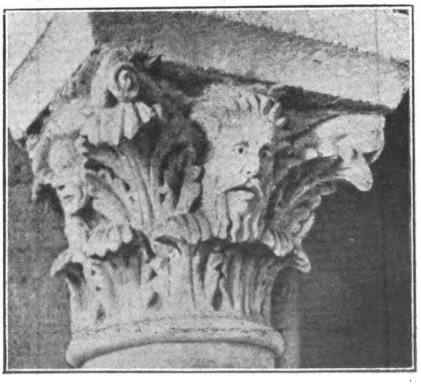

MOZAT. — Chapiteau imité d'un modèle gallo-romain.

Digitized by Google

MOZAT. — Linteau d'un ancien portail.

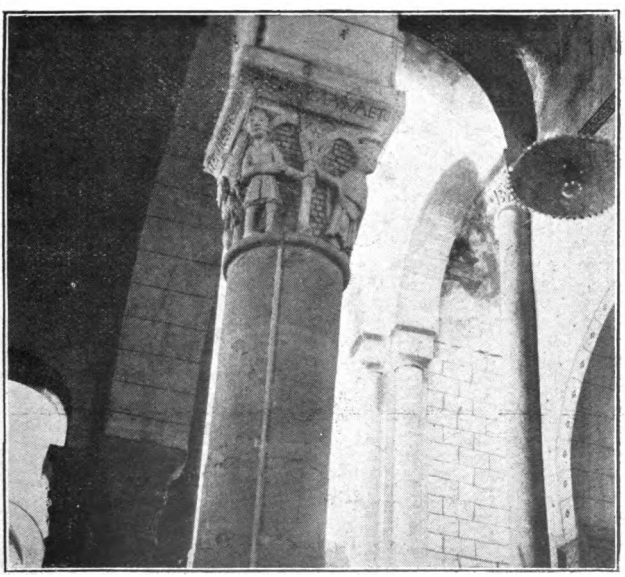

VOLVIC. — Le donateur Guillaume Debez.

Digitized by Google

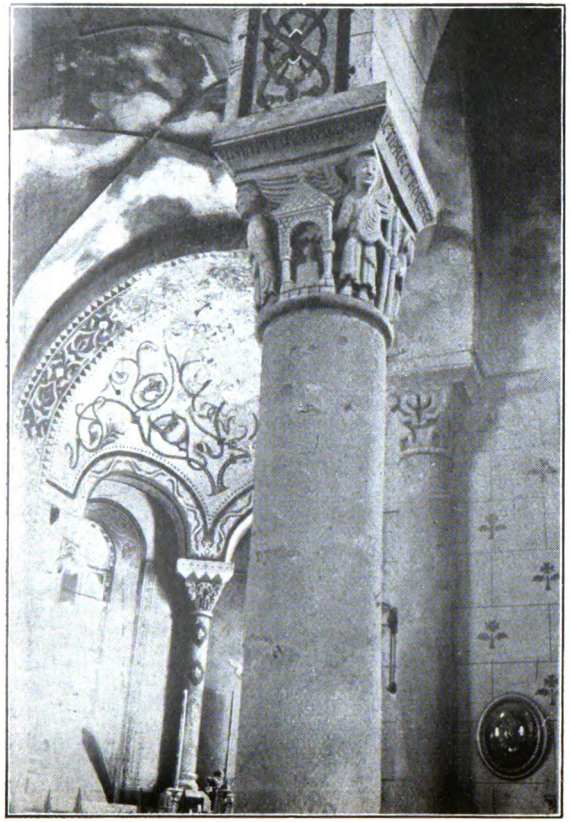

VOLVIC. — L'autel de saint Priest.

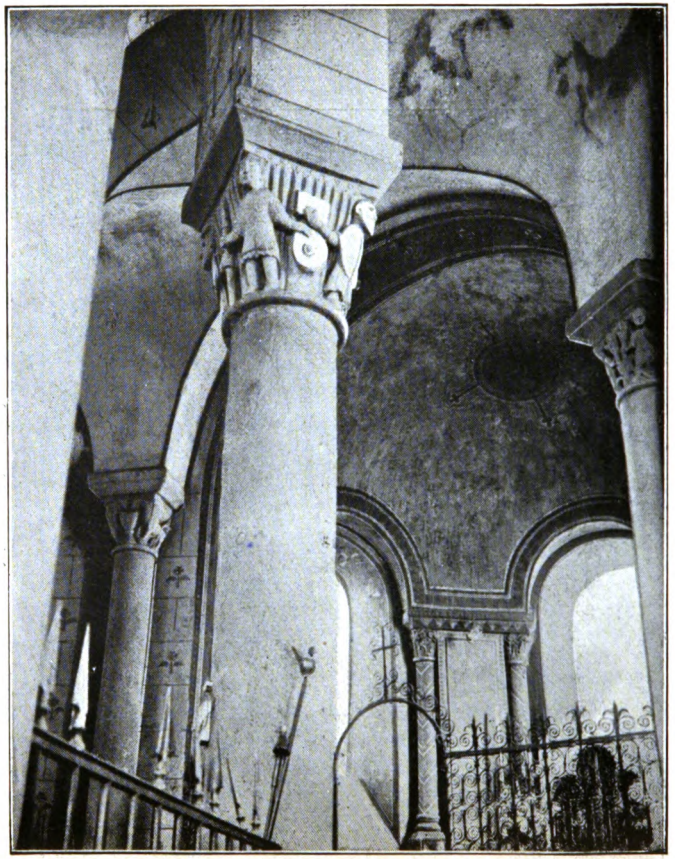

VOLVIC. — Les vertus de saint Priest,
Le Courage.

Digitized by Google

LA SCULPTURE ROMANE EN AUVERGNE

et les Théories iconographiques de M. Mâle

Achevant le monument qu'il a élevé en l'honneur de l'art français du moyen âge, M. Mâle vient de publier un important volume consacré à l'époque romane (1). Ce n'est pas ici le lieu d'insister sur les qualités qui rendent ce nouvel ouvrage digne des précédents, sur l'érudition encyclopédique, sur la richesse d'imagination dont il témoigne, sur le charme véritable qu'on éprouve à lire ces pages si pleines de pensées et d'un style si large et si simple à la fois. Il me suffira de dire que quiconque voudra désormais avoir une intelligence claire de l'art roman devra le lire et le méditer avec soin.

Ce que je voudrais essayer de montrer, c'est la place que tient dans ce livre la sculpture romane d'Auvergne. Comme de juste, parmi les innombrables monuments qu'il a cités, M. Mâle a fait une part importante à l'Auvergne et aux provinces voisines où l'art roman s'est implanté si profondément et a laissé des traces si nombreuses. Parfois même, il a proposé des explications qui éclairent des questions restées jusqu'ici insolubles. Ce sont ces conclusions, relatives à l'art roman auvergnat, que je voudrais examiner.

I

Mais il est nécessaire d'exposer brièvement l'essentiel de la théorie originale que l'auteur propose pour expliquer les caractères de la sculpture romane. D'après lui, la source principale des maîtres du XII^e^ siècle, c'est la miniature. C'est dans les peintures des Bibles, des Evangéliaires et, en particulier, des Commentaires de Beatus sur l'Apocalypse qu'il faut chercher les modèles dont se sont inspirés les sculpteurs. Il y a, en effet, des concordances évidentes entre les monuments du Midi, tympans et chapiteaux de Moissac ou de Toulouse, par exemple, et les miniatures de nos Apocalypses.

Et c'est ce qui explique les traits propres à la sculpture romane, son aspect bizarrement contourné, ses plis stylisés aux bouillonnements invraisemblables, son allure « calligraphique ». Ce n'est qu'à la longue qu'elle a acquis la simplicité. De là aussi provient l'aspect complexe et incohérent de l'iconographie romane. On sait, en effet, que les miniatures qui ornent les manuscrits occidentaux ne sont en grande partie que des copies d'originaux plus anciens. On sait aussi, depuis les magnifiques recherches de G. Millet sur

(1) E. Mâle. *L'Art religieux du XII^e^ siècle en France*. Etude sur les origines de l'iconographie du moyen âge. Paris. A. Colin, 1922, IV-459 pages in-4°, 253 gravures.

Digitized by Google

l'Iconographie de l'Evangile (1), que deux traditions différentes ont inspiré l'art chrétien, celle de l'art hellénique, originaire surtout d'Alexandrie, qui recherche avant tout la noblesse et la beauté des types, qui montre un Christ juvénile et imberbe, beau comme une statue d'Apollon, qui ne recule même pas devant l'emploi du nu, et, d'autre part, la tradition syro-palestinienne, qui préfère à tout la vérité allant jusqu'au réalisme brutal, qui fait du Christ un Oriental à longue barbe et qui cherche à donner aux représentations un sens dogmatique et apologétique. Passant en revue chacun des thèmes évangéliques, M. Mâle a pu montrer que les sculpteurs romans ont connu les deux traditions et y ont puisé indifféremment, avec une préférence marquée cependant pour l'iconographie syrienne.

Mais ils ne furent pas de simples copistes. Dès le début, leur art est vivant et il évolue ; doués d'une vive imagination, ils surent interpréter leurs modèles suivant leurs goûts et leurs préoccupations. Tout en restant fidèles à la tradition, ils créèrent un art vraiment original, dans lequel se reflètent toutes les idées religieuses et morales de la société du XII[e] siècle.

C'est le grand mérite du livre de M. Mâle d'avoir montré avec une véritable richesse de détails l'évolution par laquelle l'art occidental s'est libéré peu à peu de l'étreinte du passé et ce qu'il a apporté de nouveau.

Tantôt les artistes ajoutent aux thèmes venus d'Orient des détails qui en transforment le caractère, par exemple, la table carrée de la Cène et le geste de Jésus désignant le traître ou la gueule du Léviathan de la Descente aux Limbes. Tantôt ils s'inspirent de la liturgie et du drame liturgique qui prend de plus en plus d'ampleur ; c'est à cette influence qu'est dû le sarcophage qui apparaît dans la Résurrection ou, encore, la représentation du drame des prophètes tiré de l'office de Noël. Le symbolisme, le parallélisme entre les deux Testaments, moins étranger à l'art roman primitif que ne l'affirme M. Mâle, prend du moins à l'abbaye de Saint-Denis, grâce à Suger, un caractère systématique qui va s'imposer à l'art religieux tout entier. Le culte des saints, qui tient une si grande place à cette époque, amène les artistes à créer de toutes pièces des thèmes pour lesquels ils ne disposaient d'aucun modèle : c'est une iconographie nouvelle et très vivante qui commence. Les pèlerinages en Italie et en Espagne répandent dans toute la France et dans toute l'Europe des images de monuments parfois mal interprétés (cavaliers des églises du Sud-Ouest inspirés de la statue de Marc-Aurèle à Rome, crucifix de Lucques origine de sainte Wilgeforte), ou de représentations vénérées dans certains sanctuaires (saint Michel perçant le dragon, statues-reliquaires et vierges auvergnates), ou même des motifs tirés des épopées françaises. Enfin, l'art religieux a subi l'influence de la science encyclopédique du temps, qui lui a fourni l'histoire naturelle fantastique du pilier de Souvigny, et celle de l'esprit des moines, dont la hantise perpétuelle du démon et la défiance de la femme ont donné à l'iconographie des thèmes nouveaux.

Tels sont, résumés à grands traits, les éléments dont se compose la belle étude de M. Mâle. Bien que, pris dans le détail, ses

(1) G. Millet. *Recherches sur l'Iconographie de l'Evangile*. Paris, 1916. Cf. L. Bréhier. Byzance, *L'Orient et l'Occident*. L'iconographie chrétienne au moyen âge. *Revue Archéologique*, 1918, VII, p. 1-35.

Digitized by Google

arguments prêtent souvent matière à discussion, il a su admirablement mettre en lumière le caractère un peu confus et les contrastes perpétuels, mais aussi la vitalité puissante et l'originalité de cette période romane. Il montre, en terminant, que le chef-d'œuvre de ses maîtres, la création du grand portail à tympan sculpté, aux voussures et jambages garnis de statues, contient déjà tous les éléments qui donneront une majesté incomparable aux portails des cathédrales gothiques.

II

Est-il possible d'appliquer ces théories à la sculpture romane d'Auvergne, telle qu'elle nous est parvenue ? C'est ce que nous allons maintenant examiner.

Il est d'abord certain que les sculpteurs auvergnats ont reproduit souvent des thèmes qui leur étaient fournis par des manuscrits illustrés. M. Mâle en donne plusieurs exemples caractéristiques. C'est ainsi que l'unique chapiteau historié de la nef de Royat, dont le sens était resté mystérieux jusqu'ici, s'inspire d'une miniature qui ornait dans une Bible le livre d'Ezéchiel. A gauche, un personnage à longue barbe tient une balance ; à droite, un homme imberbe brandit d'une main un large coutelas et serre de l'autre les plis de sa tunique. Or, dans le texte biblique (Ezéchiel, 5, 14), le prophète reçoit de Dieu l'ordre de raser sa barbe et ses cheveux, de les peser dans un balance et d'en faire trois parts, puis d'en brûler une, d'en jeter l'autre au vent et de garder l'autre dans un pli de sa tunique. C'est par des figures de ce genre qu'Ezéchiel doit annoncer aux Juifs captifs à Babylone leur dispersion future. Ezéchiel est représenté deux fois sur le chapiteau, tenant la balance, puis, sa barbe rasée, en serrant une partie dans un pli de son vêtement. Dans un manuscrit du x[e] siècle (1), Ezéchiel est ainsi figuré deux fois et c'est d'une œuvre de ce genre que le sculpteur de Royat s'est inspiré.

De même, le chapiteau du chœur de Notre-Dame du Port, qui représente les Vertus casquées et cuirassées terrassant les Vices, a de grands rapports avec les miniatures de certains manuscrits de la Psychomachie de Prudence, dont il est inspiré. Les Vertus d'un manuscrit de Bruxelles (2) ressemblent à celles de Clermont, avec leur haubert passé sur leur jupe et leurs lances à gonfanons, et surtout le démon de l'Avarice avec ses cheveux hérissés de flammes et sa ceinture, d'où pendent des lanières velues de peaux de bêtes, est traité de la même manière sur le chapiteau et sur les miniatures (3).

M. Mâle a noté aussi l'analogie entre les deux séraphins recouverts de leurs ailes placés de chaque côté du Christ au tympan du portail méridional de Notre-Dame du Port et ceux de la vision

(1) Commentaires d'Haimon sur Ezéchiel. (Bib. Nat. lat. 12302.) Dans la Bible de Noailles (Bib. Nat. lat. 6, t. 3), le prophète est représenté trois fois.

(2) Bruxelles, mass, n[os] 9968-9972.

(3) On constate seulement que, sur le manuscrit de Bruxelles, le personnage qui ressemble au démon de l'Avarice de notre chapiteau représente la Colère, « Ira », preuve de la liberté avec laquelle les sculpteurs interprétaient parfois les sources qu'ils employaient. Sur le chapiteau de Notre-Dame du Port, la Colère est représentée, en effet, comme une femme échevelée se perçant le sein.

Digitized by Google

d'Isaïe qu'on trouve dans plusieurs Bibles et dont le premier exemple orne un manuscrit de Cosmas Indicopleustés au VII[e] siècle.

La tradition syrienne s'affirme dans le Baptême du Christ figuré au même portail avec le cône bizarre formé par le Jourdain autour du Sauveur. C'est là, comme le dit M. Mâle, la survivance de la perspective enfantine de l'art oriental, tandis que, dans l'art byzantin, les eaux du fleuve sont représentées par des lignes horizontales.

Il en est de même sur le linteau du Lavement des pieds de la rue des Gras. On y voit Jésus agenouillé devant saint Pierre, qui porte sa main à sa tête, suivant les paroles mêmes de l'Evangile. L'art chrétien hellénique répugnait à montrer cette humiliation du Sauveur ; il figurait Jésus debout, tandis que saint Pierre, assis sur une estrade, exprimait sa confusion, les deux mains ouvertes. On voit par là combien l'esprit qui anime les deux formules est différent.

Aux exemples donnés par M. Mâle, on peut en ajouter un autre. Au portail sud de Notre-Dame du Port, derrière les mages qui s'inclinent devant la Vierge, on aperçoit les trois chevaux dont ils viennent de descendre et l'on pourrait croire que ce détail est dû à la fantaisie de l'artiste, mais on le retrouve en Auvergne sur le linteau aujourd'hui mutilé d'Authezat et, hors de l'Auvergne, sur un chapiteau du cloître de Moissac, à la façade de Saint-Trophime d'Arles, au tympan de Saillac (Corrèze), au cloître de Tarragone. Entre des œuvres aussi éloignées, il y a eu comme intermédiaire une miniature que nous ne possédons plus et qui reproduisait des œuvres syriennes, car le détail se trouve sur les fresques des grottes de Tchareqle et Qaranleq (Cappadoce), XI[e] siècle, et on le voyait aussi sur une mosaïque de l'église de la Nativité à Bethléem (1).

Deux chapiteaux du chœur de Saint-Nectaire offrent plusieurs détails qu'on retrouve dans un évangéliaire copte de la Bibliothèque Nationale (2). M. Mâle les a signalés isolément ; il est intéressant de les considérer ensemble. Sur une face du premier, on voit la Transfiguration. On est loin ici de la formule byzantine, reproduite sur une fresque de la cathédrale du Puy et qui montre les trois apôtres prosternés, ne pouvant soutenir l'éclat de la lumière surnaturelle qui se dégage du Christ. A Saint-Nectaire, deux apôtres sont endormis ; seul Pierre parle et, d'après l'inscription de la banderole, invite le Christ à dresser trois tentes. Or, ces trois tentes sont représentées par trois églises et le même détail se trouve sur le manuscrit copte (3).

Un autre chapiteau nous montre l'épisode tragique de la trahison de Judas et de l'arrestation de Jésus. Tandis que le Seigneur se penche pour guérir l'oreille de Malchus que saint Pierre vient de couper, Judas apparaît derrière lui et l'étreint brutalement ; ses deux mains se rejoignent sur l'épaule de Jésus et sa joue frôle la sienne, tandis qu'un soldat saisit le poignet gauche du Sauveur. Tous ces traits se retrouvent sur la miniature copte avec cette différence que Malchus est à gauche de Jésus. Il n'est pas non plus indifférent de noter que deux chapiteaux du cloître de la Daurade

(1) Millet. *Iconographie de l'Evangile*, p. 151.

(2) Bib. Nat. Copte 13.

(3) M. Mâle fait observer que trois églises avaient été, en effet, construites sur le Thabor ; ce sont elles qui sont reproduites.

Digitized by Google

(aujourd'hui au Musée de Toulouse), qui représentent les mêmes sujets, offrent ces mêmes traits caractéristiques. L'inspiration de la miniature orientale est ici bien visible et, si l'on faisait une étude de détail des sculptures iconographiques de l'Auvergne, on trouverait sans doute bien d'autres rapprochements analogues.

III

Ainsi, la parenté entre les manuscrits illustrés et les œuvres sculptées est bien établie, mais suffit-elle à expliquer tous les caractères de l'art auvergnat ? M. Mâle lui-même admet que les sculpteurs ont imité parfois des ivoires ou des dessins d'étoffes, mais la place qu'il leur fait dans l'élaboration de la sculpture romane est minime. De même, il attribue peu d'importance à l'imitation des modèles gallo-romains ou des sarcophages chrétiens. Il est frappé du « peu de place » que la Grèce et Rome tiennent sur les chapiteaux romans et, s'il reconnaît que l'Auvergne a été pénétrée du génie latin, le seul motif emprunté à l'antiquité qu'il trouve à signaler dans sa sculpture romane est celui des griffons affrontés de chaque côté d'un calice (p. 360-361).

Il y a là une exagération manifeste. Des thèmes qui sont donnés comme dérivant de miniatures d'ailleurs hypothétiques, comme la belle Multiplication des Pains de la cathédrale de Valence (p. 27), s'expliquent bien mieux par l'imitation des sarcophages arlésiens si répandus dans tout le Midi de la France. Un fragment de sarcophage du musée de Clermont (1) montre justement ce sujet traité de la même manière qu'à Valence ; non seulement l'attitude du Christ et celle des deux apôtres sont les mêmes, mais les plis de leurs draperies ont des dessins semblables, et c'est d'un monument analogue que procède le bas-relief de la Multiplication des Pains encastré au-dessus du portail nord de Saint-Paul d'Issoire.

Une étude attentive de la sculpture romane d'Auvergne montre, au contraire, tout ce qu'elle doit à la tradition antique. C'est aux monuments gallo-romains, dont les vestiges devaient être si nombreux encore au moyen âge, qu'elle a emprunté le modèle de son chapiteau corinthien, dont elle a respecté scrupuleusement l'ordonnance, même lorsqu'elle l'a historié de personnages et d'animaux. Du même art dérivent ses linteaux triangulaires historiés, dont un spécimen provenant d'un édifice romain et orné d'une tête de Méduse se voit au musée de Clermont et dont le Porche du For, à la cathédrale du Puy, offre un autre exemplaire aussi ancien, portant sur une face une dédicace païenne, sur l'autre une inscription chrétienne au nom de l'évêque Scutaire. Ce linteau du Puy est d'autant plus intéressant qu'il est surmonté d'un arc de décharge en plein cintre orné des spirales à double volute qui appartiennent à l'ornementation gallo-romaine. C'est l'ordonnance même de nos portails romans (2).

Sur les chapiteaux des églises, la copie presque littérale de motifs gallo-romains n'est pas rare. La corbeille de feuilles d'acanthe,

(1) Le Blant. *Sarcophages de la Gaule*, pl. XVII, 2.

(2) Spécimens de linteaux triangulaires gallo-romains : Déchelette. *Vases céramiques de la Gaule*, II, n° 1098. Espérandieu. *Bas-reliefs de la Gaule romaine*, II, n°s 1263 (Périgueux, orné de spirales), 1488, 1490, 1503, 1504, III, 2083, 2269, 2309, IV, 2828, 3286, VII, 5788, 5813.

Digitized by Google

dont la rosette corinthienne est remplacée par des masques humains, motif très ornemental, dont le plus bel exemplaire se trouve à Mozat, mais qu'on voit aussi à Notre-Dame du Port et à Saint-Nectaire, n'est que la transcription d'un chapiteau gallo-romain, dont le musée de Reims possède un spécimen (1).

Des génies affrontés dans la pose de lutteurs et presque toujours nus ornent des chapiteaux du Moûtier de Thiers, de Courpière, de Chanteuges, d'Issoire, de Thuret (portail ouest). Il est facile de retrouver leurs prototypes sur les vases en relief de Lezoux, sur les bas-reliefs gallo-romains, sur les gemmes antiques (2).

C'est à l'art antique que les chapiteaux auvergnats doivent les atlantes qui supportent leurs tailloirs, les Victoires qui gravent une inscription sur un bouclier (3), les Centaures, les griffons, les tritons et les Néréides (4). Une attitude très fréquente sur nos chapiteaux est celle du personnage agenouillé dont les jambes relevées à angle aigu atteignent presque les épaules. C'est celle des beaux Atlantes de Mozat, dont la nudité trahit l'imitation antique, c'est aussi celle de l'Usurier et des démons qui l'environnent (Brioude, Notre-Dame du Port, Ennezat, Saint-Nectaire). Or, cette attitude bizarre est celle de l'anguipède dans le groupe célèbre dont plusieurs spécimens ont été retrouvés en Auvergne et dont l'un figure au musée de Clermont. Il n'est pas jusqu'à la grosse bourse que l'Usurier porte à son cou sur les chapiteaux d'Ennezat et d'Orcival qui ne rappelle celle que tient la célèbre statue du Mercure de Lezoux, tandis que la marmite où il renfermait son trésor et qu'on voit à ses pieds sur le chapiteau d'Ennezat est un souvenir manifeste de l'aulula » de la comédie de Plaute (5).

Mais ce n'est pas seulement la sculpture païenne, c'est aussi l'art chrétien des premiers siècles que les maîtres romans ont mis à contribution. La persistance d'un motif aussi archaïque que le Bon Pasteur, inconnu aux autres écoles romanes, prouve la continuité de la tradition antique en Auvergne. Il n'est, pour ainsi dire, pas une seule grande église qui n'en offre un ou plusieurs spécimens (6). C'est de l'ancien art chrétien que relève aussi la représentation de la Trinité sur un linteau archaïque de Champeix au moyen d'un agneau, de la main divine et d'une colombe. Des motifs comme les aigles aux ailes éployées, comme les Victoires, comme les griffons, nous reportent à l'époque de la victoire de l'Eglise sur le paganisme, au temps de l'art triomphal. Et M. Mâle lui-même a montré justement que, loin d'adopter les innovations des autres provinces, l'Auvergne s'en est tenue à l'iconographie ancienne des Saintes Femmes au tombeau : l'ange assis devant le saint Sépulcre, l'édifice lui-même sont conformes aux dispositions de l'ivoire de Munich, qui date du v[e] siècle : ce n'est donc pas à la

(1) Espérandieu, V, 3746. Le chapiteau est taillé sur ses 4 faces. Le masque barbu représente Jupiter, les têtes imberbes Diane, Apollon, Hercule.

(2) Déchelette. II, pl. VII, 10 — p. 68, fig. 407.

(3) Mozat, Notre-Dame du Port, Saint-Nectaire.

(4) Chapiteau du chœur de Saint-Nectaire, où un triton barbu se voit à côté d'une Néréide.

(5) Il n'est même pas impossible que le type si caractéristique du démon sur les chapiteaux auvergnats ne soit inspiré de celui du Mercure gaulois, ainsi que l'a supposé M. André Michel.

(6) Exemples : Issoire, Brioude, Volvic, Glaine-Montaigut, Mozat, Chanteuges, Besse, Thuret, etc... Le type du Bon Pasteur apparaît dans les peintures des Catacombes et sur les plus anciens sarcophages chrétiens.

Digitized by Google

miniature, mais à quelque ivoire ou bas-relief chrétien qu'on doit ce modèle (1).

On peut même aller plus loin. M. Mâle s'est proposé, dans son ouvrage, l'étude de l'iconographie religieuse à l'exclusion de la technique, mais ses conclusions dépassent quelque peu ses prémisses, car c'est le style même de la sculpture romane qu'il cherche à expliquer par l'imitation presque exclusive de la miniature. Il est exact, en effet, que les sculpteurs aient imité « avec leur ciseau les raffinements de la plume » (p. 43) et que ce soit à la miniature que la sculpture romane doive son aspect tourmenté et les draperies compliquées de ses personnages. Mais il ne s'agit ici que du dessin et l'on conçoit très bien que ce dessin aurait pu être transcrit sur la pierre en méplat ou à l'aide de simples traits, comme on le voit souvent sur les œuvres de sculpture byzantine ou arabe. Or, la grande innovation des maîtres romans, c'est d'avoir ressuscité une technique oubliée depuis la fin de l'antiquité, celle de la sculpture en haut relief, c'est d'avoir retrouvé la vision des corps dans l'espace qui avait disparu de l'art occidental. L'évolution fut longue, mais les monuments auvergnats nous permettent de la suivre et il y a une véritable continuité entre les grossiers chapiteaux pseudo-corinthiens du X^e^ siècle qui ornent le narthex de Chamalières et les élégantes corbeilles dignes de l'antique de la nef de Mozat. Seule l'étude attentive des modèles gallo-romains a pu conduire nos sculpteurs à une pareille perfection, et ce qui est vrai de l'Auvergne l'est aussi du Languedoc, de la Bourgogne, de la Provence. Ce n'est pas par un simple hasard que les écoles de sculpture les plus puissantes se soient formées d'abord dans les régions qui avaient subi le plus profondément l'influence latine.

Et parmi les monuments les plus anciens de cette renaissance de la sculpture en relief figurent, ainsi que j'ai essayé de le montrer ailleurs (2), ces statues-reliquaires de saints et de madones, dont l'Auvergne et les provinces du Massif Central furent à la fin de l'époque carolingienne la patrie incontestable. M. Mâle le reconnaît d'ailleurs explicitement (p. 2 et 285-288) et rappelle que la plus ancienne mention d'une Vierge reliquaire se trouve sur un inventaire du trésor de la cathédrale de Clermont, vers 970, mais il se refuse à voir dans l'apparition de ces statues un événement décisif pour l'histoire de la sculpture romane (3). Ces œuvres, si barbares qu'elles nous paraissent, n'en sont pas moins une des premières manifestations de la renaissance sculpturale. Entre ces statuettes et les personnages détachés aux trois quarts des tympans et des chapiteaux, il existe une relation évidente. Ce n'est pas d'ailleurs la seule tentative de ce genre que l'on trouve à l'époque carolingienne (4)

(1) Fragments d'un sarcophage. (Le Blant. *Sarcophages d'Arles*, pl. XXIX-XXX.) Boucle d'ivoire, dite de saint Césaire. (Cabrol. *Dictionnaire d'Archéologie chrétienne*, I, 1, fig. 982.)

(2) L. Bréhier. *Etudes archéologiques*, Clermont, 1910, et *Revue des Deux-Mondes*, 15 août 1912.

(3) C'est aussi l'opinion de M. L. Gillet. *Histoire de la Nation française*, t. XI, p. 148-151. A propos de la célèbre statue du Puy, brûlée en 1793, M. Mâle s'en tient à la légende de la donation par saint Louis. Voy., sur cette légende qui n'apparaît qu'au XVII^e^ siècle : Olivier. *L'ancienne statue romane de Notre-Dame du Puy*, p. 23.

(4) Signalons les bas-reliefs de Saint-Paul de Dax, le sarcophage historié d'Adeloch, évêque de Strasbourg, daté par une inscription de 831, le fragment du tombeau d'Adalbéron (mort en 988), découvert dans la cathédrale de Reims, la série des stucs (décoration de Germigny-les-Prés, de l'oratoire de

Digitized by Google

et, en dépit de théories récentes qui tendraient à faire croire que la sculpture romane est née spontanément ou a été importée de toutes pièces au début du XII[e] siècle (1), c'est bien au milieu de cette période confuse du X[e] siècle que l'on saisit le point de départ de l'évolution qui devait aboutir aux chefs-d'œuvre du XII[e] siècle.

Tout en reconnaissant le mérite incontestable des découvertes de M. Mâle et en admirant l'art avec lequel il les a présentées, il me paraît nécessaire de faire ces réserves, sans lesquelles le développement de la sculpture romane, particulièrement en Auvergne, deviendrait difficile à expliquer.

IV

Enfin, suivant toujours le plan de M. Mâle, il reste à signaler quelques-unes des innovations iconographiques que l'on peut attribuer à l'art roman auvergnat. Il faudrait, pour traiter complètement ce sujet, une enquête minutieuse, qui est loin d'être faite. Voici, cependant, quelques faits incontestables, dont les uns ont été relevés par M. Mâle, dont les autres viennent confirmer la justesse de la méthode de recherches qu'il a suivie.

L'école de sculpture auvergnate ne paraît pas avoir fait d'emprunts aux costumes et aux décors du drame liturgique : les disciples d'Emmaüs du beau chapiteau d'Issoire, par exemple, ne portent pas le costume des pèlerins. En revanche, elle a sculpté sur ses chapiteaux la faune fantastique du Physiologus en reproduisant fidèlement les magnifiques créations des étoffes orientales (2) ; elle a créé une iconographie des saints, dont les restes sont malheureusement rares. (M. Mâle a donné une analyse très attachante du beau chapiteau de la vie de saint Nectaire et du tympan de la Vierge de Mozat, où il voit saint Austremoine, le fondateur de l'église arverne, présentant à la Vierge un abbé de Mozat.) Aujourd'hui, c'est moins dans la sculpture romane que sur les vitraux de la cathédrale de Clermont qu'il faut chercher cette iconographie originale des saints d'Auvergne, constituée sans doute à l'époque romane.

Il faut y joindre les bustes et les statue-reliquaires qui ont dû être très nombreuses et des châsses analogues à celle de Mozat. Mais est-ce bien une châsse de saint Priest, qui est représentée, comme le veut M. Mâle, sur un chapiteau du chœur de Volvic ?

Cividale en Frioul), des ivoires, des bronzes (statuette de Charlemagne), des intailles. (M. Babelon a constaté la renaissance des pierres gravées à l'époque carolingienne. *Séances de l'Académie des Inscriptions*, 1895, p. 411.) Tous ces faits, sans parler des textes qui nous montrent une ornementation sculptée au portail de la cathédrale de Reims (effigies de Louis le Pieux et du pape Etienne IV, d'après Flodoard), montrent bien que la renaissance de la technique du relief se rattache à ce qu'on est convenu d'appeler la Renaissance carolingienne.

(1) Strzygowski. *Die Baukunst des Armenier im Occident*, Vienne, 1917. (Voit dans la sculpture romane une importation d'Arménie.) L. Gillet (*Histoire nationale d'Hanotaux*) fait sortir toute la sculpture romane de Toulouse. Kingsley Porter, *Lombard architecture*, Londres, 1917, et articles de la *Gazette des Beaux-Arts*, janvier 1918, et de l'*American Journal of Archaeology*, 1922, se rallie à la théorie de Strzygowski et attribue une importance décisive aux centres de pèlerinage, surtout à Saint-Jacques de Compostelle et Cluny.

(2) Une leçon de mon cours public de cette année a traité la question en ce qui concerne l'Auvergne.

Digitized by Google

L'inscription du tailloir, qui paraît être le début d'une charte de fondation (1), nous avertit qu'il s'agit des donations faites par Guillaume Debez à saint Priest pour le salut de son âme et celui de son épouse. Une face montre le donateur lui-même qui semble offrir à un personnage en costume d'abbé une colonne sur laquelle retombent deux arcades. Sur les autres faces, deux anges, dont l'un tient un encensoir, l'autre un gonfanon, se dirigent vers un autel carré surmonté d'un calice et abrité sous un ciborium à pignon triangulaire supporté par des colonnes. Il semble bien qu'il s'agit ici de l'église même de Volvic, restaurée aux frais de Guillaume Debez, et c'est le grand autel de cette église, dédié naturellement à saint Priest, que les anges viennent consacrer.

Par contre, un chapiteau voisin me paraît faire allusion au meurtre de saint Priest. Les inscriptions du tailloir indiquent qu'il s'agit de trois vertus : IVSTITIA, un personnage en costume ecclésiastique tenant une balance, FORTITVDO, un chevalier appuyé sur un long pavois, VMILITAS, un évêque serrant de la main gauche la tige d'une plante aux feuilles touffues, enfin, à l'angle nord-est, dépourvu d'inscription, un personnage en longs vêtements brandissant une large épée et qui serait, à mon sens, le meurtrier même de saint Priest, dont les trois vertus principales, la justice, le courage, l'humilité, recevraient ainsi leur glorification. Il y a là une création vraiment originale et d'un caractère tout local.

M. Mâle a signalé dans la sculpture auvergnate d'autres innovations intéressantes, comme l'ange agenouillé au Baptême du Christ (portail méridional de Notre-Dame du Port). Le chapitre si attachant et si nouveau qu'il a consacré à l'influence des pèlerinages intéresse aussi l'Auvergne. C'est du sanctuaire italien du Mont Sant' Angelo que provient le type, si répandu sur nos chapiteaux de saint Michel terrassant le dragon et le perçant de sa lance. En revanche, c'est parce que l'Auvergne était sur la route des grands pèlerinages que la statue-reliquaire de la Vierge auvergnate a fini par se répandre dans toute l'Europe. On lira avec intérêt les renseignements qu'il a rassemblés et, en particulier, sa discussion critique sur la célèbre statue de Chartres (p. 282-284), qui ne peut être antérieure au XII^e^ siècle, en dépit d'une légende restée vivace.

C'est aussi dans les sanctuaires situés sur les routes des grands pèlerinages qu'apparaissent des motifs empruntés aux épopées françaises et il n'est pas impossible, comme le suppose M. Mâle, que certains chapiteaux de Brioude sur lesquels sont sculptés des combats chevaleresques ne reproduisent des épisodes du cycle de Guillaume d'Orange, qui, d'après la légende, était venu déposer son bouclier sur l'autel de saint Julien avant de se faire moine à Gellone. Malheureusement, aucune inscription ne vient nous renseigner (2).

Enfin, si les églises d'Auvergne n'ont pas été ornées de grands portails historiés (celui de Mauriac est tout languedocien de style),

(1) INCIPIT DONALIA SANCTI PRE (je) CTI : QVE FECIT : GVILLELMES DEBEZ : PRO ANIMA SVA ET CO (njugis).

(2) En revanche, il me paraît impossible d'admettre, comme l'affirme M. Mâle (p. 300), que le plan des grandes églises romanes d'Auvergne dérive de celui de Saint-Martin de Tours. Tous les faits sont contraires à cette hypothèse et je ne reviendrai pas sur les arguments que j'ai présentés en faveur de l'originalité de l'architecture auvergnate. (L'origine des chevets à chapelles rayonnantes et la liturgie. *La Vie et les Arts liturgiques*, juillet 1921.)

Digitized by Google

ce sont cependant des artistes auvergnats qui ont élevé le grand portail du Jugement Dernier à Conques. Sur ce point, M. Mâle veut bien mentionner que ses recherches ont abouti aux mêmes conclusions que les miennes, mais ce n'est pas à l'atelier de Mozat, comme il le propose, c'est à celui qui a travaillé aux chœurs de Notre-Dame du Port et de Saint-Nectaire et dont le sculpteur Robert, mentionné sur un chapiteau, paraît avoir été le chef, que j'attribue la composition monumentale de Conques.

Il serait possible de compléter cette enquête et c'est ce que je me propose de tenter, en achevant dans mon cours de l'an prochain l'étude que j'ai entreprise sur la sculpture auvergnate. Bien des types iconographiques, en effet, bien des thèmes sont particuliers à l'Auvergne et ne se rencontrent guère ailleurs : évangélistes représentés sous la figure des anges, table circulaire de la Cène se déroulant autour d'un chapiteau, programme éthique si savoureux, avec son usurier entre deux démons et qui porte la marque de la littérature populaire, apparition du Christ après sa résurrection à Issoire et à Saint-Nectaire, traitement si particulier du motif de la Chute de l'Homme à Notre-Dame du Port, des scènes de la Passion à Issoire et à Saint-Nectaire, des thèmes de l'Apocalypse à Saint-Nectaire, création à Notre-Dame du Port d'un sujet absolument unique dans l'art chrétien : le Christ tirant le corps de la Vierge de son sarcophage et la procession des anges conduisant la Mère de Dieu au Paradis. Et ce n'est là qu'une partie des richesses iconographiques qu'offre l'école de sculpture auvergnate.

Nous devons donc des remerciements à M. Mâle pour la part importante qu'il a faite à l'Auvergne dans une étude qui porte sur l'ensemble de la sculpture romane. S'il nous a paru nécessaire d'amender quelque peu sa doctrine en faisant une large part, à côté des peintures de manuscrits, à l'influence des modèles gallo-romains et à la tradition toujours vivante de la sculpture chrétienne de la fin de l'antiquité, il n'en est pas moins vrai qu'il a réussi à établir d'un manière scientifique les principales sources où a puisé la sculpture romane et que ses belles analyses apportent des éléments nouveaux à la connaissance particulière de l'art roman auvergnat.

Louis Bréhier.

Digitized by Google

LA GÉOGRAPHIE HUMAINE

A PROPOS D'OUVRAGES RÉCENTS (1)

Après l'important ouvrage que M. Brunhes a publié avant la guerre, après la suite qu'il lui a donnée récemment en collaboration avec M. Vallaux (2), voici deux nouveaux livres consacrés à la géographie humaine. Ils ne se proposent pas le même but ; mais leurs idées essentielles ne sont pas sans analogie et permettent de saisir l'orientation générale de l'école française de géographie humaine. Les *Principes de Géographie humaine* de Vidal de La Blache représentent comme le testament intellectuel du maître qui a vraiment fondé la géographie en France. Vidal de La Blache est mort trop tôt pour mettre la dernière main à son œuvre qu'il élaborait depuis quelque quinze ans et où il résume les méditations de toute sa vie ; son gendre, M. de Martonne, a pu utiliser ses dossiers de notes et de brouillons dans le cadre même qu'on savait prévu par l'auteur et, quoiqu'il se soit interdit toute retouche, tout raccord, il a réussi à reconstituer une série de chapitres où la pensée se suit sans défaillance. Après une introduction sur le sens et l'objet de la géographie humaine, la première partie du livre étudie la répartition des hommes sur le globe ; elle examine d'abord les conditions qui déterminent la plus ou moins grande densité des groupes, puis passe en revue les grandes agglomérations humaines, en Afrique, en Asie, en Europe, sur les bords de la Méditerranée. La seconde partie s'intitule : les formes de civilisation, elle examine, en montrant leurs rapports avec les différents milieux, les instruments et le matériel, les moyens de nourriture, les matériaux de construction, les établissements humains. La troisième partie, consacrée à la circulation, envisage tour à tour les moyens de transport, la route, les chemins de fer, la mer. En appendice, se surajoutent des fragments, dont deux surtout, sur la formation des races et sur les villes, sont importants.

Le livre de M. Febvre, *La Terre et l'Evolution humaine*, sorte d'introduction géographique générale aux volumes spéciaux de la Bibliothèque de Synthèse historique, ne veut être « qu'un travail d'orientation, donc, de réflexion critique ». C'est un historien qui l'a rédigé ; on pourrait s'en étonner si on ne savait que cet his-

(1) P. Vidal de La Blache. *Principes de Géographie humaine*, publiés d'après les manuscrits de l'auteur par Emmanuel de Martonne. Paris, Colin, 1922, in-8°, VII + 327 p., 2 cartes en noir et 4 cartes en couleur hors texte. Prix 25 francs. — Lucien Febvre. *La Terre et l'Evolution humaine, Introduction géographique à l'histoire* (avec le concours de Lionel Bataillon). Paris, La Renaissance du Livre, 1922, XXVI + 471 p. Prix, 15 francs.

(2) Jean Brunhes. *La Géographie humaine*, Paris, 1910, in-8° (2e édition, 1912). — J. Brunhes et C. Vallaux. *La Géographie de l'Histoire, Géographie de la paix et de la guerre sur terre et sur mer*. Paris, 1921, in-8°.

Digitized by Google

torien a toujours témoigné intérêt et sympathie à la géographie, et si, d'autre part, on ne voulait être d'accord avec lui, qu'un géographe, chargé de la même tâche, aurait risqué d'y apporter des préjugés d'école ou de doctrine préjudiciables « à une libre étude critique ». M. Febvre commence par tirer au clair les droits à l'existence et l'objet de la géographie humaine : Il détermine ensuite les cadres naturels dans lesquels vivent les hommes ou, plus exactement, les sociétés humaines ; il recherche les possibilités qu'offrent ces cadres et définit les genres de vie qui s'y sont développés. Enfin, dans une dernière partie, où il étudie les rapports des groupements politiques et des groupements humains : frontières, États, routes, villes, lui fournissent à maintes reprises l'occasion de signaler à ses confrères en histoire l'avantage qu'ils auraient à se tenir au courant des notions géographiques.

Tel est, si je puis dire, le contenu matériel de ces deux livres. Mais l'énumération des chapitres, déjà suggestive, est loin d'épuiser leur intérêt. En un temps où la géographie humaine est littéralement à la mode, les ouvrages de Vidal de La Blache et de M. Febvre permettent de préciser ce qu'est la nouvelle discipline et quels sont, suivant le mot de Vidal, ses « principes ». C'est ce que nous voudrions faire en nous appuyant sur ces deux livres et aussi sur les divers articles où Vidal de La Blache mûrissait, avant d'écrire « les Principes », ses réflexions et sa doctrine (1). De ces articles, M. Febvre, comme il se plaît à le proclamer, s'est largement inspiré pour établir le plan de recherches de la géographie humaine « prudente, saine et féconde », dont il souhaite l'avenir. Aussi remonterons-nous en général au maître regretté, sans négliger pour autant ce qu'il y a de nouveau et d'original dans le livre de M. Febvre. Qu'on nous excuse si, à maintes reprises, nous laissons la parole à Vidal de La Blache lui-même : les formules où il enfermait sa pensée sont d'une qualité qu'on ne se hasarde pas volontiers à altérer.

L'objet et le droit à l'existence de la géographie humaine

La géographie humaine, ce n'est pas cet ensemble de notions administratives et statistiques dont l'énumération incohérente constituait naguère l'appendice de la géographie descriptive ; il ne faut pas la considérer non plus comme résultant de l'introduction de l'idée politique et économique dans la géographie. Elle est à la fois plus une et plus ample. « Son objet, dit M. Zimmermann, nous paraît, d'abord, de constater avec précision et de figurer l'état du peuplement de la terre, les formes et la densité qu'il revêt, les phénomènes accessoires dont il s'accompagne : maisons, champs, troupeaux, mouvements humains ; ensuite, elle s'efforce de l'expliquer scientifiquement par toutes les raisons, historiques, géographiques, économiques, ethnographiques, sociales, médicales, qui

(1) Voir notamment : Vidal de La Blache : *Le Principe de la Géographie générale, Annales de Géographie*, V, 1896, p. 129-142 ; *La Géographie politique d'après les écrits de M. Ratzel, ibid.*, VII, 1898, p. 97-111 ; *Les Conditions géographiques des Faits sociaux, ibid.*, XI, 1902, p. 13-23 ; *La Géographie humaine, Revue de Synthèse historique*, VII, 1903, p. 219-240 ; *Des Caractères distinctifs de la Géographie, Annales de Géographie*, XXII, 1913, p. 289-299 ; *Sur l'Esprit géographique, Revue Bleue*, LII-1, 1914, p. 556-560.

Digitized by Google

peuvent y avoir contribué. » La variété des faits qu'elle embrasse ainsi est dominée par l'idée qui plane sur tous les progrès de la géographie, cette idée de l'unité terrestre qui nous fait considérer notre globe comme un tout dont les parties sont coordonnées. Les faits de géographie humaine se rattachent à un ensemble terrestre dont on ne peut les séparer si on veut les comprendre pleinement. Ils sont dans un certain rapport avec le milieu que crée dans chaque partie de la terre la combinaison des conditions naturelles.

Ce rapport, c'est ce que la géographie humaine cherche à dégager, mais ses investigations seraient sans issue si elle ne disposait de données dont l'acquisition est toute récente. Ce n'est que depuis le XVIII[e] siècle, on pourrait même dire depuis le XIX[e], que nous connaissons de façon approximative la répartition des hommes à la surface du globe. D'autre part, les progrès des voyages d'exploration, comme ceux des études préhistoriques, nous ont mis en présence de formes de vie qui sont en rapport étroit avec la nature. Nous leur devons de comprendre « comment certains hommes, placés en certaines conditions de milieux, agissant d'après leur propre inspiration, s'y sont pris pour organiser leur existence ». La géographie humaine n'a été vraiment constituée qu'à partir du jour où elle a été dotée de ces moyens de travail, à partir du jour aussi où elle a su pleinement tirer parti de la méthode cartographique.

La discipline nouvelle n'a pas échappé aux critiques qui lui sont venues les unes des sciences en possession d'état, les autres de la jeune sociologie. Les tenants des premières criaient au parasitisme, reproche que Vidal de La Blache écartait par ces lignes : « Dans la complexité des phénomènes qui s'entre-croisent dans la nature, il ne doit pas y avoir une seule manière d'aborder l'étude des faits ; il est utile qu'ils soient envisagés sous des angles différents. » Il aurait pu invoquer l'autorité du naturaliste Costantin : « C'est aux confins des domaines scientifiques que se posent les problèmes nouveaux et que se trouvent les solutions inattendues. »

Ces confins, la sociologie qui y trouve un domaine plein d'intérêt, voudrait se les réserver ; aussi a-t-elle dirigé contre la géographie humaine une vigoureuse offensive contre laquelle M. Febvre prononce, à son tour, une sérieuse contre-attaque. Les sociologues reprochaient à la géographie humaine d'être à la fois trop ambitieuse et trop étroite. Ambitieuse : elle prétend expliquer tous les groupes sociaux, alors qu'en fait certains d'entre eux lui échappent ; pour ceux mêmes qui relèvent de ses méthodes, elle a le tort d'en vouloir expliquer trop de manifestations. Etroite : ne la voit-on pas concentrer son attention sur le sol « au lieu d'étudier le substrat matériel des sociétés dans tous ses éléments et sous tous ses aspects ? » Qu'elle abandonne donc le terrain à la sociologie. En effet, les rapports du milieu et des sociétés humaines posent une multitude de questions qui ressortissent chacune à quelque discipline sociologique spéciale. Il ne sera certes pas interdit de faire la synthèse des résultats obtenus ; ce sera l'objet d'une nouvelle discipline sociologique, la morphologie sociale, plus modeste et moins téméraire que la géographie.

Sans s'arrêter autrement à ce que peut avoir de contradictoire cette argumentation. M. Febvre reconnaît qu'il existe, en effet, des groupements humains non territoriaux (des classes matrimoniales, des groupes totémiques) ; encore est-il que, n'ayant pas de « forme », ils échappent à la « morphologie » sociale ; par contre, leurs

Digitized by Google

membres font nécessairement partie de groupes territoriaux, et, à ce titre, la géographie a le droit de s'intéresser aux conditions d'existence propres aux lieux qu'ils fréquentent et occupent.

Reste que la géographie se fait forte d'avoir à elle seule une suffisante vertu explicative. Mais écoutons Vidal de La Blache : « L'analyse géographique, aussi bien que celle des influences ethniques et historiques, doit avoir sa part ; l'emploi exclusif d'un mode d'interprétation ne saurait satisfaire une intelligence éprise de réalité et non de système. » Voilà qui répond à la fois au reproche d'ambition et à celui d'étroitesse. Et encore : « Dans l'état actuel de nos vieux pays historiques, des causes de tout ordre se croisent et s'interfèrent. » Ce disant, Vidal de La Blache ne songeait pas seulement à nos vieilles civilisations historiques. Que les rapports de l'homme et de la nature lui parussent complexes même dans les sociétés inférieures, c'est ce dont témoigne le soin avec lequel il revient dans ses *Principes* sur le caractère « composite » du milieu ; ses méditations lui avaient appris de combien de « fils insoupçonnés est tressée la trame qui nous enlace ». Il n'adhère pas à la conception unilatérale et mécanique qu'exprime la formule de Ratzel : « Le sol règle les destinées des peuples avec une aveugle brutalité. » Il se fait une idée plus complexe, plus souple du milieu et des rapports que l'homme soutient avec lui, nous aurons maintes occasions de nous en rendre compte.

La population et le peuplement du globe

Pour apprécier les rapports de l'homme et de la terre, la première question qui se pose est de savoir comment l'espèce humaine se répartit sur la surface terrestre. Elle révèle déjà toute la complexité de la géographie humaine : « Celui qui, jetant un regard de connaisseur sur les climats et les sols, essayerait d'en déduire le degré d'occupation humaine, s'exposerait à des mécomptes. Le calcul d'un fermier, supputant des probabilités de récolte d'après les qualités de ses champs, n'est pas de mise pour le géographe. La répartition des humains ne s'explique pas par la valeur des contrées. »

Certes, la luxuriance de la vie organique, telle qu'on l'observe dans la sylve équatoriale, sa pénurie, telle qu'on la constate dans les déserts, les régions polaires ou les grandes altitudes, se montrent en général contraires au pullulement de la vie humaine, tandis que la clémence du climat, l'abondance spontanée des moyens de nourriture lui sont favorables. Mais que d'exceptions ! A côté du Bengale surpeuplé, les espaces à peine occupés de l'Assam, à côté du Tonkin, ceux du Laos, et pourquoi les magnifiques terres à céréales que sont les Prairies de l'Amérique du Nord et la Pampa argentine sont-elles restées à peu près vides jusqu'à l'arrivée des Européens ? On ne peut pas expliquer ces anomalies par l'évolution plus ou moins avancée des différentes régions suivant qu'elles ont été atteintes plus ou moins tôt par l'expansion de l'espèce humaine. En effet, sur presque tous les points du globe, l'homme est très ancien : dès l'époque préhistorique, il était ubiquitaire, vaste et précoce diffusion qui suppose une mentalité supérieure et dans laquelle certainement la possession du feu a joué un grand rôle comme arme contre le monde animal, comme moyen de chauffage, d'éclairage, de cuisson des aliments.

Digitized by Google

Même à l'intérieur d'une contrée, le peuplement intensif peut avoir un caractère sporadique. Les hommes se sont portés de préférence sur certains sites où le travail des générations accumule un patrimoine qui, à son tour, attire des nouveaux venus. Ainsi se sont constitués comme des noyaux de densité. Entre ces noyaux s'étendaient des lacunes intermédiaires qui parfois ont persisté jusqu'à nos jours. De ce mode de groupement, la préhistoire et l'histoire nous montrent des exemples ; mais nous pouvons en saisir aujourd'hui même et jusque sur les bords européens de la Méditerranée. « Les hommes ne se sont pas répandus à la façon d'une tache d'huile. » D'ailleurs, ne les voyait-on pas, ne les voit-on pas encore en certains pays, lorsqu'ils sont devenus trop nombreux pour les moyens d'existence, non pas se déverser dans les espaces vacants du voisinage immédiat, mais s'en aller, au besoin, à de grandes distances ? « Ils se multiplient par essaim à la manière des abeilles, plutôt que par agglutination à la manière des coraux. »

Par suite de ces mouvements qui se traduisent dans l'histoire, la population d'un pays est hétérogène dans ses origines. Vidal de La Blache insiste sur « la distinction fondamentale du peuplement et de la race ». Aussi, combien il est regrettable qu'il n'ait pu nous laisser un exposé d'ensemble de ces questions ethniques auxquelles des indications éparses témoignent qu'il accordait une importance capitale ! Retenons, du moins, que le peuplement est quelque chose d'artificiel. Il a en chaque région un caractère composite qui nous apparaîtrait mieux si les êtres qui le forment n'étaient fortement reliés par l'utilisation en commun d'un certain espace, par des réactions communes à l'égard des associations végétales et animales, en un mot, par des facteurs géographiques.

Les rapports des groupes humains et des associations végétales et animales

« L'homme n'agit et ne vaut géographiquement que par groupes. » Cette affirmation de Vidal de La Blache ne peut qu'être agréable à M. Febvre qui pourchasse de ses railleries l'unité abstraite de « l'*homo geographicus* ». Les groupes « sont en rapport déterminé avec une certaine portion d'espace. Ni la raison, ni l'expérience n'admettent de peuple sans racines, c'est-à-dire sans un domaine où s'exerce son activité, qui maintient et assure son existence. » Or, dans les cadres régionaux où ils se sont accommodés, les groupes humains se sont trouvés en présence d'autres êtres, animaux et plantes, également groupés et vivant en relations réciproques. C'est sur ce fait de cohabitation que s'établissent les rapports entre la nature et l'homme. Ils sont d'abord d'ordre biologique, car ils se créent par l'intermédiaire du monde végétal et animal, plus particulièrement du premier qui se nourrit dans la nature inanimée et nourrit la nature vivante. Monde végétal et monde animal, l'un et l'autre placent devant l'homme non pas à vrai dire des individus, mais des associations dont chacune, telle la sylve équatoriale ou la brousse soudanienne, est un faisceau d'existences solidaires plus ou moins fortement nouées. Selon qu'elles se laissent plus ou moins facilement démembrer, selon que l'homme peut parmi elles mobiliser plus ou moins facilement des auxiliaires, le développement des sociétés humaines risque d'être

Digitized by Google

plus ou moins rapide et fécond. Mais, d'autre part, en prenant parti entre les espèces qui se disputent l'espace, l'homme assure l'expansion victorieuse de celles qu'il choisit, plantes utiles qu'il a isolées des autres et fait multiplier dans ses champs, animaux dont il a garanti l'existence pour qu'ils lui prêtent force et vitesse. Il a détruit certaines combinaisons ; il en a créé de nouvelles. Ainsi sont nés les genres de vie.

La notion de genre de vie

« A l'aide de matériaux et d'éléments pris dans la nature ambiante, l'homme a réussi, non d'un seul coup, mais par une transmission héréditaire de procédés et d'inventions, à constituer quelque chose de méthodique, qui assure son existence et qui lui fait un milieu à son usage. » Voilà comment Vidal de La Blache définit cette notion de genre de vie qui domine et éclaire toute son œuvre de géographie humaine. Nous ne décrirons pas les genres de vie, on pourra s'en faire une idée par les analyses de Vidal de La Blache et de M. Febvre, elles restent malheureusement fort générales, non certes par la faute de leurs auteurs, mais du fait que la géographie humaine est encore trop jeune pour pouvoir fonder ses vues d'ensemble sur une riche collection de monographies. Qu'on y apprenne du moins, si on ne le sait déjà, que l'hypothèse traditionnelle qui fait de la chasse, de l'élevage, de l'agriculture, les trois états successifs de l'humanité, est fortement ébranlée ; l'ordre de dignité qu'on leur attribue généralement n'est pas mieux justifié : le sort de bien des pasteurs nomades est, contrairement aux idées courantes, fort supérieur à celui de bien des agriculteurs sédentaires. Enfin, il ne faut pas se représenter ces trois formes d'activité comme des catégories strictes ; elles embrassent des variétés multiples et se contaminent mutuellement.

Quoi qu'il en soit, les genres de vie issus du milieu par l'effet de l'initiative humaine réagissent sur le milieu et sur l'homme. Tout d'abord, ils impliquent une action méthodique et continue, donc très forte sur la nature. Qu'ils soient des agents de transformation géographique, nous n'avons, pour nous en convaincre, qu'à nous représenter ce qu'était le paysage de l'Europe occidentale il y a deux mille ans et ce qu'en ont fait la vie agricole, la vie industrielle, la vie urbaine : nous n'avons qu'à comparer l'Amérique de 1920 à l'Amérique de 1820 ou même de 1870 ! Les images que nous évoquerons ainsi nous rendront sensible le rapport que les genres de vie soutiennent avec la densité de la population. Ils ont chacun ses exigences particulières d'espace, et toute spécialité, toute nuance qu'ils offrent retentit sur le peuplement : « La pratique de l'élevage sur des plateaux unis que les chars peuvent sillonner fit essaimer les Boers, cultivateurs particulièrement experts à défricher la forêt, les Franco-Canadiens ont pu à l'aise multiplier sur place autour du Saint-Laurent. » D'autre part, suivant une règle géographique qu'on pourrait appeler la solidarité des contrastes, les genres de vie, précisément parce qu'ils s'opposent, ont besoin les uns des autres : ainsi l'existence des grandes organisations pastorales de l'ancien monde est en rapport avec des marchés agricoles ; ainsi les énormes troupeaux qui pâturent les immenses steppes de l'Australie et de la République Argentine sous la surveillance de quelques hommes subviennent aux besoins des foules humaines qui se

Digitized by Google

pressent ailleurs sur d'étroits espaces. Ces relations entre genres de vie déterminent dans la zone de contact des renflements de densité : accroissement de la population, formation de marchés, à toutes ces manifestations se reconnaît la portée géographique qu'il faut attribuer aux formes spécialisées de l'activité humaine.

Elles modèlent l'homme lui-même par les habitudes physiques et alimentaires qu'elles impliquent : « L'Esquimau, pêcheur de phoques, gavé d'huile et, par ce régime, capitonnant contre le froid les couches adipeuses de son épiderme, ne ressemble guère au chasseur tongouse et iakoute, pas plus qu'au pasteur lapon, ses congénères des régions arctiques. » Et ce n'est pas seulement le corps qui est en jeu. Les habitudes organisées et systématiques qui constituent le genre de vie « creusent de plus en plus profondément leur ornière, s'imposent par la force acquise aux générations successives, impriment leur marque sur les esprits, tournent dans un sens déterminé toutes les forces du progrès ». Sans avoir la fixité des instincts dans les sociétés animales, les genres de vie n'en deviennent pas moins très souvent des formes stéréotypées. L'homme n'est que trop porté à diriger toujours ses efforts dans le sens où ses prédécesseurs se sont engagés ; il est « progressiste surtout dans la voie où l'ont poussé les progrès antérieurs ». Ainsi s'explique que les ressources, que les possibilités offertes par certains pays restent sans être exploitées. Elles ne correspondent pas au genre de vie des habitants et, dès lors, ceux-ci les négligent tant qu'une impulsion souvent venue du dehors ne déclanche pas l'initiative qui modifiera le genre de vie. Que de siècles se sont écoulés avant que l'Angleterre tire parti soit de son insularité, soit de ses richesses minérales ! Et, à l'autre extrémité du vieux Monde, quel exemple d'immobilité nous offrent les Chinois ! comme le rappelle fréquemment Vidal de La Blache, ils se sont enfermés dans le cercle des occupations agricoles qui défraient leurs besoins traditionnels ; leurs habitudes étroitement spécialisées les ont empêchés de tirer parti des richesses pastorales de leurs montagnes, des trésors miniers de leur sous-sol. « Le genre de vie devient un milieu borné dans lequel se meut l'intelligence. »

De cette action puissante des genres de vie, on est facilement porté à conclure qu'ils traduisent des nécessités naturelles. Vidal de La Blache n'admet point pareille conclusion. Certes, les genres de vie s'inscrivent dans des cadres généraux qui sont les grandes régions climato-botaniques de la terre. Mais les rapports entre les associations biologiques et les sociétés humaines ne sont ni fatals, ni absolus. C'est d'abord et avant tout, nous le savons, que la nature offre spontanément à l'activité humaine des possibilités plus diverses que ne le fait supposer la tendance générale à classifier et à abstraire. C'est aussi que les peuples, transportant avec eux leurs habitudes, les adaptent à l'occasion à un milieu tout autre que celui où elles se sont créées. La colonisation moderne aurait été vouée à un échec certain s'il n'était vrai que des genres de vie différents peuvent se succéder dans une même contrée ; et il est vrai aussi, l'expérience le montre, que des genres de vie semblables peuvent exister dans des contrées climatiquement différentes.

Digitized by Google

La vie de relations et ses conditions physiques et humaines

L'expansion des genres de vie, comme leurs caractères, ne sont pas sans tenir à la plus ou moins grande facilité des relations. Le sol, l'espace, retrouvent ainsi leurs droits, à côté desquels le monde végétal ne cesse pas de faire valoir les siens. Vidal de La Blache insiste sur les conséquences importantes que peut avoir la continuité des conditions physiques. C'est ainsi que l'uniformité du sol sur de vastes étendues permet aux espèces végétales de se disséminer plus facilement dans un milieu homogène ; les plantes cultivées n'ont pas à s'adapter, à mesure qu'elles se propagent, à des conditions trop spéciales ; la mise en valeur de la terre peut s'effectuer de même façon sur de vastes zones. L'existence de plaines unies embrassant de larges aires n'a pas de moindres effets à d'autres égards ; ce n'est sans doute pas une pure coïncidence si les parties de la zone tempérée qu'elle caractérise sont aussi celles où les hommes ont appris de bonne heure à se déplacer par grandes masses, où l'usage de la roue s'est développé d'abord, où l'emploi de la force animale au transport et à la traction a été de très bonne heure poussé très loin. A leur tour, ces circonstances, qui ont valu à ces pays un rôle à la fois précoce et important dans la civilisation générale, ne sont probablement pas sans rapport avec l'envergure qu'y prennent les grands faits sociaux, religieux ou politiques de l'histoire de l'humanité.

De là résulte l'importance qu'a pour chaque groupe humain sa position, c'est-à-dire non pas les coordonnées astronomiques de son habitat, mais la façon dont il est situé par rapport aux courants de civilisation. La valeur de la position n'a rien de nécessaire. Elle varie, en effet, avec les époques, suivant que se déplacent les grands foyers d'activité. Elle varie aussi avec les peuples ; car il convient, pour qu'elle produise ses résultats, que les groupes placés en d'heureuses circonstances de position ne soient pas, si je puis dire, imperméables aux influences du dehors, qu'ils soient au contraire dociles aux suggestions de l'exemple. Alors joue ce que Vidal de La Blache appelle le facteur social. Cet instinct de rapprochement, fait de mobiles divers, qui pousse les hommes à s'assimiler les uns aux autres, modifie les genres de vie en même temps qu'il crée une mentalité différente de celle qui s'élabore dans l'isolement de certains milieux.

En effet, aux sociétés où circulent librement les courants de civilisation s'opposent celles qui en sont tenues à l'écart. C'est souvent la nature qui les tient recluses ; enfermées dans les îles, les replis des montagnes, les déserts, les clairières des forêts, elles sont vouées par là même à l'immobilité : les Touaregs ou les habitants du Kâfiristan sont dans le monde actuel d'admirables types d'archaïsme. Mais il y a aussi l'isolement voulu par les hommes. Parfois, il est méthodique, « cartésien », comme dit Vidal de La Blache ; d'autres fois, il est moins conscient de ses raisons, sans rien perdre de son exclusivité. Les Mormons dans les solitudes de l'Ouest des Etats-Unis, les Raskolniks dans les forêts russes appartiennent au premier type et réalisent un genre d'expériences auquel s'offre un champ de plus en plus restreint, ce qui est regrettable au moins pour leur originalité sociologique. Plus important parce qu'il embrasse des groupements plus vastes et parce qu'il constitue un

Digitized by Google

redoutable obstacle au progrès général de l'humanité, un autre isolement résulte du réseau de superstitions, de rites et de routines, qui ligotte trop souvent l'esprit et l'activité de l'homme. Nous savons déjà comment se cristallisent ainsi les genres de vie. Avec eux se cristallisent souvent les organismes sociaux.

Faits géographiques et faits sociaux

Les réactions mutuelles des faits géographiques et des faits sociaux ont toujours attiré l'attention de Vidal de La Blache. Le lien qu'il s'efforce d'établir entre eux est même, semble-t-il, le seul point de sa doctrine, où M. Febvre lui impute de s'être à l'occasion laissé entraîner trop loin par l'ambition géographique. Encore ce reproche ne paraît-il point justifié. Car, précisément, à propos de la question qui le suscite et qui concerne les rapports entre la culture du riz, d'une part, et, d'autre part, l'organisation familiale et villageoise de l'Extrême Orient, Vidal de La Blache ne manque pas de déclarer : « Je me garderais de trop généraliser. » C'est sans doute que s'il est persuadé que la géographie n'est pas absente des raisons qui forment et conservent les groupes sociaux, il ne considère pas ces groupes comme étant purement et simplement des produits de la géographie. Il conviendrait, volontiers, avec M. Febvre, qu'un forte constitution de la famille apparaît comme la pierre angulaire de sociétés situées en des milieux bien différents les uns des autres, mais ne renoncerait pas pour autant à constater que la culture du riz, par l'abondance de nourriture qu'elle fournit sur un petit espace, par les soins répétés qu'elle exige, a contribué en Extrême Orient au morcellement de la propriété et à la singulière solidité du bien familial. De même l'entente et les services réciproques, l'organisation collective qu'elle suppose pour l'aménagement des rizières ne saurait être étrangère à la forte organisation des sociétés villageoises.

Certains types d'habitat de nos pays occidentaux fournissent aussi de bons exemples de la complexité des rapports entre milieux géographiques et groupes humains, de l'enchevêtrement des faits physiques, économiques, sociaux. C'est ainsi qu'en Europe, l'assolement triennal a trouvé son domaine de choix dans les grandes plaines unies, où les cultures peuvent se pratiquer par les mêmes procédés aux mêmes époques ; mais il n'est lui-même compatible qu'avec un mode d'établissement humain où la concentration de l'habitat s'associe avec la multiplicité des parcelles ; les maisons s'agglomèrent pour que les parcelles trouvent dans le village l'intermédiaire commun auquel aboutissent toutes les pistes qui rendent accessibles les pièces de terre allotie à tour de rôle. Ainsi s'est créé un cadre social bien différent de celui auquel des conditions tout autres ont donné naissance dans notre France de l'Ouest : ici, le particularisme se substitue à la centralisation, et, comme l'aspect du pays, la mentalité des habitants en porte la trace. Tels sont les effets que peuvent avoir sur les formes sociales les modes de culture inspirés du milieu. Plus encore, ils peuvent modifier la base même de l'édifice social, comme dans ces pays d'irrigation, où l'eau est un bien si précieux que c'est elle, et non pas la terre, qui représente la propriété.

Digitized by Google

La Géographie des Etats

Vidal de La Blache n'a pas eu le temps d'élaborer pour les *Principes* les développements qu'il aurait certainement consacrés aux formations politiques. Nous devons nous contenter, à cet égard, des indications qu'il a semées en divers articles et aussi de l'esprit qui anime son petit livre, déjà ancien, mais auquel on se reporte toujours avec fruit : *Etats et Nations de l'Europe*. « Un état est un organisme vivant sorti d'un embryon. » Dans le groupement qu'il représente, il y a un noyau initial qu'il serait d'ailleurs vain de chercher à identifier avec une région naturelle, un pays. Plutôt que dans un substratum matériel, il faut voir le germe de l'Etat dans une combinaison de forces résultant d'actions et réactions réciproques. Mais le jeu de ces forces n'est pas indépendant des conditions géographiques. Ce sont les circonstances de position et de contact qui permettent leur entrée en jeu et localisent ainsi l'impulsion initiale qui donnera forme à ce qui était amorphe. Entre l'Escaut et la Loire, sur les marches de l'Elbe et de l'Oder, sur la moyenne Volga, au contact de forces adverses, des éléments de vie politique se sont concentrés et précisés, il s'est développé une force initiale qui, avec le temps, a servi de centre d'attraction et qui, de proche en proche, a mis en branle d'autres causes. Un état n'est donc pas purement et simplement le produit du sol. S'il n'est pas né d'une région naturelle, à plus forte raison ne correspond-il pas, quand il s'est définitivement constitué, à une contrée homogène. Son territoire représente un groupement sur lequel l'influence de la géographie ne s'est exercée qu'en collaboration avec beaucoup d'autres causes étrangères. Il est une formation plus ou moins artificielle. Rien de plus faux que de se le représenter comme du « tout fait », du « donné ». Comme dit M. Febvre, il est toujours « forgé ».

Constatons, cependant, avec M. Febvre, que la figure matérielle des grands Etats d'aujourd'hui nous est si familière que nous ne les concevons plus sous un autre aspect que l'aspect présent. Leurs contours actuels nous semblent avoir une sorte de nécessité éternelle qui est en rapport avec la conception si généralement répandue des « frontières naturelles ». Cette théorie des frontières naturelles, avec quelle verve M. Febvre la met à mal ! Quelles interprétations erronées elle suggère aux historiens, et nous pourrions ajouter aux hommes d'Etat, de quel finalisme dangereux elle imprègne leur mentalité, on s'en convaincra en lisant les pages où M. Febvre montre, d'une part, que la notion de frontière linéaire doit céder le pas à celle de marche, de zone frontière, d'autre part, que les frontières ont essentiellement un caractère « humain », c'est-à-dire conventionnel et relatif.

Ainsi se précisent encore les caractères des Etats et leurs rapports mutuels. On ne saurait les considérer comme étant autant de compartiments isolés. Chacun se meut dans un groupe dont les influences le pénètrent de toutes parts. Au-dessus des Etats, il y a, les dominant, ce que M. Vidal de La Blache appelle les régions politiques : telle l'Europe occidentale à laquelle la France est étroitement liée et dont l'Angleterre éprouve que sa thalassocratie ne lui permet pas de s'affranchir pleinement.

Digitized by Google

La Géographie des Villes

L'Etat ne prend vraiment consistance, Vidal de La Blache l'indiquait il y a déjà longtemps, que s'il trouve un principe de stabilité et de continuité dans l'existence de villes qui fixent, varient et étendent les relations. Dans l'origine et les progrès de ces agglomérations urbaines, la géographie a son rôle. On peut, à cet égard, envisager soit la situation, soit le site : la situation englobe les facteurs généraux qui expliquent qu'une ville puisse trouver l'occasion et les moyens de vivre en un point quelconque d'une région ; le site désigne d'une façon plus précise les traits purement locaux du paysage qui ont contribué à fixer la ville en un lieu déterminé. Les avantages qu'offrent situation et site ne sont d'ailleurs pas indépendants des conditions politiques, économiques, sociales. Ce sont ces conditions humaines qui contribuent, plus que les circonstances purement physiques, à ce que M. Febvre appelle la croissance des villes. Non seulement l'importance de l'organisme urbain peut varier avec elles, mais sa fixité même est compromise par leurs alternatives : M. R. Blanchard a montré, par exemple, qu'au cours des siècles, Annecy a, pour ainsi dire, nomadisé entre les divers éléments de son site, attirée tour à tour par les qualités particulières de chacun : la ville contemporaine a enfin réussi à les utiliser tous à la fois, tirant ainsi parti de toutes les ressources du milieu et, par là même, paraissant mieux parée contre les coups du sort (1). Ces vicissitudes qui menacent ou favorisent les agglomérations urbaines sont filles surtout de l'histoire. « Il y a, dit Vidal de La Blache, des périodes de fondation de ville » ; « il y a, dit M. Blanchard, des périodes propices ou contraires à l'activité urbaine » ; enfin, comme le fait remarquer M. Febvre, la prospérité de villes déterminées, à un moment donné, dépend des circonstances qui règlent la circulation et l'échange et peut même être fonction de l'initiative et de l'énergie de quelques hommes, chefs industriels ou commerciaux.

L'homme, agent géographique

Ainsi, quels que soient les faits de géographie humaine qu'on envisage, à côté de ce que donne la nature, apparaît toujours ce que crée l'homme, l'homme, maillon de la chaîne qui unit les choses et les êtres. Et, comme tout membre d'un ensemble solidaire, il est à la fois passif et actif. Pour résoudre le problème de l'existence, il emprunte au milieu ambiant dont la plus ou moins grande richesse lui importe beaucoup, mais il choisit parmi les éléments de ce milieu, à l'occasion, même, il lutte contre certains, il s'affranchit de certains autres. Il est indiscutable que ses œuvres sont souvent un produit de la géographie ; il l'est aussi qu'elles peuvent à leur tour produire de la géographie. L'homme est le collaborateur le plus actif de la création, s'il est vrai, et on ne saurait en douter, qu'il a renouvelé en partie la physionomie de la terre.

(1) Raoul Blanchard. *Annecy, Esquisse de Géographie urbaine, Recueil des Travaux de l'Institut de Géographie alpine.* Grenoble, IV, 1916, p. 369-463. Voir aussi Raoul Blanchard, *Une Méthode de Géographie urbaine, La Vie Urbaine,* IV, 1922, p. 301-320.

Digitized by Google

Déjà Buffon disait, en des lignes que cite M. Febvre : « La face entière de la terre porte aujourd'hui l'empreinte de la puissance de l'homme, laquelle, quoique subordonnée à celle de la nature, souvent a fait plus qu'elle, ou, du moins, l'a si merveilleusement secondée que c'est à l'aide de nos mains qu'elle s'est développée dans toute son étendue. » Les idées que le naturaliste du XVIII[e] siècle exprimait en ces termes, le géographe du XX[e] siècle a pu leur donner un développement et une application inespérés. Et, si Vidal de La Blache n'oublie pas plus que ne faisait Buffon qu'il faut faire à la nature sa part, si ce n'est même pas sans une pointe de désapprobation qu'il paraît constater que « nous n'avons d'yeux que pour nous contempler dans l'exercice de notre puissance », toute son œuvre n'en est pas moins dominée par ce principe que l'homme joue un rôle géographique autant et plus comme être d'initiative que comme être soumis plus ou moins passivement aux suggestions du milieu : l'homme est une cause géographique.

Les rapports de la géographie et de l'histoire

Cette importance de l'action humaine explique et définit les rapports de l'histoire et de la géographie. Vidal de La Blache estime qu'elles ont des caractères assez nombreux pour avoir intérêt à vivre en « intimité réciproque ». Ses *Principes* en sont une merveilleuse illustration. A juste titre, M. de Martonne insiste sur la préoccupation qui y règne « d'envisager les phénomènes de géographie humaine actuels comme des stades dans une longue évolution. Le point de vue historique pénètre, domine, inspire l'examen, le classement, l'explication de tous les faits. Vidal de La Blache les voit à la fois dans le passé et dans le futur. » M. Febvre, de son côté, ne va-t-il pas jusqu'à dire qu' « une certaine géographie humaine n'est peut-être pas autre chose qu'une histoire revivifiée dans ses sources, rajeunie dans ses méthodes et heureusement renouvelée dans ses sujets ? » Encore, ne faudrait-il pas que la géographie y perde ses droits ? Vidal de La Blache les réserve et les définit : « L'homme ne saurait être absent de la géographie ; mais la géographie ne s'occupe des hommes qu'en tant qu'ils sont en rapport avec les lieux, qu'ils en subissent les influences ou en modifient les aspects », et ailleurs : « Pour l'historien, l'essentiel est la notion de temps ; pour le géographe, la notion de lieu. » Aussi bien, dans les *Principes*, c'est toujours à la localisation de types, à la constatation de rapports locaux qu'aboutissent les analyses historiques. Et qu'on ne s'adresse pas à Vidal de La Blache si on veut chercher dans la géographie une philosophie de l'évolution humaine, car il déclare tout net que la prétention d'expliquer l'histoire par la géographie ne pourrait être le fait que de « gens étrangers à l'une et à l'autre ». Maxime à appliquer. Les géographes — et aussi les amateurs — en seront privés de développements qui n'étaient peut-être pas moins faciles que brillants ; mais ils éviteront ce que Vidal de La Blache considérait comme le pire ennemi de la géographie humaine : le dilettantisme.

Digitized by Google

La question du déterminisme en géographie humaine

A la fin de cet exposé, on ne sera pas étonné que nous citions le mot de Vidal de La Blache : « Il ne peut être question d'un déterminisme géographique. » De ce déterminisme, on trouvera dans le livre de M. Febvre une amusante histoire et une vive critique. On y verra comment ses lettres de noblesse le font remonter jusqu'à l'astrologie, comment il s'est trop longtemps fondé sur la notion mystérieuse et vague d'influences qu'on n'analysait pas, comment les historiens du XIXe siècle, quoique l'exemple de Michelet eût dû mieux les inspirer, ont vulgarisé la conception d'un milieu toujours identique dans sa puissance et sa modalité. M. Febvre n'a pas de peine à montrer tout ce que comportait d'exagéré ou d'erroné pareille vue du monde. Il est vrai que les faits géographiques prennent ainsi un caractère individuel sur lequel insiste fortement M. Febvre. Peut-être même entraîné par ses habitudes d'historien, n'est-il pas sans exagérer. Il recommande aux géographes d'éviter les généralisations prématurées et il a parfois l'air de considérer qu'elles le sont toutes pour le moment, et on n'est pas bien sûr qu'il ne croie pas qu'elles le resteront toujours à l'avenir. Aussi bien, quand il étudie lui-même un phénomène géographique, il se montre attentif surtout aux caractères originaux, il souligne les exceptions, il accuse les différences. Si on allait trop loin dans cette voie, la géographie, tout en gardant son intérêt comme description, perdrait beaucoup de son rôle explicatif. Elle ne doit certes pas négliger la part de l'individuel, mais il nous semble qu'elle doit s'efforcer surtout à mettre en lumière les ressemblances qui résultent de ce que les cadres naturels de même type offrent, comme le dit M. Febvre, des possibilités de même espèce. La géographie, telle que Vidal de La Blache nous la lègue, est dominée par cette idée que « tout ce qui touche à l'homme est frappé de contingence » ; elle s'oppose à la conception mécanique et passiviste qu'ont trop souvent adoptée les disciples de Ratzel ; elle ne se refuse pas à être, suivant le mot de M. Febvre, un spiritualisme géographique ; mais elle ne consentirait pas volontiers à laisser prescrire ses droits de science en refusant de conclure des cas particuliers à des rapports généraux, sinon nécessaires.

Ph. Arbos,
Professeur de Géographie à la Faculté des Lettres de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

VERRERIE DE LA MARGERIDE

M. Pradat, sculpteur bien connu de Clermont-Ferrand, vient de faire présent à « L'Ancienne Auvergne », pour le Musée de notre Ville, d'un vase, en verre à deux tons, de la Margeride. A propos de ce don, il me paraît intéressant de rappeler en quelques lignes l'origine et l'histoire peu connues de cette verrerie.

La Margeride, située sur les marches de l'Auvergne, du Velay et du Gévaudan, comprend tout un massif de montagnes, bordant la Planèse et séparant la vallée de l'Allier de celle de la Truyère. Son altitude moyenne est à l'entour de 900 mètres et ses points culminants atteignent 1.404 mètres à la Croix de la Paille, 1.434 mètres au nord-est de Clausel, commune de Clavières, l'un et l'autre dans le Cantal, et 1.554 mètres au mont Randon, en Lozère.

Cette région élevée formait, avant 1789, une vaste et puissante seigneurie, dont la principale richesse était les bois magnifiques qui couvraient ce massif granitique. Au XIII[e] siècle, cette seigneurie appartenait aux Montgascon. En 1279, Béatrix de Montgascon la portait en dot à son époux Robert, comte d'Auvergne. Puis, après avoir passé en différentes mains, par les Taillac et les d'Apchier, elle vint aux de la Tour d'Auvergne (1).

Pour utiliser ses bois (sa forêt, à la sortie de la Révolution, comptait encore 1.351 hectares d'un tenant), Jean de la Tour, en 1737, construisit des fours à verriers dans la paroisse de Védrines-Saint-Loup, actuellement commune du Cantal, canton de Ruines. Ce n'était pas le premier établissement de ce genre installé dans le pays. En 1491, Louis et Bertrand de la Margeride servaient, dans un acte de témoins, à un Raynal, qualifié de gentilhomme *verrier* à Thiézac, actuellement commune du canton de Vic-sur-Cère (3). Serait-ce ce précédent qui aurait incité Jean de la Tour à ouvrir des fours à la Margeride ? Ses premiers essais ne furent pas heureux. Soit que les matières premières fussent mal choisies, soit que les fondants employés le fussent mal ou de mauvaise qualité, les bouteilles et les verres de vitres obtenus furent bleuâtres et, malgré tous les efforts, on ne put éliminer cette malencontreuse teinte ; les produits en étaient dépréciés, en 1739, on vendait 8 sols les 12 gobelets (4). Cette dépréciation était telle qu'en 1741, on dut cesser

(1) *Dictionnaire Statistique du Cantal*, T. III, IV et V, aux noms de Clavières, Margeride et de Védrines-Saint-Loup, et Bouillet : *Nobiliaire d'Auvergne*, T. VI, p. 344.

(2) *Dictionnaire Statistique du Cantal*, T. IV, p. 131.

(3) *Dictionnaire Statistique du Cantal*, T. V., p. 329.

(4) Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. Fonds Le Blanc : *Les Gentilshommes verriers.*

Digitized by Google

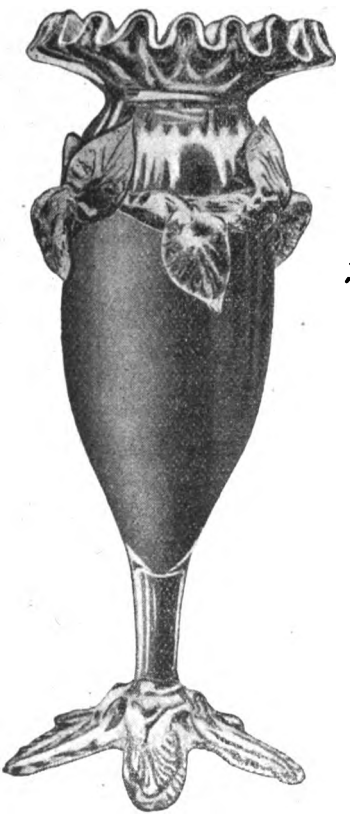

Vase décoratif en verre

Le corps rouge, le pied et la guirlande de feuillage restant incolore

(Don de M. Pradat)

Digitized by Google

toute fabrication. Ne perdant pas courage, Jean de la Tour suscita une nouvelle société, qui rouvrit les fours et arriva à livrer une marchandise acceptable. Cependant, en 1752, je ne sais pour quelle cause, celle-ci cessa de nouveau le travail.

En 1769, il intervient un arrêt royal, rendu en faveur de Claude-Marc-Antoine Varennes-Béost, écuyer, receveur général des Finances en Bretagne. Il autorise celui-ci à ouvrir à la Margeride six fournaux à verriers et déclare la nouvelle manufacture, ainsi créée, « Manufacture royale » (1). Sage, de l'Académie des Sciences, était attaché comme chimiste à la nouvelle Société. Il conseilla de prendre comme matière première pour les bouteilles la lave basaltique dont, tout proche, le pays abonde. Le basalte est fusible sans aucun adjuvant, on éviterait ainsi le transport lointain et dispendieux des fondants salins qu'on était obligé, pour en obtenir la fusion, d'adjoindre aux quartz et autres pierres vitrifiables. Nous ne savons si ses avis furent suivis sur ce point, mais il est de fait qu'à partir de cette date, 1769, l'usine marcha à plein ; si bien que Bosc d'Antic, membre de la Société, proposait de créer, à côté de la verrerie, une école gratuite de chimie, où on étudierait les procédés de la vitrification et des perfectionnements à y apporter (2).

En 1773, il y eut une accalmie dans la fabrication, les fours furent même éteints, et on eut de grandes craintes pour l'avenir de l'établissement. Mais, en 1777, une nouvelle impulsion fut donnée par M. de Bourboulon (3) et la verrerie continua à marcher et même prospéra jusque sous la Révolution. La tourmente, arrêtant toute initiative, annihilant toute entreprise, força la manufacture à fermer ses portes.

Au commencement du XIX^e^ siècle, la fabrication du verre reprit à la Margeride, non plus dans la paroisse de Védrines-Saint-Loup, mais sur le bord oriental du massif, en Haute-Loire, à Colany-sur-Desge, commune de Noyerolles, canton de Pinols, où elle resta jusqu'en 1824. Vers cette époque, pour un motif qui m'échappe, elle fut transférée sur le versant sud des monts de la Margeride, en Lozère, commune de Pompeyrenc, au château de Chamblard, appartenant à M. de Buffand, gérant de la Banque de France. Le gendre de celui-ci, le général Cubière, vendit cette verrerie à M. Bretonne de la Valette, qui, peu après, cessa toute fabrication. Ainsi disparut la verrerie de la Margeride, qui avait apporté une ère de prospérité à ce pays un peu sauvage.

La Margeride faisait des bouteilles et du verre de vitre, mais, en plus, avait une spécialité de petites coupes à anses et de verres de table d'aspect ordinairement un peu massif, mais, en fait, d'une grande légèreté. Sa fabrication dut être très active, car, il n'y a pas encore longtemps, un peu partout dans la contrée et les pays environnants, nombreux se rencontraient ses produits ; mais aujourd'hui ils sont très rares. Ils sont facilement reconnaissables à la teinte jaunâtre de leur pâte et aux innombrables bulles microscopiques qui y sont enserrées.

(1) Bibliothèque municipale de Clermont-Ferrand. Fonds Le Blanc : *Les Gentilshommes verriers.*

(2) Vimont : *Une Ecole des Arts et Métiers dans la Margeride.*

(3) L'abbé François Fabre : *Notes historiques sur Saugues (Haute-Loire)*, p. 346, note.

Digitized by Google

Le Musée de Clermont-Ferrand ne possédait que six spécimens de cette verrerie de notre province. A savoir :

1° Une Bourache, vase à panse sphérique, au col étroit et allongé, le long duquel grimpe une anse gracieuse. Cette bourache est bleue, mouchetée comme de perles d'opale ;

2° Une sorte de Sucrier incolore, à couvercle ; œuvre assez commune, tant par sa forme que par sa décoration, trop chargée, trop massive et de facture grossière ;

3° Une sorte de Bouteille en verre incolore côtelé, à la panse rebondie et au col large ;

4° Un grand Pichet ou petit Broc ;

5° Un Verre à pied incolore dont la coupe conique porte, à l'extérieur, quatre petites oreilles percées chacune d'un œillet dans lequel passe un petit anneau mobile fait d'une tresse de verre. Cette pièce curieuse est élégante et d'un travail délicat ;

6° Une Aiguière dont le col évasé, vers le haut, en entonnoir, porte de petites côtes disposées en spires. Avec son bec gracieux, elle est élégante et la facture en est soignée. Son corps est incolore et son anse, aux courbes des plus heureuses, est en verre bleu.

Souvent, dans la fabrication de la Margeride, on trouve des objets d'une belle irisation, mais peu nombreux sont ceux à deux tonalités. De ces derniers, comme on peut le voir par cette liste trop courte, bien que complète, nous avons, au Musée, deux pièces de ce dernier genre : la Bourache avec son semé d'opale sur fond gros bleu et cette délicieuse Aiguière. Mais, dans l'une et dans l'autre de ces pièces, on le remarquera, nous n'avons nulle trace de rouge. C'est que cette couleur, d'un emploi difficile en verrerie qui doit restée translucide, est absolument rare dans l'œuvre de la Margeride, et de cette rareté, grâce à la générosité de M. Pradat, le Musée va, aujourd'hui, en posséder un bel échantillon. L'objet qu'il nous offre est un vase de l'époque Louis XVIII. Son pied, en verre incolore, porte une coupe ovoïde teintée d'un joli rose vif, comme le col, qui se termine en une riche collerette gaufrée. En haut de la coupe, proche la naissance du col, est gracieusement jetée une délicate guirlande de feuillages incolores, qui se détachent en transparence sur le rose de la coupe. Le tout est sobre, d'un goût achevé et d'une exécution parfaite.

DAMAS DE RIOM

Outre ce vase des plus intéressants, M. Pradat donne encore à « L'Ancienne Auvergne » un morceau de Damas de Riom.

En 1732, avaient été installés à l'Hôpital de Riom des tissages de Siamoises, autrement dit de cotonnades, de toiles de coton, de draps de Silésie, fil et coton, auxquels, par extension, on adjoignit des métiers, à faire des serges de coton pour rideaux et même du Damas satiné de fil et coton. Cette dernière fabrication n'est mentionnée dans aucune pièce d'Archives, mais nous la trouvons citée au « Calendrier d'Auvergne pour l'année 1762 » (1), et ses

(1) *Calendrier d'Auvergne pour l'année* 1762, p. 202.

Digitized by Google

produits sont bien connus des collectionneurs et des antiquaires par différentes pièces sorties de l'Hôpital de Riom. Le Musée de Clermont-Ferrand en possède même déjà un échantillon portant, en toutes lettres, le nom de Riom tissé dans l'étoffe, cet échantillon a été acheté par la Ville à la vente Grange.

Le Damas de cette fabrique est de bonne qualité, fort et, comme le dit le *Calendrier d'Auvergne,* « propre à faire des meubles ». Il est généralement à fond bleu avec des dessins blancs. Dans celui que nous donne M. Pradat, le dessin, comme dans tous ceux sortant de ces ateliers, est façonné de coton blanc, mais le fond, sur lequel il se détache, au lieu d'être tissé en fil bleu, l'est en fil vert. Cette couleur verte est insolite dans les Damas de Riom et, par là même, rend très intéressant le morceau qui nous est si gracieusement offert.

H. du Ranquet.

Digitized by Google

Le Mont-Dore et La Bourboule [1]

L'abondance des sources thermales dans le département du Puy-de-Dôme a été signalée par nombre d'auteurs. Plus de 270 sources ont été relevées, toutes d'origine volcanique et jalonnant des failles. Mais aucune étude géographique n'a été tentée.

Parmi les grandes stations thermales, Le Mont-Dore et La Bourboule sont particulièrement curieuses, car si leur développement est dû aux merveilleuses propriétés curatives de leurs eaux, il l'est aussi au développement des moyens de communications, à ce que les géographes appellent la vie de relations.

Si pour ces deux stations le site est admirable grâce au cirque majestueux des montagnes qui les entourent, la situation est bien moins favorable. Elles tournent le dos à la grande voie de pénétration que constitue la vallée de l'Allier et à la capitale régionale qui aurait pu leur servir de support. Elles sont au fond d'un véritable cul-de-sac n'ayant pour issue naturelle que l'incommode thalweg où coule la haute Dordogne, vallée intéressante au point de vue géographique grâce à l'empreinte manifeste des effets torrentiels et de l'action glaciaire, mais d'accès difficile.

Et cependant, malgré les difficultés d'accès, malgré aussi le climat assez rude étudié en détail dans le mémoire, Le Mont-Dore et La Bourboule ont toujours eu leurs fidèles, Le Mont-Dore surtout. Les eaux du Mont-Dore étaient connues des Romains, ces maîtres dans l'utilisation des eaux minérales. Chaque année, on allait « ad aquas » et l'on rendait un véritable culte aux divinités particulières de la source, comme l'attestent les inscriptions retrouvées. Si les eaux durent être délaissées pendant le Moyen Age, peu à peu la vie reprit, et, au XVII[e] siècle, Le Mont-Dore était assez fréquenté. L'aristocratie s'y donnait rendez-vous. Les tribulations du voyage ou les désagréments du séjour ne décourageaient pas ces intrépides.

On venait de Paris à Clermont en sept à huit jours, puis, par la montagne, à cheval ou en litière, on allait au Mont-Dore en sept à huit heures. Pas grand confort, pourtant. Un voyageur de l'époque, Monnet, nous conte que : « sexe, âge, maladie, tout était confondu, pêle-mêle, dans quatre piscines ». L'activité d'administrateurs distingués comme le préfet Ramond et le docteur Bertrand fut des plus utiles au Mont-Dore au début du XIX[e] siècle, mais c'est dans la seconde moitié de ce siècle que Le Mont-Dore a pris son essor. Le chemin de fer de Paris à Clermont établi en 1853, celui de Clermont à Laqueuille en 1896, la construction de l'Etablissement thermal de 1890 à 1893, y attirent une affluence de plus en plus grande.

Le graphique où d'année en année est représenté le nombre des estivants au Mont-Dore se développe progressivement et contraste

(1) Résumé du Mémoire présenté devant la Faculté des Lettres par M. Grosjean pour le diplôme d'études supérieures d'histoire et géographie, le 10 mars 1922.

Digitized by Google

avec celui de La Bourboule qui, à partir de 1875, accuse une brusque croissance.

En 1828, une seule salle avec 8 cabines, garanties de l'air extérieur simplement par des rideaux de serge, constituait le bâtiment thermal. En 1860, La Bourboule n'était qu'un chétif hameau de Murat-le-Quaire avec 17 maisons. Elle gagne à la prospérité de sa voisine. Le docteur Choussy, en faisant connaître l'eau donnée gratuitement à tous les hôpitaux de Paris, fut le vrai créateur de la station. La Compagnie fermière la dote d'un établissement convenable. La Bourboule est fondée et, grâce à une habile réclame, voit sa clientèle s'accroître triomphalement.

Aussi le nombre des baigneurs qui, en 1852, n'était que de 225, s'élève à 1.200 en 1875, à 8.300 en 1890, à près de 17.000 en 1920.

Le Mont-Dore, parti plus tôt, sans aller aussi haut, offre de son côté une fort belle progression : 833 baigneurs en 1851, 2.750 en 1860, 7.000 en 1890, près de 14.000 en 1920.

Parmi les clients des deux stations, on relève beaucoup de Méridionaux, heureux de joindre aux bienfaits de la cure thermale ceux de la cure d'altitude, mais on vient de tous les pays : la renommée des deux stations est mondiale. Nombreuses d'ailleurs, pendant la saison, sont les relations entre Le Mont-Dore et La Bourboule, stations ayant toutes deux comme un air de famille et formant une des parures de cette belle région naturelle qu'est l'Auvergne.

F. Grosjean.

Digitized by Google

L'AME GAULOISE

(Suite)

La Gaule a résisté, la Gaule s'est imposée par la fierté de ses enfants, par sa valeur intellectuelle, par son savoir, par ses qualités ethniques, par l'âme de ses aïeux. Pour s'en convaincre, il suffit de citer les noms des hommes illustres qui, à cette époque, furent connus et appréciés. Marc-Antoine Gniphon, grammairien gaulois, a enseigné à César lui-même, Valerius Coto, de Vienne, était également grammairien au temps de Sylla. Marseille possédait, bien avant l'ère chrétienne, une Ecole trilingue où l'on professait publiquement l'éloquence, la philosophie, les mathématiques, la jurisprudence, la médecine et la théologie fabuleuse. Lucius Plautius, gaulois, apprend la rhétorique à Cicéron. Livius Andronicus, Noevius et Ennius publient leurs ouvrages après Pythéas et Euthymène, dont les découvertes sont considérées comme extraordinaires. Le premier remonte l'Océan jusqu'à la Baltique, le second suit les côtes de l'Afrique jusqu'à la hauteur du Sénégal. La science moderne (*Revue critique d'Histoire et de Littérature*, p. 42, année 1889) a reconnu dans Pythéas, au point de vue géographique, l'égal d'Alexandre le Grand. Epidius, gaulois, professeur à Rome, donne des leçons à Marc Antoine, à Octave et à Virgile. La Celtique Lyonnaise montre une érudition grecque avant l'introduction de la langue romaine. Le fameux comédien qui fait les délices du théâtre romain et que Cicéron appelle son ami Roscius, est gaulois.

Quels écrivains, quels philosophes vraiment autochtones possédait Rome ? interroge Charles Callet (*Rome Antique*). Virgile, Tite Live, Catulle, Pétrone, Pline sont de race celtique. Tacite et Plaute étaient ombriens, et l'on sait que Caton traitait les ombriens « d'anciens Gaulois ». Cecilius était né en Gaule cisalpine. Trogue-Pompée, historien estimé sous Auguste, était gaulois, né en Gaule. Juvénal était également gaulois. Vitruve aimait Vérone, sa ville natale. Un gaulois, Valerius Procillius, servait d'interprète à César. Valerius Flaccus, proconsul de Narbonnaise, en 83 avant notre ère, se rappelait sa naissance gauloise. Mais Varron, Gallus, l'ami de Virgile, Florus, que Quintilien appelle le prince de l'éloquence des Gaules, ne sont-ils pas de race transalpine ? Quintilien lui-même est l'élève de Domitius Afer de Nîmes. Montanus de Narbone est célèbre sous Auguste, Claudius Quirinalis d'Arles, sous Tibère. Statius Urfilus de Toulouse et Castor de Marseille enseignent la rhétorique dans les Gaules. Depuis Néron à Trajan, le barreau romain est rempli d'orateurs gaulois. Les Ecoles d'éloquence et de droit sont, la plupart, ouvertes par des Maîtres nés et instruits en Gaule. Les Ecoles d'Autun, de Bordeaux possèdent de nombreux élèves. Sous Pline le Jeune, l'éloquence romaine, anéantie à Rome, se maintient à Marseille, Arles, Besançon, etc.

Digitized by Google

Ces écrivains, ces orateurs sont les fils des Celtes. Ce sont eux qui préparent les Lactance et les Saint-Hilaire. César lui-même jugeait Vercingétorix comme un grand chef. Le martyr d'Alésia laissait une telle œuvre en se sacrifiant que son nom était évoqué un siècle plus tard, en plein Forum romain, alors que la statue d'Annibal s'élevait dans la Ville Eternelle.

Si bien préparée à la douleur sur les champs de bataille, la race gauloise ne devait pas périr. Les champs de Pharsale et de Munda étaient trop étroits pour la contenir. Les postes avancés de Syrie et de Cilicie lui convenaient, comme ils conviennent aux nôtres aujourd'hui, pour créer dans la beauté de l'intelligence et de l'esprit cette sorte d'universalité que l'antiquité a laissée à la France. Il lui fallait le monde entier, le monde antique. Les générations d'après-guerre allaient s'installer en plein forum, dans les quartiers somptueux de la Capitale universelle et leur savoir forcerait les places les plus importantes de l'Empire. Les conseillers directs du Prétoire, les préteurs même, jusqu'à certains empereurs, viennent de Gaule. Epidius est tribun du peuple en 44 avant J.-C. Un autre Epidius vivait deux siècles plus tard et devenait consul en 125. Cingonius, gaulois et sénateur sous Néron, désigné comme consul, est mis à mort en 69 par ordre de Galba. Afranius Burrus, né à Vaison (Vaucluse), est préfet du Prétoire de 52 à 63. Avant lui, Valerius Asiaticus a obtenu deux fois l'honneur du consulat. Les célèbres jardins de Lucullus lui appartenaient et Messaline voulait les posséder. En 47, il est condamné à mort, principalement pour cette cause. Or, il était gaulois, né à Vienne (Isère). (D'Arbois de Jubainville.)

En Gaule même, les Julius Florus, les Vindex, les Sacrovir, les Sabinus, qui soulèvent le pays, ont des fonctions élevées. Classicus, Tutor sont sénateurs ; l'Eduen Vercundaridub est grand prêtre de l'autel de Lyon.

Cette merveilleuse réalisation ne pouvait être obtenue que par une race déjà éclairée et habituée aux travaux de l'esprit, digne de faire entendre sa voix, là où Cicéron prononçait ses larges périodes. Il fallait que la Gaule fût parvenue à ce point de développement et de perfectionnement où l'intelligence s'élève au génie. Il fallait que, durant des siècles, cette âme gauloise fût façonnée, épurée, soumise aux lois harmonieuses des mots, des sons et des lignes, afin qu'elle pût, à son tour, remettre aux générations futures le dépôt de l'Ecole d'Alexandrie, d'Athènes et de Rome.

Nous aurions certainement subi le charme des lettres gauloises, si Terentius Varron, l'auteur de *De Bello Sequanico,* sorte d'épopée nationale, aux dires d'Ovide, avait écrit dans sa langue maternelle. Ce document, après tant d'autres, ne nous est point parvenu. En chantant la résistance des Séquanes à César, Varron ne pouvait que s'attirer la haine impériale. A cette époque où l'imprimerie n'était pas découverte, il était impossible à des poètes gaulois de produire des œuvres nationales. La censure du Prétoire, qui était formidablement organisée, n'eût jamais toléré la vulgarisation de tels manuscrits.

On pourrait dire que le développement sous la domination romaine a été l'œuvre normale, logique de l'absorption de la Gaule par Rome. Dans ce cas, de nombreuses infusions de sang romain sémitisé auraient dû, par contre-partie, s'imposer. Puisque les villes du Nord, comme les villes de l'Est, de l'Ouest ou du Midi, recevaient le même élan de transformation sociale, il aurait fallu que les Romains fussent venus en quantité suffisante dans tous les coins de la Gaule, afin d'y faire souche. Or, quelle est l'opinion de Fustel de

Digitized by Google

Coulange, page 136 : « Pourtant, la population et la race ne furent pas modifiées. Il n'y eut ni émigration de Gaulois, ni introduction de beaucoup d'Italiens. On voudrait calculer ce qu'il entra de sang latin dans le pays. D'une part, il est avéré que neuf colonies romaines y furent fondées. Ce ne serait donc qu'un petit nombre de villes. Mais il faut encore faire attention que ces villes n'ont pas été fondées et peuplées par les nouveaux colons. Elles existaient auparavant. Elles étaient déjà des *centres importants* sous les Gaulois. Les nouveaux venus ne chassèrent pas non plus les habitants ; ils s'établirent au milieu d'eux. Nous n'avons aucun renseignement sur le chiffre des colons, mais il est probable qu'ils n'étaient *pas nombreux*. En sorte que, même dans les colonies, les colons ne formaient qu'un appoint à la population : ils n'étaient pas la population même. Il faut encore ajouter que ces colons « citoyens romains » n'étaient pas des Romains de race. Presque tous étaient d'anciens soldats de César, et nous avons vu déjà que César les avait recrutés *dans la Gaule cisalpine et la Gaule narbonnaise*. Ainsi, les colonies, ou ce que l'on appelait de ce titre, n'introduisirent que fort *peu de sang latin* en Gaule. Quant aux fonctionnaires de l'Empire qui y vinrent successivement durant cinq siècles, ils ne faisaient qu'y passer et ne *s'y établissaient pas*. La Gaule ne vit non plus de garnisons romaines s'installer à demeure (3.000 hommes suffisaient à maintenir l'ordre dans toute la Gaule, 50 ans après la Conquête). Les huit légions étaient cantonnées uniquement dans la région du Rhin, et il ne faut pas croire que ces légions fussent composées d'Italiens. »

De ces vérités découle une conclusion légitime : « Ce n'est pas l'infusion du sang latin qui a transformé la Gaule. »

A quoi fut donc due cette transformation ? Fustel de Coulange dit que les populations de la Gaule devinrent romaines, non par le sang, mais par les institutions, par les coutumes, par la langue, par les arts, par les croyances, par toutes les habitudes de l'esprit.

Cette déduction logique, que nous acceptons, appelle un simple commentaire. Si la race gauloise a accepté les institutions, les coutumes, la langue, les arts, les croyances et toutes les habitudes de l'esprit de Rome, c'est précisément et indiscutablement que tout cela composait la Gaule bien avant Auguste et Tibère. Cela prouve la puissance de civilisation de l'Occident. Si les Gaulois « eurent assez d'intelligence pour comprendre que la civilisation valait mieux que la barbarie », c'est qu'ils possédaient une culture générale suffisante qui leur permit d'établir des constatations, de faire un parallèle et d'asseoir un jugement. Prenez les nègres de l'Oubanghi et nos braves Sénégalais, prenez les Annamites et les Malgaches, prenez même les Marocains et demandez-leur d'emprunter nos habitudes d'esprit, nos institutions, nos coutumes, notre langue, nos arts, nos croyances, qu'en feront-ils, sinon une déformation qui ressemblera à une caricature. En élevant des écoles librement, à leurs frais, de leur propre initiative (*La Gaule Romaine*, page 136, Fustel de Coulange), les Gaulois manifestaient ainsi d'une manière irrécusable leurs goûts naturels pour les travaux de l'esprit ; ils prouvaient que les belles-lettres n'étaient pas ignorées en Gaule 50 ans et un siècle avant la Conquête et que les rapsodes gaulois chantaient bien avant les vainqueurs du Latium les bardits sacrés et les vieilles chansons d'Hésiode. Cela démontre que la barbarie présumée est une construction artificielle de l'Histoire ; c'est le démenti le plus formel aux hypothèses brodées sur le canevas romain. Le siècle d'Auguste explique le siècle précédent. L'un est la conséquence de l'autre. Les deux civilisations se pénétraient et vieillissaient ensemble. Elles pouvaient

Digitized by Google

différer sur certains points, mais elles étaient les filles d'une même mère, celle qui s'était imposée à la Grèce, celle qui, au matin des âges, dans la douceur des aubes naissantes, apportait à l'homme la beauté de l'esprit au contact de la brutalité de la matière.

La civilisation gauloise était si près de celle de Rome que, sous la Décadence, Rome avait depuis longtemps cessé d'être la Rome nationale. Elle était si près des institutions du Sud, que le régime municipal ne fut pas changé, que les antiques coutumes subsistèrent, que tout ce qui composait la vie nationale gauloise continua. Il y a plus. Les dieux romains s'étaient si bien identifiés aux dieux gaulois que le plus philosophe des empereurs, le grand Marc-Aurèle, ne chercha même pas à les supprimer. Au contraire, les Romains qui croyaient aux prodiges comme César, qui cultivaient l'astrologie comme Tibère, qui faisaient des miracles comme Vespasien, qui consultaient les magiciens comme tous les princes et les riches, s'inspiraient du druidisme et des divinités gauloises. (Fustel de Coulange, page 190, *De la Gaule Romaine.*) Jusqu'à Lucain qui demande aux druides le secret de la vie humaine, alors « qu'il n'y avait personne qui ne portât sur soi quelque talisman : une pierre chaldéenne, un *œuf druidique* » (page 191).

On peut donc dire, en s'appuyant sur ces vérités historiques, que ce n'est pas Rome qui a conquis la Gaule, c'est bien plutôt la Gaule qui a conquis Rome, de la même façon que la conquirent Espagnols, Africains, Orientaux. C'est bien la Gaule qui s'est installée au cœur de la vie antique. Le christianisme vient de l'Orient en passant par Rome. Les Ulpien et tant d'autres viennent d'Asie ou d'Afrique en passant aussi par Rome. En s'universalisant, Rome devenait le carrefour des idées du monde ancien, la croisée des chemins où se rencontraient les peuples. A partir de ce moment, sa vie s'élargissait, mais elle perdait en profondeur. Elle perdait aussi en originalité. Sous le sceau de la Latinité, elle s'appropriait le génie mondial, qu'il vînt du Nord ou du Sud. Faites Paris, capitale de l'Europe, et vous assisterez rapidement à la disparition des qualités essentielles de la race devant les idées générales d'un cosmopolitisme envahissant. Les traits ethniques ressemblent aux lignes d'un beau paysage qui s'estompent, à mesure que l'on s'en éloigne. Rome était partout avec ses légions où, selon la forte expression de Michelet, les fils des plébéiens qui avaient tant lutté jadis laissaient leurs os. « Des camps, des urnes, des voies éternelles, voilà ce qui doit rester d'eux », écrit-il dans *La Dissolution de la Cité.* Les fils des affranchis composaient seuls la société romaine. On aurait tort, cependant, de croire que la force représentée par l'armée fut essentiellement ethnique. Ce fut, ainsi que le dit le comte de Gobineau, dans la garde spéciale, qui ne quittait jamais les résidences impériales et portait *fort peu les armes,* que les Italiotes continuèrent un certain temps à servir, mais, à la fin, les empereurs se lassèrent d'eux et les remplacèrent par des vrais soldats levés dans le Nord.

Le vrai génie antique, éparpillé dans l'Europe, et conservé à Rome, ou mieux par la Romanité, était repris et absorbé par le peuple d'Occident qui ne faisait que suivre sa tradition millénaire et qui, avec des forces accumulées, allait développer sous des formes nouvelles ses aspirations créatrices.

Mais, en s'assimilant le génie de Rome, c'est-à-dire le génie universel : mélange considérable des qualités et des défauts de toutes les races antiques, la Gaule n'avait rien perdu de ses vertus principales sur lesquelles se fondent les grandes nations. Les Gaulois de

Digitized by Google

l'indépendance avaient pu perdre également certaines puretés de sang au contact des liaisons étrangères, le substratum de la race demeurait. Les cités obscures des Carnutes, des Rèmes et des Eduens avaient pu mourir du même mal qui avait terminé l'existence des brillantes mètropoles chananéennes (page 404, *De l'Inégalité des races humaines*, déjà cité), il n'en reste pas moins vrai que la Gaule devenait le centre, le noyau, le tronc, le point de contact où les races du Nord et celles du Sud allaient se rejoindre et établir sur des bases solides les principes nouveaux des peuples. De longs siècles, sans doute, passeraient dans les ténèbres et les difficultés des créations internes. L'épanouissement d'une civilisation nouvelle devait tout d'abord être précédée de l'enfantement mystérieux des nations. Quand, sur Rome défaillante et sémitisée, vint s'affirmer la puissance de Rome germanisée, depuis longtemps Rome n'avait plus rien à apprendre. La confusion ethnique avait créé la confusion intellectuelle et la Gaule, placée à l'axe des mouvements nationaux, était la seule qui pût conserver le rôle de gardienne des cités antiques et de régulatrice des élans des peuples du Nord.

« Même à défaut de philosophie historique, dit M. Jean Lefranc, les Arabes ont comme une obscure conscience de leur propre histoire dont le sol aride et nu évoque l'image. La vue des ruines de Timgad et de Lambèse les excuseraient de douter de la toute-puissance des dieux étrangers. » Les Gaulois, plus que les Arabes, avaient le sens de la perennité de leur race. Les druides ne l'avaient-ils pas dit ? Les Gaulois savaient que tout ce qui est extraordinaire et prompt n'est pas durable. Et la preuve évidente, c'est qu'après quatre siècles d'occupation internationale, sous l'égide des empereurs romains sans domicile fixe, la Gaule accueillit les Francs avec empressement. On ne peut même pas dire que les Francs attaquèrent l'empire romain, depuis longtemps, il avait cessé d'exister. L'empereur était oublié. La situation de Syagrius à Soissons, dit Guizot, dans son *Essai sur l'Histoire de France*, différait peu de celle de Clovis à Tournai ; ils étaient l'un et l'autre de petits souverains entourés d'une troupe de guerriers et gouvernant pour leur propre compte. Grégoire de Tours appelle Syagrius roi des Romains, comme il appelle Clovis roi des Francs. Ragnachaire à Cambrai, Sigebert à Cologne, Renomer au Mans, Chararich et tant d'autres, étaient rois des Francs aussi bien que Clovis. On sait pourquoi et comment Clovis vainquit... Il fut choisi entre des rois de cette époque par l'Eglise qui, en baptisant un barbare, détruisait ainsi les fractions hérétiques qui menaçaient son unité. Sous Clovis, le nom de Gaule n'avait jamais été supprimé. Les 6.000 hommes de Clovis ne devaient pas changer un instant le cours de la vie gauloise. La domination franque n'était qu'un accident dans le développement de sa marche normale. Accident grave, sans doute, puisque le pays subit les dévastations des bandes. Cette dévastation, d'ailleurs, ne devait pas s'arrêter avant plusieurs siècles avec les invasions germaniques. Mais, comme le soutient Alexandre Bertrand, au sujet de l'arrivée des Francs en Gaule : « Cette révolution, très grave en apparence, resta superficielle, elle n'atteignit pas l'âme de la nation qui resta celtique. C'est l'âme, le génie celtique, qui fait encore notre originalité nationale. » Les invasions ne devaient pas apporter de changements profonds. Rambaud dit : « Les Wisigoths étaient peu nombreux dans le bassin de la Garonne (ils n'étaient que 200.000 quand ils passèrent le Danube) ; les Burgondes l'étaient encore moins dans le bassin du Rhône (ils n'étaient que 80.000 quand Aétius les établit en Savoie) ; les Francs sous Clovis n'étaient qu'une bande de guerriers et non

Digitized by Google

une émigration en masse. Les Germains ne purent donc changer, dans la plus grande partie de la Gaule, *ni la race, ni la langue.* » (*Civilisation française,* page 76.)

La race a pu traverser, sans danger de disparition, les moments les plus difficiles de son histoire. La féodalité portait en elle la survivance des principes ethniques. La France féodale ressemble étrangement à la Gaule aux temps de l'Indépendance. On dirait que des cendres des siècles se lèvent en foule les souvenirs défunts. Des tribus se reforment sous une autre figure, les temps chevaleresques reparaissent, les châteaux se reconstruisent, les bardes chantent encore sous le vêtement des trouvères. Quelle élaboration lente s'est faite dans la gestation obscure des années ? La magnifique floraison du Moyen Âge approche. C'est tout un peuple qui, depuis le traité de Verdun, aspire à vivre dans un esprit de race, en attendant de créer son unité à travers l'unité monarchique. Bouvines viendra consacrer cette victoire de l'unité française. Je laisse, pour terminer, la parole à M. Rambaud : « Le régime féodal peut se définir *le régime du contrat.* Le despotisme romain avait tout nivelé, écrasé, avili toutes les classes : la féodalité rend à l'homme sa dignité perdue. L'empire romain avait exagéré le droit de l'Etat : la féodalité exagère peut-être celui de l'individu, mais c'est par l'individu régénéré que pourra se refaire une société nouvelle. Les citoyens des anciennes républiques grecques et de l'ancienne république romaine n'ont *jamais été aussi libres* que les membres de la société féodale. Sans doute, cette liberté n'existait que pour les nobles ; mais les principes nouveaux ont contribué plus tard à relever la condition du peuple. Beaucoup des idées féodales sur les droits des gouvernés vis-à-vis des gouvernants ont passé dans les constitutions modernes. » (*La Civilisation française.*)

⁂

Contrairement aux vues pénétrantes de Renan, qui a écrit : « Le fait de la race est immense à l'origine, mais il va toujours perdant de son importance et quelquefois, comme en France, il arrive à s'effacer presque complètement », je considère, comme l'a constaté le comte de Gobineau, que l'influence de la race a une importance de premier ordre dans la destinée des Etats. Dans sa *Lettre à Strauss,* Renan, brisé de douleur après 1870, soutenait là un cas d'espèce en faveur de nos deux provinces mutilées que la Victoire de 1918 nous a rendues, mais les faits sont là, péremptoires, troublants, qui se pressent en un faisceau de preuves. Sans doute, au cours des siècles, comme les fleuves qui roulent des paillettes d'or et des limons impurs, la civilisation française, en s'universalisant, a mêlé ses vertus ethniques aux apports qu'elle recevait des vies nationales du monde. Elle les a absorbées lentement et sa physionomie en a été modifiée. Mais, de même qu'on retrouve dans les traits du vieillard ceux de l'homme adulte et sous les traits de l'homme adulte ceux de l'adolescent, de même la ressemblance du visage gaulois et du visage de la France contemporaine se retrouve avec des traits si frappants que les méconnaître serait nier la réalité. Les morts de Verdun ont-ils besoin de nous rappeler le serment de fidélité des Celtes ! La modification constatée dans la transformation de la construction politique française est la conséquence d'un phénomène naturel qui constitue la loi du progrès humain. En complétant sa pensée, Renan n'a jamais oublié le principe de l'originalité de race qui fait

Digitized by Google

précisément la force morale d'un pays. Il dit : « La France, tombée en roture, joue en réalité, dans le monde, le rôle d'un gentilhomme. » Voilà bien l'idée maîtresse, l'idée inséparable du rôle de la France dans le monde. C'est cette même idée qui le conduisait à écrire ces choses très exactes sur notre Moyen Age : « Nos poètes du Moyen Age méritent d'être expliqués et commentés ; ce sont des sources précieuses pour la connaissance des mœurs et des idées de nos pères. Les romanciers de la Table Ronde n'ont pas seulement rappelé expressément le culte traditionnel qui rattachait le XII^e^ siècle au I^er^ avant J.-C. et qui, même christianisé, ne laisse pas moins voir sa conception du « naturisme parfait, la foi indéfinie dans le possible, la croyance à l'existence d'êtres indépendants et portant en eux-mêmes le principe de leur force : idée tout à fait contraire au christianisme qui, dans de pareils êtres, voit nécessairement des anges ou des démons. Ils ont, par leurs profondes connaissances historiques et géographiques, déconcerté même les plus érudits ». Toute la saine poésie médiévale est comme la Gaule ressuscitée. « C'est surtout, dit-il, en créant le caractère de la femme, en introduisant dans la poésie les nuances de l'amour, que les romans bretons réalisèrent cette curieuse métamorphose. » Est-ce qu'un breton comme Renan pouvait jamais oublier ses origines ?

« Des rapports frappants, dit, dans *Romania*, M. Joseph Bédier, unissent le héros breton Tristan et Thésée, le demi-dieu athénien. Ces traditions, qui charmèrent les vieux auteurs de lais bretons, sont en partie les mêmes qu'avait dites Hésiode (dans un poème qu'a connu Pausanias IX31 ; 15), Pindare et Sophocle et que les artistes grecs sculptèrent en bas-relief sur les murs du Theseïon d'Athènes. Et, pourtant, il est inutile de le dire, les poètes bretons ignoraient Hésiode, Sophocle et tout le cycle gréco-romain. »

Qu'est-ce à dire ! sinon que la puissance inconnue d'une race se perpétue à travers des contradictions historiques avec l'ordre et la majesté des drames antiques, sinon que les mystérieuses destinées d'un peuple s'accomplissent malgré les stupéfiants arrêts, les haltes déconcertantes, les machinations les plus artificieusement ourdies. La France, tant de fois bouleversée, se redresse toujours et, après des années douloureuses de recueillement, elle reprend la confiance en soi, cesse de se replier sur elle-même et poursuit sa mission civilisatrice.

Ainsi, c'est en renouant le fil qui nous rattache à notre véritable tradition et qui relie le présent au passé, du XII^e^ siècle, du IV^e^ et du I^er^, c'est en allant de l'affranchissement des Communes à Alésia, de Saint Louis, Louis le Gros, Philippe le Bel à Vercingétorix et à Celtill que nous connaîtrons la vraie pensée de la France. L'esprit critique du XX^e^ siècle, quoi qu'on en ait dit, et quoi qu'on en dise, le rationalisme du XVIII^e^, s'accordent merveilleusement à l'élan inspiré des bâtisseurs de nos cathédrales ogivales et à la simplicité primitive de nos imagiers. L'idéalisme des enfants de Gergovie s'allie jusqu'à se confondre à celui des enfants d'Etienne Marcel et des fils de la Révolution. Par bonds successifs, par vagues qui soulèvent les événements séculaires, le peuple d'Occident affirme ses droits et ses principes de liberté. Jeanne d'Arc est notre Velléda qui conduit les Gaulois de Charles VII.

Dans l'évolution splendide de ses créations continues, la France a pu, à certaines heures, s'inspirer de traditions qui n'étaient pas exclusivement celtiques, elle n'en a pas moins prouvé sa faculté spéciale d'assimilation et sa rapide adaptation aux idées étrangères, c'est-à-dire aux idées qui n'étaient pas nées en Gaule. Héritière de

Digitized by Google

la couronne antique, la France l'a enrichie de fleurons qui ont marqué une date mémorable dans le progrès intellectuel du pays. Les immortels chefs-d'œuvre légués par le Grand Siècle, notamment, ont prouvé que la France possédait jusqu'au fond de son âme celtique l'harmonie de la proportion, dans l'ordre, la grâce et la beauté.

Il est non seulement puéril, mais dangereux, d'opposer deux France, l'une nettement gauloise, l'autre remuée par des idées romaines ou latines. La Renaissance et le Grand Siècle ont moulé les idées françaises sur l'image centralisatrice de Rome, mais ils ont légué des trésors qu'il serait indigne de ne pas reconnaître ou de mépriser. Les luttes d'écoles ne produisent que des discussions stériles qui rappellent l'époque des scolastiques. Les Romantiques ont laissé la traînée lumineuse de leur génie sur toutes les œuvres sociales du XIXe siècle et ils méritent notre admiration fervente. Dans l'immense creuset du Progrès où la langue, les institutions, les lois, les coutumes, les mœurs se fondent et s'épurent, essayer d'éliminer certains éléments au profit de certains autres serait faire œuvre impie. Le temps, ce grand régulateur, se charge du travail de correction auquel les hommes sont inaptes. La beauté des vitraux gothiques consiste dans l'harmonie des mille nuances fondues si intimement que la suppression de l'une d'elles suffirait à perdre l'ensemble. Notre domaine intellectuel et moral est vaste. Il offre de vastes étendues dessinées parfois selon l'ordre géométrique qu'aimaient les Romains et Le Nôtre, mais il réserve aussi de fraîches pelouses, des massifs verdoyants, des taillis somptueux et pleins de rêveries romantiques. Respectons de ce parc immense, inestimable, les allées sévères et droites comme les sentes qui fuient derrière les bosquets. Conservons et soyons soucieux d'entretenir notre patrimoine, en évoquant les grandes ombres qui nous l'ont donné.

L'humanité n'avance qu'à pas lents à travers des merveilles qu'elle ne reconnaît pas toujours tout de suite. L'œuvre que nous accomplissons est de rassembler les forces actives, intellectuelles et morales qui composent notre conscience nationale. En puisant au plein cœur de notre passé gaulois, nous pensons retrouver les raisons supérieures de vivre. Il est utile, indispensable, que nous sachions bien que, si nous sommes les gardiens de la civilisation gréco-latine, nous sommes surtout bien nous-mêmes, c'est-à-dire les héritiers d'une race ardente, pleine d'idéalisme pour les grandes causes, capable de se sacrifier, afin d'assurer les principes de justice et de liberté.

E. Dousset.

Digitized by Google

UN CHEF-LIEU DE DISTRICT

pendant la période révolutionnaire

(Suite)

La présence de la force armée n'avait que médiocrement intimidé les turbulents qui, 3 jours plus tôt, avaient eu gain de cause; ils avaient confiance dans leur nombre et dans leur violence.

Pour tâcher de les impressionner, Gachet fait armer les fusils de ses gardes nationaux de cartouches à balle et en place 4 comme sentinelles à l'entrée de la chapelle ; il pénètre lui-même avec le restant de la troupe à l'intérieur pour assurer l'ordre.

Malgré le tumulte, le bureau cherche à organiser l'assemblée.

« Michel Manaranche déclarait qu'il fallait que les citoyens de Saint-Pardoux-Latour (non réquisitionnés) donnassent une somme aux garçons (qui seraient pris) ; mais que les 22 gardes nationaux de Besse n'étaient pas dans le cas de les faire tirer. » (Déposition de Noël Barbat, garde national de Besse, 39 ans.)

« On procédait à la visite des infirmes. Pierre Goigoux se présenta pour demander son exemption, sous prétexte qu'il avait une grosseur au côté droit ; le commissaire officier de santé le déclara bon pour le service. Pierre Goigoux protesta alors, disant que, dans ces conditions, tous les hommes devaient tirer. Géraud Goigoux, son frère, demanda aussi son exemption, parce qu'il avait eu autrefois la cuisse brisée et parce qu'il lui manquait des dents ; il fut reconnu *bon* et protesta, à son tour, que tous les hommes devaient, dès lors, tirer, sans exception, et *qu'il aimerait mieux que sa tête y restât avant qu'il en fût autrement.* » (Dépostion de Louis Jallat, de Latour, 25 ans.)

Quarante hommes avaient déjà été reconnus *bons*, mais Jean Garenne et Jean Védrine ayant été déclarés *exempts*, l'émeute recommença. « Antoine Gay, d'Estaux, Géraud Goigoux, Pierre Vergne, Léoty, etc., crièrent alors *qu'ils aimeraient mieux avoir la tête coupée* » (déposition de Jean Allyre, de Ferreyrolle), et ce fut un beau tumulte.

A cet instant, arriva un gendarme de Besse, porteur d'une lettre du District adressée aux commissaires et annonçant que, lundi matin, arriverait de Clermont une force importante, avec du canon, pour faire exécuter la loi.

L'abbé Chandezon lut publiquement cette lettre, « dans la persuasion qu'elle donnerait le calme ; mais, bien loin de là, ils se sont écriés que les bataillons ne pénétreraient pas à Latour et que les canons n'entreraient point ». (Déposition de Chandezon.)

Digitized by Google

« Un certain quidam vêtu d'un habit couleur rouge et d'un bonnet rouge dit qu'avant que les garçons *tirassent,* il fallait que tous ceux qui ne tomberaient pas (au sort) fissent une somme de 20.000 livres, et sortit de l'assemblée et fut suivi de tous les garçons ; étant dehors, ils se mirent à jeter des pierres aux commissaires, aux officiers municipaux, gardes nationales, gendarmes et bons citoyens, qui restèrent un moment dans l'oratoire.

» Etant sorti, il vit ce même quidam et plusieurs autres, qui étaient sur une hauteur appelée le *château,* qui lui jetaient des pierres pendant qu'il sortait de l'oratoire.

» Déclare que le quidam vêtu de rouge est celui qui a été pris dans un petit bois au vallon hors Latour. (Antoine Gay, 28 ans, de Latour, fut pris au bois de Mathieu.)

» A ajouté qu'un autre quidam, auquel il manque plusieurs dents à la mâchoire supérieure, était de concert avec ce même quidam (vraisemblablement Géraud Goigoux). » (Déposition de Jacques Thourin, garde national à Besse.)

« C'est Antoine Gay qui sortit le premier de l'oratoire après la protestation de Géraud Goigoux et qui fut suivi de toute l'assistance. » (Déposition de Jean Bernard, de Lespinasse, 25 ans.)

Les émeutiers cherchèrent tout d'abord à désarmer le poste des gardes nationaux qui étaient à la porte de l'oratoire ; mais, ne pouvant y parvenir, ils les criblèrent de coups de pierre. Gachet fit rentrer ses hommes dans la chapelle ; alors les pierres lancées dans la direction du bureau se mirent à pleuvoir dru sur l'assistance ; la porte fermée, les pierres continuèrent de frapper violemment contre les fenêtres dont une fut brisée. Puis « 3 ou 4 particuliers, étant grimpés sur le couvert de l'oratoire, enlevèrent les tuiles et voulaient aussi enlever les planches pour assommer ceux qui étaient dedans ». (Déposition de Marguerite Brassier, veuve de François Baraduc.)

« Les pierres faisaient un tel bruit, qu'on eût dit que le tonnerre grondait. » (Déposition de Marien Baraduc, procureur de la commune de Latour).

Bien mieux, Antoine Gay et quelques-uns de ses camarades, étant montés sur les rochers du *château,* jetaient de là, sur la chapelle, d'énormes blocs de pierre pour défoncer la toiture et écraser les personnes qui y étaient enfermées. Marguerite Brassier, veuve Baraduc, dont le fils et quelques-uns de ses amis étaient restés dans la chapelle avec les autorités, se jeta au cou d'Antoine Gay pour le supplier de cesser son terrible bombardement ; la femme de Charles Jallat, née Audebert, et la femme de Michel Burin joignirent en vain leurs supplications.

Il n'était pas possible de rester plus longtemps dans l'oratoire sans risquer une mort affreuse : la porte fut ouverte et l'on s'apprêta à l'évacuer, mais les émeutiers, qui s'excitaient à ce jeu, redoublèrent leur bombardement.

« Nous avons été attaqués dans une très mauvaise position, fermés dans une chapelle, assaillis de toute part, et principalement à l'entrée de la dite chapelle, qui a été pour le détachement celui de la gloire ; ainsi chacun de nous se disputait l'avantage de sortir le premier. » (Rapport de Gachet.)

Assaillis de face et d'en haut à coups de pierre à mesure qu'ils sortaient, les gardes nationaux étaient en effet dans la plus terrible

Digitized by Google

situation. Les commissaires ordonnèrent alors « de repousser la force par la force » ; le maire déclara que « la loi martiale allait être appliquée, bien qu'il ne fût pas possible de remplir toutes les formalités prescrites en pareil cas », et Gachet commanda le feu (1).

Quatre émeutiers restèrent sur le carreau ; six à huit furent blessés.

Du côté des gardes nationaux, par un hasard extraordinaire, trois seulement (Patifoulet, Papon et un autre) étaient blessés assez légèrement ; le maire Brassier, tout particulièrement visé, était indemne ; deux officiers municipaux, Jacques Marion et François Hautier, par contre, avaient été atteints, d'autres encore certainement.

La débandade des émeutiers, malgré la stupeur produite par la décharge, ne se produisit cependant pas d'une façon immédiate.

« Bien que certains individus aient été atteints, *d'autres continuaient de jeter des pierres* sur la porte, la seule par laquelle on pût sortir ; les pierres étaient lancées du haut du château, où il y avait un groupe d'hommes et de femmes. » (Déposition du commissaire Martin.)

Néanmoins, les gardes nationaux n'usèrent plus de leurs armes ; encadrant les commissaires et les municipaux, ils s'ouvrirent un passage et se rendirent en un lieu d'où l'on n'était plus dominé, sur le *foirail*, et ils procédèrent séance tenante à l'arrestation de 4 des mutins qui s'étaient plus particulièrement signalés par leur violence. Un peu plus tard, on arrêtait aussi Antoine Gay, dit Miroux, qui, avec un de ses camarades, était allé se cacher au *bois Mathieu;* ces 6 émeutiers furent enfermés, ainsi que la femme de Gay, dans le local qui servait de prison et surveillés par les gardes nationaux.

Le maire, les officiers municipaux et le Conseil général de la commune se réunirent à la maison du citoyen Lignerac (héritier des anciens barons de Latour), provisoirement déclarée maison commune ; ils déployèrent le drapeau rouge à la fenêtre en signe de proclamation de la loi martiale, réquisitionnèrent la garde nationale de Tauves et dénoncèrent au juge de paix de Latour, Michel Charbonnel, vingt et un des principaux émeutiers :

Louis Guillaume, de La Fage ; Jean Mabrut fils cadet, de Cercenat ; Pierre Gravière, fils à Jean, de Lagarde ; Jeanne Boyer ; Antoine Gay, dit Miroux, métayer ; Michel Manaranche, de Saint-Pardoux ; Pierre Vergne, marié, d'Antigoux (paroisse de Bagnols) ; Claude Geneix, d'Eragne ; Pierre Chazal, domestique au Meyniau ; Antoine Gay, d'Estaux ; Pierre et Géraud Goigoux frères, de Meyniau ; Gilbert Sucheyre, de La Coussounaire (paroisse de Chastreix) ; Jean Hautier, au moulin de Sougelard (?) ; Jean Marion, de Sous-la-Roche (paroisse de Chastreix) ; Jean Gay, vacher au Buisson ; Pierre, fils de Piarroux, de Sous-la-Roche ; Joseph Jouvion, de Barjoux ; Joseph Jouvion, métayer, de Meyniau ; Jean Gravière, métayer à Legrand ; Annet Gay, demeurant avec Miroux, son frère.

Les autorités de Latour étaient bien loin d'être rassurées. On craignait encore les incendies.

(1) On a déjà vu, à propos des anciens prêtres constitutionnels rentrés dans le giron de l'église après le Concordat, que l'abbé Chandezon aurait pris lui-même un fusil et qu'il aurait atteint l'un ou même plusieurs des émeutiers.

Digitized by Google

« Louis Guillaume avait dit à François Marion, de La Fage, chez lequel il restait, qu'il mettrait le feu au domaine de Meyniau appartenant au citoyen Brassier, maire de Latour, qu'il tombât au sort ou non.

» Géraud Goigoux avait aussi fait des menaces dans l'écurie du citoyen Moulin, de Latour. » (Dépositions de François Servière, menuisier à Latour, d'Antoine Anglade, gendarme à Tauves, etc.)

Dès le lendemain 17, le juge de paix Charbonnel commença par dresser un état des lieux.

« Nous avons constaté :

» 1° Que le couvert (de l'oratoire) du côté du Midi est totalement dégradé, les tuiles réduites pour ainsi dire en poussière ;

» 2° Que la seconde fenêtre au même aspect est totalement brisée et rompue par des coups de pierre ;

» Que dans la voûte, qui n'est qu'en bois, une planche s'est partagée par le milieu et ne tient qu'aux deux extrémités ;

» 3° Que la porte a une infinité d'empreintes des différents coups de pierre qui y ont porté, plusieurs morceaux de pierre ont resté fixés dans ladite porte et les coins d'icelle, qui sont en pierres de taille, en partie cassés ;

» 4° Enfin, sommes entrés dans le chœur et avons trouvé sur un petit retable du côté gauche une grosse pierre, et, à côté d'une statue qui a été brisée immanquablement des coups de pierre ;

» Que dans ladite chapelle et expressément devant la porte d'icelle il y avait une infinité (de pierres) les unes plus grosses que les autres. »

Puis il procéda à l'interrogatoire des six prisonniers, la femme d'Antoine Gay ayant été aussitôt élargie :

Louis Guillaume, 37 ans, cultivateur domestique dans la paroisse de Saint-Pardoux ;

Boyer, 26 ans, fermier d'Antoine Gay, à Latour ;

Antoine Gay, 28 ans, à Latour (dit Miroux) ;

Pierre Gravière, de la paroisse de Saint-Pardoux ;

Jean Mabrut, 26 ans, de la paroisse de Saint-Pardoux ;

Michel Manaranche, 30 ans, du bourg de Saint-Pardoux.

Gay essaya de s'évader dans la nuit du 17 au 18 mars, mais il fut aussitôt repris.

Devant le juge de paix de Latour, qui les interrogea dès le 17, les prisonniers nièrent tous les faits qui leur étaient reprochés ; ils ne savaient rien, n'avaient rien vu, ni rien fait. Boyer s'évanouit dès le début de son interrogatoire.

Sur ces entrefaites, arrivèrent de Clermont les renforts annoncés :

100 hommes d'infanterie (garde nationale de Clermont), 12 cavaliers, 4 brigades de gendarmerie et 2 canons, sous la conduite du citoyen Chevalier, commissaire délégué par le Département.

Aussitôt fut tenue — le 18 — à la chapelle de Latour, une nouvelle assemblée pour la désignation du contingent de 26 hommes réclamé à la commune. 90 avaient été déclarés bons. Le tirage au sort eut lieu cette fois sans le moindre incident. Géraud Goigoux fut désigné, bien qu'absent, l'un de ses camarades ayant tiré pour lui sur l'ordre des Commissaires.

La garde nationale repartit alors pour Besse, emportant l'en-

Digitized by Google

quête du juge de paix de Latour pour le président du jury criminel du Tribunal de district. De son côté, la troupe rentrait à Clermont avec les prisonniers et une pétition en leur faveur que la municipalité de Latour rédigea aussitôt et fit signer par le Conseil général de la commune, afin de passer l'éponge sur ces événements.

Les deux Conventionnels Petitjean et Monestier, qui, à ce moment, étaient en mission à Clermont et auxquels on soumit l'affaire, furent aussi d'avis qu'il valait mieux user d'indulgence et, dès le 21 mars, ils prenaient un arrêté d'où nous extrayons ce qui suit :

« Vu la pétition des citoyens de Latour demandant que les 5 jeunes gens (1) arrêtés soient remis en liberté, attendu qu'ils ont été, comme les autres, égarés par des séducteurs qui ont été punis, puisque ce sont eux que la force armée a privés de la vie (2) ;

» Quatre de ces cinq prisonniers, n'étant pas mariés, offrent de voler librement à la défense de la Patrie, en outre du contingent de la commune de Latour ;

» Ouy les instances verbales faites par les députés de la dite commune (3), des gardes nationales de Besse et de Clermont,

» Les citoyens Petitjean et Monestier, commissaires de la Convention Nationale,

» Ouy le Procureur général syndic du département ;

» Usant d'indulgence pour les motifs ci-dessus,

» Arrêtent de surseoir aux poursuites ordonnées par le juge de paix de Latour ;

» Décident, cependant, que les cinq prisonniers garderont la prison jusqu'à la réponse de la Convention Nationale, à laquelle le présent arrêté sera envoyé. »

Et, vraisemblablement, cette dernière acquiesça à la mesure de clémence demandée, car on ne trouve rien de plus au dossier.

Cette fin de grave émeute est, en tout cas, à retenir, et elle prouve combien est exagérée la légende de la Révolution conduite par des monstres toujours assoiffés de sang !...

(1) Boyer, malade, était resté à Latour et paraît s'être tiré au mieux de cette aventure.

(2) On se contente donc de charger la mémoire des 4 morts qui ne sont d'ailleurs nommés dans aucune pièce du dossier ; certaine phrase laisse seulement entendre que parmi eux le hasard et le malheur avaient voulu qu'il y eût une femme.

Au registre des décès de la commune de Latour, on peut toutefois retrouver ces noms. Ce sont : décès du 16 mars 1793, Gilbert Sucheyre, de la Coussouneyre (commune de Chastreix) — décès du 17 mars, Pierre Chezal, âgé de 25 ans (celui-ci décédé seulement le lendemain de l'émeute), mais tous les deux figurant parmi les émeutiers dénoncés par la municipalité. — Peut-être faut-il aussi comprendre parmi ces malheureux Antoine Serre, de Montaux, 30 ans, décédé le 20 mars (des suites de ses blessures ?), mais cela n'est point certain, puisque son nom n'est pas donné dans la liste dont il vient d'être question. — Quant à la femme, victime de l'émeute, ce serait peut-être Jeanne Duffaut, femme de Louis Giat, décédée le 22 mars ; mais il ne saurait y avoir à cet égard aucune certitude, aucun habitant de Latour n'ayant conservé le souvenir de ces tristes événements.

(3) Il est vraisemblable que le maire et les notables avaient suivi la garde nationale de Clermont, pour demander la grâce des mutins et ramener le calme dans la commune.

Digitized by Google

Toutefois, à la vérité, cette solution ne fut pas très goûtée — au moins au début — par les membres du District de Besse, et, en particulier, par le procureur syndic Godivel.

Ils avaient été, en effet, véritablement effrayés de la responsabilité qui leur incombait au cours de ces événements, et ils auraient voulu des sanctions pour décourager toute nouvelle tentative d'émeute dans le district. Ils redoutaient par-dessus tout qu'on pût les taxer de faiblesse à l'égard des réfractaires, ou de manquer de fermeté dans l'application des lois. Ils tenaient, en un mot, à ce que leur réputation de *bons patriotes* ne pût être discutée, cette réputation leur ayant permis, jusqu'ici, d'administrer le district sans excès par en bas et sans à-coup par en haut. Beaucoup de rigidité en apparence, mais en apparence seulement.

Dès le 17 mars, Godivel avait écrit au Département pour lui rendre compte des événements survenus les 13 et 16 mars à Saint-Pardoux et à Latour ; il ajoutait, dans le style redondant de l'époque :

« Il était temps que cette ville de Besse déployât son courage, car, si elle n'eût point secouru Latour, le projet était conçu. Ses habitants devaient périr et leurs habitations pillées et brûlées. Le parti était pris, et, sans un prompt secours, il se serait effectué.

... ...

» Je ne vous parlerai point, citoyens, de la fermeté qu'a déployée le District dans des moments aussi orageux. Pour moi, je n'ai qu'un seul chagrin ; c'est celui de n'avoir pu, par devoir, être en la compagnie de mes braves frères d'armes (de la garde nationale) ; mais ferme à mon poste, je saurai y mourir (1), mais ce sera toujours pour l'exécution des lois. — Le procureur syndic du district : Godivel.

» P.-S. — Pardonnez si ma lettre se trouve raturée et mal écrite ; c'est un défaut qui doit s'attribuer à la circonstance. »

La rédaction et l'écriture de cette lettre ne peuvent, en effet, laisser aucun doute sur l'intensité de l'émotion de son auteur, bon bourgeois fort paisible.

Le 21 mars, il écrit de nouveau au Procureur général syndic du Département ; il est un peu revenu de son émotion, mais il veut mettre toute sa responsabilité à couvert et éviter, si possible, le retour de pareils événements.

« J'ai appris que l'on sollicitait l'indulgence des députés de la Convention, commissaires dans le département du Puy-de-Dôme, pour commuer la peine qu'ont encourue les 5 particuliers qui ont été conduits à Clermont par un détachement de la garde de cette ville. Je vous prie, citoyen, d'observer que ces individus sont bien coupables et qu'ils méritent toute la rigueur des lois. Vous savez que leur dessein était de s'opposer à l'exécution de la loi du 24 février, et, ensuite, de piller, incendier et massacrer les habitants de Latour et leurs ennemis particuliers. Vous savez aussi que, se

(1) On reste tout de même en droit de se demander s'il n'eût pas été plus digne de sa part de prendre la place de Chandezon quand celui-ci revint de Latour mettre ses collègues du District au courant de la situation, et d'aller lui-même là-bas comme commissaire du District pour régler la difficulté !... *Sa grandeur l'attachait donc au rivage,* comme Louis XIV !

Digitized by Google

croyant plus forts que le détachement de Besse, ils avaient fondu sur eux et de la manière la plus inique et qu'ils avaient lâchement pris le parti de les écraser sous les débris de la voûte de la chapelle où ils étaient. Toutes ces raisons seront assurément plus que suffisantes pour déterminer les citoyens commissaires à ne point accorder la moindre grâce à des coupables qui en sont indignes. Godivel. »

Le 24, à leur tour, les administrateurs du District protestent avec insistance auprès du Département contre la grâce que l'on veut accorder aux émeutiers de Latour.

Le 28, ils envoient tout le dossier établi à cette occasion par le juge de paix de Latour et qui avait été transmis au Tribunal de District, en demandant au Département d'en prendre connaissance et d'intervenir auprès des commissaires de la Convention, afin « que le crime ne reste pas impuni ».

Nous avons aussi retrouvé aux archives départementales (1) une lettre de Jourde, accusateur public près le Tribunal criminel de Riom, aux administrateurs du Puy-de-Dôme, en date du 27 mars 1793 : « J'ai été instruit qu'il y avait eu à Latour, district de Besse, une révolte à l'occasion du recrutement ; que quelques gardes nationaux de Besse avaient été blessés par les rebelles ; que *cinq de ceux-ci avaient été tués*, et cinq autres arrêtés et conduits à Clermont par un détachement de gardes nationaux que vous aviez envoyé au secours de ceux de Besse.

» La loi du 19 de ce mois veut que les délits soient punis avec la plus grande promptitude possible et la plus grande sévérité. Enfin, l'article 8 prononce la confiscation des biens de ceux qui seront tués en portant les armes contre la patrie...

» Je vous prie, en conséquence, de me faire passer de suite tous les procès-verbaux qui ont été déposés au secrétariat du Département, de faire conduire, dans le jour s'il est possible, en la maison de justice près notre Tribunal, les cinq particuliers qui ont été saisis et sont détenus à Clermont... », etc.

Mais, nous le répétons, tout nous porte à croire que la Convention ratifia purement et simplement la mesure de clémence proposée par Monestier et Petitjean ; car aucune autre pièce ne figure au dossier et rien n'a été trouvé aux archives du Tribunal criminel relativement à cette affaire.

Si nous avons rapporté cette affaire avec des détails aussi circonstanciés, c'est d'abord parce qu'ils sont tout à fait typiques et parce qu'il s'agit de l'incident le plus dramatique de toute la période révolutionnaire dans le District de Besse ; c'est ensuite parce que ces faits avaient déjà été publiés par M. Fr. Mège (2) et résumés par lui d'une façon assez inexacte. M. Mège parle, en effet, des émeutes des 13 et 16 mars et dit qu'il y eut mort d'hommes à ces deux dates, alors que l'émeute du 16 seule fut meurtrière. De plus, M. Mège, qui évidemment ne connaissait pas les lieux, confond et indique la chapelle de Saint-Pardoux comme ayant été le siège

(1) Toutes les pièces de cette affaire sont à la Préfecture, liasse 1502 — levée de 300.000 hommes — District de Besse — Recrutement. Seule la lettre de Jourde se trouve aux affaires de police.

(2) *Le Puy-de-Dôme en* 1793 *et le Proconsulat de Couthon.* Aubry, éditeur, Paris, 1877.

Digitized by Google

des incidents du 16, erreur d'autant plus extraordinaire que les procès-verbaux indiquent d'une façon très précise que les faits, ce jour-là, se passèrent non à l'église de Saint-Pardoux, mais à l'*oratoire* de Latour et que, pour qui connaît les deux localités de Saint-Pardoux et de Latour, le bombardement de la toiture de la chapelle par les émeutiers montés *au château* ne peut se comprendre qu'à Latour seulement.

⁂

Les incidents de Saint-Sauves (mars 1793).

A la suite de ces graves événements, les jeunes gens des autres communes du canton de Latour, même ceux de Cros, qui avaient déjà manifesté des velléités de rébellion, se soumirent à la conscription et il n'y eut pas d'autre incident dans ce canton.

Dans le canton de Tauves, les choses faillirent aussi mal tourner. Au chef-lieu, la conscription eut lieu le 12 mars, et les 32 hommes réclamés par le District furent désignés séance tenante ; mais, presque aussitôt, ceux-ci émirent la prétention de passer chez les habitants les plus aisés de la commune et, sous prétexte de quête, d'exiger d'eux des subsides en faveur des partants. Le District, informé de ce projet, intima l'ordre à la municipalité de s'opposer à cet abus, en employant, au besoin, la force armée.

Mais ce fut surtout à Saint-Sauves que surgirent les plus sérieux incidents. Le recrutement devait y être opéré le 13 mars — le même jour qu'à Saint-Pardoux — en présence des commissaires du district Laurent Brun et Bléton, du maire Fauverteix, du procureur de la commune Ribeyre et des officiers municipaux. Les jeunes gens déclarèrent, tout d'abord, qu'ils voulaient qu'une somme de 15.000 livres fût déposée sur le bureau, avant toute désignation, par ceux qui n'avaient pas à prendre part au tirage au sort. Brun et Bléton rejetèrent cette prétention comme contraire à la loi et appelèrent aussitôt le premier inscrit pour venir tirer au sort. Celui-ci s'avançait pour obéir ; mais ses camarades, levant sur lui leurs bâtons, lui intimèrent l'ordre de n'en rien faire. Le bureau dut se retirer au milieu du tumulte.

L'écho des événements de Saint-Pardoux parvint presque aussitôt à Saint-Sauves, et les choses restèrent en suspens pendant 3 jours ; mais, le 17, à la nouvelle de la répression de l'émeute de Latour et de l'arrivée imminente de la force armée de Clermont, tout rentra dans l'ordre et les opérations du recrutement purent avoir lieu sans difficulté, et il en fut de même dans les autres communes du canton.

⁂

La désignation des recrues à Besse (mars 1793).

Nous avons dit qu'à Besse, la population s'était soumise sans protester à la loi sur le recrutement. Voici quelques détails assez curieux à ce sujet.

Le 7 mars 1793, le Conseil général de la commune décida qu'on demanderait au commandant de la garde nationale un détachement pour le lendemain, à 8 heures, afin d'encadrer les officiers municipaux munis de leurs écharpes, qui devaient se transporter

Digitized by Google

sur les deux places de la ville et faire lecture par le secrétaire-greffier du décret sur le recrutement. Un registre devait être aussitôt ouvert jusqu'au 12 mars pour l'inscription de ceux qui voudraient volontairement défendre la Nation. D'autre part, des réquisitions devaient être faites parmi les habitants de la commune pour obtenir les uniformes nécessaires aux partants, et les cordonniers devaient déclarer le nombre de paires de souliers qu'ils pourraient fournir avant le 1er avril aux prix et conditions fixés, de même pour les chapeliers.

Tout cela est bien dans le style de l'époque. Mais le premier enthousiasme était tombé. Le 11 mars, un seul volontaire, Pierre Besseyre, fils de Charles, s'était fait inscrire !

La municipalité décide alors que 40 hommes de la garde nationale, avec leur commandant et le maréchal des logis de gendarmerie, seront réquisitionnés pour rassembler, le lendemain, à l'église, tous les jeunes gens susceptibles de former le contingent de 25 hommes réclamé à la commune et parmi lesquels on désignera les 24 manquants.

Le tirage au sort eut lieu sans le moindre incident ; mais à peine cette opération était-elle terminée qu'on recevait coup sur coup les nouvelles les plus alarmantes de Saint-Pardoux, et nous avons vu que, sans désemparer, la garde nationale de Besse dut partir pour Latour.

Le départ des recrues en 1793.

Le 25 mars, le District de Besse rendait enfin compte au Département que le chiffre de 483 hommes qu'il devait fournir était atteint. Il exposait seulement les difficultés qu'il aurait à habiller, coiffer et chausser ces hommes par suite de la pénurie de draps et de cuirs, ainsi que du nombre insuffisant de tailleurs et de chapeliers dont il pouvait disposer. Le 2 mai, il déléguait les citoyens Burin, administrateur, et Charles-J. Godivel, procureur-syndic au District, pour se rendre à Issoire, en vue d'y rencontrer les commissaires de la Convention Monestier et Petitjean, pour s'entendre avec eux sur toutes les questions se rapportant au recrutement et à l'habillement des hommes.

Le départ de ceux-ci n'eut lieu que par fractions. Les premiers partirent comme recrues, fin avril et mai, pour l'armée des Alpes qu'ils rejoignirent à Grenoble.

Mais il y eut encore des difficultés à l'occasion des départs.

Incidents à St-Nectaire, aux Bains et au Valbeleix.

A Saint-Nectaire, les jeunes gens voulaient obliger leurs compatriotes à leur verser de l'argent à titre d'indemnité. Le District fit défense à la municipalité « de laisser ces jeunes gens lever une contribution non prévue par la loi ».

Aux Bains et au Valbeleix, les jeunes gens se concertèrent pour ne pas répondre à l'appel. Le 28 germinal an II, le District prend un arrêté ordonnant que 40 hommes de la garde nationale de Besse, dirigés par le citoyen Chandezon, comme commissaire du district, se rendront aux Bains pour arrêter et ramener à Besse les 8 réfractaires à la première réquisition des hommes de 18 à 25 ans.

Le même jour, le District désigne Tinel pour se rendre au Valbeleix avec un détachement de 30 hommes de la garde nationale de Besse, qui se saisira des 9 réfractaires de cette commune et de leurs familles.

Mais, une fois les conscrits ramenés à Besse et enfermés dans la maison d'arrêt, le District cesse de faire preuve de rigueur. Il

Digitized by Google

cherche les circonstances atténuantes : il est bien possible qu'il y ait eu des retards dans l'affichage ; il se peut que les délinquants soient de bonne foi ; puisqu'il n'y a pas résistance à la loi, on peut se montrer indulgent !

Les familles des conscrits sont remises en liberté et, quant à ceux-ci, on décide seulement qu'ils seront expédiés le plus rapidement possible sur le centre qui doit les recevoir.

Le 10 floréal an II (30 avril 1793), un détachement de la garde nationale de Chastreix amène au District le père d'un réfractaire de cette commune. On le fait arrêter et placer dans une annexe de la prison, celle-ci étant à ce moment encombrée de reclus, vu son exiguïté. Mais, quelques jours après, sur la demande de la municipalité de Chastreix, il est élargi.

Le 16 fructidor an II (3 septembre 1793), un arrêté appelle au chef-lieu de district tous les hommes de 18 à 25 ans qui, pour un motif quelconque, n'ont pas encore été incorporés. Ils seront visités de nouveau par deux des médecins de Besse. On voit que les appels se succédaient avec une rapidité extraordinaire.

Le 16 frimaire an II (7 décembre 1793), le District demande au Département des instructions au sujet de la nouvelle levée ; il ne sait où doit avoir lieu le rassemblement, mais il demande que celui-ci n'ait pas lieu au chef-lieu du district, en raison du manque de vivres !...

Le 1er frimaire an III (21 novembre 1794), un nouvel arrêté ordonnait encore *à tous les hommes non infirmes de* 18 *à* 25 *ans,* qui jusqu'ici étaient restés dans leurs foyers, de se rendre à Clermont où ils recevront telle destination qui leur sera indiquée. La guerre, se prolongeant, consomme toujours des hommes (c'étaient ceux qui sont restés dans l'histoire les légendaires soldats de l'an II) et il faut les remplacer.

J. Reynouard.

(*A suivre.*)

Pour le Comité de publication :

MATHIAS.

Le Gérant : J. DARD.

Clermont-Ferrand. — Imprimeries MONT-LOUIS

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

Siège social : 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand

Conseil d'Administration.

Président : M. le Général Linder.

Vice-Présidents : MM., Mathias, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme; Mathieu, ancien notaire; du Ranquet, Correspondant de la Commission des Monuments historiques; Roubille, ancien attaché au Ministère des Finances.

Secrétaire général : M. Fric, Ingénieur.

Secrétaires des séances : N..., N...

Trésorier : M. Gaumet, Directeur de l'école de Jaude.

Trésorier adjoint : M. Pélissier, Instituteur.

Anciens Présidents.

MM.		MM.	
Docteur Chibret. . . .	1898-1901	Docteur Charvilhat . .	1912-1917
Docteur Gautrez. . . .	1901-1904	H. du Ranquet	1917-1919
G. Bonnefoy	1904-1907	Poisson.	1920-1922
Docteur Gautrez. . . .	1907-1910	Mathias.	1922-1923
H. Lecoq	1910-1912		

Comité de publication.

Président : M. Mathias.

Secrétaires : MM. Glangeaud et Bréhier, professeurs à l'Université.

Membres du Comité : MM. Audollent, Dr Bignat, Billiet, Chanoine Chamboissier, Dr Charvilhat, Chavastelon, Desdevises du Dezert, Eusébio, Fric, Paul Gautier, Joyau, Dr Lafont, Lecoq, Pajot, du Ranquet, Rauzier, Rouchon, Roux.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'être présenté par deux membres ; aucune condition spéciale n'est exigée. La cotisation annuelle, partant du 1er janvier de chaque année, est de **15 francs.** Les membres reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Les réunions de la Société ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la Faculté des Lettres, rue Pascal, 4.

L'abonnement à la *Revue d'Auvergne*, pour les personnes étrangères à la Société, est de 15 francs pour toute la France, 17 francs pour l'Etranger. Le prix de chaque fascicule est d 4 francs pour la France et de 4 fr. 50 pour l'Etranger.

TIRAGES A PART

Les Auteurs des mémoires insérés dans la *Revue* peuvent se procurer des tirages à part en s'entendant directement avec l'Imprimerie.

ARTICLE 31 DES STATUTS

La Société n'entend pas prendre la responsabilité des travaux ou mémoires insérés dans sa Revue. Les opinions et théories qui pourront y être émises n'engageront jamais que leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAITEMENT RATIONNEL

des

MALADIES DE LA POITRINE

ET DES

VOIES RESPIRATOIRES

par la Méthode du Docteur

L. GUYOT

1° **PASTILLES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron de Norvège, menthol, benzoate de soude et terpine. DOSES. — *Adultes* : Vingt à vingt-cinq pastilles par jour. — *Enfants* : Cinq à quinze, suivant l'âge.
INDICATIONS. — *Antisepsie* de l'appareil respiratoire — *Préventif* contre toutes les maladies épidémiques et contagieuses de la gorge, du larynx et du poumon.

2° **SIROP DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron bromoformé, benzoate de soude, extraits de plantes pectorales, etc., etc.
DOSES. — *Adultes* : Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. — *Enfants au-dessus de cinq ans* : Trois à quatre cuillerées à café.
INDICATIONS. — Tonique de la muqueuse des bronches et du poumon, calme souvent la toux en vingt-quatre heures. Utile dans toutes les maladies de la poitrine.

3° **TISANE PULMONAIRE DU Dr L. GUYOT** à base de pulmonaire, eucalyptus, hysope, serpolet, tussilage, violettes, pied-de-chat, mauve, guimauve, coquelicots, lierre terrestre, capillaire.
DOSES. - Une cuillerée à café par tasse à thé. Infusion de dix minutes. Cinq à six tasses par jour.
INDICATIONS. — En infusions chaudes dans toutes les maladies de la poitrine.

4° **TOPIQUES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron et de résine. MODE D'EMPLOI. — Faire chauffer légèrement le topique pour ramollir l'enduit résineux et l'appliquer sur la région malade. Le laisser en place jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, ou l'enlever lorsque la rubéfaction devient trop intense et insupportable pour le malade. Panser à la vaseline.
INDICATIONS — Contre les maladies de la gorge, du larynx, de la poitrine, contre les rhumatismes, les douleurs, les névralgies, etc.

5° **POUDRE ANTIASTHMATIQUE DU Dr L. GUYOT.** Employée en fumigations, calme instantanément toutes les crises d'asthme, de suffocations dues à l'emphysème, au catarrhe, à la bronchite chronique, à la coqueluche, aux maladies de cœur, etc., etc.
MODE D'EMPLOI. — Mettre sur une soucoupe une cuillerée à café de Poudre Antiasthmatique, en faire un petit tas conique, y mettre le feu et respirer avec la bouche les fumées qui se dégagent.

6° **CIGARETTES ANTIASTHMATIQUES DU Dr L. GUYOT.**
A employer dans le même cas que la Poudre. D'un usage plus facile, permettant d'amener un soulagement immédiat, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Digitized by Google

40e Année — N° 3 REVUE PÉRIODIQUE Juillet-Septembre 1923

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

SOMMAIRE

PAGES

J. Desaymard. — Le folk-lore dans les mémoires de Pasek..... 97
A. Eusébio. — Contribution à la florule algologique des lacs d'Auvergne..... 102
C. Bonicel. — Monographie de Voingt..... 112
G. Desdevises du Dezert. — Bibliographie : Les élections de 1789 en Gévaudan ; la Révolution en Lozère..... 125
J. Reynouard. — Un chef-lieu de district pendant la période révolutionnaire (fin)..... 127

★ ★ LIBRAIRIE GÉNÉRALE ★ ★
PAPETERIE - IMPRIMERIE
GASTON DELAUNAY
★ 6, rue de l'Ecu, CLERMONT-FERRAND. TÉLÉPHONE 2-77 ★

Pour digérer agréablement prenez une
CHARMOISE

CLERMONT-FERRAND
IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE G. MONT-LOUIS

1923

Digitized by Google

A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

PARIS
11, Boul.d de la Madeleine

PARIS
47, Rue de Sèvres

CHOCOLAT DE ROYAT

CONFISERIES DE LUXE
CHOCOLATS FOURRÉS
FRUITS ET PÂTES D'AUVERGNE
MARRONS GLACÉS ETC.

AUTRES MAISONS DE VENTE
LYON. NICE. CLERMONT-FERRAND. VICHY
CHÂTELGUYON. LE MONT-DORE. LA BOURBOULE ETC.

MARSEILLE LILLE

Succursale à CLERMONT-FERRAND
28, Rue Neuve, et 9, Rue de l'Ecu

Digitized by Google

LE FOLK-LORE

DANS LES MÉMOIRES DE PASEK

Avant d'extraire pour le lecteur quelques-unes des curiosités qui abondent dans les *Mémoires de Pasek*, je ne puis me dispenser de lui présenter ce livre, et son auteur. Je le ferai pour la bonne règle, mais aussi, pour mon plaisir. Car on bavarde volontiers de ce qui vous a diverti ; et je sais peu de lectures offrant un si vif agrément.

Pasek ! nom bien expressif, si l'on songe à l'actuel parti des « secs » en Amérique et, d'autre part, au dicton « gris comme un Polonais »... Franc buveur, franc sabreur, Jean-Chrysostome Pasek était un hobereau de Pologne, dans la deuxième moitié du XVII[e] siècle. Il fit longtemps figure de reître, puis de gentilhomme campagnard. Ses Mémoires s'étendent de 1656 à 1688. On les tient pour authentiques, et ils sont cotés dans le patrimoine historique et littéraire — littéraire surtout — de la Pologne. Ils appartiennent aussi, désormais, au trésor des lettres françaises. Le mérite en revient, pour une part, à l'éditeur, qui n'est autre que la très louable Association Guillaume Budé. Mais c'est le nom du romancier et érudit Paul Cazin qui restera inséparable de cette trouvaille. Elle lui appartient à un double titre : à cause de la traduction, et à cause de l'introduction.

La traduction fait mieux que traduire : elle transmue, elle métamorphose. D'un langage si vivant, si gaillard, si dru, que Pasek s'en trouve non seulement naturalisé français, mais rajeuni. (Le rajeunissement va même fort, quand M. Cazin, page 204, agrémente d'un étui *à revolver* l'équipement d'un contemporain de Sobieski !)

Quant à l'introduction, c'est un parfait ouvrage de science, de finesse, d'intuition. On ne pouvait nous renseigner plus à fond sur Pasek et son œuvre, ni les situer plus exactement dans l'histoire de la Pologne et dans le panorama des belles-lettres. Seulement, voilà : à pousser trop avant l'analyse, M. Cazin prend son héros trop au sérieux ! Il traite en professeur un sujet pour dilettante. En vain se défend-il d'invoquer, à propos de Pasek, « l'idéal moral » : cet idéal le hante, il juge et condamne, apprécie et déprécie, rapporte tout à son parangon éthique ou esthétique. Singulier scrupule ! Ce Pasek, on l'aime ou on ne l'aime point. Si votre lecteur, Monsieur Cazin, le trouve excellemment plaisant, qu'ont affaire vos bons et vos mauvais points ?

Dans sa critique « morale » de Pasek, M. Cazin note ceci : « Si Pasek s'aima prodigieusement, je croirais encore qu'il aima les chevaux plus que lui-même. » C'est ici le point. Pasek, homme de cheval, chasseur, bretteur, soudard, grognard, campagnard, est un « type » (comme on dit) — mais un type d'une espèce devenue rare, désuète — donc, pour vous et moi, un « original ». Un original,

Digitized by Google

on s'en amuse ; on le trouve sympathique ou fâcheux ; mais on ne le peut toiser à la commune mesure. Pasek ment effrontément ? ou ses souvenirs s'embrouillent ? Mais c'est bien mieux ainsi. Ce sont propos d'après boire, dans une popote de hussards, à un casse-croûte de veneurs. Ce sont Mémoires de M. de Crac (ovie). Oyez plutôt (page 135) : « J'avais à mes côtés un compagnon dont le cheval fut transpercé d'un boulet qui entra par la tête et sortit sous la queue. »

Comme on le goûte, ce Pasek, clôturant tout débat par un coup de marteau d'armes roidement asséné, avec l'infaillibilité du père Ubu !... Et après tout, l'humilité touchante de sa raison, toute soumise aux desseins providentiels, n'est-elle pas d'un haut exemple ? — Vous convenez aussi, Monsieur Cazin, que, sinon véridique, cet écrit apparaît sincère. Pasek se montre tel qu'il est ; en ce sens, il est de bonne foi. Et c'est bien quelque chose, dans l'ordre « moral » ! — et, dans l'ordre littéraire, c'est tout. M. Cazin l'a, du reste, fort bien vu, et fait voir. Il observe que son personnage, dont il qualifie le génie de « médiocre » (en quoi, médiocre ?), est un écrivain du plus précieux aloi. En effet, Pasek écrit comme il parle, et il décrit comme il voit. Et il parle vert, et il voit clair, ce cavalier ! Aussi, à défaut de témoignages valables pour la grande Histoire (1), faut-il chercher, dans ses récits, un tableau des mœurs de l'époque et du pays. Plus spécialement, on peut y cueillir maints traits dignes d'attention, touchant les traditions populaires. M. Cazin lui-même nous y invite : « Pasek a de la famille et du bien au soleil. Il tient à un milieu réel sur lequel il nous apporte mille détails pittoresques et amusants d'usages locaux, de costumes, jusqu'à des recettes de cuisine. » En voici quelques exemples.

***

Les curieux du costume trouveront à l'année 1660 (p. 109) des précisions sur l'origine de « l'habit court avec bottes à courroies, improprement appelé habit tcherkesse ». Le *Kontusz*, à cette date, se raccourcit pour découvrir des bottes à longues tiges et à courroies ; et ces courroies deviennent un prétexte à riche ornementation : on les porte argentées, dorées, rehaussées de gemmes. Pasek accompagne ces renseignements de considérations sur l'instabilité des modes, dans la Pologne du XVII[e] siècle... Déjà !

Une longue, naïve, narquoise peinture des usages rustiques en Danemark — habitation, couchage, cuisine — nous est offerte, à l'année 1658. C'est, dans cet ordre de recherches, le plus savoureux morceau. P. 57 : « Leurs lits sont enfoncés dans le mur, comme des armoires, et chargés d'un monceau de couvertures. Ils dorment aussi nus qu'ils l'étaient en venant au monde... « Notre chemise et nos » hardes, disaient les femmes, s'usent assez comme cela, le jour, à » nous couvrir... Et puis, pensez-vous que nous allions emmener au » lit, avec nous, la vermine et les puces, pour nous mordre et nous » empêcher de dormir à notre appétit ! » — Un peu plus loin : « Ils mangent rarement chaud, font leur cuisine en gros pour toute la semaine, et passent leur temps à grignoter divers mets froids... »

(1) Et encore ! La vérité historique n'est-elle pas toujours une vérité subjective ? Doit-on préférer, quant à l'aventure de Mazeppa, la version de Byron ou de Hugo à celle qu'on trouve chez Pasek ?

Digitized by Google

Autres documents culinaires. Il paraît (p. 223) que la Grande-Pologne était renommée pour ses fromages gras et ses *agnus* (agneaux de pâte beurrée que l'on confectionnait pour Pâques). La suprême friandise, chez les Moscovites, consistait dans un « genou de bilouga » (morceau rond d'un poisson succulent) et un croupion de cygne. De district à district, de clocher à clocher, on se taquinait sur les usages alimentaires, comme on fait encore dans nos provinces. A preuve ce refrain (p. 253), qui suffit à mettre en rage le chatouilleux Pasek, originaire de Mazovie :

Nos braves Mazoviens, empiffrés de gruau,
Dans la bière s'en vont dessaler leur museau (1).

L'année 1667, illustrée par le picaresque mariage de Pasek, mentionne à ce propos quelques coutumes nuptiales. Voici l'entrée en scène de notre héros chez sa future femme, la veuve joyeuse d'Olszouka : « J'arrivai sans musiciens, pour n'avoir pas l'air de venir en prétendant ; mais la dame m'ayant reçu fort aimablement et parlant elle-même de musique, j'en envoyai chercher à Wodzislaw, qu'on amena sans tarder. En avant la danse ! » — « Lui parler dès le premier jour, me dit-on, ce n'est pas de mode. » — « J'avais un petit valet, Dziengielewski, qui jouait du violon et chantait à ravir. Je lui fis chanter ce couplet :

Que l'espérance illusoire
Séduise un cœur alléché,
Je suis sûr de ma victoire
Car j'ai gagné mon marché.

En entendant cette chanson, les autres se doutèrent de ce qui se passait. » Cette façon, chantante et ballante, de déclarer ses intentions matrimoniales, n'est-elle pas d'une haute couleur locale ?

La danse, les chansons, la musique, devaient tenir (et tiennent encore, je crois) un emploi considérable dans la vie polonaise. Nous trouvons ailleurs (p. 287) un fragment de chanson mazovienne, dans le ton ironique :

Quatre fillettes
Pour un boisseau de coupette !

Ailleurs encore, ce sont des farces, d'un ragoût bien populaire. P. 254 : « Ils firent des merveilles avec les valets des autres, qui dormaient comme des souches... Ils leur allumèrent du papier dans le nez, ils leur barbouillèrent les moustaches de différents ingrédients... »

Les dévotions locales, les petites pratiques religieuses, ne sont pas négligées de Pasek. P. 86 : « J'envoyai chez le Père Piekarski demander un œuf de Pâques... Il m'envoya de l'agneau, des gâteaux et des œufs. Je pus donc enfin goûter aux mets bénis... » (Ces victuailles de Pâques, ou *swiecone*, explique M. Cazin, font l'objet d'une très ancienne coutume polonaise.) — P. 98 : « Je pressai sur mon

(1) Ces malices entre voisins sont, en effet, de tous les temps et de tous les climats (*Homo homini lupus !*). J'écris ces lignes en un canton de l'Auvergne, frontière du Limousin ; voici comment les Auvergnats brocardent leurs voisines : Limoginos — Carcachinos — Caco-rabes — Tius pourris (intraduisible). Et on peut bien penser que les Limousins ne sont pas en reste à l'égard des Auvergnats.

Digitized by Google

cœur les pieds du bon Jésus que j'avais sur une image avec la Vierge Marie. Ce me fut comme un emplâtre. » — P. 103 : « Avant les batailles, nos hommes avaient soin de sanctifier leurs armes et leurs balles en les frottant à des objets bénis. »

Cette dernière pratique constituait un talisman contre le pouvoir des lutins de Fionie, dont il sera question ci-après. C'est que nous vivons, dans les Mémoires de Pasek, au milieu des présages et des sorts. P. 53 : « Puis l'armée entonna, selon l'usage polonais, l'hymne *O gloriosa domina !* Alors, dans tous les régiments, les chevaux s'ébrouèrent si fort qu'ils nous remirent du cœur au ventre. Tous en tirèrent un bon augure... » — P. 133 : « Tous les morts tombaient la tête en avant, du côté de l'ennemi, ce qui est regardé par tous les soldats comme un signe de victoire. » (Cf. la *Chanson de Roland.*) Ailleurs, p. 122, il est question d'un bruant peu farouche qui fit son nid juste à l'entrée de l'abri de Pasek : « Tous voyaient là le présage d'un insigne bonheur. Mais le bonheur ne fut que pour les petits oiseaux... » Les « endroits défortunés » (comme dit Henri Pourrat) figurent aussi dans ces Mémoires : « Ma femme ne voulut jamais habiter Smogorzow, prétendant que c'était, d'après la rumeur publique, *locus fatalis,* et que les maîtres ou maîtresses y mouraient. » Le plus étrange sortilège est celui que relate Pasek, p. 240, quand il conte sans fard les déboires de son union avec une veuve, et, notamment, la déception qu'il eut de ne pas en avoir d'enfants : « ... J'espérais que Dieu lui enverrait encore un garçon pour moi, ce qui serait arrivé sans la malignité des gens. Car on la mit, comme le bruit en courut, dans l'impossibilité d'avoir désormais des enfants ; nous trouvâmes différentes choses dans notre lit, et je trouvai, moi, quelques morceaux de planches de cercueil pourries. »

On ne rencontre pas, et c'est bien dommage, de légendes proprement dites, de contes populaires dont Pasek se soit fait l'écho. Comme il eût bien narré les Contes de ma mère l'Oye ! Mais lui-même, Pasek, ne fait-il pas lever autour de lui un monde de féerie ? Son imagination, sa verve puérile, sa faculté d'exagérer et d'embellir, nous poussent à chaque pas, de la réalité historique, dans une ambiance de légende populaire. Je n'ose annexer à ce domaine le célèbre chapitre sur la Loutre apprivoisée, puisque de graves Histoires naturelles en ont fait état. Mais, dans ses souvenirs de la campagne de Danemark, Pasek se fait aussi naturaliste, et géographe, et océanographe : et nous voici en plein décor de rêve, dans une Elseneur pour quelque improbable Hamlet... Ces poissons monstrueux ! Cette roche aux dauphins, où l'on épie le meeting de fabuleux amphibies dans les vestiges d'un château abandonné ! Et ces paysages sous-marins : « Quand l'eau était calme, on n'avait qu'à se tenir tranquille sans ramer, pour considérer à son aise les créatures les plus variées : reptiles, animaux marins et poissons miraculeux, surtout à l'endroit d'où l'on tire l'herbe qui donne le sel... Elle paraît blanche comme la neige et illumine tout de ses reflets. »

Plus loin, c'est de l'authentique folk-lore, quand Pasek nous détaille avec le plus grand sérieux les us et comportements des lutins scandinaves : « Dans tout le royaume de Suède et quelques provinces danoises, les démons sont comme les esclaves de Turquie ; ils font ce qu'on leur ordonne. On les appelle *spiritus familiares.* » Et les petits diables hoffmanesques, à l'incantation de Pasek, surgissent par des trous de souris, dansent au son d'une musique mystérieuse, aident aux travaux domestiques, servent d'exquises pâtisseries agrémentées de fruits confits...

Digitized by Google

Enfin, on peut faire une bonne moisson de locutions proverbiales et de proverbes dans les propos truculents du gentilhomme polonais. En voici quelques-uns : « Les corbeaux ne s'arrachent pas les yeux » — Si la bonne femme descend, le char roulera mieux » — « Quand Dieu veut punir, le diable doit céder » — « Après une promesse, il faut vite prendre un bon cheval » — « Quand on ferre le cheval, la grenouille tend la patte » — Gagner sans risques, c'est « prendre un bon canard sans se mouiller » ; et une sotte affaire ne rapporte « ni chandelle à Dieu, ni tisonnier au diable ». Page 232, c'est bien la sagesse des nations qui s'exprime dans cet adage : « Qui travaille de la tête doit mourir par là ». Dans les *Films auvergnats* de Pourrat et Angeli, un villageois admoneste ainsi un écolier : « Travaille pas tant, petit, tu ramasseras la tête grosse ».-Le sentiment populaire est donc constant sur ce point : l'encéphalite est le juste châtiment du labeur intellectuel. Avis aux « ouvriers de la pensée » !

Joseph Desaymard.

Digitized by Google

Contribution à la florule algologique des lacs d'Auvergne

Le travail de F. Héribaud paru en 1893 sur les *Diatomées d'Auvergne,* complété par ses publications successives de 1902, 1903 et 1908, a porté de 100 à 1.100 le nombre des espèces signalées en Auvergne.

L'ouvrage sur les *Diatomées des travertins d'Auvergne,* paru en 1920, avec les précieuses collaborations de *F. Aspetia, Comère, Deblock, Astrup, M. Peragallo, P. Prudent* et *Rochoux d'Aubert,* intéresse 589 espèces ou variétés parmi lesquelles 235 sont nouvelles pour la flore d'Auvergne et 167 pour la flore générale.

Les travaux du regretté botaniste et de ses collaborateurs sont d'une amplitude et d'une précision telles que, malgré le nombre relativement considérable de nos récoltes planctoniques, nous ne pouvons signaler que 59 diatomées nouvelles pour la flore *vivante* d'Auvergne, et, sur ce nombre encore, 40 d'entre elles ont été trouvées fossiles ou dans les travertins.

Dans ce travail de statistique du phytoplancton lacustre, la partie, entre toutes délicate, la détermination des espèces, est due à l'éminente collaboration de M. le Commandant Peragallo qui a bien voulu consentir à apporter à ces notes l'appui de l'incontestable autorité qui s'attache à ses travaux.

Une première série de tableaux indique pour les lacs : Chambon, Pavin, Laspialade, Bourdouze, Godivelle supérieur et Saint-Front, les diatomées qui n'y avaient pas encore été rencontrées.

Dans les tableaux de la deuxième série, nous avons tenu à souligner, pour chaque lac, les espèces, variétés ou formes vivantes nouvelles pour la flore locale.

Digitized by Google

1re Série. — **Diatomées nouvelles pour les lacs ci-dessous.**

DIATOMÉES (ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES)	Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front
Amphora ovalis, Ktz		+		+		+
— — var. : minor, Ktz	+	+		+		+
Campylodiscus costatus, W. Sm				+		
Ceratoneis arcus Ktz	+					+
— — var. : Amphioxys	+					+
Cocconeis lineata, Grun				+		+
— minutum, Cleve			+			
— pediculus, Eh	+	+	+			+
— placentula, Eh	+	+		+	+	+
— Rouxii, Hérib						+
Cyclotella kutzingiana, Thw			+			
— operculata, Ktz					+	
Cymatopleura elleptica, W. Sm						+
— hibernica, W. Sm	+					+
— solea, Breb	+	+				+
Cymbella anglica, Lag		+				
— cistula, Hemper	+			+		
— cuspidata, Ktz			+	+		
— cymbiformis, Eh	+			+		+
— gastroïdes, Ktz	+					+
— Ehrenbergii, Ktz			+			
— helvetica, Ktz				+		+
— lanceolata, Eh	+			+		+
— maculata, Ktz	+	+		+		+
— subalpina, Meister		+				+
— tumidula, Grun					+	
— turgida, Greg. (Amphora)			+			
Diatoma hiemale, Heib		+				
— vulgare, Bory	+	+	+	+	+	+
Diploneis elliptica, Cleve	+	+		+		+
Encyonema cœspitosum, Ktz	+					
— gracile, Rab			+			
— — forme minor			+		+	
— ventricosum, Grun				+		
— — forme minuta, Hélse	+			+	+	
— amphicephala, var. : argus		+				
Epithemia sorex, Ktz	+			+		+
— turgida, Ktz	+			+		+
— — var. : granulata, Grun	+			+		+
— — var. : capitata, Frieke		+				
— — var. : vertagus, Grun		+				
— Zebra, Ktz	+			+		+
— — forme minor, M. Perag	+	+		+		+
— — var. : porcellus, M. Perag		+				
Eunotia arcus, Eh			+			
— — var. : hybrida			+			
— bicapitata, Grun			+			

Digitized by Google

DIATOMÉES (ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES)	Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front
Eunotia faba, Grun			+			
— flexuosa, Ktz, var. : pachycephala, Gr.			+			
— glacialis, Meister		+				
— impressa Eh et var. : angusta, Grun.			+		+	
— lunaris, Grun	+		+		+	+
— — var. : alpina, Grun			+			
— minor, Rab				+		
— incisa, Greg			+			
— — var. : obtuscula Grun			+			
— pectinalis, Rab, var. : stricta, Rab				+		
— robusta, Ralfs, var. : tetradon			+			
— — — var. : heprodon			+			
— — — var. : ennoodon			+			
— — — var. : decaodon			+			
— — — var. : hexadon					+	
— septentrionalis, Ost			+			
Fragilaria, Spec	+					
— brevistriata, Grun, var. : capitata, Hér. et Per		+				
— construens, Grun				+		
— — var. : binodis		+				+
— — var. : Venter, Grun				+		
— constrictum, Eh				+		
— — var. : capitatum				+		
— — var. : subcapitata, Grun				+		
— elliptica, Schum				+		
— — var : coronatum, Ehrb.				+		
— undata, W. Sm			+			
— virescens, Ralfs			+			
Gomphonema acuminatum, Eh	+					+
— — var. : clavus		+	+			
— — var. : coronatum.	+	+	+			
— — var. : laticeps, Gr.						+
— augur. Eh. var.						+
— Brebissonii, Ktz	+					
— — var. : hund constricta	+					
— constrictum, Eh	+					+
— — var. : capitatum				+		+
— — var. : subcapitata	+					
— — var. : subclavatum. Grun	+					
— elongatum, W. Sm			+			
— intricatum, Ktz			+			+
— subclavatum, Grun			+			
Melosira crenulata, Ktz	+		+	+		+
— — var. : valida			+	+		
— distans, Ktz	+		+	+		+
— nivalis. W. Sm			+	+	+	+

Digitized by Google

DIATOMÉES (ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES)	Chambon	Pavin	Lapialade	Bourdouze	Golivelle supérieur	Saint-Front
Melosira tenuis Grun.	+			+		
— tenuissima, Grun		+				
— varians, Ag.	+	+				
Meridion circulare, Ag		+			+	+
Navicula acrospheria, Breb.	+					
— affinis, Eh.			+		+	
— americana, Eh, var. : bacillaris	+			+		+
— amphyrhynchus, Eh						+
— bacillum, Eh.	+					+
— bacilliformis, Grun.			+			+
— biceps, Greg, var.						+
— borealis, Ktz.					+	
— Brebissonii, Ktz.			+			
— brevirostra, Cleve		+				
— cincta, Ktz, var. : Henfleuri				+	+	
— cryptocephala, Ktz						+
— dactylus, Ktz.			+	+		
— decurrens, Ehrb.				+	+	+
— dicephala, W. Sm.?					+	
— divergens, W. Sm.	+		+	+		
— — forme minor		+				
— — var. : elliptica				+		
— — var. : sublinearis				+		
— dilatata, Eh.			+			
— dubia, Eh.			+			
— firma, Ktz			+			
— follis, Eh.			+			
— gentilis, Donk						+
— gibba, Ktz.			+			
— gigas, Eh.			+			
— hemiptera, Ktz.		+				
— Hilseana, Jan.			+			
— iridis, Eh.						
— — var. : ampliata		+	+	+		+
— — forme minor					+	+
— legumen, Eh.			+			
— — var. : florentina			+			
— limosa, Ktz.	+			+		+
— — var. : subinflata	+					+
— major, Ktz.	+		+			+
— — var. : linearis, Meister			+			
— — var. : lacustris, Meister						
Navicula mesolepta, Eh.	+		+			+
— — var. : stauroneiformis, Grun	+	+	+			+
— microstaurum, Eh.			+			+
— nobilis, Ktz.			+			
— parva, Eh.			+			
— placentula, Eh, var. : Jenissensis, Meister	+					+

Digitized by Google

DIATOMÉES (ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES)	Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front
Navicula producta. W. Sm.		+				
— pseudobacillum, Grun.			+			
— pupula, var. : major, M. Perag.				+		
— radiosa, Ktz.	+			+		
— — var. : acuta, Grun.	+		+	+		
— serians, Ktz.			+			
— — var. : minor.			+			
— tabellariae, Ktz.			+			
— tabelleria, Eh. var. : stauroneiformis	+					
— tabellaria, Eh.					+	
— thermes, A. Sch. var. : stauroneiformis.			+			
— transversa, A. Sch.	+					
— viridis, Ktz.	+		+	+	+	+
— — var. : commutata, Grun.			+	+		
— — var. : fallax, Cleve.		+				
— viridula, Ktz. var. : rostellata.					+	
— vulpina, Ktz.				+		
Nitzschia linearis, W. Sm.					+	
— palea. W. Sm.		+				
Pleurosigma acuminatum, Grun. var. : gallicum.	+					
— curvulum, Ralfs.	+					+
— — forme longior.						+
Rhoicosphenia curvata, Grun.	+	+		+		+
Rhopalodia gibba, O. Mull.	+					+
— — var. : paralela.	+					+
— — var. : ventricosa, O. Mull.	+			+		+
Stauroneis amphilepta, Eh.			+	+		
— anceps, Eh.			+			
— — — var. : Siberica.					+	
— — — var. : gracilis.			+			+
— gracilis, Eh.	+		+	+		+
— Phœnicenteron, Eh.	+		+	+		
— — — var. : stricta, M. Per.			+			
— quadrata, M. Pérag. et Hérib.		+				
Surirella arcta, A. Sch.			+			
— biseriata, Breb.	+					
— — — var. : vulgaris, Meister.					+	
— elegans, Eh.	+					+
— helvetica, J. Br.	+					
— — — var. : major.	+					
— linearis, W. Sm.	+	+	+	+	+	+
— — — var. : Asch, Atl. Pl. 23, fig. 26						+
— norvegica, Eh.	+					+
— patella, Eh, var. : subtilis, Meister.					+	
— splendida, Eh.			+		+	+
— saxonica, Auersw.				+	+	
— — — forme minor.	+					

Digitized by Google

DIATOMÉES (ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES)	Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front
Surirella tenera, Greg						+
Synedra arcus, Ktz.	+					
— delicatissima, W. Sm. var. : melosira, Grun						+
— ulna, Ktz. (nec. Eh)	+			+	+	+
— — var. : acqualis		+				+
— — var. : danica, V. H	+		+			+
— — var. : rostrata	+					
— — var. : vitrea, V. H	+	+				
Tabellaria fenestrata, Ktz			+	+	+	+
— flocculosa, Ktz			+		+	
— — var. : ventricosa			+			
Vanheurckia crassinervà, Breb			+			
— rhomboïdes, Breb var	+					
— var. : amphipleuroïdes			+			+
— viridula, Breb			+			

Les résultats de l'examen des tableaux de la première série peuvent se résumer brièvement ainsi :

1° Pour l'ensemble des lacs étudiés, nous signalons 352 diatomées nouvelles qui se répartissent ainsi : Chambon, 71 ; Laspialade, 82 ; Bourdouze, 57 ; Godivelle supérieur, 30 ; Saint-Front, 75.

Il n'est que juste de faire remarquer, en ce qui concerne ce dernier lac, que, placé en dehors des limites qu'il s'était tracées, F. Héribaud ne l'a pas compris dans l'ensemble de ses travaux.

Digitized by Google

ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES NOUVELLES pour la florule diatomique vivante d'Auvergne	Désignation	LACS OU ELLES SE RENCONTRENT						Signalées antérieurement dans les travertins	Signalées fossiles	Espèces considérées saumâtres	ESPÈCES SE RENCONTRANT				Espèces alpines	
		Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front				dans les dépôts du nord de l'Europe	au Canada	dans les régions équatoriales	à Java		
Cocconeis minutum, Cleve	esp.			+											+	
Coscinodiscus dispar, M. Per. et Hérib.	esp.					+			*f*	+						
Cymbella subalpina, Meister	esp.						+									
— tumidula, Grun	esp.				+				*f*				+			
Encyonema gracile, Rab. forme: minor, V. H.	forme			+		+			*f*							
— ventricosum, Grun	esp.				+				*f*	+						E. Ventricosum, Grun = Cocconema gibbum.
Epithemia turgida, Ktz, var.: capitata Fricke	var.		+					+								
— zebra, Ktz, forme minor	forme					+		+	*f*	+	+					
Eunotia arcus, Eh, var.: hybrida, Grun	var.			+					*f*							
— flexuosa, Ktz, var.: pachycephala, Grun	var.			+												
— glacialis, Meister	esp.		+													
— impressa, Eh. var.: obtususcula, Grun	vár.			+		+			*f*						+	
— incisa, Greg. var.: angusta, Grun.	var.			+					*f*							
— lunaris, Grun. var.: alpina, Grun	var.					+									+	
— minor, Rab.	esp.				+			+	*f*							
— robusta Ral. var.: hexaodon	var.			+		+										
— — heptodon	var.			+												
— — enneodon	var.															

Digitized by Google

Eunotia robusta Ral. var. : decaodon	var.			+											+	
— septentrionalis, Ost	esp.			+												
Fragilaria, Spec. M. Per	forme		+													
— construens, Grun, var. : binodis. Grun	var.		+					+	f							
— elliptica, Schum	esp.				+			+	f					+		
Gomphonema Brebissoni, Ktz, var. : hand constricta	var.	+														
— constrictum, Eh, var. : capitatum	var.	+		+			+	+	f							
Melosira tenuissima, Grun	esp.		+					+	f	+					+	
Navicula affinis, Eh, forme minor	forme								f							
— americana, Eh, var. : bacillaris	var.	+			+		+		f							
— cincta, Ktz, var. : Heufleuri	var.							+		+						
— decurrens, Ehrb	esp.					+	+		f							
— divergens, W. Sm. var. : elliptica	var.				+			+							+	
— — var. : sublincaris	var.				+											
— follis, Eh	esp.			+											+	
— viridis, Eh, var. : ampliata	var.		+	+	+		+								+	
— — forme minor	forme					+										
— legumen, Eh, var. : florentina	var.			+					f							
— major, Ktz, var. : lacustris, Meister	var.				+											
— var. : linearis, Meister	var.			+											+	
— placentula, Eh, var. : Jenisseynsis, Meister	var.	+								+					+	
— pseudo-bacillum, Grun	esp.			+				+	f		+	+		+		
— pupula, Ktz, var. : major, M. Per	var.				+				f							
— tabellaria, Eh, var : stauroneiformis	var.	+														

Digitized by Google

ESPÈCES, VARIÉTÉS OU FORMES NOUVELLES pour la florule diatomique vivante d'Auvergne	Désignation	LACS OU ELLES SE RENCONTRENT						Signalées antérieurement dans les travertins	Signalées fossiles	Espèces considérées saumâtres	ESPÈCES SE RENCONTRANT				Espèces alpines
		Chambon	Pavin	Laspialade	Bourdouze	Godivelle supérieur	Saint-Front				dans les dépôts du nord de l'Europe	au Canada	dans les régions équatoriales	à Java	
Navicula viridula, Ktz, var. : rostellata.....	var.					+				+					
Pleurosigma acuminatum, Grun, var. : gallicum	var.	+								+					
— curvulum, Ralfs.	esp.	+					+			+					
— — — forme longior.	var.									?					
Stauroneis amphilepta, Ehrb	esp.			+	+				*f*						+
— anceps, Eh, var. : siberica.....	var.				+										+
— — — gracilis	var.				+										
— phœnicenteron, Eh. var : stricta, M. Per	var.			+											
Surirella helvetica, J. Br , var. : major.....	var.	+													
— linearis, W, Sm.....	esp.	+	+	+	+	+	+	+	*f*					+	
— var. : A. Sch. Atl, pl. 23, fig. 26.....	var.						+								
— patella. Eh, var. : subtilis, Meister.	var.					+		+	*f*						
Synedra delicatissima, W. Sm. var. : mesoleia, Grun	var.						+		*f*					+	
— Schroteri, Meister.....	esp.	+													
— ulna, Eh (Ktz), var. : aequalis, Grun	var.		+						*f*						
Tabellaria flocculosa, Ktz, var. : ventricosa..	var.			+					*f*						
Vanheurckia rhomboïdes, Breb. var.....	?	+							*f*			+	+		+
— — var. : amphipleuroïdes	var.			+			+		*f*						+
viridula, Breb.....	esp.			+				+							

Digitized by Google

Résultats visant l'examen des tableaux de la 2e Série

Sont nouvelles pour la flore d'Auvergne :

Espèces. 18
Variétés. . . . . 37 } Total. . . 59
Formes. 4

Parmi ces 59 espèces, il en est qui méritent, plus particulièrement, d'attirer l'attention : 9, en effet, sont considérées comme saumâtres, 2 appartiennent aux dépôts du Nord de l'Europe, 2 sont du Canada, 2 ont été signalées des régions équatoriales, 4 de Java et 14, enfin, sont des espèces alpines.

Les 14 espèces alpines sont ainsi réparties : Laspialade, 7 ; Godivelle supérieur, 2 ; Pavin, 2 ; Bourdouze, 5 ; Saint-Front, 1 et Chambon, 2. Ces derniers chiffres impliquent forcément la présence d'une même espèce dans des lacs différents.

Etant donné l'intérêt qui s'attache à l'existence d'espèces alpines dans nos régions, nous croyons utile de donner, au moins pour les lacs où elles se rencontrent, les renseignements suivants :

LACS	ALTITUDE	PROFONDEUR	SUPERFICIE	COULEUR D'APRÈS LA GAMME DE FOREL
Godivelle supérieur.	1.225m	43m70	14h80	Lac bleu (IV).
Chambon.....	880	5 80	60 30	
Laspialade.....	950	»	5	
Saint-Front.....	1.250	»	35	
Pavin.....	1.197	92 10	44	Lac vert (V).
Bourdouze.....	1.170	4 50	18 05	— (VIII et IX).

Par leur altitude, tous ces lacs appartiennent à la zone sylvatique moyenne, il peut donc paraître étrange de vouloir tirer quelque conclusion de la présence d'espèces alpines dans ces milieux ; toutefois, et sans aller jusqu'à conclure prématurément, il est bon de remarquer que la température des lacs profonds (Pavin, Godivelle) se maintient constante à 4° dans les régions abyssales, que le Chambon reçoit directement ses eaux de sommets relevant de la région alpine et que, enfin, la dissémination passive de ces algues microscopiques s'opérant avec la plus grande facilité, on peut admettre qu'une fois introduites dans un milieu à leur convenance, elles s'y puïssent perpétuer.

A. Eusébio,
Dr ès sciences,
Directeur de la Station Limnologique de Besse.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE DE VOINGT

(CANTON DE PONTAUMUR)

Etablie en 1900 pour l'Exposition Universelle (Section de l'Instruction Publique)

GEOGRAPHIE PHYSIQUE — ETHNOGRAPHIE

Si d'un point de la chaîne des monts d'Auvergne, le Puy de Dôme, on tire une perpendiculaire en la dirigeant vers l'occident, cette ligne passera entre Herment et Puy-Saint-Gulmier, deux cônes d'éruption, et atteindra Voingt, sommet du triangle et troisième cône de même nature, après une trajectoire de trente-cinq kilomètres environ. Poussée cinq kilomètres plus loin, elle atteindrait la limite de la province ou du département, confinant à la Marche limousine.

Comme Herment et Puy-Saint-Gulmier, Voingt a donc pour base une poussée volcanique, avec cette différence que les deux premiers groupes communaux couvrent leur piton tout entier, le coiffent, pour ainsi dire, tandis que Voingt et ses dépendances en occupent seulement le versant oriental. Quant au versant occidental, il appartient entièrement à la commune de Giat. C'est sur les pentes de ce versant qu'ont été déversés en plus grande quantité les rocs basaltiques ; et ses habitants, après s'être efforcés pendant des siècles et des siècles à en débrouiller le chaos, laisseront sans doute leur œuvre inachevée.

Le versant oriental, que nous étudions, nous semble être un site merveilleux, admirablement choisi. C'est une conque enveloppée vers le nord-ouest par le volcan qui la domine et l'abrite, et par des collines granitiques, sur le surplus de la périphérie. Voingt en occupe le centre sur une éminence allongée entourée d'une profonde dépression circulaire. Plus haut, vers le pic, sur une assise légèrement supérieure, s'étale le village de Chez-Laurent. Plus haut encore, plus près du sommet, sur une deuxième assise, repose Châteaubrun.

En bas, à l'est, sur une éminence, s'allonge transversalement le village du Mas.

Quant au hameau de La Chaumette, situé en plein terrain primitif, de l'autre côté du ruisseau, sur la pente méridionale de l'une des collines périphériques, il appartient bien à Voingt au point de vue administratif, mais, physiquement, il tient à Saint-Etienne-des-Champs, dont il est limitrophe.

L'ensemble présente l'aspect d'une oasis, pleine de fraîcheur et de verdure. Partout de frais ombrages cachent l'ossature du sol.

Eaux. — Le territoire de Voingt déverse ses eaux dans deux ruisseaux : l'un, au nord, est le ruisseau de Giat. De sa source, dans la vallée de Chevaline, à son confluent dans un tributaire du Sioulet,

Digitized by Google

au pied de Puy-Saint-Gulmier, il mesure vingt kilomètres de long. Dans le parcours, il forme les étangs de Giat, de Granousse et de la Ribière dans la commune de Giat, alimente le moulin de l'Envie sous Châteaubrun, dont il dépend, arrose une plaine qu'il a comblée de ses alluvions sablonneuses, et s'enfonce dans les gorges de Chez-Faye, L'Epardelière, Rouelle et Lachamps. L'autre ruisseau, coulant en dehors de la commune, autre ramification du Sioulet, recueille les eaux de la portion méridionale de Voingt et vient également de Giat. Ses origines sont à Villemeyre. De là, comme le précédent, il coule à l'orient, passe à Ligny, Feydet, Montely et Soulier.

Les deux petits bassins sont séparés par un seuil élevé allant de Châteaubrun à Villedisart.

Limites. — La commune de Voingt est resserrée entre les communes de Giat au couchant et de Saint-Etienne au levant ; au nord, elle touche à Condat ; au sud, elle touche à Verneugheol.

Climat. — En général, c'est le climat limousin avec ses alternatives brusques. L'altitude, variant de sept à huit cents mètres, le voisinage des montagnes d'Auvergne, entraînent l'abaissement de la température, qui descend jusqu'à 22° au-dessous de zéro aux mois d'hiver.

Les vents sont très variables et changent très souvent de direction. Cependant, on peut dire que le nord-ouest ou vent de l'Océan domine dans les saisons froides, et c'est à ce vent que nous devons les orages de la saison chaude.

Faune et flore. — On ne trouve à signaler, dans la faune de Voingt, que l'abondance des cailles, fréquentes sur les sols découverts, après la moisson, et la présence de nombreux renards qui se sont creusé de profondes retraites dans les rochers chaotiques de Châteaubrun. Citons encore la chouette hulotte appelée *chavan* et la perdrix rouge ou bartavelle. Dans les ruisseaux, la truite saumonée.

Voingt produit toutes les plantes des terrains granitiques. Le bois de Châteaubrun, presque le seul qui subsiste dans la commune, est composé de hêtres et de frênes dont les fûts droits et lisses s'élèvent à la hauteur prodigieuse de vingt-cinq à trente mètres. Les prairies renferment toutes les graminées mélangées aux ombelles de la berce et aux légumineuses des anthyllides ; enfin, les pelouses sont émaillées de jolies fleurs blanches et bleues, de la pâquerette et des véroniques.

Indépendamment de ces plantes, Voingt produit les végétaux propres aux terrains volcaniques. Ce sont, dans les essences forestières, l'ormeau, parmi les grands ; et, parmi les petits, les alisiers, les merisiers, les sorbiers, les sureaux à ombelles et à grappes ; les fusains, les bois-jolis, les érables, etc. Dans les plantes herbacées : l'hièble, l'arrête-bœuf, la campanule agglomérée, le trèfle à pied-de-lièvre, les fumeterres, les euphorbes, le lis martagon, la pulmonaire, le trobe d'Europe, etc. En outre, on trouve en abondance la colchique, dont on peut voir les feuilles au printemps et la fleur en automne ; la scille des bois, dont les beaux épis bleus mélangés aux feuilles luisantes forment dans les bois de Châteaubrun des tapis d'une grande beauté et couvrant plusieurs hectares d'étendue. A cette nomenclature, il faut joindre le chardon des champs et le pois des champs dont les productions infectent les moissons.

Distribution des cultures. — Selon la nature du sol, les cultures se répartissent de la manière suivante : prés, bois, terres labourables, pâtures, jardins et bruyères.

Digitized by Google

En 1824, époque de l'établissement de la matrice des propriétés foncières de Voingt, les cultures étaient les mêmes qu'aujourd'hui pour ce qui est de la dénomination ; mais leur surface a subi des changements qu'il convient de signaler.

Les prés, qui occupaient jadis une surface de 91 hectares seulement, ont augmenté de 50 hectares, presque exclusivement au détriment des terres labourables qui sont devenues plus productives ; les bois, qui couvraient une étendue de 15 hectares, ont vu leur superficie augmenter de plus de 20 hectares par suite de semis de pins faits par les habitants du village du Mas en 1896. D'autres semis de même essence, mais de moindre importance, ont été faits par les propriétaires de Châteaubrun, de La Chaumette, et par Lepetit Antoine, de Voingt.

Les terres labourables, à l'inverse des cultures qui précèdent, ont subi une diminution de 40 hectares et n'en occupent plus que 200 environ.

A l'instar de ces dernières, les pâtures ont vu leur surface réduite d'un sixième et elles occupent encore à ce jour l'étendue respectable de 350 hectares, non comprises les jachères, productives de trèfle blanc, qui sont pacagées.

La surface des jardins s'est doublée, et occupe aujourd'hui près de deux hectares et demi.

Les bruyères et les terres vagues, qui ont encore une étendue trop considérable, atteignent près de 50 hectares et leur surface a été cependant réduite de 30 au moins.

Par suite de la diminution de la population et de l'accroissement des têtes bovines et ovines, la surface en prés a dû augmenter, et celle des terres devenues plus productives a diminué de presque autant. Les pâtures, qui occupaient une très large place, ont été transformées pour une petite part en prés, afin de subvenir à l'alimentation hivernale d'un bétail devenant toujours plus nombreux.

Les bois futaies, rares d'ailleurs, appartenaient et appartiennent encore à de riches maisons qui ne consentent à vendre du bois qu'accidentellement. De là l'obligation, pour la généralité des habitants, d'aller quérir du bois pour leur usage à Saint-Etienne-des-Champs, ou d'abattre les arbres isolés qu'ils avaient sur les limites de leurs propriétés ou qui se trouvaient quelquefois au milieu des cultures. C'est donc pour éviter des frais d'achat, de transport et pour parer à la disette qu'on a boisé les espaces les moins fertiles exposés au nord.

En ce qui concerne les jardins, la variation vient de ce qu'on a compris tout le profit que l'homme pourrait retirer de cette culture pour son alimentation. Malheureusement, la science horticole n'a fait que peu de progrès et on s'applique presque exclusivement à obtenir les différentes variétés de laitues qui composent des salades, dont sont avides les moissonneurs, et des choux, condiment indispensable de la soupe au lard.

Les choux cultivés jusqu'à ce jour sont de deux sortes : le chou pommé ordinaire, dit chou de Magnat, rapporté par les croisés des jardins de Damas, et le chou frisé, dit chou de village, spécialement propre à la nourriture des bestiaux.

Population. — Voingt, qui comptait approximativement 300 âmes au commencement de ce siècle, n'a actuellement que 209 habitants ou 32 habitants par kilomètre carré.

Du commencement du XIX^e^ siècle au 1^er^ janvier 1899, on a relaté sur les registres de l'état civil 164 mariages, 470 décès et 500 nais-

Digitized by Google

sances, ce qui donne pour les mariages une moyenne annuelle de 1,6, pour les décès 4,8 et pour les naissances 5,1. Il appert de cette statistique qu'on pourrait se laisser illusionner et croire que la population augmente, alors qu'elle diminue. Pour nous en convaincre, jetons un coup d'œil rapide sur les chiffres des différents recensements qui ont eu lieu à Voingt antérieurement à ce jour :

Recensement de	1836.	295	habitants.
—	1841.	300	—
—	1846.	291	—
—	1851.	299	—
—	1856.	271	—
—	1861.	273	—
—	1866.	268	—
—	1872.	247	—
—	1886.	230	—
—	1891.	209	—
—	1896.	209	—

D'où il résulte que, pour Voingt et pendant le siècle qui touche à sa fin, il y a une diminution de 91 habitants, provenant uniquement de l'émigration.

Régime de la propriété. — Situé dans une vallée, le territoire de Voingt, impropre à la grande culture à cause de son relief accidenté, est éminemment favorable à la petite culture. Il produit abondamment de l'herbe dans les bas-fonds, des céréales sur les plateaux, et, enfin, des bois sur les sommets, donnant ainsi satisfaction aux divers besoins de l'habitant.

Cette considération nous explique l'extrême division du sol qui ne compte pas moins, sur une surface restreinte, de 45 propriétaires ayant entre eux des intérêts distincts.

La surface appropriée étant de 450 hectares, la répartition fixe à une moyenne de 10 hectares la portion de chaque propriétaire.

Les propriétés de Châteaubrun et de La Chaumette, qui sont fort anciennes, n'ont guère changé de régime depuis le XVIII[e] siècle, attendu qu'elles ont été cultivées de temps immémorial par des colons.

Quant aux autres propriétés de Voingt, depuis la même époque, leur surface est allée en augmentant graduellement. Cette augmentation a eu lieu par suite des acquisitions faites par les propriétaires actuels de Voingt ou leurs ancêtres à certains possesseurs d'immeubles, qui, pour divers motifs, se sont décidés à vendre leurs propriétés au détail.

En somme, si les très grandes propriétés n'ont guère varié, quelques propriétés d'une surface moyenne de 22 hectares ont été englobées dans les petites.

La valeur moyenne du sol de Voingt varie de 2.000 à 2.200 francs l'hectare, son revenu oscille entre 33 et 35 francs pour la même étendue, s'il s'agit des ventes et des fermages en grand. Au détail, les prix sont plus élevés et peuvent atteindre en moyenne 2.600 francs comme valeur et donner environ 80 francs de revenu. Valeur et revenu du sol varient suivant la proximité des habitations, la composition du sol, et surtout les convenances.

Baux de fermage. — Si, à Voingt, on trouve quatre fermiers exploitant des fermes relativement importantes, on n'y trouve, par contre, **aucun métayer.**

Digitized by Google

Le bail réglant les conventions entre le bailleur et le preneur est fait généralement pour une durée de trois, six, neuf ans, avec facilité pour chacun des contractants de le résilier, s'il le juge à propos, après chaque période triennale.

Le propriétaire et le colon préfèrent, d'un commun accord, le bail à ferme, le premier pour se dispenser de la surveillance et le second pour jouir d'une liberté plus grande.

Emigration. — Il a déjà été dit que la diminution de la population avait pour cause l'émigration. En effet, chaque année au printemps, vers le mois de mars, nous voyons émigrer environ 15 hommes, mariés ou non, renonçant aux travaux agricoles qu'ils trouvent peu rémunérateurs, quitter le domicile conjugal ou le foyer paternel pour aller dans la plaine de la Limagne, quelquefois ailleurs, exercer pour la plupart le métier de maçon qui est leur profession favorite, probablement parce qu'elle n'exige qu'un apprentissage de courte durée.

Ceux qui ne se livrent pas à cette profession vont généralement à Paris pour exercer l'emploi de cocher, suivant en cela l'exemple des émigrants de Verneugheol.

Ils partent tous pour un temps déterminé, avec l'intention de venir au mois de décembre revoir leur famille. Le retour annoncé ou attendu s'effectue le plus souvent, mais combien n'y en a-t-il pas qui s'exilent pour toujours, à la poursuite d'espoirs chimériques !

Dans les temps passés, l'émigration suivait d'autres courants. Certains allaient, pendant l'hiver, peigner les chanvres du Nivernais, du Berry, d'où ils rapportaient des faïences si recherchées ; certains autres allaient jusque dans la Gascogne, ou dans des forêts plus rapprochées, équarrir les bois de la marine.

Par suite de l'émigration, certaines parties du sol ont pu être acquises à des prix très élevés. Quant aux salaires, ils ne semblent pas s'en ressentir, les ouvriers restant suffisants aux besoins du pays.

L'habitation. — Quand elle est complète, comme dans les domaines, l'habitation comprend forcément trois bâtiments : la maison, la grange avec écuries ou étables au-dessous, et le fournil.

La maison qui sert à loger le personnel se compose de la cuisine avec chambre à côté et grenier au-dessus. C'est dans la cuisine, pièce principale, que s'accomplissent à peu près tous les actes du ménage : c'est là qu'on reçoit les visiteurs, là qu'on prépare les aliments et qu'on les mange, là que l'on couche.

Au fond, le long du mur, est rangée une série de lits en bois, munis chacun d'une ouverture ; par-dessus sont les draps ; pardevant s'étend un coffre dit *marcheban* qui sert à la fois d'armoire et de marchepied. Le médecin qui a grimpé mille fois sur ce coffre au moyen d'une chaise branlante, posée sur un pavé inégal, et l'a maudit mille fois, pourrait dire les ecchymoses que ce coffre a causées à la femme obligée, pour donner des soins aux membres de sa famille, de traîner nuit et jour sur son couvercle ses genoux endoloris. A droite, adossée au mur, s'ouvre la large cheminée, — assez large quelquefois pour laisser passer la lumière et la pluie.

Dans l'âtre, sont le coffre à sel, le fauteuil de l'aïeul, et le mur présente souvent de petites cavités carrées où se trouvaient jadis les fuseaux de la mère et le *pilou* (moulin à tabac) du père. Plus haut, on voit encore et des bûches qui sèchent, et des jambons qui s'enfument. Sur le linteau, c'est un mélange informe d'objets poussiéreux d'où émergent le marteau et les tenailles, et, bien souvent, sur des supports, un ou deux fusils.

Digitized by Google

Entre la porte et la croisée, perpendiculairement au mur, s'allonge une table massive flanquée de deux bancs, souvent recouverte d'un tablier à rainures, glissant sur un vaste tiroir, où l'on trouve le *chanteau*. Au-dessus de la table sont appendus la lampe gallo-romaine, le *chalet*, et, bien souvent, les cuillers et les fourchettes engagées dans les dentelures d'une rondelle.

A gauche sont l'évier, le vaisselier, les seaux, marmites et autres ustensiles ; de part et d'autre, des chaises mal équilibrées. Au plafond, qualifié *travade* (trabes, poutres et trau), plus ou moins noirci, sont suspendus la claie aux fromages, la claie aux tourtes, la barre au lard, la rondelle au saindoux, les saucissons et autres charcuteries sèches ; quelquefois, des paquets de fil, de vieilles bottes, etc.

Dans la chambre, sont des lits, quelques chaises généralement encombrées de vêtements, et des armoires destinées au linge de corps. Dans ce meuble seulement, on trouve de l'ordre.

L'armoire a généralement été construite pour la mère de famille, que celle-ci soit fille de la maison ou *nore*. Le frêne a été coupé et les planches sciées depuis son enfance ; le menuisier qui l'a faite y a mis le plus pur de son art, aussi ce meuble revêtu de souvenirs précieux est-il devenu, pour ainsi dire, le sanctuaire de la maîtresse de maison. Dans les tiroirs sont la bourse commune et les quittances du percepteur, les lettres des chers absents, les chapelets, les médailles bénites aux missions ; dans un coin, un crucifix, des chandeliers, un cierge de cire qui, peut-être, fournira la dernière lueur au mourant ; et, entre les draps, de saintes images.

Si nous avons signalé quelque désordre dans le ménage, nous avons hâte de dire qu'il n'est guère possible qu'il en soit autrement. Tous ici nous savons très bien que le genre de culture en usage exige qu'une grande part de la vie se passe au dehors, qu'il absorbe tout le temps disponible et ne permet pas la minutie des soins de l'intérieur.

Dans le grenier sont les grains, autrefois amoncelés en grande quantité et nécessitant parfois l'étayage des planchers ; c'est aussi bien souvent là qu'on accroche les vêtements.

Quant à la cave, tantôt au niveau du sol de la cuisine, tantôt sous le plancher et prenant ouverture par une trappe, elle renferme le baril de vin, les pots de lait et quelques légumes de conserve. Les pommes de terre, généralement trop abondantes, ont trouvé place ailleurs.

La grange avait autrefois son aire de plain-pied, en terre glaise bien pilonnée. Le défaut d'élasticité du sol, d'une part, et, d'autre part, l'obligation d'élever les fourrages plus haut en les déchargeant, ont amené les constructeurs à superposer l'aire elle-même à l'écurie.

Cette aire, composée de plançons de sept centimètres d'épaisseur, réunis par une languette et coulissant par les deux extrémités dans les rainures de *traus* (trabes), *chanarliers* (porteurs de chenaux), mesure environ huit mètres sur trois mètres vingt centimètres. Elle est close en avant par la porte d'égale largeur, en arrière par la petite porte ou *portanet*.

De chaque côté de l'aire s'offre la surface vide de la grange, où souvent, dans le début de la formation du fenil, s'engage le char lui-même pour porter plus loin son contenu ; d'un côté c'est le foin, de l'autre les gerbes formant le *mayat* et les pailles en *bouillarses* ; par-dessus le foin tassé, on place les gerbes d'avoine, de froment, etc. De tout temps, les charpentiers ont supprimé le premier entrait, ou tirant, trop encombrant, et ont fait reposer la ferme sur un

Digitized by Google

pied-droit. Aujourd'hui, les pieds-droits, qui avaient l'inconvénient de pousser les murs, sont renforcés par des pieds-obliques.

L'élévation des aires a eu pour conséquence l'abaissement des planchers qui atteignent à peine deux mètres. Cette faible hauteur et l'insuffisance des croisées, trop basses du reste, nuisent considérablement à l'aération, à la ventilation, à l'éclairage des écuries et en rendent le séjour difficile, sinon impossible. Ce sont, en effet, de véritables étuves que les écuries, en hiver, alors que la température du dehors oblige d'en oblitérer toutes les ouvertures. Sous l'influence des buées produites par la respiration des animaux et l'évaporation des purins, tout se moisit et les bois, même de chêne, n'ont qu'une durée de peu d'années.

Dans ces sous-sols sont logées, par sections séparées, les bêtes bovines, rangées par taille décroissante de la porte au fond, les chevaux et tout au fond, sur une épaisse litière, les moutons. L'abat-foin est au milieu ; généralement aussi au milieu, la jument poulinière dans son parc ou *parceou.*

Le fournil, situé à proximité, mais presque toujours sans qu'un dessein quelconque ait présidé à sa situation, sert à la fois de buanderie et de boulangerie. Il renferme la *maie* ou *arche,* vaste coffre, aujourd'hui bâti en planches, autrefois creusé dans le tronc d'un vieux chêne, où l'on fait le pain, — opération qui comporte la mise du levain et la mise en tourte, — et le four où se produit la cuisson. C'est toute une affaire que de cuire, et une journée sacrifiée.

Ce n'est pas non plus une petite affaire que de faire la lessive, *la bughade.* Jusqu'à ce jour, il a fallu un *vagnon* ou cuvier pour tenir le linge sale, et une *banche* pour soutenir le vagnon, une chaudière pour contenir le lessif, un *andié* ou trépied pour soutenir la chaudière, et une *anche* ou tuyau pour ramener le lessif du vagnon à la chaudière. Quant au lessif, c'est de l'eau fortement alcalinisée par des cendres de bois.

La lessive, qui dure un jour, est suivie du lavage, auquel sont conviées les voisines et amies ; et, enfin, du séchage. Je ne parle pas du repassage qui se fait comme il peut.

Pour être complet, il faut parler de l'*assou* (*suile* des Latins) ou loge à porcs. Défectueux en général, il se compose de quatre murs, avec division, selon les besoins, en plusieurs loges, d'un pavé grossier, un baquet de bois ou de pierre, d'une porte rongée par les habitants, se fermant de l'extérieur. Sa proximité trop grande des habitations ne contribue pas peu à en rendre les abords malpropres et à vicier l'air.

Le confort moderne a apporté et apporte de plus en plus de profondes modifications aux habitations rurales ; progrès favorisé par une aisance plus grande, des besoins nouveaux, l'imitation des villes — favorisé spécialement à Voingt par le voisinage de la gare de Giat, le bon marché relatif des matériaux de construction. Aux matériaux d'argile a succédé le mortier de chaux et sable ; aux toitures en paille, plus étanches pourtant et plus fraîches en été, succèdent les toitures en ardoises provenant des carrières de Bigorre, de Saint-Jean-de-Maurienne ou d'Angers ; aux pavés de pierres brutes succèdent les pavés en béton recouverts d'un enduit de ciment ; aux moellons bruts succède la pierre de taille de Volvic ou le granit du pays ; au *chalet,* alimenté jusque-là par l'huile de chènevis, qui avait fourni à nos aïeules assez de lumière pour filer et tricoter, succède la lampe à essence minérale et la brillante suspension à

Digitized by Google

pétrole ; aux lits en vagon succèdent les lits à cadre, plus commodes et moins encombrants.

L'habitation rurale ne peut, comme l'habitation scolaire, assurer un cube d'air identique à chaque habitant ; à Voingt, comme partout à la campagne, on voit deux ou trois individus jouir d'une vaste maison, tandis qu'une douzaine de sujets se partagent l'air d'une chambre. Le nombre de personnes réunies sous un même toit varie de deux à douze et donne une moyenne comprise entre quatre et cinq.

Conditions de la vie ménagère. — Jadis, les habitants de Voingt étaient, à peu près tous, qualifiés de laboureurs dans les actes publics. Aujourd'hui, sauf de rares exceptions, tous sont cultivateurs, y compris Mme de C... qui exploite directement, au moyen de domestiques, une portion de sa propriété. Tous donc, ou à peu près, vivent de la vie rurale. Cette vie n'est pas la succession d'actes rythmiques comme celle du fonctionnaire, de l'artisan, du commerçant, etc. La vie du paysan que nous avons vécue, que nous connaissons bien, est une vie de tribulations, d'incertitude.

Le paysan s'inquiète si le ciel est serein, s'inquiète s'il est sillonné par l'éclair, s'inquiète s'il entend un bruit insolite dans son étable. Pour le paysan, le repos n'est que relatif, et le dimanche, qui lui permet de changer de linge et de vêtement, n'est que l'occasion d'un répit, d'une suspension incomplète dans un labeur sans fin.

Le paysan aime avec passion la terre qui absorbe d'une manière continue toutes ses facultés. Pour en augmenter la surface, il ne recule devant aucun sacrifice ; et, pour la conserver à l'enfant qui doit lui succéder, il donne à cet enfant la quotité disponible, dépassant même indirectement, s'il le peut, les limites légales.

Nourriture. — La nourriture est presque exclusivement végétale. Le pain, presque toujours composé, à Voingt, d'un mélange de seigle et de froment provenant de farines moulues et blutées d'après les plus récentes et les meilleures méthodes, en est la base. A côté du pain viennent, sur un plan inférieur, les aliments d'origine animale. Ces aliments sont d'abord le lait et ses dérivés, c'est-à-dire beurre, fromage, petit-lait ; les œufs ; enfin, la viande de porc.

Chaque propriétaire élève un ou plusieurs porcs dont l'un, au moins, lui est réservé. Ce porc, abattu vers le mois de janvier, soumis à la salaison et desséché, est consommé, pendant le courant de l'année, après avoir contribué à l'indispensable soupe aux choux.

Citons encore les crêpes d'avoine, la bouillie de blé de sarrasin, les pommes de terre, dont les diverses variétés, sélectionnées avec soin, constituent une bonne part de la récolte extractive. Elles sont mangées sous différentes formes et le plus souvent en *robe de chambre*. Citons encore un produit spécial à Voingt, le pois des champs, récolté en grand et objet d'une exportation.

Rare autrefois, et l'apanage exclusif des maisons aisées, le vin se trouve aujourd'hui dans presque toutes les caves ; on en fait usage en maintes circonstances, et surtout pendant les travaux des moissons.

Quant à la viande de boucherie et au pain de froment, dit *miche*, ce sont des aliments réservés aux grandes occasions.

Vêtements. — Nous n'avons rien à dire de particulier sur le vêtement des hommes qui se compose, comme partout, du pantalon,

Digitized by Google

dit *braye,* du gilet, de la veste, de la cravate, des bas, du chapeau et des sabots. A part ces derniers, la coiffure et la chaussure, le drap servant à la confection des vêtements, du moins en hiver, provient de la laine du pays, filée et tissée dans le pays même. La chemise est généralement en toile de chanvre, également filée et tissée dans le pays. Le sabot est généralement en bouleau, le plus souvent recouvert d'une bande de cuir. La semelle est presque toujours garnie de clous à l'extérieur et doublée d'un treillis de paille à l'intérieur.

La vraie paysanne a conservé son antique costume avec le châle court, dit *mouchoir,* sur les épaules, et le chapeau de paille à bords garnis de velours encadrant la figure. La jeune fille semble avoir adopté un costume plus moderne avec le caraco, le chapeau plat à grand ramage, et le grand châle posé de travers. Pour les hommes, la blouse est le pardessus ordinaire ; la vieille limousine à carreaux est le manteau de voyage. La paysanne use encore de la vieille rotonde à capuchon en drap du pays, généralement de couleur bleue. Indépendamment de la chaussure en bois, les uns et les autres se servent aussi de la chaussure mixte, dite galoche, et du soulier.

⁂

SITUATION ECONOMIQUE

Les recettes d'un ménage rural sont le produit de la vente des bestiaux, de la vente de l'excédent de grains ou des denrées alimentaires. Elles varient pour chaque ménage et pour chaque année, avec un écart si grand qu'il n'est pas possible d'établir une moyenne même approximative. Les dépenses résultent des frais d'entretien des bâtiments, des réparations indispensables du matériel agricole, des pertes subies dans le bétail ou dans les produits agricoles, des sommes à payer pour le service de la dot promise aux enfants, des achats de vêtements, des frais de déplacement, d'assurance, des charges publiques et autres.

Disons, en terminant cet article, que l'économie seule, ici comme partout, peut maintenir l'équilibre. On pratique, à Voingt, cette économie rigoureuse qui va souvent jusqu'à suivre la maxime : vivre pauvre pour mourir riche.

Salaire moyen des journaliers. — Le salaire des ouvriers journaliers, peu nombreux, d'ailleurs, varie suivant les saisons. Indépendamment de leur nourriture, ils reçoivent un salaire moyen de 1 fr. 25 pour les journées d'hiver, 2 francs pour les journées du printemps et de l'automne, 3 francs pour les journées longues et laborieuses de l'époque des moissons.

Il n'y a pas d'ouvriers forains ; les ouvriers sont tous de modestes propriétaires du pays qui, disposant d'un certain temps, se créent des occupations diverses afin d'augmenter leurs ressources pécuniaires.

Cultures. — Les champs produisent le seigle et le froment, l'avoine, le sarrasin, le pois, la pomme de terre, la rave, le chanvre, les fourrages artificiels.

Comme nous l'avons dit, d'ailleurs, la plus grande partie des terres, en raison de leur nature volcanique et des phosphates qu'elles contiennent, s'accommodent de la culture du froment (terres fro-

Digitized by Google

mentales). Ces mêmes terres, pour les mêmes motifs, produisent le pois des champs.

Le rendement moyen du seigle est de 18 hectolitres par hectare et son rendement maximum est de 24 hectolitres pour la même étendue. Les rendements moyen et maximum du froment sont légèrement inférieurs à ceux du seigle. L'avoine, qu'on qualifie souvent de céréale fourrage, produit en moyenne 30 hectolitres à l'hectare et donne quelquefois un rendement de 35 hectolitres pour la même superficie.

Le sarrasin produit en moyenne 17 hectolitres de grains à l'hectare et le rendement maximum peut être de 30 hectolitres pour la même surface. Le pois donne en moyenne 34 hectolitres par hectare et, comme rendement maximum, 38 hectolitres pour la même superficie. La pomme de terre, dont le rendement moyen par hectare est de 160 hectolitres, peut donner un rendement maximum supérieur d'un cinquième au rendement moyen. La rave donne presque toujours un rendement élevé.

Le chanvre, cultivé dans les chènevières, exige un sol profond et de bonne qualité. Les chènevières sont de petite étendue parce qu'autrefois, dans les partages de famille, tous les co-partageants en revendiquaient leur portion.

Le rendement en filasse, qui ne varie guère d'une année à l'autre, est de 340 à 350 kilogrammes par hectare.

Par fourrages artificiels on entend la culture du trèfle violet du Nord et celle des vesces. Il serait hasardeux de dire que cette culture a complètement fait disparaître la jachère, mais nous pouvons dire qu'elle l'a diminuée dans de notables proportions. Le rendement moyen de ces fourrages est d'environ 37 quintaux à l'hectare et leur rendement maximum atteint 45 quintaux pour la même étendue.

Les nouvelles plantes cultivées à Voingt depuis moins de cinquante ans sont celles qui y forment aujourd'hui les fourrages artificiels.

Assolement. — Il y a quelques années, l'assolement ou rotation des cultures était biennal, ou alterne proprement dit. Aujourd'hui encore, ce système d'assolement prédomine ; mais il n'est plus pratiqué invariablement. Les cultivateurs, tenant moins compte de l'assolement que de la rotation des diverses cultures, cherchent :

1° A alterner le plus convenablement possible les récoltes des plantes améliorantes et des plantes épuisantes ;

2° A semer les céréales après une récolte sarclée et vice versa.

Animaux domestiques. — Dans ce pays d'élevage, chaque propriétaire s'efforce d'améliorer la race par sélection des reproducteurs. Dans l'espèce bovine, les ferrandais aux robes cerise ou froment dominent. On y trouve cependant de plus en plus des Salers qui, déjà, ont subi le croisement limousin et produisent, spécialement dans les herbages de Châteaubrun, des bœufs et des vaches splendides.

Le porc blanc, dont le craonnais est le type, a définitivement supplanté le porc limousin aux extrémités noires.

Le nombre des têtes de bétail de chaque espèce qu'il y a actuellement à Voingt est de 390 pour l'espèce bovine, 560 pour l'espèce ovine, 31 pour les équidés et, enfin, 77 pour les porcs.

Chaque exploitation importante possède un lot de bêtes ovines. Tantôt le troupeau est composé de brebis mères dont les agneaux mâles sont vendus à la boucherie au fur et à mesure de leur engrais-

Digitized by Google

sement ; les femelles sont destinées à remplacer les mères, ces dernières sont engraissées assez jeunes, vers trois ans, afin d'éviter la maladie commune : sang de rate, ou l'anémie qui résulte de pacages mouillés ; tantôt le troupeau est composé de jeunes moutons achetés sur le plateau de Millevache (Corrèze) pour être hivernés et vendus au printemps.

Pour chaque nature de bétail, le cultivateur aisé élève lui-même les sujets destinés à faire partie de son cheptel, il n'introduit du dehors que des étalons de choix.

Outillage agricole. — Chez tous les ménagers, cet outillage comprend :

1° Les instruments ordinaires de culture ;
2° Les instruments nécessaires aux récoltes ;
3° Les voitures de transport.

Parmi les instruments ordinaires de culture, on peut citer: la bêche, la pelle, la pioche, l'araire, la charrue sans avant-train, la herse en fer et, quelquefois, le rouleau.

Les outils nécessaires pour les récoltes sont : la faux, la fourche, le râteau, les faucilles, le fléau et le tarare.

Les voitures de transport sont la *civière,* appelée ailleurs tombereau, destinée au fumier, aux pommes de terre ; et le char à quatre roues destiné aux fourrages et au bois.

Industries de la commune. — Depuis fort longtemps, il y a un moulin, situé au bas de Châteaubrun, dont il dépend, actionné par une roue motrice à auges, muni de meules de La Ferté-sous-Jouarre ; il fournit les farines nécessaires aux habitants de Voingt.

A Voingt, il y a une forge relativement importante où se façonnent et où se réparent la plupart des instruments et outils, non seulement de la commune, mais encore des villages environnants dépendant des communes limitrophes. Cette industrie fort ancienne a pris son essor en 1886.

L'industrie du tissage se trouve représentée, à Voingt, dans une mesure qui suffit aux besoins de la localité. Quoique fort ancienne, elle reste stationnaire, donc retardataire eu égard aux progrès réalisés dans les centres particulièrement manufacturiers.

Depuis un temps immémorial, tous les ménagers font en petit la fabrication du fromage. On l'obtient par la coagulation du caséum. Cette coagulation se fait sous l'influence de la présure ou caillette de veau desséchée. Le produit est fortement comprimé dans un moule en bois, saupoudré de sel marin et séché à l'air libre ; il se conserve longtemps ; son enveloppe se recouvre de plaques de champignons de couleur rouge. Ainsi fait, il peut être livré au commerce qui en trafique sous le nom de fromage de Giat. Sans égaler les gruyères ni le roquefort, il se vend en moyenne 80 centimes le kilogramme.

Comme le fromage, le beurre de Voingt jouit d'une réputation méritée qu'il doit à l'excellence du fourrage et à la bonne tenue des crèmes. Jusqu'à ce jour; la crème n'est battue qu'à la main, et souvent la batteuse attribue à l'influence d'un mauvais regard la difficulté qu'elle éprouve à mener son travail à bonne fin, ignorant qu'elle ne doit son insuccès qu'à une température ou trop haute ou trop basse.

Le fromage et le beurre sont vendus aux foires voisines pour les besoins locaux, pour l'asile des aliénés de La Cellette et pour être exportés jusqu'à Paris même.

Digitized by Google

Il existe, à Voingt, trois épiceries, deux débits de boissons et un marchand de vaisselle et de rouenneries.

Propriété commune. — Il y a une étendue considérable de biens communaux à Voingt ; ils occupent une superficie totale de 194 hectares 61 ares 51 centiares. Ils se répartissent entre les diverses sections de la commune comme il est spécifié ci-après :

Habitants de Voingt.	95 h. 55 a. 51 c.
Habitants du Mas.	81 h. 49 a. 70 c.
Habitants de Chez-Laurent.	00 h. 14 a. 00 c.
Habitants de Chez-Laurent, de La Chaumette et de Châteaubrun.	17 h. 56 a. 30 c.

Les propriétés communales des habitants de Voingt et du Mas sont loties. Quant aux autres propriétés communales, elles sont laissées à la jouissance commune.

Voingt possède une maison d'école avec mairie, et une église. Ces deux bâtiments sont de construction récente.

Vie communale. — La commune de Voingt ayant moins de cinq cents habitants, le Conseil municipal se compose de dix membres, y compris le maire et l'adjoint.

Chaque année, au mois de mai, le Conseil municipal vote le budget de la commune. Un deuxième budget annuel est réglé chaque année à la même époque par la Commission administrative du Bureau de Bienfaisance. Les recettes de ce budget s'élèvent annuellement à la somme de 123 francs et proviennent de rentes sur l'Etat et de fonds placés au Trésor. C'est cette même Commission administrative qui, chaque année, distribue 110 francs environ aux indigents, malades ou infirmes de la commune.

Chemins. — A la date du 24 mai 1830, M. le Préfet a arrêté à neuf (9) le nombre des chemins communaux de Voingt :

1° Chemin de Clermont-Ferrand à Giat ;
2° Chemin de Voingt à Pontaumur ;
3° Chemin de Voingt à Herment ;
4° Chemin de Voingt à Giat ;
5° Chemin de Voingt à Saint-Avit ;
6° Chemin de Voingt à Clermont-Ferrand ;
7° Chemin de Voingt à Lepardelière ;
8° Chemin du Mas à Clermont-Ferrand ;
9° Chemin de Rouelle à Giat.

J.-B. Bonicel,
Instituteur retraité.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

P. DELON. — *Les Elections de* 1789 *en Gévaudan*, Mende, 1922, in-8°, 103 p. — *La Révolution en Lozère*, Mende, 1922, in-8°, 791 p.

Ces deux thèses, soutenues le 4 juin 1923 devant la Faculté des Lettres de Clermont, ont valu à leur auteur le grade de Docteur ès Lettres avec mention honorable. M. l'abbé Pierre Delon, supérieur de l'Institution Sainte-Marie à Mende, est Lozérien d'origine, et a voulu écrire une histoire lozérienne de la période révolutionnaire, étudiée dans le pays même, à l'aide, presque exclusive, des documents locaux. Il ne faut donc pas chercher dans son livre d'idées générales sur la Révolution. Il suppose connu ce grand fait historique et ne s'y intéresse qu'en tant que ce fait a touché à la Lozère. Nous avons en ces deux livres quelque chose comme le type du livre d'histoire locale, contemplée par un homme du terroir, et telle que bien des gens de ce pays la considèrent encore. A ce point de vue, ces livres sont extrêmement curieux, très objectifs, plus probants même, dans une certaine mesure, que les ouvrages composés suivant les règles ordinaires de la méthode historique, mais on devine tout de suite combien ils prêtent le flanc à la critique, et combien de desiderata on a signalés à l'auteur.

L'étude sur *les Elections de* 1789 *en Gévaudan* porte sur un sujet neuf et précis, traité par un homme du pays qui en connaît admirablement les traditions ; mais que de choses on désirerait apprendre, dont ce précis, vraiment trop sec, ne dit rien. Le Gévaudan était en 1789 un petit fief ecclésiastique, gouverné par son évêque, en vertu d'un traité de pariage, conclu avec Louis VII en 1161. M. Delon donne le texte de l'accord, mais il ne nous dit pas d'où l'évêque de Gévaudan avait tiré ses pouvoirs, très contestés par la noblesse du pays. Il ne nous dit pas que l'évêque du Puy était aussi comte du Velay, que l'évêque de Cahors était baron de Quercy. Nous voyons apparaître quelques personnages de marque : l'évêque Jean Arnaud de Castellane, l'abbé de Siran, le marquis de Châteauneuf de Randon, le comte de Noyant, les frères Claude et Dominique Allier, le notaire Marc-Antoine Charrier ; nous aimerions que l'on nous présentât ces hommes, que l'on nous donnât quelques détails sur leur éducation, leur genre de vie, leurs idées. Nous aimerions savoir comment vivaient le clergé et la noblesse dans ce petit pays perdu, s'il y avait une bourgeoisie, quelle était la vie du paysan... A la soutenance, M. Delon a donné sur tous ces points beaucoup de détails intéressants, qui auraient certainement ajouté à la valeur de son livre, s'il eût consenti à faire profiter son lecteur d'une partie de ce qu'il sait. Au vrai, le Gévaudan était un pays extrêmement pauvre, gouverné par un prélat valétudinaire, et divisé à l'infini par les rivalités des ordres, des professions et des clans ; l'instruction générale semble y avoir été peu développée, la bourgeoisie presque inexistante ; les idées nouvelles n'y avaient point eu d'accès.

Dans un milieu pareil, il est incontestable que la question religieuse était la seule qui pût passionner les esprits ; les troubles

Digitized by Google

causés en Lozère par la Constitution civile du clergé constituent certainement le côté le plus caractéristique de l'histoire de la Révolution dans l'ancien Gévaudan, M. Delon ne pouvait manquer de le constater et en a fait presque le tout de son livre. S'il avait intitulé sa thèse : *Histoire religieuse de la Lozère de* 1790 *à* 1800, ou *Histoire du diocèse de Mende* pendant la période révolutionnaire, il eût échappé à la plupart des critiques qui lui ont été proposées ; il a cru pouvoir embrasser un sujet plus vaste : *la Révolution en Lozère*, et l'on a été en droit de lui demander une science plus exacte de la Révolution en général, on a pu lui signaler de graves lacunes et des points de vue nouveaux, devant lesquels il a passé sans les apercevoir.

M. Delon a cherché à représenter la Lozère comme une sœur de la Vendée ; le Lozérien a accepté volontiers les réformes libérales de 1789, la suppression de la dîme et des corvées, la disparition du régime féodal, la diminution des charges, l'admissibilité de tous aux emplois ; la mort du roi l'a affligé, les persécutions contre les prêtres réfractaires l'ont scandalisé, et quand la République lui a demandé ses fils pour la défendre, il a tenté de se soulever. C'est bien aussi l'histoire de la Vendée, mais là s'arrête la ressemblance. La Lozère n'a pas trouvé de chef ; le seul homme de valeur qu'elle ait eu à cette époque, le marquis de Châteauneuf, était passé à la Révolution, et Marc-Antoine Charrier, notaire de Nasbinals, n'avait rien d'un Stofflet, ni d'un Cathelineau. Il part en guerre avec 50 livres de poudre et 80 livres de balles, se bat trois jours, et le soir de sa victoire dissout son armée. Il est pris, jugé, condamné à mort et donne au cours de son procès plus d'une preuve de la faiblesse de son caractère. Après lui, la guerre civile dégénère en brigandage ; les agents royalistes entretiennent l'agitation dans le pays et y organisent une sorte de gouvernement occulte, qui durera jusqu'au Consulat. « En somme, ainsi que le faisait remarquer l'un des exami-» nateurs, M. Sagnac, professeur en Sorbonne, les paysans du Gévau-» dan ont suivi, contre la Révolution, leurs prêtres et leurs gentils-» hommes, qui n'auraient rien eu de plus pressé, s'ils avaient été » vainqueurs, que de rétablir la dîme, la corvée, la grande propriété » et le régime seigneurial. »

Un tableau général du Gévaudan en 1789 eût aidé à comprendre pourquoi la Lozère est restée inféodée à l'ancien régime, alors que tous les départements voisins : Haute-Loire, Ardèche, Cantal, Puy-de-Dôme, ont embrassé la cause de la Révolution.

L'histoire du Directoire ne tient pas une place suffisante dans ce long travail ; elle fut cependant intéressante. Il y eut à cette époque un certain nombre de gens honnêtes et patriotes qui essayèrent de fonder en France le régime de la liberté. Il eût été intéressant de savoir si leur effort s'est fait sentir en Lozère et pourquoi il y a échoué. A côté de l'action républicaine, il eût fallu montrer à l'œuvre l'action royaliste, soudoyée par l'Angleterre. Les preuves de cette immixtion étrangère sont à Londres, au Record-Office, où M. Caudrillier a pu les voir et les étudier dans la Correspondance de l'agent anglais Wickham ; bien des détails suggestifs pourraient être fournis par les Archives de Chantilly et le Fonds Bourbon, aux Archives des Affaires étrangères.

Il y a eu en Lozère, comme ailleurs, un parti républicain, on aimerait à savoir où il s'est recruté. C'est insuffisant de dire qu'il s'est recruté parmi les fonctionnaires ; le régime républicain avait confié l'administration aux natifs, ce sont des gens de la Lozère qui ont rempli les directoires de département et de district et les

Digitized by Google

municipalités, il y a eu des Sociétés populaires à Mende et à Florac ; on voudrait connaître les origines de ces hommes, leur action, leur idéal. On ne voit rien, l'auteur s'est laissé hypnotiser par la question religieuse et n'a prêté à tout le reste qu'une attention médiocre.

La Constitution civile a été une erreur ; nous nous en rendons compte aujourd'hui, mais il est faux d'y voir une machine de guerre contre le catholicisme. La Constitution civile est issue de la philosophie du XVIII[e] siècle, elle est conforme aux traditions gallicanes, ceux qui l'ont rédigée se croyaient bons catholiques et n'aspiraient qu'au rajeunissement de l'Eglise. La majorité du clergé français s'est prononcée pour elle ; elle eût peut-être réussi sans l'invraisemblable faiblesse du roi et sans la résistance de l'épiscopat, alors tout dévoué à l'aristocratie. En Lozère, aucune de ces idées ne paraît avoir été saisie ; 18 prêtres sur près de 400 prêtèrent seuls serment à la Constitution civile. Là encore on eût aimé savoir pourquoi le pays Lozérien se classe si à part, tellement en dehors du reste de la France.

Ces réserves — qui portent surtout sur la conception générale du travail — n'empêchent pas le livre de M. Delon de constituer une collection précieuse de documents et de faits et une contribution très intéressante à l'histoire régionale de la Révolution.

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

UN CHEF-LIEU DE DISTRICT

pendant la période révolutionnaire

(Suite)

Ce sont ensuite des appels réguliers de classes. Nous avons déjà exposé, dans le chapitre IV, relatif aux administrations cantonales, que celles-ci, au cours de leur existence de l'an IV à l'an VIII, eurent surtout à s'occuper des questions de recrutement ; mais, désormais, il ne devait plus y avoir à cet égard que des incidents de détail assez nombreux et sans gravité. Voici les plus marquants en ce qui concerne les 5 cantons ayant constitué le District de Besse :

Incidents à Tauves (an VI).

Le 27 vendémiaire an VI, à Tauves, Eymard, agent municipal de la commune, est assailli, chez lui, par des individus qui lui reprochent de faciliter la levée des réquisitionnaires. On tire contre lui 6 coups de feu, mais il n'est pas blessé. Quelques jours plus tard, en brumaire, des individus arrachent des mains des gendarmes deux réquisitionnaires que ceux-ci conduisaient à Clermont.

Incident à Bagnols (an VI).

Le 11 thermidor an VI, un incident de même nature se produisait à Bagnols. Le brigadier Pierre Leyrit, de Tauves, accompagné de deux de ses gendarmes, Chicot et Desroy, se rendait à Roziers-Soubre, petit village de cette commune, cernait la maison de Joseph Goigoux, contre lequel un mandat d'arrêt avait été décerné par le juge de paix de Latour, et saisissait celui-ci au moment où il essayait de s'enfuir en chemise. Mais, aussitôt, un attroupement, composé de femmes ameutées par celle de Joseph Goigoux, assaillait les gendarmes à coups de pierre, blessait cavaliers et chevaux et faisait évader le prisonnier, malgré les coups de pistolet tirés par les gendarmes.

Cette fois, l'administration centrale du Puy-de-Dôme décida de faire un exemple. Un arrêté du 14 thermidor ordonna qu'une force armée de 30 hommes d'infanterie de la garnison de Clermont, renforcée de 5 gendarmes, se transporterait à Roziers-Soubre ; que cette force armée serait mise en subsistance dans le village, et, au besoin, sur le reste de la commune à défaut de logement à Roziers, toutes les dépenses devant être supportées par les habitants du village auteur de l'émeute. Le citoyen Guibail, notaire à Avèze, ancien administrateur du district, fut nommé Commissaire civil, chargé de diriger la force publique. Mais, sur sa proposition et sur son affirmation que la tranquillité était revenue dans la commune, l'arrêté fut rapporté dès le 26 thermidor et les dépenses liquidées à 536 francs.

Incident à Egliseneuve (an VII).

En l'an VII, se produisit à Egliseneuve un autre incident assez sérieux, toujours à propos des levées de recrues. 32 conscrits avaient déjà été désignés par ce canton pour sa part proportionnelle dans

Digitized by Google

la première levée de 200.000 hommes qui eut lieu cette année ; mais une deuxième, puis une troisième levée furent successivement ordonnées. L'administration municipale du canton, en butte à la mauvaise volonté de la population, chercha à éluder les nouveaux ordres ; de plus, les premiers conscrits désignés ne se pressaient guère de se rendre à Clermont où ils devaient être groupés et recevoir une affectation définitive.

L'administration centrale du département résolut de briser cette résistance : le cinquième jour complémentaire de l'an VII, elle prenait, en conséquence, l'arrêté ci-dessous (archives départementales) :

« Vu l'arrêté du 26 thermidor par lequel elle (l'administration centrale) a fixé au premier jour complémentaire l'arrivée au chef-lieu du département des conscrits du canton d'Egliseneuve ;

» Considérant que le canton présente le spectacle de l'inexécution des lois et de la résistance aux mesures les plus utiles aux intérêts de la République ; que, depuis longtemps, il est le repaire des déserteurs et des réquisitionnaires, et qu'il est urgent de frapper les malveillants qui infectent (*sic*) cette contrée et d'y déployer une masse de force qui y rétablissent (*sic*) le règne des lois ;

» Ouï le commissaire du directoire exécutif,

» Arrête :

» Article 1er : 50 hommes de la colonne mobile (1) d'Issoire, 25 de celle d'Ardes et 25 de celle de Besse se rendront, le 3 vendémiaire, dans le canton d'Egliseneuve.

» Article 2 : La force armée sera mise en subsistance chez les parents et recéleurs des conscrits appelés aux armées par la loi du 14 messidor dernier.

» Article 3 : Il sera fourni, par jour, à chaque homme de la force armée, outre le logement, une bouteille de vin, 2 livres de pain et 1 livre de viande.

» Article 4 : L'administration municipale et le commissaire du directoire exécutif sont chargés, sous leur responsabilité personnelle, de l'exécution du présent arrêté. Ils désigneront les particuliers chez lesquels la force armée sera mise en subsistance et ordonneront ses mouvements pour parvenir à l'arrestation des conscrits et de toutes autres personnes frappées par la loi. » Etc.

Ce déploiement de force ne dut pas tarder à amener la fin de la grève des conscrits ; en tout cas, on ne trouve pas d'autres traces de l'incident.

XVI. — La garde nationale de Besse. — Le bataillon de Besse au siège de Lyon

La Fédération du 14 juillet 1790 à Paris.

La garde nationale de Besse fut organisée dès le début de l'année 1790. Ce fut Jacques-Joseph Chandezon, avocat, qui en fut élu commandant. Un de ses homonymes, Michel Chandezon, un enfant, désigné comme tambour, fut envoyé à Clermont pour apprendre à battre de la caisse et les crédits nécessaires votés à cet effet.

(1) Ces colonnes mobiles étaient constituées par des gardes nationaux.

Digitized by Google

Le 29 juin 1790, les *délégués* des gardes nationales de la plupart des communes du District, représentant 1.200 hommes, se réunirent à Besse, sur la réquisition du corps municipal de cette commune, commis par l'Assemblée Nationale, l'administration du District n'étant pas encore constituée, pour faire choix de *députés* qui auraient à se rendre à la fédération générale de toutes les gardes nationales du Royaume le 14 juillet suivant.

Il devait y avoir 1 député pour 200 gardes, soit 6 députés pour les 1.200 gardes représentés (Condat, Latour et Tauves, bien que régulièrement invités, n'ayant envoyé aucune délégation).

Furent élus dans l'ordre suivant :

Charles Godivel, lieutenant de la garde nationale de la ville de Besse ;

Antoine Admirat, sous-lieutenant de la garde nationale de la ville de Besse ;

J.-B^te^ Dauphin, sous-lieutenant de la garde nationale de la ville de Besse ;

Andrieux, quartier-maître de la garde nationale de la ville de Besse ;

Pierre Vidal-Chirouze, sous-lieutenant de la garde nationale d'Egliseneuve ;

Donat-Dubois, capitaine de la garde nationale de Saint-Nectaire.

Un peu plus tard (pour les gardes nationales absentes probablement), on leur adjoignit Decroix et Mestas.

« Il leur est donné mission d'apporter aux maire, officiers municipaux et (à) tous les braves citoyens de la Ville de Paris, ainsi qu'à M. de la Fayette, commandant général de la garde nationale parisienne, l'expression bien sincère des sentiments de respect, d'admiration et de reconnaissance qu'ils ont si bien mérité de tous les Français. »

120 francs d'indemnité furent alloués, le 28 septembre 1790, à chacun des fédérés, pour les dédommager des frais de leur voyage à Paris.

La fête de la Fédération du district à Vassivière.

Comme tous les gardes nationaux n'avaient pu aller fraterniser à Paris, on décida d'organiser, du moins, une petite fête de la fédération locale pour le District.

Le 9 juillet 1790, les officiers muncipaux de Besse s'étant joints à la garde nationale de la commune, le commandant Jacques-Joseph Chandezon expliqua qu'à la suite des assemblées tenues à Besse pour l'élection des membres de l'administration du District, il avait été décidé que l'on organiserait, « sur la montagne de Vassivière, pour cimenter les liens de concorde et d'union qui unissent les citoyens du District, en particulier ceux de Besse et de Latour, une fédération des gardes nationales ».

La fête devait avoir lieu le 25 juillet. Les officiers municipaux, unanimes à approuver le projet, donnèrent à la garde nationale l'autorisation de sortir de la ville (Vassivière faisait alors partie de la commune de Besse-en-Chandèze et non de la ville de Besse).

La réorganisation de 1792.

En 1792, les gardes nationales furent réorganisées. Bon nombre d'officiers élus au début de la Révolution étaient devenus suspects et furent remplacés par des « patriotes ». A Besse, J.-J. Chandezon, élu représentant du District à l'Assemblée départementale, avait déjà été remplacé par Besseyre-Laprade.

Digitized by Google

Le 1er août 1792, des officiers municipaux des diverses communes du canton se réunirent à Besse et établirent ainsi l'état des gardes nationaux de leurs communes en état de porter les armes :

1er bataillon (de Besse) :			2e bataillon (du Valbeleix) :		
Besse	400	hommes	Valbeleix. . . .	195	hommes
Saint-Anastaise .	89	—	Courgoul. . . .	76	—
Bains du Mont-d'Or.	81	—	Saint-Diéry. . .	160	—
	570	—	Saint-Pierre-Colamine. . . .	136	—
				567	—

Chaque bataillon devait comprendre 1 compagnie de grenadiers et 4 de gardes.

Le 5 août 1792, les gardes nationaux de la commune de Besse procédèrent à l'élection de leurs officiers et sous-officiers :

1re compagnie :
Capitaine-major : Besseyre, dit Laprade.
Lieutenant : Huguet Léger.
Sous-lieutenants: Rivet Jacques; Chanonat.
Sergents : Morin-Freydefont ; Roux Joachim.

2e compagnie :
Capitaine : Ch. Godivel.
Lieutenant : Henry Hours, marchand.
Sous-lieutenants : Laval, avoué ; Jean Lenègre, de Serre-Ht.
Sergents : Matheuf ; Gilbert Boyer jeune.

3e compagnie :
Capitaine : Huguet Louis.
Lieutenant : Cougoul jeune.
Sous-lieutenants : André-Noël Barbat ; Fr. Berthelage, de Péalat.
Sergents : Douniol fils ; Morin, clerc.

4e compagnie :
Capitaine : Queylard.
Lieutenant : Julhiard fils aîné.
Sous-lieutenants : Gachet Ant. Desserre.
Sergents : Valleix Gme-Frédéric. Dauphin.
Caporal : Pattifoulet.

La garde nationale eut, tout d'abord, un rôle de police urbaine et de parade ; elle servait surtout à rehausser l'éclat des fêtes républicaines.

Mais, en 1793, la garde nationale de Besse fut chargée d'assurer l'ordre un peu dans tout le District. Nous l'avons vue envoyer des détachements, notamment, aux émeutes de Latour, de Picherande, rétablir l'ordre au Valbeleix, aux Bains, etc. C'était généralement Gachet qui était désigné pour commander ces détachements, ainsi que ceux qui transféraient les suspects à Clermont.

⁂

Couthon décrète la levée en masse contre Lyon insurgé.

Couthon, Maignet et Châteauneuf-Randon, délégués par la Convention pour organiser la répression de l'insurrection de Lyon, arrivèrent à Clermont le 29 août 1793 (1).

(1) Nous résumons l'histoire du siège de Lyon d'après Fr. Mège : *le Puy-de-Dôme en* 1793 *et le Proconsulat de Couthon*, et nous en reproduisons même littéralement les parties qui concernent le rôle du bataillon de la garde nationale de Besse. Nous y ajoutons d'ailleurs bon nombre d'anecdotes et de détails que nous avons pu relever dans les archives de Besse ou du Département.

Digitized by Google

Le général Nicolas, lors de son départ pour Ambert avec le 5e bataillon du Puy-de-Dôme, avait été hué par la foule ; une partie de la population avait voulu s'opposer au départ de ces hommes, et les autorités avaient eu quelque peine à rétablir l'ordre. L'état d'esprit n'était pas fameux.

Couthon et Maignet résolurent immédiatement de le modifier et, à cet effet, ils organisèrent à Clermont, dès le 30 août, de grandes réunions à la cathédrale et à la salle de la Société populaire pour démontrer à la population l'erreur où elle était tombée.

Là-dessus, arrive la nouvelle de la surprise de Saint-Anthême : le général Nicolas et son avant-garde faits prisonniers par les *Muscadins*. Formidable émotion : cette fois, est-ce que la guerre va être portée en Auvergne ?

Mettant à profit cette effervescence, les représentants du peuple s'empressent de la diriger dans le sens de leurs projets.

Ordre est donné de sonner le tocsin dans toutes les communes du Puy-de-Dôme et des départements voisins pour « avertir les citoyens du danger qui les menace et les requérir au nom de la loi de marcher ».

Ce fut bien *la levée en masse :* chaque citoyen requis était tenu d'arriver avec sa provision de pain pour 4 jours et avec une arme quelconque, une pique, une hache, une faux ou une fourche à défaut d'un fusil.

Par le même arrêté (2 septembre), il était fait des réquisitions spéciales, pour le service de l'armée, sur les grains et farines, sur les chevaux de selle et de voiture, sur les vins, les eaux-de-vie, etc.

Les lieux de rassemblement étaient fixés à Thiers pour les districts de Montaigut, Riom et Thiers ; à Ambert pour les autres.

Dès le 3 septembre au soir, arrivaient à Clermont des centaines de gardes nationaux des communes environnantes, malgré l'urgence des travaux agricoles.

Mais les montagnards, et ceux des monts Dore en particulier, ne se montrèrent pas très bien disposés, et l'administration du District de Besse eut fort à faire.

La formation du bataillon de Besse.

« A Compains, le tocsin sonna pendant plus de 10 jours sans trouver d'écho. On eut recours aux menaces, aux exhortations ; rien n'y fit. Personne ne se présenta pour partir. » Le 12 septembre, la municipalité dressa un procès-verbal constatant l'impossibilité où elle se trouvait de réunir des volontaires pour Lyon.

Le 9 septembre, le maire de La Godivelle, Dalmas Antoine, vient exposer au District qu'ayant donné l'ordre de sonner le tocsin pour la levée en masse, les nommés Pierre Monier, Laurent Chabaud et Jean Tarnat jeune l'en ont empêché, menaçant de mort les sonneurs et le maire ; mais là, du moins, il y eut, au dernier moment, un revirement, puisque un petit détachement de 8 hommes fut envoyé par cette commune.

A Larodde et dans d'autres communes, personne ne se présenta et les muncipalités désignèrent quelques hommes d'office.

Le 16 septembre, les volontaires levés sur les communes de Saint-Diéry et du Valbeleix, accompagnés du maire de Saint-Diéry et des officiers municipaux du Valbeleix, se présentent au District et demandent, tout d'abord, à être équipés et habillés avant de rejoindre leurs camarades partis pour Lyon. Le vice-président du District essaye de les convaincre qu'il n'y a pas, en ce moment,

Digitized by Google

les effets d'équipement nécessaires au magasin militaire, mais qu'ils doivent partir dans leur tenue actuelle, avec une indemnité de 12 livres pour une paire de souliers. Les volontaires poussent alors des clameurs, profèrent des menaces, puis finissent par sortir; mais, peu après, Jacques Brun, de Pradelle, rentre et insulte le Bureau. Il refuse de sortir sur l'ordre que lui en donne le vice-président et, comme celui-ci veut le contenir, il finit même par le frapper. Le procureur-syndic ordonne son arrestation et le dénonce au juge de paix de Besse (1).

« Enfin, le 14 septembre, les administrateurs du District, après avoir constaté *les lenteurs et même l'insouciance de la majeure partie des citoyens de plusieurs communes,* se virent obligés d'envoyer des commissaires auprès de Couthon pour lui exposer les faits et lui expliquer combien grand était leur embarras en présence de ce mauvais vouloir qu'ils ne pouvaient combattre efficacement, aucune peine n'ayant été édictée contre les réfractaires. »

Certes, Besse lui-même contrastait, par son attitude, avec les autres communes du District. L'appel du 2 septembre fut aussitôt entendu et la garde nationale de la commune, qui en tant de circonstances déjà n'avait pas hésité à se porter partout où il était nécessaire de faire respecter la loi, répondit au nouvel appel de Couthon et fournit, séance tenante, le noyau autour duquel on put agglomérer et constituer le bataillon autonome du District, faisant un effort presque égal à celui des grandes villes du département.

Le départ du bataillon.

Le bataillon partit de Besse le 7 septembre pour Ambert. Il devait être accompagné jusqu'à cette ville par Laval et Guibail, commissaires délégués par le District, auxquels 6.000 livres avaient été remises pour parer aux premières dépenses : 1 paire de souliers de 12 livres à chaque volontaire, etc. Chaque homme emportait 4 jours de vivres, et une longue théorie de voitures attelées de chevaux, réquisitionnés sur le pays, emportait à la suite du bataillon toutes les denrées qu'on avait pu réunir.

Sa composition.

Le bataillon avait élu pour commandant Besseyre, dit Laprade. Il est assez difficile de savoir exactement sa composition. Cependant, de l'état des dépenses faites par Laval et Guibail, il ressort qu'ils avaient payé une paire de souliers de 12 livres à 291 hommes, dont 57 de la compagnie du capitaine Dupont (2), 58 de la compagnie Morin, 66 de la compagnie Dauphin, 42 de la compagnie Huguet, 68 de la compagnie Chanonat. A part Dupont, tous les autres capitaines étaient de Besse et presque tous les hommes aussi.

Sur un compte rendu général par les administrateurs du District de Besse au citoyen Leymerie, commissaire des guerres, faisant fonction d'intendant, des dépenses occasionnées par la levée du bataillon de Besse et qui s'élèvent à 40.753 livres, nous voyons, d'autre part, que le bataillon emporta la farine provenant de 42 septiers de blé, livrés par le District aux meuniers de Besse et comptés 3.444 livres (à 82 livres le septier). Nous voyons aussi, par le paiement de différents frais d'étapes à des détachements qui

(1) A rapprocher de cet incident ceux déjà rapportés au chap. IX « au Valbeleix », en août 1793 et à « Saint-Diéry » en avril 1793. Ces deux communes n'avaient qu'un zèle très tempéré !

(2) Ce Dupont était de Saint-Nectaire et sa compagnie devait être surtout composée de volontaires du canton de Murols.

Digitized by Google

rejoignaient isolément le bataillon et qui le grossirent certainement à un effectif plus élevé, que 79 hommes vinrent de Murols, Saint-Victor et Saint-Nectaire, 8 de La Godivelle, 36 du Chambon, 27 de Saint-Pardoux-Latour avec un petit convoi de farine, 37 d'Espinchal avec le capitaine Raynaud, qui constitua avec eux et quelques autres *un groupe de 40 cavaliers. Ceux-ci furent affectés à porter la correspondance de l'armée et à escorter les convois,* 23 d'Egliseneuve, 33 de Sauvelibre, 44 de Chastreix, 17 des Bains, 37 de Singles, 28 de Tauves, 18 de Saint-Donat, 6 de La Bessette, 4 d'Avèze, etc.

Sur ce même compte, nous relevons aussi le paiement d'une somme globale de 25.600 livres, à raison de 512 mandats de 50 livres à chacun des citoyens qui ont marché contre les rebelles de Rhône-et-Loire, et à la suite de leur retour à titre d'indemnité.

En y ajoutant les hommes qui furent tués et ceux qui abandonnèrent leur compagnie pour des motifs divers au cours de l'expédition, on peut supposer que l'effectif du bataillon devait être de 700 hommes, dont 200 de Besse, lorsqu'il fut complètement réuni à Ambert.

L'armement

De son côté, le Département faisait tous ses efforts pour procurer aux volontaires un armement acceptable. Philippe Boyer, à Lassaigne, près de Chamalières, avait reçu le bronze de bon nombres de cloches d'églises, et, dans sa fonderie de canons, il maintint ses ateliers en permanence pendant tout le mois de septembre. Mais, par contre, la manufacture de fusils de Saint-André, près Clermont, était à peine commencée.

On utilisa tous les fusils provenant des perquisitions chez les émigrés et chez les suspects ; mais ils étaient en nombre insuffisant. Les forgerons et maréchaux furent mis en réquisition et près de 6.000 piques commandées en septembre pour les divers bataillons.

On peut s'imaginer ce qu'étaient ces bataillons levés en toute hâte, à peine armés, sans discipline, avec des officiers élus et ignorant tout du métier militaire, par conséquent, en général, sans autorité. Parmi toutes ces formations improvisées, on va voir que le bataillon de Besse ne fit pas plus mauvaise figure que les autres et qu'il perdit au feu des tués et des blessés.

La concentration de l'armée.

Les hommes des Districts de Riom, Montaigut, Cusset et Thiers, réunis à Thiers, reçurent l'ordre de marcher par Noirétable et Boën sur Montbrison, où devait se faire la concentration avec le corps principal réuni à Ambert sous les ordres de Châteauneuf-Randon, assisté de Maignet, et composé des hommes des 5 autres Districts du Puy-de-Dôme, avec le général Levasseur comme chef militaire.

Couthon restait à Clermont pour diriger l'ensemble et pour alimenter l'armée en hommes et en secours de tout genre. Dans le Puy-de-Dôme, la levée en masse avait donné de 20 à 25.000 hommes, dont 8 à 10.000 pour le seul District de Clermont.

Le Comité de Salut public d'Ambert.

Dès le 5 septembre, plus de 8.000 hommes étaient déjà arrivés à Ambert ; le 8, presque tous étaient réunis. Un *Comité de salut public, de subsistances et d'administration militaires,* de 50 membres fut constitué à Ambert pour faire face aux immenses difficultés de la situation, pour veiller au ravitaillement des troupes et pourvoir à leur sûreté. C'était, en réalité, *la direction du*

Digitized by Google

service des étapes de l'armée. Les commissaires du district de Besse, Laval et Guibail, chargés d'accompagner le bataillon du District, ainsi que Moulin, furent nommés membres de ce Comité et restèrent à Ambert pendant l'expédition.

Le 6 septembre, fut organisé définitivement le 5e bataillon des volontaires du Puy-de-Dôme, dont nous avons parlé au chapitre XIV ; il fut, lui aussi, envoyé à Ambert pour prendre part à l'expédition, mais, au lieu de se dissoudre, comme les autres, après la prise de Lyon, il devait rester enrégimenté et être envoyé aux frontières, étant composé de *recrues* et non de *gardes nationales.*

Le 7 et les jours suivants, on regroupa les hommes de la levée en masse par compagnies de 100 hommes environ, autant que possible originaires de la même contrée, et les compagnies par bataillons, chacun de ceux-ci comprenant 8 compagnies de fusiliers et 1 de grenadiers. Il y eut le bataillon de Clermont, celui de Montferrand, celui de Monton, celui de Pont-du-Château, celui de Billom, celui d'Issoire, celui d'Ardes, etc.

Le bataillon de Besse définitivement constitué.

Le 12 septembre, Laval écrivait : « à la vérité, le bataillon de Besse n'était pas au complet, mais nous avons obtenu qu'il y fût incorporé d'autres détachements de gardes nationaux de la Limagne » pour porter l'effectif à 900 ou 1.000 hommes. Il ajoutait que Laprade avait été maintenu comme commandant, avec Gimard, de Viverols, pour adjudant — Dauphin et Huguet, de Besse, étaient capitaines — Julhiard aîné, Julhiard jeune, Brun et Valleix fils, de Besse aussi, étaient lieutenants — Gacher, quartier-maître, trésorier.

Les déserteurs.

Mais que de difficultés pour faire ces groupements et encadrer les hommes. Déjà, le 8 septembre, Laval écrivait que le détachement était arrivé à Issoire à l'effectif de 215 hommes, et qu'il y avait été rejoint par Chanonat avec 80 hommes, venant du canton de Murols ; il ajoutait : « Il y a dans la troupe beaucoup de mécontents qui cherchent à créer des difficultés pour désorganiser le détachement et le faire rétrograder. »

A la même date, Gacher, qui commandait une compagnie par intérim (probablement en remplacement de Huguet, retenu à Besse par une grave maladie de sa femme et qui fut autorisé à ne rejoindre qu'un peu plus tard), écrivait, de son côté : « 6 déserteurs de Murols ont abandonné le bataillon à Issoire ; inutile de les faire reprendre, ce serait s'embarrasser de mauvais soldats, mais il y a lieu de publier leurs noms pour les livrer à la haine et à l'exécration publique pour leur lâcheté. »

Les sursitaires.

Des exemptions furent accordées aux hommes âgés de plus de 50 ans, aux meuniers, aux boulangers, aux pères de famille, etc. (déjà les sursis comme en 1914-18 !). Ces départs encourageaient la désertion de bon nombre d'autres citoyens excités par leurs familles effrayées. Des bandes de brigands avaient en effet surgi aussitôt après le départ des hommes de la levée en masse, et commettaient des extorsions dans les villages. On en signala, en particulier, aux bois du Mont-Dore et au vieux château de Murols.

Le départ d'Ambert.

On eut grand'peine à arrêter la débandade générale. Châteauneuf-Randon résolut, pour éviter ce grave danger, de précipiter le départ des troupes. Le 9, il dirigea les bataillons du District d'Issoire sur Sury-le-Comtal pour couper les *Muscadins* de Montbrison de toute communication avec la Haute-Loire ; mais, à l'ap-

Digitized by Google

proche de l'armée républicaine, ceux-ci avaient, dès le 7, évacué Montbrison, où était entrée la colonne du Conventionnel Javogues, et ils s'étaient eux-mêmes retirés sur Feurs et Lyon.

Le 12 septembre, l'armée de Châteauneuf-Randon se met en marche sur Saint-Anthême et Montbrison. L'avant-garde est composée du bataillon de Saône-et-Loire, du 5e bataillon du Puy-de-Dôme, avec 2 canons, de quelques pionniers, sapeurs et gendarmes, sous les ordres de l'adjudant général Pinon.

Les bataillons de Clermont, Montferrand, Monton, *Besse* et Billom forment le corps principal sous les ordres directs des Commissaires de la Convention.

Le bataillon de Pont-du-Château forme l'arrière-garde.

Le 13, toute l'armée bivouaque à Montbrison.

Malgré d'énormes approvisionnements, le ravitaillement se faisait mal et les désertions redoublaient. Quelques déserteurs étaient revenus à Besse et avaient essayé d'ameuter le pays contre Laval et Guibail, qui, disaient-ils, n'avaient pas permis, par excès de zèle, à leurs compatriotes, compris parmi les hommes susceptibles de rentrer chez eux, de bénéficier des règlements. Laval et Guibail demandèrent au Comité d'Ambert de leur délivrer une attestation pour leur permettre de se disculper.

Il semble qu'il y ait eu, dès ce moment, une petite escarmouche, car Gachet écrit, le 15 septembre, « deux des nôtres ont été blessés », sans, d'ailleurs, donner de détails.

Le départ de Montbrison.

Le 16, on partit de Montbrison pour Lyon par la route de Chazelles, Duerne et Yseron, laissant à Montbrison le 5e bataillon du Puy-de-Dôme pour assurer les étapes. De même, la colonne de Thiers, avançant parallèlement, laissa 300 hommes à Boën, 200 à Feurs. D'autres restèrent à Sury, à Chazelles.

Le 17 septembre, les deux colonnes de Thiers et d'Ambert se rejoignirent sur les collines de Vogueray, et le quartier général s'installa à Craponne, à 10 kilomètres de Lyon.

« C'était déjà un vrai succès que d'avoir pu amener en aussi peu de temps, à une distance considérable, cette masse d'hommes sans cohésion et sans discipline, nullement préparée, d'ailleurs, à une campagne quelconque. »

L'organisation des services et des étapes.

Le Comité d'Ambert eut fort à faire pour organiser un hôpital militaire, le transport des approvisionnements, des munitions, et pour empêcher la désertion en masse des bataillons laissés à l'arrière (plus de 3.000 hommes encore à Ambert) qui, ne comprenant pas à quoi ils servaient, déclaraient qu'ils seraient plus utiles chez eux pour leurs vendanges et pour leurs semailles. C'est le perpétuel état d'esprit des hommes des dépôts !

Mais ce fut Couthon qui fut l'âme de l'expédition ; « il semblait impossible qu'une cohue populaire, comme la levée en masse, pût fournir une marche de deux jours seulement. La campagne dura pourtant un mois. Des milliers de cultivateurs à arracher aux champs au moment des grands travaux de la culture, tout un peuple à mettre en mouvement et à faire vivre au moment de la disette, des quantités de rouages administratifs à créer de toutes pièces, à agencer en quelques jours et à faire mouvoir ; cette tâche qui eût paru impraticable au plus grand nombre, Couthon l'entreprit avec un élan sans égal et il la mena à bonne fin sans se laisser distraire par les préoccupations politiques qui l'agitaient. »

Digitized by Google

Le 6 septembre, il fit demander 3 millions au Comité de Salut public par le Département pour les frais de l'expédition ; il réquisitionna tout ce qui pouvait être utile (fer-blanc, tôle ou airain pour tenir lieu de bidons, marmites, etc. — pelles, pioches, haches pour l'installation des campements — tambours des communes, hommes et caisses — souliers — vieux linges pour pansements — instruments de chirurgie — etc.).

« Il voulut, par tous les moyens, faciliter la prompte arrivée à Lyon d'une force armée imposante, qui permît à l'armée des Alpes de réduire plus rapidement cette ville rebelle, et, en même temps, mettre en relief le patriotisme du département du Puy-de-Dôme si injustement calomnié. »

Il taxe d'une façon uniforme les grains pour empêcher les spéculations, renvoie à la terre les hommes qui sont indispensables pour assurer les vendanges et les semailles, lance un arrêté contre les déserteurs, organise un service de postes spécial pour que les hommes de l'armée puissent communiquer avec leurs familles *par lettres franches de port.* A lui seul, il résout toutes les questions qui, pendant la grande guerre de 1914-18, ont assailli le Gouvernement et le Parlement.

Couthon arrive à l'armée de Lyon.

Après avoir destitué les membres du Directoire du département, le 22 septembre, et en avoir nommé d'autres de sa propre autorité (1), apprenant qu'à l'armée de Lyon on semble renoncer à attaquer la ville de vive force et qu'on avait décidé d'en faire le blocus avec 30.000 hommes seulement, Couthon quitte Clermont le 28 septembre pour aller rejoindre ses collègues à Lyon. Il arrive, le 2 octobre, au quartier général de Limonest.

Les colonnes du Puy-de-Dôme attaquent le pont d'Alay.

Le 19 septembre, Châteauneuf-Randon avait envoyé aux Lyonnais une sommation d'ouvrir les portes de la ville, leur donnant jusqu'à 8 heures du soir pour se décider. Sur leur refus, le bombardement commença et les colonnes du Puy-de-Dôme reçurent l'ordre d'avancer de Vaugueray jusqu'au pont d'Alay (ou de Lay).

« Déjà, depuis plusieurs jours, le bataillon d'Issoire avait reçu le baptême du feu et occupait, avec les autres troupes du général Valette, les environs d'Oullins, au-dessous du confluent du Rhône et de la Saône.

» Le gros de l'armée du Puy-de-Dôme fut compris, ainsi que toutes les forces venant de l'Ouest, dans la division placée sous le commandement supérieur du général Rivaz. Cette division comprenait 3 colonnes. L'une, celle de droite, aux ordres du général Valette, avait son quartier général à Saint-Genis, près Oullins, et devait marcher sur Lyon en emportant les hauteurs de Sainte-Foy. La colonne de gauche, plus rapprochée de la Saône et conduite par l'adjudant général Pouget, devait attaquer le faubourg de Vaise. Quant à la colonne du centre, commandée par le chef d'état-major de Châteauneuf-Randon, l'adjudant général Pinon, elle devait s'avancer en appuyant les mouvements des deux autres corps.

» Du côté de l'Est, Lyon avait à se défendre contre les troupes primitivement réunies par Dubois-Crancé, Gauthier et Laporte. Ces troupes étaient commandées par les généraux Vaubois, Petit-Guillaume, etc. Le général en chef Doppet, qui avait été désigné pour remplacer Kellermann, n'arriva que le 25 ou 26 septembre.

(1) Se reporter au chap. IX: « Affaire Chandezon » (sept.-déc. 1793).

Digitized by Google

» Il n'entre pas dans notre plan de décrire en détail toutes les opérations du siège de Lyon (Voir *Mémoires de l'abbé Guillon — Histoire de Lyon,* par Morin — *Histoire du peuple de Lyon,* par Balleydier).

L'importance exacte de leur rôle.

» La levée en masse du Puy-de-Dôme n'y joua qu'un rôle très effacé. Ce furent surtout les troupes régulières qui supportèrent les plus grands efforts et réussirent à amener la reddition de Lyon.

» Il y a de l'exagération sans doute, et un parti pris évident dans ce propos de Dubois-Crancé que *tous ces gens-là ne faisaient qu'entraver et affamer, et qu'il ne donnerait pas* 6 *liards de toutes ces troupes de réquisition* (rapport de Couthon). Mais il faut bien le constater, la levée en masse de la Basse-Auvergne, comme toutes les levées en masse, n'était pas une troupe susceptible soit d'une attaque vigoureuse et soutenue, soit d'une ferme et solide résistance. On le savait bien, et on ne lui demandait surtout que de faire nombre. Dans cette chasse aux *Muscadins,* les hommes de la levée en masse, mal armés et encore plus mal dressés et organisés, n'étaient bons que pour l'office de rabatteurs et de traqueurs, et pour intercepter toutes les communications des Lyonnais avec le dehors.

» Du reste, les organisateurs même de cette levée ne semblent pas avoir eu en elle une grande confiance. Voici ce qu'on écrivait du Comité de Salut public d'Ambert, le 12 septembre :

« ...Rassurez nos concitoyens sur le sort des citoyens qui com-
» posent le bataillon de Besse. On peut regarder comme certain
» qu'il n'ira point au feu. Ce bataillon, ainsi que quelques autres
» du département, à qui le métier de la guerre est complètement
» inconnu, restera derrière l'armée réglée, laquelle seule battra
» nos ennemis. La politique de la levée en masse est d'intimider
» les rebelles de Lyon par une armée nombreuse et importante.
» Les Commissaires du district de Besse à Ambert : Laval,
» Moulin, Guibail (1). »

» Les bataillons auvergnats furent engagés cependant, contrairement aux prévisions, et même plus avant qu'on aurait pu le croire ! Ils donnèrent en plusieurs circonstances, notamment à la journée du 29 septembre, une des plus sanglantes du siège, où les troupes républicaines s'emparèrent des hauteurs de Sainte-Foy après un combat opiniâtre. »

Le bataillon de Besse au pont d'Alay.

Dans une lettre du 22 septembre, Gachet écrivait que le bataillon de Besse, parti du camp de Sury, s'était porté au pont d'Alay, sous le canon des « rebelles », « qui ne se sont pas encore rendus, car ils veulent pousser la rage jusqu'au bout ». Quiconque, à Lyon,

(1) Il y a quelques années, une publication périodique locale, voulant résumer le rôle du bataillon de Besse au siège de Lyon, a publié cette lettre de Laval, ainsi qu'un fragment d'une lettre de Gachet que nous signalerons plus loin ; le tout détaché de l'ouvrage de M. Fr. Mège, mais en supprimant tout le texte intermédiaire que nous reproduisons au contraire scrupuleusement. On verra ainsi combien ces deux phrases isolées sont tendancieuses.

Remarquons, d'ailleurs, dès maintenant, que la lettre de Laval est du 12 septembre, c'est-à-dire du jour même où l'armée quittait Ambert pour se mettre en marche sur Montbrison. Tous les bataillons, sans distinction, à peine levés, mal encadrés, avaient évidemment un aspect peu militaire et on ne fondait pas alors de grands espoirs sur eux. On va voir qu'ils se conduisirent beaucoup mieux qu'on ne le supposait, qu'ils eurent des morts et des blessés, celui de Besse non excepté.

Digitized by Google

parlait de se rendre était, dit-il, fusillé, sans distinction d'âge, ni de sexe. Il croit que l'on forcera les avant-postes à l'arme blanche. Le matin même, 2 volontaires avaient été tués et 2 autres faits prisonniers ; ce sont les plus à plaindre, dit Gachet, mais il ajoute : « ils ne sont point de nos cantons ».

La journée du 29 septembre 1793.

Mais la journée du 29 septembre fut bien autrement dure. Le soir même, un membre du Comité de Salut public, à la suite de l'armée (Moulin faisait partie de cette délégation et il fut remplacé, à Ambert, le 5 octobre, par l'abbé Parrel, curé constitutionnel d'Egliseneuve), délégué par le District de Besse, écrivait :

« Tous nos bataillons ont combattu avec un courage égal. Ils ont tous concouru à remplir cette victoire qui doit à jamais anéantir le fédéralisme et assurer la liberté et l'égalité... »

Il y eut des tués et des blessés, mais en petit nombre.

Le commandant Besseyre-Laprade blessé.

Cependant, c'est probablement ce jour-là que Besseyre-Laprade, commandant du bataillon de Besse, fut blessé. Nous avons peu de précisions à cet égard (1). Toutefois, il est certain que le Directoire du district de Besse en fut informé et qu'il envoya, séance tenante, Antoine Monier, de Besse, courir au Mont-Dore pour y prendre le « brancard » dont disposait cette station thermale, et, avec le citoyen Antoine Roux, de cette localité, ils se rendirent d'urgence à Lyon pour y prendre le commandant Laprade et le ramener à Besse. Cette dépense (250 livres + 43 livres), nettement détaillée, figure aux comptes établis par le District de Besse à l'occasion de la levée en masse, et dont nous avons déjà parlé.

D'autre part, aux archives départementales, on trouve aussi la lettre ci-dessous adressée par Besseyre-Laprade au District de Besse, en remerciement :

« Ambulance près Lyon, 10 octobre 1793, l'an 2 de la République.

» Aux citoyens administrateurs du district de Besse,

» Personne n'est plus sensible que moi aux nouvelles marques de bonté que vous venez de me témoigner dans cette circonstance. Personne n'en sent plus que moi le prix. C'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire, pour la vie, votre égal en droit : Laprade.

» Je n'ai pu profiter du brancard, tous s'y sont opposés dans (*sic*) danger de mourir en chemin. »

Plus tard, Besseyre-Laprade demanda au District à être envoyé aux bains du Mont-Dore pour y prendre des douches que nécessitaient les douleurs consécutives à sa blessure, « coup de feu à la jambe droite » (c'est ainsi que nous connaissons la nature de cette blessure), et à bénéficier des faveurs qui étaient faites aux militaires infirmes par blessure de guerre (1er fructidor an II).

C'est très certainement à la suite de cette blessure que le commandement du bataillon de Besse passa à Gachet.

Le rôle du bataillon de Besse à la prise de Lyon.

Voici, en effet, la lettre qu'il écrivait, ce même jour 29 septembre, aux administrateurs du district de Besse, qu'il signe pour la première fois de son titre de commandant du bataillon et dans laquelle — chose curieuse — il ne parle pas de la blessure de Besseyre-

(1) Fr. Mège n'a point relevé cet incident qui n'est d'ailleurs intéressant que pour l'histoire locale de Besse.

Digitized by Google

Laprade. Peut-être en avait-il écrit une première le matin même pour donner ces renseignements, lettre qui ne se trouve plus aux archives, et probablement, dans ces conditions, considérait-il comme inutile de les rappeler dans sa lettre du soir :

« Quartier général de Sainte-Foy, le 29 septembre.

» Citoyens,

» Ce matin, au point du jour, nous avons attaqué et enlevé » les redoutes des rebelles, placées à Sainte-Foy, avec beaucoup » de succès... A dix heures du matin, tous les bataillons de l'armée » ont battu la charge et se sont portés à Lyon. Notre bataillon, que » je commande, a avancé jusqu'aux murs de Saint-Just, mais un » bataillon de volontaires aussi avancé que le nôtre s'étant replié, » nous avons été forcés d'en faire autant... (*Il annonce pour son » bataillon* 2 *morts et* 6 *ou* 7 *blessés :* Vigineix, du Chambon, et Ver- » neyre, de Berthelage, sont morts à leur poste.)

» ...Les rebelles se souviendront de la journée du 29. La liberté » inspire et donne à ceux qui combattent pour elle toutes les con- » naissances de la tactique. Moi qui n'ai jamais été canonnier, j'ai » placé une pièce qui leur a été bien funeste, surtout à leur cavale- » rie... A 6 heures du soir, j'ai retiré mon bataillon de la position » où il était et l'ai conduit à Francheville pour y passer la nuit...

» Lyon n'a jamais mieux brûlé qu'aujourd'hui ; ses flammes » nous servaient de chandelles. Je crois que bientôt nous aurons » fini.

» Je suis, avec fraternité, votre concitoyen : Gachet. »

Citons aussi un passage d'une lettre écrite par un officier du bataillon d'Issoire :

« Quartier général de Saint-Genis, le 30 septembre 1793.

» Tout va bien encore aujourd'hui. Malgré que nous ayons eu » hier une autre journée chaude, nous n'avons eu de notre pays » qu'un seul homme de blessé. S'il était resté à son poste, il ne » l'eût pas été. Il est de Meillaud.

» Nous attaquons les Lyonnais dans tous les points avec une » vigueur qui a peu d'exemples et, malgré la situation avantageuse » de tous leurs postes, nous les en avons chassés et les avons ré- » duits à l'enceinte de leurs murs. Ils n'ont actuellement d'autre » parti que de se rendre, car nous pourrions, aujourd'hui, réduire » la ville en cendres...

» Je ne pensais pas que cette guerre eût duré si longtemps. Il » faut espérer qu'une tranquillité longue succédera à la peine que » nous nous donnons pour l'acquérir. Nos ennemis du dehors se » retirent. Ceux du dedans sont vaincus. Ainsi, nous jouirons bien- » tôt de la paix.

» Adieu, etc. : Levé-Montat, capitaine du génie, employé à l'état- » major de la colonne de droite sur Lyon. » (Archives départ.)

» Ce combat du 29 septembre fit une profonde impression sur les guerriers improvisés de la levée en masse. Aux uns, il inspira une peur épouvantable, tellement que, sans plus tarder, ils abandonnèrent l'armée pour retourner chez eux.

Digitized by Google

C'est encore Gachet qui le raconte :

« Sainte-Foy, ce 2 octobre 1793, l'an fatal aux rebelles.

» Citoyens,

» Depuis le 29, il ne s'est pas fait grand'chose, sinon que, hier » matin, les Muscadins ont voulu faire une sortie de notre côté. » Ils ont été repoussés violemment et ont perdu environ 200 hom- » mes. Aujourd'hui, environ 3 heures du matin, la générale a battu » dans toutes les sections de Lyon, et j'apprends, en ce moment, » que les rebelles de cette ville se battent entre eux. On dit que » leur commandant s'est brûlé la cervelle, mais je n'en suis pas » encore sûr. L'archevêque de Lyon est notre prisonnier depuis » hier. Nous bivouaquons presque toutes les nuits. Notre batail- » lon est toujours sous les murs de Saint-Just. Le nombre des pri- » sonniers que nous leur avons fait est considérable. Je ne sais ce » qu'ils deviendront. Notre bataillon en a, pour le moment, plus » d'un cent à sa garde.

» La journée du 29 a un peu épouvanté de nos gens. Il en est » déserté, dans la nuit du 29 au 30, quinze de la compagnie Dau- » phin. J'espère qu'il ne leur sera pas fait bon accueil à Besse (1). » Tous les demeurant se portent bien. Des blessés du 29, un est » mort le 30. Il est de Valbeleix : je ne sais pas son nom.

» Lyon est dans la détresse. Il joue de son reste. Et je crois que » nous aurons bientôt fini.

» Ce qu'attendant, je suis, avec fraternité, votre dévoué conci- » toyen : Gachet, commandant du bataillon de Besse. »

» Chez d'autres *levés en masse,* au contraire, le combat du 29 septembre surexcita l'esprit de patriotisme et apporta de l'assurance et du courage, témoin le fait relaté dans les lignes suivantes :

« ...Les jours passés, un sentinelle ennemi, ami des sans-culottes, » a quitté son poste pour prévenir les troupes qu'il serait facile » d'enlever une redoute des Lyonnais, assez mal défendue. Sur cet » avis, 15 grenadiers de Clermont ont pris les armes, se sont portés » à la redoute, ont surpris le poste ennemi, lui ont fait mettre bas » les armes, et se sont emparés d'une pièce de canon sans coup » férir. Cette démarche de 15 hommes seulement est un trait de » courage dont Clermont aura à se glorifier. » (Lettre adressée, le

(1) La publication périodique dont nous avons déjà parlé, après avoir reproduit la lettre de Laval du 12 septembre, ne parle pas de la lettre de Gachet du 29 septembre, et donne seulement les 3 premières lignes du 2e paragraphe de sa lettre du 2 octobre. Ces 3 lignes isolées, c'est le récit totalement déformé !... Gachet, d'ailleurs, ne doute pas de l'accueil qui sera fait à Besse aux déserteurs, mais il est, lui aussi, tout à fait inexpérimenté en matière militaire, et peut-être a-t-il eu la surprise de voir revenir, le lendemain ou le surlendemain, ceux qu'il appelle des déserteurs. C'est ce qui est arrivé à maintes troupes mieux encadrées la première fois où elles furent soumises à un feu violent.

D'un autre côté, M. l'abbé Crégut (*le diocèse de Clermont pendant la Révolution,* p. 118), se basant aussi sur cette unique phrase, résume ainsi le rôle du bataillon de Besse au siège de Lyon : « Pour une fois où elle vit le feu, la compagnie de Besse déserta en nombre. »

On voudra bien, dès lors, nous excuser d'avoir insisté un peu sur ces événements.

Digitized by Google

5 octobre, au District de Besse par le citoyen Laval, du Comité de Salut public d'Ambert) [1].

Le jour même de son arrivée, le 2 octobre, Couthon convoqua, à Sainte-Foy, pour le lendemain, tous les représentants et tous les généraux présents à l'armée de Lyon pour prendre une décision définitive. Il fit rejeter le plan qui consistait à organiser simplement le blocus de la ville, à cause de sa lenteur qui pourrait fatiguer les paysans de la levée en masse, partis avec l'idée d'une courte expédition ; dans ce cas, des défections pourraient se produire, dont les conséquences seraient désastreuses. Dubois-Crancé persistant quand même à prôner le blocus, il le fit rappeler par le Comité de Salut public de Paris. L'assaut général allait être donné, quand les Lyonnais, à bout de ressources, demandèrent une capitulation le 8 octobre et finirent par se rendre sans conditions le 9, après une tentative de sortie du côté de la Suisse, qui échoua misérablement.

Les troupes républicaines entrèrent dans Lyon le 9 au matin.

Le commandant Gachet annonça la nouvelle au District de Besse par la lettre ci-dessous :

« Lyon, le 9 octobre 1793, an 2 de la République une et indivisible.

» Citoyens,

» Les rebelles se souviendront des 8 et 9. Hier 8, nous leur avons pris Fourvières avec 4.000 fusils et 10 pièces de canon. Aujourd'hui 9, à environ 6 heures du matin, ils ont capitulé. Les Muscadins ont essayé une sortie par le faubourg de Vaise. Ils ont été cernés par nos troupes qui en ont tué plus de 400. Le reste s'est sauvé dans la trouée qu'ils avaient faite ; mais il n'iront pas loin. On les suit à la piste comme des lapins, et on les assomme de même.

» A 10 heures du matin, je me suis rendu au quartier général à Sainte-Foy, et ai fait nombre dans les commandants de bataillon qui accompagnaient les représentants du côté de La Guillotière. Arrivés à la porte de Pierre-Seize, nous avons délivré nos prisonniers avec le général Nicolas. Le représentant Javogues était avec nous et a rendu la liberté à sa mère et à sa sœur, qui étaient prisonnières aussi. De là, nous avons, les prisonniers à notre tête, accompagné les dits représentants à l'Hôtel de Ville, où tous les généraux se sont réunis...

» Le commandant Précy a été tué en fuyant, et nous avons arrêté un caisson qui le suivait, dans lequel les représentants nous ont dit qu'il y avait 40 millions en or.

» Il faudrait trop de temps pour vous dire toutes les particularités que nous avons vues en entrant dans cette insolente cité. Toutes les rues que nous avons traversées pour nous rendre à l'Hôtel de Ville étaient bordées de femmes et d'enfants qui, à leurs pleurs, joignaient le cri de : *Vive la République !*

» Lyon est à nous. Qu'ils tremblent ces sots fédéralisés, et que cet exemple leur apprenne que rien ne résiste à la déesse que nous encensons et qui nous protège !...

» Adieu, je vous embrasse le plus fraternellement possible.

» Le commandant du bataillon de Besse : Gachet. »

(1) Ainsi, nos Auvergnats s'aguérissaient rapidement au feu ; il s'agit, il est vrai, d'une section de la ville de Clermont ; mais les débuts avaient été les mêmes pour tous les « levés en masse ».

Digitized by Google

La dislocation des troupes (11 oct. 1793).

Cette nouvelle, en se répandant dans les campagnes du Puy-de-Dôme, y causa une joie intense ; la levée en masse allait être licenciée. Il n'y eut aucun pillage de la ville.

Le 10, un arrêté accordait une nouvelle indemnité de 50 livres aux familles des volontaires pauvres du Puy-de-Dôme.

Le 11, tous les hommes de la levée en masse âgés d'au moins 25 ans furent renvoyés dans leurs foyers ; les autres furent maintenus provisoirement en activité de service et constituèrent, notamment, un corps de cavalerie, les chasseurs de la montagne.

Le retour des volontaires à Besse.

Gachet pensa, tout d'abord, faire une entrée triomphale à Besse (1) et, pour cela, il eut l'idée de se faire envoyer le drapeau de la garde nationale de Besse. Ce drapeau, qui est encore conservé à la mairie de Besse, est un bel étendard en soie. On sait que les 3 couleurs étaient alors disposées arbitrairement et suivant la fantaisie de chaque corps. Celui de Besse avait une croix blanche avec 4 carrés alternés, 2 rouges et 2 blancs. Comme inscription, d'un côté, « Garde nationale de Besse », et de l'autre, « Vivre libre ou mourir ».

Voici, en effet, ce que disait Gachet dans le dernier paragraphe de sa lettre du 9 octobre au District de Besse :

« Je désirerais avoir notre drapeau ; s'il vous est possible de nous l'envoyer, cela nous fera plaisir. Je ne vous donne point d'adresse, en ce que, si vous nous l'envoyez, le porteur nous trouvera en route. »

Mais, après avoir clos sa lettre, Gachet s'aperçoit que l'ordre de licenciement est imminent et que ses hommes ont bien l'intention d'en profiter séance tenante pour repartir et rentrer chez eux par petits groupes, qu'en réalité, le bataillon est dissous et qu'il sera impossible de regrouper un nombre d'hommes suffisant pour faire une rentrée un peu sensationnelle à Besse ; aussi, il ajoute, en P.-S., sur la partie formant enveloppe :

« Je vous demandais notre drapeau, mais ne l'envoyez pas ; nous sommes incertains, en ce moment, de savoir comment nous retournerons, si ce sera en gros ou en détail. Je vous le ferai savoir quand nous aurons la route. »

Ainsi notre drapeau, malgré la légende, ne quitta jamais sa bonne ville ! Après tout, ce ne serait qu'un souvenir de guerre civile et ce n'est point à regretter.

Quant au brave Besseyre-Laprade, il était complètement oublié et Gachet ne pense même pas, dans son triomphe, à donner de ses nouvelles. Il dut rentrer à Besse, boitant encore, un certain temps après ses camarades. L'expédition de Lyon était finie. Restait la guerre aux frontières ; mais ce serait sortir entièrement de notre cadre que de chercher à la rappeler même sommairement. Fondus dans toutes les unités combattantes, les enfants du district de Besse y eurent leur part indivise de souffrances et de gloire...

***

Conclusion. — Telles sont les chroniques que nous avons pu reconstituer pour ce qui fut le district de Besse au cours de la période révolutionnaire.

(1) Bien entendu, Fr. Mège ne fait non plus nulle allusion à ce petit incident.

Digitized by Google

Des lacunes dans les archives ne nous permettent pas de nourrir la prétention d'avoir fait quelque chose d'absolument complet et de parfait.

Il y a là, cependant, un ensemble de documents qui méritaient, à notre humble avis, d'être exhumés des cartons poudreux où ils dormaient depuis de nombreux lustres déjà.

Bien des faits, parmi ceux que nous avons rapportés, sont certainement d'un mince intérêt par eux-mêmes ; mais nous croyons que c'est l'ensemble de ces petits faits qui permet seul, aujourd'hui, de retrouver, dans la brume des années disparues, l'aspect réel de cette époque fiévreuse.

Si l'on veut bien tenir compte des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se débattait alors notre Pays, on peut dire que, dans le département du Puy-de-Dôme, le mouvement révolutionnaire fut en réalité assez calme et que dans le district de Besse, en particulier, il n'y eut pas de bien graves excès.

Tout est cependant relatif et ce district a fourni trois victimes à l'échafaud : l'abbé Brugière, de Saint-Sauves, jugé et exécuté à Clermont, semble-t-il, dans un moment d'énervement du Tribunal criminel, généralement beaucoup plus indulgent ; — Chauveau, ancien émigré, étranger d'ailleurs au district, sur lequel il ne possédait rien, mais arrêté au Valbeleix, jugé et exécuté à Lyon, sous le Directoire ; — enfin, Champeix, un malheureux étudiant, arrêté sur l'ordre du Tribunal criminel de Paris, pour des faits qui ne s'étaient point passés sur notre district, jugé et exécuté à Paris. Mais jamais il ne fut question de monter la guillotine à Besse !

Il y eut d'assez nombreux incidents, des émeutes même ; mais, à part l'affaire de Latour et de Saint-Pardoux, en 1793, qui amena quelques morts, le sang ne coula nulle part, et si notre district eut à supporter bien des souffrances, du moins, grâce à l'esprit de ceux qui l'administrèrent, les horreurs non seulement de la guerre civile, mais encore des graves divisions intestines lui furent-elles évitées.

J. R.

Note pour compléter le chapitre I

Quand nous avons commencé la publication de ce travail, en 1921, nous n'avions pas eu connaissance de la thèse de *M. Faucher*, à l'École des Chartes : *Formation et organisation du département du Cantal*, reproduite par la *Revue de la Haute-Auvergne* (années 1911-12).

M. Faucher avait donc déjà étudié, de son côté, cette question de la fixation de la limite séparative entre le Puy-de-Dôme et le Cantal et il avait eu à sa disposition les archives nationales qui lui ont fourni quelques précisions sur cette affaire.

C'est sur la convocation de Gaultier de Biauzat que les députés de la Haute et de la Basse Auvergne s'étaient réunis le 12 janvier 1790 et Gaultier de Biauzat avait été chargé par ses collègues de porter au Comité de Constitution l'arrangemennt intervenu entre les représentants des deux « pays », au sujet de la limite séparative des deux départements, arrangement qui donnait définitivement Condat au Puy-de-Dôme, et que nous avons reproduit dans notre chapitre I.

Mais il paraît que le pays Brivadois refusa de céder à la Haute-

Digitized by Google

Auvergne la lisière qui en avait été détachée en sa faveur. D'où discussions nouvelles.

L'Assemblée Nationale, saisie de la question, la trancha en laissant l'option à 5 des paroisses contestées (décret du 30 janvier, que nous avons reproduit).

Le 4 mars 1790, on lut à la Constituante les adresses de *Condat*, d'Espinchal, de La Godivelle et de Saint-Alyre, par lesquelles ces communautés optaient pour le Puy-de-Dôme. *Montgrellet* n'avait pas encore délibéré. Le même jour, ou lut aussi les adresses de Marcenat, d'Anzat-le-Luguet et d'Apcher (village de cette paroisse), qui protestaient contre leur réunion au Cantal.

Jusqu'ici tout s'explique donc assez bien et nous connaissons maintenant la raison pour laquelle la décision du 12 janvier 1790 fut modifiée ; mais de nouveau nous retombons dans l'obscurité. En effet, dès le 6 mars, Bertrand, député de Saint-Flour, prétendit qu'il s'était glissé une erreur dans la rédaction du décret du 30 janvier et que les paroisses de Condat et de Montgrellet ne devaient pas avoir l'option, mais rester annexées au Cantal. Gaultier de Biauzat soutint le contraire, mais il ne parvint pas à faire prévaloir la vérité. Le différend fut renvoyé au Comité de Constitution.

Celui-ci n'avait pas encore donné son avis quand les Commissaires du Roi durent convoquer les assemblées primaires pour la nomination des *électeurs*. Indécis, ceux du Puy-de-Dôme, comme ceux du Cantal, convoquèrent les 5 paroisses dans chacun des départements.

Sur ces entrefaites, le Comité de Constitution donna raison, contre toute justice, aux prétentions des députés du Cantal (V. la décision du 25 mars 1790, que nous avons reproduite). En conséquence, si les *électeurs* de La Godivelle, Saint-Alyre et Espinchal purent se rendre dans le Puy-de-Dôme, ceux de Condat et de Montgrellet (au nombre de 16) durent aller à Saint-Flour à l'assemblée de juin-juillet 1790. Là, ils demandèrent la faculté de se retirer pour se réunir au Puy-de-Dôme, mais leur demande fut rejetée par l'assemblée.

Nous avons relaté ce qui s'en suivit.

M. Faucher note encore que la commune de Beaulieu avait été *oubliée* dans le décret de délimitation et que le Cantal réussit à l'accaparer ; il note, enfin, que les protestations de Champs et de Lanobre, pour s'agréger au district de Besse et au Puy-de-Dôme, durèrent jusqu'en juillet 1793 !...

Le procès-verbal de formation du département du Cantal, en date du 22 février 1790, donnait au canton de Condat la composition suivante : *Condat, Saint-Amendin, Lugarde, Marchastel, Marcenat, Saint-Bonnet, Montgrellet, Espinchal, La Godivelle, Saint-Alyre.*

J. Reynouard.

Pour le Comité de publication :

MATHIAS.

Le Gérant : J. DARD.

Clermont-Ferrand. — Imprimeries MONT-LOUIS

Digitized by Google

SOCIETE DES AMIS DE L'UNIVERSITE DE CLERMONT

Siège social : 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand

Conseil d'Administration.

Président : M. le Général Linder.

Vice-Présidents : MM. Mathias, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme; Mathieu, ancien notaire; du Ranquet, Correspondant de la Commission des Monuments historiques; Roubille, ancien attaché au Ministère des Finances.

Secrétaire général : M. Fric, Ingénieur.

Secrétaires des séances : N..., N...

Trésorier : M. Gaumet, Directeur de l'école de Jaude.

Trésorier adjoint : M. Pélissier, Instituteur.

Anciens Présidents.

MM.		MM.	
Docteur Chibret. . . .	1898-1901	Docteur Charvilhat . .	1912-1917
Docteur Gautrez. . . .	1901-1904	H. du Ranquet	1917-1919
G. Bonnefoy	1904-1907	Poisson.	1920-1922
Docteur Gautrez. . . .	1907-1910	Mathias.	1922-1923
H. Lecoq	1910-1912		

Comité de publication.

Président : M. Mathias.

Secrétaires : MM. Glangeaud et Bréhier, professeurs à l'Université.

Membres du Comité : MM. Audollent, Dr Bignat, Billiet, Chanoine Chamboissier, Dr Charvilhat, Chavastelon, Desdevises du Dezert, Eusébio, Fric, Paul Gautier, Joyau, Dr Lafont, Lecoq, Pajot, du Ranquet, Rauzier, Rouchon, Roux.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'être présenté par deux membres; aucune condition spéciale n'est exigée. La cotisation annuelle, partant du 1er janvier de chaque année, est de **15 francs.** Les membres reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Les réunions de la Société ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la Faculté des Lettres, rue Pascal, 4.

L'abonnement à la *Revue d'Auvergne*, pour les personnes étrangères à la Société, est de 15 francs pour toute la France, 17 francs pour l'Etranger. Le prix de chaque fascicule est d 4 francs pour la France et de 4 fr. 50 pour l'Etranger.

TIRAGES A PART

Les Auteurs des mémoires insérés dans la *Revue* peuvent se procurer des tirages à part en s'entendant directement avec l'Imprimerie.

ARTICLE 31 DES STATUTS

La Société n'entend pas prendre la responsabilte des travaux ou mémoires insérés dans sa Revue. Les opinions et théories qui pourront y être émises n'engageront jamais que leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAITEMENT RATIONNEL

des

MALADIES DE LA POITRINE

ET DES

VOIES RESPIRATOIRES

par la Méthode du Docteur

L. GUYOT

1° **PASTILLES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron de Norvège, menthol, benzoate de soude et terpine. DOSES. — *Adultes* : Vingt à vingt-cinq pastilles par jour. — *Enfants* : Cinq à quinze, suivant l'âge.

INDICATIONS. — *Antisepsie* de l'appareil respiratoire — *Préventif* contre toutes les maladies épidémiques et contagieuses de la gorge, du larynx et du poumon.

2° **SIROP DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron bromoformé, benzoate de soude, extraits de plantes pectorales, etc., etc.

DOSES. — *Adultes* : Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. — *Enfants au-dessus de cinq ans* : Trois à quatre cuillerées à café.

INDICATIONS. — Tonique de la muqueuse des bronches et du poumon, calme souvent la toux en vingt-quatre heures. Utile dans toutes les maladies de la poitrine.

3° **TISANE PULMONAIRE DU Dr L. GUYOT** à base de pulmonaire, eucalyptus, hysope, serpolet, tussilage, violettes, pied-de-chat, mauve, guimauve, coquelicots, lierre terrestre, capillaire.

DOSES. — Une cuillerée à café par tasse à thé. Infusion de dix minutes. Cinq à six tasses par jour.

INDICATIONS. — En infusions chaudes dans toutes les maladies de la poitrine.

4° **TOPIQUES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron et de résine. MODE D'EMPLOI. — Faire chauffer légèrement le topique pour ramollir l'enduit résineux et l'appliquer sur la région malade. Le laisser en place jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, ou l'enlever lorsque la rubéfaction devient trop intense et insupportable pour le malade. Panser à la vaseline.

INDICATIONS. — Contre les maladies de la gorge, du larynx, de la poitrine, contre les rhumatismes, les douleurs, les névralgies, etc.

5° **POUDRE ANTIASTHMATIQUE DU Dr L. GUYOT.** Employée en fumigations, calme instantanément toutes les crises d'asthme, de suffocations dues à l'emphysème, au catarrhe, à la bronchite chronique, à la coqueluche, aux maladies de cœur, etc., etc.

MODE D'EMPLOI. — Mettre sur une soucoupe une cuillerée à café de Poudre Antiasthmatique, en faire un petit tas conique, y mettre le feu et respirer avec la bouche les fumées qui se dégagent.

6° **CIGARETTES ANTIASTHMATIQUES DU Dr L. GUYOT.** A employer dans le même cas que la Poudre. D'un usage plus facile, permettant d'amener un soulagement immédiat, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Digitized by Google

3780

40e Année — N° 4 REVUE PÉRIODIQUE Octobre-Décembre 1923

REVUE D'AUVERGNE

PUBLIÉE PAR LA SOCIÉTÉ

DES

AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

SOMMAIRE

	PAGES
G. Desdevises du Dezert. — Les Lettres auvergnates en 1923 (ouvrages en langue française)	145
C. Bonicel. — Monographie de Voingt (fin)	157
Salveton. — Simple question	164
Louis Bréhier. — Publications relatives à l'Auvergne et aux provinces voisines	166
G. Desdevises du Dezert. — Soutenance de doctorat ès-lettres à la Faculté de Clermont-Ferrand	181
G. Desdevises du Dezert. — Bibliographie	183
Table des Matières	191

★ ★ LIBRAIRIE GÉNÉRALE ★ ★

PAPETERIE - IMPRIMERIE

GASTON DELAUNAY

★ 6, rue de l'Ecu, CLERMONT-FERRAND. TÉLÉPHONE 2-77 ★

Pour digérer agréablement prenez une

CHARMOISE

CLERMONT-FERRAND

IMPRIMERIES TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE G. MONT-LOUIS

—

1923

Digitized by Google

A LA MARQUISE DE SÉVIGNÉ

PARIS
11, Boulᵈ de la Madeleine

PARIS
47, Rue de Sèvres

CHOCOLAT DE ROYAT

CONFISERIES DE LUXE
CHOCOLATS FOURRÉS
FRUITS ET PÂTES D'AUVERGNE
MARRONS GLACÉS ETC.

AUTRES MAISONS DE VENTE
LYON. NICE. CLERMONT-FERRAND. VICHY
CHÂTELGUYON. LE MONT-DORE. LA BOURBOULE ETC.

MARSEILLE LILLE

Succursale à CLERMONT-FERRAND
28, Rue Neuve, et 9, Rue de l'Ecu

Digitized by Google

Les Lettres auvergnates en 1923

(OUVRAGES EN LANGUE FRANÇAISE)

L'éveil des esprits dans notre province commence à présenter un intérêt si marqué qu'une revue comme *La Revue d'Auvergne* ne peut tarder davantage à renseigner ses lecteurs sur le mouvement littéraire qui se propage parmi nous.

Nous voulons essayer de résumer ici le travail de l'année courante, en langue française ; nous ne donnons cette étude que comme un essai ; nous signalons tous les ouvrages parvenus à notre connaissance, nous nous excusons d'avance auprès des auteurs que nous n'aurions pas connus et nous les prions de croire qu'il n'y eut de notre part ni oubli, ni parti pris.

***

Poésie :

L'Auvergne contemporaine compte bon nombre de poètes, quelques-uns encore peu connus, d'autres qui ont déjà fait paraître plusieurs ouvrages et qui ont attiré l'attention de la critique.

Nous rappellerons le beau poème d'Henri Pourrat : *Les Montagnards* (1919), qui fut l'une des plus nobles œuvres inspirées par la grande guerre, et son livre si original *Liberté* (1922), où parle l'âme indépendante et un peu farouche du terrien auvergnat.

Je me ris de l'art pour l'art.
Chez nous pas le moindre marbre,
Mais de bons gars, de beaux arbres
Et de brave soupe au lard.

Je prétends, si ça me chante,
Faire — voir Musset — rimer
Non « idée » à fâchée », mais
« Ame » à « chou cabus de Nantes ».

Ainsi, c'est bien entendu :
Si l'on m'appelle poète,
J'ai l'humeur fort peu doucette
Et les sabots fort pointus !

M. Henri Pourrat est d'Ambert et appartient à la Basse-Auvergne. La Haute possède son poète, son beau et grand poète en la personne de M. Gandilhon Gens d'Armes. Le meilleur de son œuvre est encore en portefeuille, mais il nous adressait naguère, pour être lue aux Jeux floraux de notre Ecole de Limagne, une ode *à l'Auvergne* que le public a fort applaudie et qui le méritait bien. Il vient de

Digitized by Google

composer un *Chant des Auvergnats* qui devrait devenir le chant national de la province entière :

L'Auvergne a plaine et montagne,
Doubles dons, Sancy, Cantal,
Flots de lait, vins de Limagne ;
Là Gerbert, ici Pascal.

Soyons fiers d'être nous-mêmes,
Méprisons les renégats,
Les cœurs mous et les fronts blèmes,
Restons de francs Auvergnats !

Reste dure, âpre et féconde,
O ma race au bras puissant,
Toi qui pour sauver le monde
Donnas, hier, ton meilleur sang !

M. Louis Mercier n'appartient pas précisément à l'Auvergne, mais il voit nos montagnes de si près qu'il a bien voulu accepter de voisiner avec nous, et que nous lui ferons place à notre foyer. Le bon poète roannais a publié *l'Enchantée* dès 1897, puis *les Voix de la Terre et du Temps* (1903), *Le poème de la Maison* (1906), *Lazare ressuscité* (1909) et il nous a donné, à la fin de l'année dernière, *Les Pierres sacrées,* suivies des *Poèmes de la Tranchée ;* ce sont des chants religieux à la louange des églises, et des chants de guerre, simples, émus, loyaux, dignes de ceux qui les ont inspirés. L'art de M. Louis Mercier se recommande par la magistrale ampleur de la forme, par la beauté toute classique de la ligne, par la sobriété des effets, par l'émotion contenue qu'on sent courir sous l'impeccable harmonie de la strophe. Nous citerons quelques vers de la pièce : *Aux Eglises qui brûlent :*

Gloire à vous dans le temps et dans l'éternité,
Eglises de chez nous que brûlent les Barbares !
Rien n'égale en richesse, en gloire, en sainteté
L'éclatante douleur dont la flamme vous pare...
....
Bûchers mystérieux, holocaustes vermeils,
Vous empourprez le ciel d'une lueur immense ;
Cette clarté n'est pas un coucher de soleil,
C'est l'aurore d'un jour merveilleux qui commence...

Les poèmes de guerre nous permettent de rappeler en passant les *Soleils sanglants* de M. Emile Dousset, parus en 1922, et les beaux sonnets patriotiques de M. Pierre de Nolhac, édités depuis la guerre.

A côté de ces deux poètes, qui sont déjà presque des anciens, nous nommerons un jeune, M. Maurice-J. Champel, dont la vaillance s'est attestée depuis un an par trois volumes de vers : *L'Adieu* (1922), *L'Eternelle symphonie* et *Par le Carreau bleu* (1923). M. Champel n'a que vingt-quatre ans, mais il connaît déjà les difficultés de la vie, les obstacles qui en barrent la route, les rivalités furieuses qui y foisonnent ; il sait qu'il faut la prendre au sérieux et qu'elle n'a rien de commun avec un opéra-comique. Ses vers sont parfois amers, parfois indignés, mais il est courageux, il va de l'avant, et une passion très sincère le garde de tout pessimisme. Sa forme est, en général, correcte et souple. Il écrit comme il pense, en bon français. Son dernier recueil *Par le Carreau bleu* chante l'amour heureux, sur un mode très particulier, avec toute la fougue de la jeu-

Digitized by Google

nesse, avec la prescience précoce d'un moderne et avec la volonté ferme de demeurer le maître de sa vie, d'être plus fort que les circonstances et que les hommes. Au moins celui-là ne désespère pas avant d'avoir combattu.

J'ai beau t'aimer, ce n'est encor qu'une chimère :
Tout passe ; et nous aussi, fragiles, nous glissons
A ce néant, d'où nous tira, dans un frisson,
Le souffle vertueux et tendre de nos mères !

Alors pourquoi tes yeux ont-ils mis dans mes yeux
Des rayons comme ceux dont s'éclairent les nues ?
Et pourquoi t'ai-je dit lorsque je t'ai connue
Que toujours et malgré tout nous serions heureux ?

Peut-être... Qui le sait ? Dieu lui-même l'ignore ;
Car aujourd'hui sans doute il a d'autres soucis !
Ne crois-tu pas, ma belle ? Et s'il en est ainsi,
Que me fait le destin des hommes ? Je t'adore !...

M. Barthès nous a donné cette année, sous le titre : *Juvéniles,* ses premiers vers qui ne manquent ni de science, ni d'élégance. M. Bonnefoy, vellave d'origine, a publié en 1922 un fort joli recueil *Poèmes à mon clocher ;* ce sont des impressions d'enfance religieusement gardées, des souvenirs du pays « dont on ne guérit pas ! » comme dit Henri Pourrat. Il est dans ce recueil telle menue pièce comme *Le Petit Clerc,* qui est un chef-d'œuvre de vérité et de sentiment ; c'est écrit dans une note simple et juste, du plus grand charme.

Les *Images d'Auvergne* de M. Jean Bouchary (1923) ont paru illustrées de beaux bois caractéristiques du maître Busset. Dans ces cinquante-cinq sonnets, cadre peut-être un peu trop uniforme, l'auteur enferme des villages et des scènes villageoises, des portraits, des paysages, des puys et des forêts. La plupart de ces pièces décèlent le travail attentif et sérieux du bon ouvrier ; le métal est de bon grain, luisant et sonore. Il connaît évidemment, et il aime l'art robuste et outrancier de Gandilhon, il se réclame de la force. Voici un bon sonnet *Sur un vieux Ferrat :*

O rustique chaudron qu'un aïeul martela
D'un poing robuste et dur jusqu'à forme parfaite,
Tu mets dans la maison une note de fête
Et nous sommes heureux et fiers de te voir là.

Aussi quand le hasard de la vie exila
Mes frères, ceux des puys, des dômes et des crêtes,
Ils songèrent à toi, car l'exil rend poète,
Et ce fut du pays souvent que l'on parla.

Or tu brilles ce soir dans l'immense cuisine,
Où le parfum du bois, tout suintant de résine,
Evoque en mon esprit le vieux sol montagnard.

Et sous les javelots de feu, que l'âtre darde,
Tu sonnes, vieux ferrat que l'on fit avec art,
Comme au soir d'un combat sanglant contre César,

Les boucliers gaulois célébrés par le barde.

Cette couleur un peu rude semble plaire tout spécialement aux poètes de Haute-Auvergne. Cependant *Les plus belles poésies de Ver-*

Digitized by Google

menouze qui viennent de paraître à Aurillac révèlent chez le bon trouvère cantalien un côté mélancolique et sentimental qui l'apparente aux romantiques français et cette tendance apparaît encore plus marquée chez la plupart des poètes de Basse-Auvergne.

Il existe à Riom un groupe de poètes au verbe fluide et à l'esprit teinté de mélancolie, volontiers attentifs aux choses du passé, évocateurs des cités disparues et chantres de la vie intime ; l'ambiance riomoise a évidemment influé sur leur art. Feu le comte de Chabrol a laissé des poésies empreintes d'une austère douceur, M. Marmoiton, des drames historiques d'une haute inspiration. M. le Dr Goyon a publié en 1921 une gracieuse plaquette, qu'il a intitulée *le Lécythe*. M. de Chamerlat des Guérins a célébré Pœstum et ses roses. M. Marcel Bourrier a fait paraître cette année des *Croquis et pensées* qui montrent en lui un véritable poète, lorsqu'il veut bien serrer son style et ciseler sa forme. Son « Sanctuaire inconnu » donnera une bonne idée de sa meilleure manière :

Il est des jours d'angoisse, où dur et tyrannique
Le souvenir s'impose, et, pleine d'autrefois,
Mon âme est devenue un sanctuaire étroit,
Où devant le coffret contenant mes reliques
Brille une lampe d'or vacillant sous l'encens
Et sous l'odeur des fleurs qui troublent le silence
Du bruit léger et doux des pétales mourants.
Je viens dire tout bas l'ardeur de ma souffrance.
Tandis qu'à deux genoux je me tiens prosterné,
J'écoute en moi frémir ma douleur infinie,
Et je demeure là pensif, le front penché,
Sentant mon cœur mourir d'angoisse inassouvie.
Alors, comme grisé, je rêve d'autrefois ;
J'entends des pas, des pleurs, des rires et des voix,
Je reste et je me perds dans la folle prière
De mon âme, où gémit le passé qui se meurt.
Les yeux clos, je sanglote en proie à ma douleur ;
Mais je fréquente seul l'inconnu sanctuaire.

Les hommes n'ont pas en Auvergne le monopole de la poésie ; nous avons aussi des femmes à l'esprit ingénieux et subtil qui savent « ben trobar, ben violar, ben cantar » comme on le demandait jadis aux troubadours de la grande époque.

Parmi nos femmes-poètes, la première place appartient indiscutablement à Mlle Amélie Murat, dont l'œuvre, déjà considérable, s'enrichit tous les jours. On ne lui doit pas moins de cinq recueils de vers, publiés de 1909 à 1923 : *D'un cœur fervent, Le Livre de poésie, Humblement sur l'autel, Bucoliques d'Eté, Le Sanglot d'Eve.*

Dès son premier livre, Mlle Murat s'est affirmée comme un poète savant et distingué. Il est telles pièces de ses deux premiers recueils qui comptent encore aujourd'hui parmi ses chefs-d'œuvre. Cependant les *Bucoliques d'Eté* atteignent une perfection de forme plus égale, et une qualité de pensée plus sérieuse et plus profonde. Sa dernière œuvre, *Le Sanglot d'Eve*, s'élève au plus noble, au plus émouvant lyrisme. Elle parle au nom des trois millions de femmes françaises vouées à l'abandon et à la solitude par l'égoïsme masculin. Il est impossible d'entendre sans une émotion poignante ce *lamento* inspiré par la douleur la plus sincère et le désir le plus véhément d'aimer, de se dévouer, de retrouver enfin le grand chemin normal et naturel de la vie. On ne dira jamais assez combien elle a raison, combien le célibat et la stérilité volontaire ont déjà fait de mal à la

Digitized by Google

France, combien ils menacent sa fortune et son avenir, comment ils la déconsidèrent aux yeux des nations. Regretter qu'il en soit ainsi, le pleurer avec des larmes de sang est une douleur noble entre toutes, digne de tenter un grand poète, et Mlle Murat mérite vraiment ce titre par le chant magnifique et poignant qui s'est échappé de son cœur.

Elle a voulu célébrer à sa manière le tricentenaire de Pascal. Elle n'a point fait une étude dogmatique ; elle s'est placée en face du grand philosophe chrétien, elle s'est confessée à lui, elle lui a dit sa peine, la grande misère, la grande pitié de son cœur et lui a demandé encore un peu de patience, si elle ne suit pas dès aujourd'hui la rude voie qu'il a indiquée comme la seule voie du salut.

..... Le cœur me bat, lourd est l'enjeu
Du pari que sur ton conseil je recommence :
Quand l'infime est la mise opposée à l'immense ;
Rien à perdre en l'humain, tout à gagner en Dieu !
Jouer sur le fini serait honte ou démence.

Pourtant je m'interroge et me résigne mal
A suivre ton calcul ou ta philosophie ;
Mon sort est dans ma main... Ma main tremble et dévie...
Non ! je ne puis risquer au pari de Pascal
Ce peu, ce presque rien, ce néant qu'est ma vie !...
....
Malgré la défaillance où mon élan s'arrête,
Va, je repartirai pour chercher Dieu demain !
....
Ah ! sois mon prêtre et dis à ce Dieu qu'il attende
Encore un peu de temps que mon cœur soit guéri !

Les prix de poésie de nos Jeux floraux ont été disputés par deux femmes d'un égal mérite et d'un esprit très différent.

Mme Marie-Thérèse Mazelreix-Tallon travaille ses vers comme des joyaux et sait leur donner une grâce et un fini sans pareils. Elle habite un pays favorable au rêve, elle a le temps de méditer sur un thème, de dessiner un modèle de broderie, de choisir ses soies, et de les emmêler de lames d'or.

Eté ! lumière ardente et fougueuse... Magie
Des jours harmonieux et clairs, brillants de vie,
De sèves et d'espoirs joyeux, brûlants d'amour
Dans l'émerveillement sacré de ton retour !

Sous ton baiser de feu, tout flambe et tout rayonne,
A ton souffle embaumé l'air palpitant résonne,
Et tu pares de rêve et de pure beauté
Les fleurs, ivres d'aurore et folles de clarté,

Rose-thé, rose blanche, et rose à peine rose,
Dans sa grâce pensive encore à demi-close,
Rose rouge saignante et lourde comme un fruit,
Toutes les roses d'or qui s'effeuillent sans bruit...

Mlle Berthe Colardeau appartient à une famille universitaire, et de là sans doute lui est venu le goût de la concision et du trait qui donne à sa poésie un caractère si ferme et si viril. Il y a en cette jeune fille une vision très aiguë du réel, un sens critique très remarquable, une énergie d'expression tout à fait hors de pair ; nous

Digitized by Google

verrions en elle un poète satirique magnifiquement doué. Sa muse porte l'égide et la lance. Actuellement, l'horizon de Mlle Colardeau est encore un peu restreint, la vie l'élargira certainement, elle verra plus loin, elle verra mieux, elle découvrira des champs d'action insoupçonnés ; ses indignations seront, non plus sincères, mais plus justifiées, elle donnera peut-être à notre littérature un peu anémique le verbe puissant, le fouet cinglant dont elle a besoin. De son talent, Mlle Colardeau fera une arme quand elle le voudra. Lisez cette *apostrophe à Renan :*

Eh bien ! moi, j'ai l'horreur — le mot n'est pas trop fort —
Des gens qui n'ont jamais raison, ni jamais tort ;
Pour qui tout est façon de traduire les choses ;
Qui voyant les effets s'aveuglent sur les causes,
Qui ne discernent plus le Mal d'avec le Bien,
Qui font douter de tout et n'ont plus foi dans Rien.
J'ai l'horreur de ces gens dont le langage est double ;
Le compliment perfide et le sentiment trouble,
Qui disent : « Salut, Maître ! » et démasquent soudain
La foule déjà prête à les suivre demain ;
Qui sur leur terrain vague ont ménagé leur fuite
Et s'avançant d'abord se dérobent ensuite...
Dis-nous, Renan, ce que ton ombre a murmuré !
« On croit m'ensevelir dans un sommeil doré !
» Passant, lis sur la tombe où mon visage flotte
» Le trait que je partage avec l'Iscariote
» Et que tout mon talent ne saurait effacer :
» C'est la honte d'avoir trahi par un baiser ! »

C'est injuste ; à notre avis, souverainement injuste ; la jeune poète catholique n'a rien compris au polymorphisme de Renan, elle n'a pas vu quels honorables scrupules expliquent son pyrrhonisme presque absolu ; mais l'idée une fois admise, impossible de ne pas admirer cette teneur, cette chaleur, cette puissance d'insulte. Il y a là une force, il y a une âme.

Plus pondérée, en apparence, tout aussi intransigeante au fond, Mlle Marguerite Perroy comprend, elle aussi, la poésie comme un genre particulier d'éloquence ; son vers est plein de sens, quelques-unes de ses pièces condensent les aromes et les énergies comme un bol de vin à la française. Elle n'est pas encore absolument maîtresse de son instrument ; les cordes se cassent parfois sous sa main fiévreuse. Quand elle donne réellement sa mesure, elle atteint l'excellent.

Mlle Henry Frantz a publié en 1917 un recueil de poésies patriotiques intitulé *Reflets de guerre* et en 1921 un second recueil de vers : *Fleurs d'âme,* dans lequel abondent les pièces colorées et délicates. Ne pouvant tout citer, nous signalerons tout spécialement, *En relisant Victor Hugo, Vieilles Filles, Au palais de mon cœur,* où Mlle Frantz semble avoir donné le meilleur d'elle-même et de son talent. Elle a donné cette année à la *Nouvelle France* un drame en vers *Sans nom* qui renferme de fort beaux passages.

Mlle Alexandrine Faure, la lauréate de nos Jeux floraux de cette année, laisse parler dans des vers simples et charmants une âme candide et un cœur exquis ; vivant dans l'action bienfaisante, elle avoue n'avoir guère le temps de rêver, ni le goût de polir son travail. C'est grand dommage ! Nous le lui avons dit, et nous le répétons. Nous savons bien qu'un geste charitable vaut mieux que tous les poèmes du monde, mais l'un n'empêche pas l'autre ; puis un

Digitized by Google

poème peut être une bonne action. Mlle Faure est de celles à qui l'on peut appliquer les vers du Bonhomme :

Travaillez, prenez de la peine,
C'est le fonds qui manque le moins.

Mlle Renée Picard a droit à une mention pour ses premiers essais : *Au fil des heures et des rêves.*

La liste de nos poètes n'est pas épuisée, mais nous n'avons rien reçu cette année ni de M. Vissouze, ni de M. Aufauvre, ni de M. Raymond Cortat ni d'autres encore, qui pourraient compter parmi les mieux faisants du tournoi.

Nous connaissons de jeunes talents qui commencent à germer ; notre moisson d'aujourd'hui ne sera pas sans lendemain.

Prose :

Henri Pourrat, qui avait débuté dans les lettres par d'excellentes esquisses rustiques : *Sur la Colline ronde*, brossées en collaboration avec son ami Jean Angéli (Jean l'Olagne), a obtenu son plus grand succès avec *Gaspard des Montagnes*, paru en 1922, et nous a donné cette année sous le titre *Les Jardins Sauvages* un livre extrêmement original, dédié à la mémoire de son ancien collaborateur et ami. La personnalité un peu chaotique de Jean Angéli a été peinte d'un pinceau très libre et très vibrant. Certains peintres modernes ne se contentent pas de dessiner, et de marquer les ombres et les clairs, ils décomposent la lumière, ils donnent l'idée d'un paysage vu à travers un prisme, et ce qui plaît le plus dans leur toile, ce n'est pas le sujet en lui-même, mais bien les effets chatoyants et irisés de la lumière qui voltige et papillonne autour du sujet. Les *Jardins Sauvages* resteront dans l'œuvre de Pourrat le morceau des connaisseurs, à moins qu'il n'écrive un livre plus étonnant encore — et il en est bien capable — ne fût-ce que pour rire un peu de mon aphorisme dans sa barbe à la Henri IV.

La Merveilleuse tendresse de M. Louis Aufauvre a été très louée et le méritait par la réelle émotion qui s'en dégage. On a parlé de Werther à propos de ce roman ; c'est peut-être aller bien loin, mais il a plu à beaucoup de lecteurs, surtout, sans doute, à beaucoup de lectrices ; nous souhaiterons, pour notre part, que le jeune auteur ne s'attarde pas trop longtemps au pays de la sentimentalité pure ; le besoin de cette littérature ne s'impose pas à l'heure où nous vivons. Si nous hasardons ici cette remarque, c'est que nous croyons M. Aufauvre fait pour nous donner tout autre chose.

M. Louis Mercier a eu l'excellente idée de réunir en volume de charmants articles semés par lui dans la presse bourbonnaise et forézienne. Il en a tiré ce qu'il appelle ses *Petites Géorgiques*, une galerie de paysages et de scènes rustiques d'un excellent dessin et d'une très plaisante couleur. Il y a mieux dans ces croquis si lestement enlevés qu'une exactitude réaliste ; le crayon ou le pinceau de l'artiste ont obéi à des fantaisies très personnelles qui ajoutent beaucoup au charme de l'œuvre. Certaines pages des *Petites Géorgiques* font songer à Millet ; on y retrouve la même poésie calme, la même grâce honnête que dans les tableaux du maître haguais.

M. Jean Ajalbert vient de publier, sous le titre *Au cœur de l'Auvergne*, un livre qui n'est pas un roman, mais qui intéresse au plus

Digitized by Google

haut point l'histoire des lettres auvergnates. Prêt à être imprimé dès 1914, le volume n'a vu le jour qu'en 1922, retardé dans son apparition par les circonstances que tout le monde connaît et par le deuil irréparable qui a frappé l'auteur. M. Ajalbert ne nous donne pas une histoire en forme de la littérature auvergnate, mais son livre devra être consulté par tous ceux qui s'occuperont désormais de ce sujet. Au gré de ses souvenirs, de ses voyages, de ses rencontres, l'auteur évoque le pays cantalien, ses paysages, ses paysans, ses usages ; il connaît les anciens troubadours, il a lu leurs œuvres, il en cite des morceaux savoureux ; il exhume de la poussière où ils dormaient les braves gens qui ont continué la tradition, pendant le long sommeil de la « Muse au bois dormant » ; enfin, il nous présente les modernes, Michalias, Vermenouze, Pourrat. Il est allé vers eux et bien vite il a été leur ami, il s'est assis à leur foyer, à leur table ; il a mangé la bécasse et bu « le vieux Fil » avec l'auteur de *Flour de brousso* et il rend un hommage ému à la simplicité et à la candeur du bon poète cantalien.

Nos auteurs féminins n'ont pas négligé le roman et nous devons à leur plume plusieurs œuvres intéressantes.

Pour prouver l'excellence d'une idée qui la passionne, Mlle Perroy écrit des romans à thèse, dont l'allure est peut-être un peu rapide, mais qui abondent en pages excellentes, écrites d'une main ferme et volontaire, sachant ce qu'elle fait et où elle veut aller. *Les enracinés*, c'est le retour à la terre, dont tout le monde parle, et que quelques-uns réussissent tout de même à réaliser. Le terrien regagné par sa terre éprouve une première déception ; sa fiancée, de souche paysanne comme lui, veut devenir une dame, et le délaisse pour un « Monsieur ». Il s'agit de savoir si le pauvre Pierre, « dont le cœur a bien froid », acceptera l'amour ingénu de Madeleine qui, elle, n'aura pas honte de rester aux champs. La scène finale est conduite avec une adresse charmante et forme la plus jolie page de ce joli roman. *Si on savait* ne nous a pas semblé aussi heureux, mais cette impression tient peut-être à ce que les personnages se meuvent dans un milieu très différent et qui nous est inconnu : le monde de l'industrie lyonnaise. Il s'agit là encore d'une jeune fille qui ne sait pas voir le bonheur quand il se présente, mais, cette fois, l'amoureux dédaigné se fait prêtre, et il faut toute la foi de l'auteur pour expliquer ce dénouement et le présenter comme une ascension. Les pages fortes ne manquent pas, d'ailleurs, dans ce petit livre, où le type de l'embusqué se rencontre, traité avec la méprisante ironie qui lui est due.

Avec Mme Ferry de Pigny, nous sommes transportés en Tunisie et nous vivons quelques mois de la vie agricole avec nos terriens de par là-bas. *Le vent dans les Foutas* nous introduit dans l'intérieur d'un riche colon, marié à une femme absurde et père d'une fille extrêmement bizarre. Un personnage très énigmatique, un ancien général russe, engagé comme chef d'exploitation, ajoute un intérêt romanesque à la trame de ce roman exotique, mais le drame vrai se joue entre le colon français qui représente l'initiative intelligente et raisonnée et l'élément indigène où sommeillent une jalousie et une haine féroces. Poussés par un misérable, les nomades incendient les récoltes et la demeure du Français et le tuent sur son seuil ; ce n'est qu'un incident insignifiant de la conquête ; la marche en avant ne s'arrêtera pas pour si peu. L'ouvrage se lit avec intérêt, il est de chaude couleur et de pittoresque dessin.

Mlle Amélie Murat a débuté l'an dernier dans la prose par un

Digitized by Google

charmant roman pour jeunes filles : *La Maison heureuse,* de laquelle on a dit que c'était un roman de poète, on ne pouvait en mieux marquer, sous une forme plus concise, le caractère et les mérites. *Le Rosier blanc,* qui vient de paraître, n'est ni moins suave, ni moins poétique, mais l'histoire est plus simple, mieux liée, mieux composée et l'œuvre plus prenante, plus magistrale. Un jeune homme revient de la guerre, il trouve ses parents morts, son domaine à l'abandon et une sœur, de dix ans plus jeune que lui, désemparée au milieu de ce deuil et de cette solitude. Le grand frère se consacre au relèvement du domaine et à l'éducation de Lilette, fille de poitrinaire, toujours sous la menace du terrible mal. Quatre ans, Roland reste fidèle à son rôle, puis une belle et grave jeune fille lui offre son amitié, et peu à peu l'amitié se change en amour, Lilette s'aperçoit que « son grand » n'est plus tout à elle ; peu s'en faut qu'elle ne meure de chagrin ; mais non, elle découvre qu'il en doit être ainsi, elle comprend quelle est la loi de la vie, elle rapproche elle-même les amoureux, elle les fiance, elle les marie, et court préparer la maison ancestrale à les recevoir, pendant qu'ils promènent leur amour à travers l'Espagne, mais l'effort a été trop grand, le frêle organisme de Lilette succombe, au moment où les deux époux vont rentrer de voyage. Tout cela est joliment conté dans une langue limpide et harmonieuse. C'est aussi simple et aussi touchant que *Paul et Virginie.* Puisse *le Rosier blanc* avoir même fortune !

***

Les fêtes du tricentenaire de Pascal nous ont valu d'excellents travaux. M. le Doyen Audollent a cherché à déterminer quelle influence Clermont et l'Auvergne ont pu exercer sur la formation du génie de Pascal. M. Pierre de Nolhac lut le discours de M. Maurice Barrès au pied du monument, et fit regretter à tous de ne pas l'avoir entendu lui aussi. M. L'Ebraly, président de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Clermont-Ferrand, présenta, en excellents termes, les orateurs invités par l'Académie à parler de Pascal. M. le Maréchal Fayolle, dans une charmante improvisation, dit combien Pascal était aimé dans notre armée, comment les *Pensées* réconfortèrent plus d'une fois les combattants au fond des *cagnas* et des tranchées. On nous a promis que tous les discours prononcés à cette occasion seraient réunis en volume ; c'est une bonne pensée, dont nous attendons avec impatience la réalisation. Citons encore parmi les études consacrées à Pascal, à l'occasion du tricentenaire de sa naissance, le travail de MM. de Remacle et Fric sur *Blaise Pascal.* Quelques souvenirs sur lui et les siens.

L'Ecole de Limagne avait de son côté organisé un concours pascalien ; le prix devait être attribué au mémoire qui marquerait chez l'auteur la compréhension la plus profonde du génie et de l'esprit de Pascal. C'est une institutrice publique de l'Hérault, Mlle Claverie, qui a remporté le prix. Son mémoire, bien composé et bien suivi, s'efforce de démontrer l'unité de l'œuvre pascalienne. Toujours épris de vérité, Pascal la cherche d'abord dans la mathématique, puis dans les sciences physiques et expérimentales, puis dans le domaine religieux, où il proclame la légitimité et la supériorité du sentiment sur le raisonnement pur. Ce travail remarquable fait honneur à la fois à celle qui l'a écrit et à la culture des meilleurs maîtres de notre Enseignement primaire.

Digitized by Google

⁂

Pascal nous conduit tout naturellement à la philosophie, où nous retrouvons encore Mlle Perroy qui ne perd pas une occasion de combattre le bon combat et publie dans les Revues catholiques ou moralisantes des articles marqués au coin de sa vaillante personnalité ; son petit tract : *L'Eglise école de respect,* est écrit dans une note chaude et juste de bon aloi. Mme Pauline Chaize-Borel a cherché à définir *Le mysticisme oriental de Rabindranath Tagore,* le grand poète hindou contemporain ; Mlle Marcelle Ehrhard a peut-être fait œuvre plus utile en replaçant le penseur dans son milieu et en nous montrant son influence sur ses compatriotes. L'article de Mlle Ehrhard a paru dans la revue parisienne *Art et Critique.*

⁂

Est-ce comme récit de voyage ou comme étude de critique que nous devons citer ici la plaquette si originale de M. Desaymard : *Le Nouveau Brennus, ou le Gaulois à Rome ?* Il y a dans ces soixante pages une véritable mine d'observations personnelles, des vues bien prises, des instantanés bien saisis, et une perpétuelle et horrifique défiance des opinions reçues, qui ne va pas sans quelque outrance et même sans quelques sacrifices au paradoxe ; mais on a écrit tant de banalités sur Rome qu'il n'était pas mauvais de la voir avec d'autres lunettes que celles de M. Perrichon. *Le petit codex des Lettres auvergnates,* publié cet automne par le journal *L'Avenir,* a pour auteur un certain Fernoël, qui pourrait fort bien connaître d'assez près M. Desaymard ; c'est le même goût pour la galéjade énorme, le même esprit caricatural, qui s'amuse au jeu des imitations, et nous offre des vers et de la prose à la manière de Gandilhon Gens d'Armes, d'Henri Pourrat, de Mlle Murat ; le chef-d'œuvre de la série nous paraît être la traduction patoise du sonnet d'Arvers ; c'est là que la plaisanterie fut la plus sérieuse et la plus divertissante.

La palme de la critique littéraire appartient sans conteste à M. Gandilhon Gens d'Armes, dont la chronique, éditée par *L'Auvergnat de Paris,* constitue un document pour la future histoire des lettres auvergnates. Sincère, mais bon enfant, M. Gandilhon ne se départit jamais de la courtoisie qui est due à tous ceux qui ont fait effort, et la lecture de ses articles est suggestive à souhait.

Le *Moniteur du Puy-de-Dôme* donne aussi une chronique littéraire de M. Cahuet, mais elle est de caractère trop général pour intéresser beaucoup les lettres d'Auvergne. Ce n'est pas vers Paris que nous devons, nous autres, toujours nous tourner — ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que nous devions lui tourner le dos.

M. Mathiot, le directeur de la XVIIe Région, publie à Clermont sous le titre *La Région du Centre* une revue économique où il a eu l'excellente idée de faire une place aux lettres, il mérite en être cordialement remercié.

Le journal féministe fondé par Mme Fluhr-Ballofy : *Nouvelle France,* s'est mis très gracieusement au service des Lettres auvergnates.

M. l'Abbé Moulin, curé de Tourzel-Ronzières, a fondé une petite revue paroissiale : *Le Pèlerinage de Ronzières,* d'une tenue littéraire

Digitized by Google

très supérieure à celle des feuilles analogues ; nous souhaitons longue et bonne vie à cette revue originale et de ton si varié : *Virgo faveat eunti !*

***

On trouverait dans les revues érudites de la région de nombreux travaux historiques, mais il s'agit là d'une branche particulière qui mériterait une étude à part. Nous croyons cependant pouvoir citer ici la nouvelle édition que notre collègue et ami M. Bréhier donne de son volume sur *l'Auvergne* paru chez Laurens en 1912. Sans prétendre aucunement épuiser la matière, M. Bréhier nous présente une étude d'ensemble sur l'histoire de notre province, qu'on ne trouvait nulle part avant lui et qui fixe les principaux traits de sa physionomie, une jolie sélection de documents « probants et bien choisis », comme les aimait Ernest Lavisse, accompagne le travail historique et d'abondantes illustrations ajoutent encore à l'attrait du livre.

Le *Montferrand* de M. Victor Favyé, illustré de façon charmante par Robida, en est aussi à sa seconde édition, très en progrès sur la première et admirablement présentée.

***

Nous nous arrêterons ici, en priant tous les auteurs qui auraient pu trouver place dans cette notice et que nous aurions omis de ne voir en cette omission qu'une lacune de notre travail, sans aucune intention blessante de notre part ; nous avons cité tout ce que nous avons recueilli d'intéressant au cours de cette année ; si cette Chronique doit se continuer, nous essaierons de la faire l'an prochain plus riche et plus complète.

Telle qu'elle est, elle présente un bilan déjà très satisfaisant. Aux temps jadis, il y a cinquante ans, il y a trente ans, il y a vingt ans, l'Auvergne n'aurait pu offrir aux yeux du critique le plus bienveillant un pareil ensemble d'œuvres remarquables ou distinguées. Il y a un indéniable réveil des esprits, mais il serait bon que la province s'intéressât à son propre progrès, à sa propre vie littéraire. Les enseignants peuvent beaucoup pour arriver à ce résultat. M. Lebel, professeur au Lycée Blaise-Pascal, a donné l'an dernier un excellent exemple en consacrant un long article à l'œuvre d'Henri Pourrat. Nous voudrions que les bibliothèques scolaires s'enrichissent des meilleurs ouvrages de nos poètes régionaux contemporains. Des livres comme *Le Fileur de jours* de M. Gaby, comme *Les Ages héroïques* de M. Dousset, comme *les Images d'Auvergne* de M. Bouchary, sont des recueils de morceaux choisis historiques et pittoresques, qui passionneraient nos meilleurs élèves de l'enseignement primaire. Une part devrait être faite dans l'enseignement secondaire à la littérature contemporaine. S'il est très bon d'apprendre à nos fils combien nous avons été grands, il ne serait pas mauvais de leur montrer que nous sommes encore admirablement vivants, curieux, idéalistes et passionnés.

La Poésie ne bénéficierait pas seule de cette publicité de bon aloi. Des romans aussi sains et aussi joliment écrits que ceux de Mlle Murat devraient avoir leur place dans les plus grandes écoles de filles, dans les collèges, dans les lycées de jeunes filles. On a

Digitized by Google

dépensé beaucoup d'argent l'an dernier pour représenter à Clermont le couronnement d'une muse de Montmartre ou de Montparnasse, une faible partie de cette somme eût récompensé avec justice les efforts de nos Muses d'Auvergne, qui valent les autres et qui sont à nous.

Nous voudrions que les ouvrages de nos auteurs figurassent largement sur la liste des livres donnés en prix dans nos écoles. Il y aurait là encore un excellent moyen de les faire connaître et de les populariser.

Pourquoi, enfin, les conférenciers ne prendraient-ils pas comme sujet de leurs causeries, au moins de temps à autre, l'étude d'un de nos poètes ou d'un de nos romanciers, ou d'un de nos artistes ? S'intéresserait-on moins à nos auteurs vivants qu'à Chamfort, à Delille ou à Marmontel ? L'expérience vaudrait la peine d'être tentée.

Et nous ne disons rien ici — pour cause d'incompétence — de la littérature en langue auvergnate. Ce sujet regarde notre excellent capoulié M. B. Vidal, ou tel autre spécialiste de la langue d'oc comme notre collègue M. Lhermet. Nous savons qu'il y a de ce côté de vrais trésors, et l'Auvergne auvergnate n'est pas en somme pour l'Auvergne que nous habitons une terre lointaine ou inconnue. Nous devons nous rencontrer, nous devons nous connaître, nous devons sympathiser, fraterniser.

Les dialectes régionaux sont des minerais précieux d'où l'on peut tirer de l'or, de l'argent, des pierreries pour enrichir le manteau royal de la mère commune la France. Français d'abord, Français avant tout, Français quand même, nous croyons sincèrement qu'il y a place dans notre cœur français pour la province natale, pour la province adoptée et bien connue ; nous croyons qu'on peut fort bien penser en excellent Français tout en s'exprimant en « biarnois » comme Henri IV, en corse comme Napoléon, en Auvergnat comme Vermenouze ; nous avouons sans honte avoir jadis collaboré en normand à une revue patoise de Paris : *le Bouais Jan* et nous voyons dans toutes nos langues provinciales une richesse à ne pas laisser improductive. On n'est jamais trop pourvu de ces richesses-là.

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

MONOGRAPHIE DE VOINGT

(CANTON DE PONTAUMUR)

Etablie en 1900 pour l'Exposition Universelle (Section de l'Instruction Publique)

(Suite)

Les chemins n° 2, de Voingt à Pontaumur, et n° 4, de Voingt à Giat, ne sont que la suite l'un de l'autre et forment, depuis 1855, le chemin d'intérêt commun n° 19 allant de Combrailles à Giat en passant par Saint-Etienne-des-Champs et Voingt. Ce chemin, qui est dans un état satisfaisant, suit l'axe du plateau sur lequel Voingt se trouve et y décrit deux courbes formant un S.

Les personnes âgées s'accordent pour dire que la construction de ce chemin, qualifié route, est due à l'initiative de M. Peyronnet Joseph, maire, secondé de l'influence de M. Chaumont, à ce moment conseiller général du canton.

Des travaux importants ont été faits sur le chemin n° 5, dit de Voingt à Saint-Avit. Quant aux autres, ils réclament tous des réparations urgentes.

Fontaines, Puits. — Le territoire de Voingt a de nombreuses fontaines, mais elles sont presque partout éloignées des habitations et ce ne sont, la plupart du temps, que des cavités creusées dans le sol, alimentées naturellement par l'eau qui émerge de ce dernier.

Quoique d'assez bonne qualité, cette eau n'est guère utilisée pour les besoins des familles, elle est remplacée par de l'eau de puits. Ces derniers sont presque aussi nombreux que les ménages eux-mêmes. Cette eau, de qualité inférieure, contient de l'argile qui lui donne une teinte opaline et des chlorures en dissolution.

Hygiène de la commune. — On peut dire que le climat de Voingt est sain. Les maladies les plus fréquentes sont les maladies inflammatoires dérivant des brusques variations de la température. La principale de ces maladies est la pneumonie, dite fluxion de poitrine, devenue beaucoup moins nombreuse depuis l'adoption du tarare et la suppression du vannage des grains entre les deux portes de l'aire ; depuis aussi que l'aisance a permis au chauffeur du four à pain d'étancher sa soif au moyen d'un verre de vin.

Citons dans la même classe les bronchites et les angines de toute nature. Les épidémies semblent avoir disparu : la fièvre typhoïde et la variole n'ont laissé que des souvenirs ; la fièvre intermittente, endémique naguère, n'est observée que rarement.

La diphtérie elle-même, qui a fait à Voingt de nombreuses victimes et continue d'être la terreur des mamans, semble également

Digitized by Google

avoir déserté. Malheureusement, restent les affections diathésiques spécialement rhumatismales.

Ce progrès résulte, sans doute, de lois hygiéniques mieux observées, de soins plus éclairés donnés surtout à la première enfance. Cependant, nous faisons des vœux pour que la Municipalité comprenne mieux le rôle important de l'oxygène et que, par des mesures appropriées, elle amène l'assainissement des chemins, des places publiques infectées par des ordures de toute nature.

Répartition des impôts. — Les charges publiques atteignent près de 4.000 francs.

Comme il ne s'agit ici que des contributions directes, il y a deux sortes d'impôts : l'impôt de réparation et l'impôt de quotité. Le premier, qui, pour l'année 1899, est de 3.061 fr. 51, se répartit de la manière suivante :

Contribution foncière pour les propriétés bâties. . .	120 34
Contribution foncière pour les propriétés non bâties.	2.449 14
Contribution personnelle-mobilière.	342 91
Contribution des portes et fenêtres.	149 12

Le deuxième de ces impôts, qui, pour la présente année, s'élève à 859 fr. 88, se répartit comme suit :

Prestation en nature.	762 »
Taxe sur les chiens.	52 50
Patentes.	45 38

Le recouvrement de ces impôts s'effectue quelquefois avec un léger retard, mais, le plus souvent, il s'effectue aussi régulièrement et aussi facilement que possible.

Rôle de l'association dans la commune. — Le système de l'association n'est pas appliqué dans la commune. L'individualisme y domine encore. Cependant, il est bon de faire remarquer que quelques cultivateurs ont commencé à se rendre compte des bienfaits de l'entente. Nous en voyons quatre qui se sont associés pour acheter une batteuse à grain. Cette batteuse étant mue par les hommes, il en découle tout naturellement une nouvelle association, ces quatre associés s'entr'aident mutuellement et réciproquement les uns les autres à battre leurs récoltes.

Une autre forme d'association est en vigueur et semble appelée à un développement rapide. Il s'agit des assurances mutuelles contre l'incendie, en ce qui concerne les bâtiments et les récoltes engrangées. On abandonne les assurances à prime fixe, trop onéreuses.

Les Syndicats et le Crédit agricole sont ici totalement inconnus.

Loin d'y avoir de nombreuses hypothèques sur les propriétés de Voingt, c'est à peine si quelqu'une en est grevée. Cette localité, grâce à la sagesse de ses habitants, à la fécondité de son sol, se trouve dans une situation économique satisfaisante.

La moitié, environ, des habitations, des récoltes à l'abri et du bétail est assurée aux associations ou aux assurances dont il a déjà été parlé.

Digitized by Google

***

NOTES D'HISTOIRE ET DE TRADITION LOCALES

Le petit nombre des habitants de Voingt, le mélange incessant avec les populations voisines et l'apport d'éléments divers ne sauraient permettre de faire ressortir un type primordial. Nous dirons seulement que le paysan de Voingt est robuste, et qu'il semble tirer de son sol phosphaté une belle charpente osseuse, laissant une large place aux organes intérieurs. Poussé dans sa haute vallée par le flot celtique qui inonda le bassin de la Loire et dont il fait partie, il a conservé la haute taille de ses ancêtres, leur œil bleu, leurs cheveux blonds et lisses.

Longévité. — Comme ailleurs, à Voingt, les calculs spéciaux permettent de dire que la durée de la vie, plus longue pour les femmes que pour les hommes, atteint une moyenne de 45 ans pour celles-là et de 42 ans pour ceux-ci. Cette durée moyenne tend à s'accroître, grâce à l'aisance qui permet l'amélioration du logement, du vêtement, de la nourriture, grâce aux soins plus éclairés dont l'enfance est l'objet.

Mœurs. — Le paysan de Voingt est plus laborieux que jamais, car, si la culture est devenue intensive, si le nombre de bras est demeuré le même ou a diminué, le travail a dû devenir intensif.

Il est économe, nous l'avons dit ailleurs, et parfois son économie est excessive.

Ses pères, refoulés dans une haute vallée où ils ont trouvé le bois sur les sommets, la terre sur les pentes et les plateaux inférieurs, l'herbe en bas, avec l'eau qui en favorise la croissance, ont donné à cette dernière production tout le développement qu'elle comporte, demeurant surtout pasteurs. Peu à peu, la communauté familiale s'est développée et ils ont voué à la conservation de cette communauté toute leur énergie. Tous les jours encore, nous sommes témoins des sacrifices souvent douloureux, d'une efficacité quelquefois éphémère, tentés pour conserver le patrimoine familial, pour soutenir la maison, comme on dit communément.

Le paysan est prudent, mais sa prudence va jusqu'à la défiance. On sait combien il est difficile de lui faire accepter le conseil le plus désintéressé, et combien on a de peine à obtenir sa signature.

Nous serions incomplet si nous ne disions pas qu'il est honnête. Si, malheureusement, il n'est pas toujours fidèle à la parole donnée, il n'en connaît pas moins toute la valeur et sait fort bien apprécier la droiture de celui qu'il appelle *un homme*. Charitable et hospitalier, il ne marchande jamais au pauvre son aide et ses secours. Absorbé par la vie matérielle, il vit au milieu du beau sans toujours le comprendre.

Usages. — Rien de spécial dans les usages des habitants de Voingt. Profondément religieux, ils font intervenir le prêtre dans tous les actes de la vie. Sauf en temps de moissons, ils ne travaillent pas le dimanche, et l'on se fait scrupule de manquer la messe.

Ils ne croient plus, sans doute, ou n'osent pas avouer leurs

Digitized by Google

croyances aux histoires de revenants, aux loups-garous, aux lutins ; mais qu'on n'essaie pas de soutenir que le rebouteur est moins apte que le médecin à réduire une luxation, ni surtout que la nature de la vache ou une meilleure nourriture expliquent suffisamment une plus grande abondance de lait ; ou, enfin, que le prêtre et certaines personnes sont impuissantes à charmer le feu : ce serait peine inutile !

Si les veillées dans les étables sont moins fréquentes qu'autrefois, elles se maintiennent encore, et c'est là, pendant que les enfants se roulent sur une litière de paille, qu'à la lueur d'une lampe à pétrole, les femmes, en filant, tricotant, se content les nouvelles, que les hommes, en tressant des paniers, causent des cours du bétail dans les foires prochaines, que les jeunes gens font quelques parties de manille.

La naissance, ou plutôt le baptême, est le prétexte d'une réjouissance modeste. Il en est de même de la première communion. Quant au mariage, précédé d'un contrat, il donne presque toujours lieu à une noce dont les frais sont supportés par la famille au milieu de laquelle s'installe le nouveau ménage. Le cortège nuptial, avec les époux en tête, plusieurs couples de jeunes gens ensuite, et enfin les « cavaliers seuls », se rend successivement à la mairie et à l'église, toujours précédé du joueur de vielle à manivelle. C'est là que les jeunes filles font montre de leur toilette et que brillent les talents de la couturière et de la modiste. Après la messe, on danse un peu, trop même, au dire des vieux. Alors on insiste sur l'impatience des cuisinières, et l'on se glisse entre tables et bancs... (Tout le monde connaît la suite.)

Les décès donnent lieu à la convocation des amis et des parents, et on n'a pas encore compris l'inconvenance du repas consécutif à l'enterrement.

Jeux. — Autrefois, les hommes et jeunes gens jouaient beaucoup aux quilles ; on y joue rarement aujourd'hui ; c'est à regretter, car ce jeu, comme tous les exercices de même nature, constituait un excellent délassement gymnastique.

En même temps que les quilles, les chants disparaissent. Les laboureurs deviennent de plus en plus taciturnes, les bergères, tapies contre les haies, sont devenues presque silencieuses. De temps à autre seulement retentit, pendant les moissons, le vieux cri de « rifoufou », dernier vestige des vieux temps.

Comme tous les campagnards, ceux de Voingt aiment les couleurs éclatantes et la danse. On admire avec quelle légèreté, quelle souplesse même, enfants et jeunes gens des deux sexes dansent la bourrée et la vieille montagnarde. Les danses modernes ont fait aussi leur apparition. On danse au son de la vielle, qui a remplacé la chèvre, ou encore sur un air simplement chanté, avec ses paroles.

A Voingt, comme dans tous les environs, on connaît le *roudeau* de Saint-Jean, la bûche de Noël, la torche des brandons, etc...

Langage. — Le langage usuel est le patois limousin avec ses variantes phonétiques, différant presque de village à village. Tous, à Voingt, comprennent le français, tous le parlent plus ou moins correctement, la plupart l'écrivent. C'est dire qu'à Voingt l'enseignement public a fait son œuvre, comme ailleurs. Cette œuvre, du reste, a été largement favorisée dans cette commune par l'intelligence des habitants, qui en comprennent toute l'importance et ont accepté très volontiers les sacrifices qu'elle comporte.

Digitized by Google

***

Une portion du territoire de Voingt a été occupée jadis par la ville gallo-romaine dite de Beauclair. Dans ces champs solitaires et désormais silencieux, s'est déroulée la vie intense des cités : ce sol a été foulé par une multitude qui eut ses affaires et ses plaisirs, ses passions.

Comme personnages notables, on peut citer dans l'histoire de Voingt : 1° ses seigneurs qui furent successivement les *Voingt* (Pierre de Voingt possédait cette terre au XII[e] siècle), les *Chalus*, les *Villelume*, les *d'Autier*, les *Bosredon ;* 2° ses notaires qui s'appelèrent, au XVI[e] siècle : *Martin, Brousse, Antoine Villevaud, Aulmonier ;* 3° ses curés qui furent au même siècle : *Antoine Richen, Jean Aulmonier, Pierre Lepeytre*, etc. ; au XVII[e] siècle : *Pierre Peyronnet*, etc. ; au XVIII[e] siècle : *Bergogne, Chatard*, etc. ; au XIX[e] siècle : *MM. Laget, Tachet, Serre, Dussol, Tixier, Antoine Bœuf* et *Pierre Quiquandon.*

Une mention spéciale à ce curé, dont nous regrettons d'avoir oublié le nom, qui mérita d'être anobli par Louis XIII (Bibliothèque Nationale) et mit dans ses armes une croix d'or sur le tout de sable ; à la famille Peyronnet, de vieille bourgeoisie, dont l'un des membres, Baptiste Peyronnet, frère de Joseph, décédé à Aubusson en 1861, fonda une rente dépassant 100 francs au profit des compatriotes pauvres (origine du Bureau de Bienfaisance de Voingt) et, toujours généreux, fonda au bénéfice des mêmes, par une donation de 10.000 francs, un lit à l'hôpital d'Aubusson ; à ce capitaine Peyronnet, mari d'Antoinette Peyronnet, de la même famille, qui vint passer ses jours de retraite et mourir à Voingt où il est inhumé ; à Joseph Peyronnet, frère de Baptiste, fils de Gilbert, propriétaire de Châteaubrun, docteur en médecine, décédé en 1869, que beaucoup on connu personnellement, et dont personne n'a oublié les manières affables et la bonté ; à son gendre, M. le Vicomte Edouard de Cressac, époux de Blanche Peyronnet, décédé prématurément en 1896, inhumé dans le caveau de la chapelle funéraire de Châteaubrun. Elève de l'Ecole Centrale, ingénieur des Arts et Manufactures, il s'est distingué par ses connaissances variées, son esprit original. Il fut à la fois l'architecte et le constructeur du château actuel.

Eglise. — L'ancienne église de Voingt fut probablement l'église du prieuré avant d'être église paroissiale. Elle datait du XII[e] siècle. En 1885, la vieille église fut démolie et une nouvelle fut élevée sur la place publique, près de l'emplacement de la première. Cette nouvelle église a été l'œuvre de *M. Mallay*, architecte diocésain ; de *M. Tixier*, curé, et de la Municipalité présidée par M. le Vicomte de *Cressac*, maire, et *M. Blondet*, adjoint.

C'est également une église romane, à plein cintre, orientée de l'Est à l'Ouest ; son chœur est arrondi, ses deux chapelles latérales son carrées. Sa nef unique est surmontée d'une voûte dont les nervures reposent sur des pilastres saillants auxquels correspondent des contreforts extérieurs. Son porche, assez vaste, est flanqué de deux contreforts à chacun de ses angles, il supporte une tribune, par-dessus un beffroi, et enfin une flèche quadrangulaire. Le monument est recouvert d'ardoises.

Digitized by Google

Deux cloches sont suspendues dans le beffroi : la plus ancienne (qui est la plus petite) porte l'inscription suivante :

J. H. S. SANTA MARIA MAGDELENA ORA PRO NOBIS
Parrain : M. R. Maximilien de Villelume, Escuier, Chevallier, seigneur de Barmontel et autres ses places.
Marraine : Dame J.-F. Anne de Bard, dame du Puy-Saint-Gulmier.
Pierre Peyronnet, curé. (1686)
fondeur : Claude Seurot.

Sur les parois de la nouvelle est gravé ce qui suit :

SANTA MARIA ANTONINA JOANI JULIA MICHAEL ORA PRO NOBIS
Parrain : Antonin Carrias, du Mas.
Marraine : Marie-Julie-Henriette Peyronnet, de Matriolet.
2e parrain : Michel Boyer.
2e marraine : Jeanne Carrias.
Paroisse de Voingt : 1894.
Antoine Bœuf, curé.
Bienfaiteurs : Gabriel Boyer, Redon-Villemeyre, Dumas du Mas, A. Peyronnet, J. Denèfle, J. Lepeytre, A. Lepetit, J.-B. Dumas, prêtre, Mme Georges Pouyet, Joseph Pouyet de Boisset, Olimpe de la Ribière, Vicomtesse et Vicomte de Cressac.
Burnichon, fondeur à Montferrand (Puy-de-Dôme).

Les vitraux, au nombre de six, sont l'œuvre de M. de Lagaye de Lanteuil, fabricant à Condat-en-Combrailles. Le peintre s'est efforcé à reproduire, dans saint Edouard-le-Confesseur, les traits de M. de Cressac. Dans la chapelle latérale de gauche se trouve le banc, orné de peintures, de la famille Peyronnet, bienfaitrice de l'église.

La paroisse a présentement pour patron saint Laurent, dont la fête est célébrée le 10 août ou le dimanche suivant. Avant la Révolution, l'église était sous le vocable de sainte Madeleine.

Prieuré. — Nous savons que Voingt posséda au moyen âge un prieuré dépendant, comme celui de Giat, de l'abbaye bénédictine de Marsat. Ce prieuré avait cessé d'exister dès longtemps avant la Révolution.

Château. — Châteaubrun fut, sans doute, une villa romaine, des vestiges semblent l'indiquer. Il devint, dans les temps féodaux, un château fortifié dont les seigneurs furent successivement les Chalus, les Villelume et les d'Autier. Au XVIIIe siècle, il n'était qu'une maison bourgeoise. A la veille de la Révolution de 1789, Gilbert Peyronnet, bourgeois de Voingt, bailli de l'Eclauze et autres lieux, l'acquit des héritiers de Vilmontet, abbé (issu lui-même des d'Autier), son dernier propriétaire.

M. le Vicomte de Cressac, décédé en 1896, a substitué à cette maison un château moderne, s'appliquant à reproduire sur une moindre échelle le château de Pau. Il a grand air avec son bois de hêtres qui le domine, la prairie qui s'étale à ses pieds et le bel horizon qui s'étend devant lui.

Au moyen âge, il existait au village du Mas un « château » ou demeure seigneuriale habitée en dernier lieu par un membre de la famille des Bosredon.

Digitized by Google

Ecole. — L'enseignement primaire a été donné à Voingt pendant près de 60 ans par les deux sœurs Chevalier, maîtresses libres. La dernière, qui avait rempli ces fonctions pendant 50 ans, est morte il y a 2 ans. La commune a été pourvue, dès 1884, d'une école publique mixte. Le premier titulaire a été M. Tissandier, aujourd'hui instituteur au Monestier; l'auteur de ces lignes, instituteur actuel, lui a succédé en 1888.

L'école a été tenue d'abord dans un local dépendant de la maison Leclerc, défectueusement aménagé. Dès 1886, l'Administration municipale, comprenant la nécessité d'un bâtiment communal, commença à se préoccuper de cette construction. Pendant sept années, on a discuté sur l'emplacement, d'abord, et les ressources, ensuite, et enfin, en 1893, les plans présentés ont pu recevoir l'approbation préfectorale et l'année suivante l'exécution a eu lieu.

La population de l'école est très variable ; dans la période de la plus grande fréquentation, qui s'étend du mois de novembre au mois d'avril, le nombre des élèves atteint le chiffre de 30, dont 20 garçons et une dizaine de filles. Dans ce nombre sont compris 5 ou 6 forains.

J.-B. Bonicel,
Instituteur retraité.

Digitized by Google

SIMPLE QUESTION

Le nom de notre pays et celui de ses habitants, dans leur forme moderne, ne sont-ils pas le résultat inexact d'une multiséculaire erreur de lecture ? Je m'explique.

L'alphabet latin, tel que les Romains s'en servaient, ne comprenait qu'une seule lettre, V, pour représenter tantôt notre consonne V, tantôt notre voyelle OU : exemple FLAVIVS qui se prononçait *FLAVIOUS*.

D'autre part, Grecs et Romains, quand ils avaient à transcrire, et non à traduire, d'une langue dans l'autre, leurs noms propres, en se servant chacun de leur alphabet, le faisaient de façon à représenter le plus exactement possible la prononciation originaire du nom considéré ; exemple, au préambule du Digeste, son auteur supposé s'intitule modestement en latin IMPERATOR CAESAR FLAVIVS IVSTINIANVS (etc.), ce qui, dans la version grecque de cette compilation, était traduit ou transcrit par Αὐτοκράτωρ Καισαρ Φλάβιος Ἰουστινάνος.

D'autre part encore, quand les Romains avaient pris contact avec un pays étranger peuplé d'hommes ne parlant pas leur langue, ils ne manquaient pas de latiniser à leur façon le nom du pays et celui de ses habitants. C'est ainsi que, parvenus au pays d'*Ar Mor*, ils en ont fait *Armorica*, et de ses habitants *Armoricani*.

Or, arrivés au nôtre, ils l'on nommé ARVERNIA, et ses habitants ARVERNI, ce qui donne à penser qu'ils ont nommé le pays d'après ses habitants et que ARVERNIA veut dire « le pays des ARVERNI ».

Mais, s'ils l'écrivaient ainsi, prononçaient-ils ARVERNI (V comme dans *ver*), ou AROUERNI (OU comme dans *rouet*) ? La première version a pour elle l'usage immémorial. La seconde pourrait être appuyée sur le fait qu'en grec ARVERNI se transcrit par Αρουέρνοι, dont la prononciation exacte, qu'il ne faut pas confondre avec celle d'Erasme qu'on enseignait de mon temps, est *AROUERNI*.

Si nous connaissions la langue indigène de Vercingétorix et de ses compagnons d'armes, nous serions fixés ; mais nous l'ignorons, et les quelques racines que j'en vois citer me paraissent ressortir beaucoup plus à l'imagination qu'à la réalité. La seule langue vivante de la France actuelle qui pourrait peut-être nous en donner une idée est le breton, importé en Armorique au cours du haut moyen âge par les immigrants venus de l'île de Bretagne, envahie par les peuples germains qui allaient en faire l'Angleterre. Y a-t-il en breton moderne un mot ressemblant à AR VER ou à AR OUER ? Je l'ai demandé à M. le Dr Odeyé, de Lesneven, qui a bien voulu m'en signaler trois : AR GWER ou AR WER (pron. AR GOUER ou AR OUER), qui signifie « le verre », AR GOUER, qui signifie « le ruisseau », AR C'HOUER, qui signifie « le paysan ». Aucun de ces mots ne peut nous éclairer, bien qu'il ne soit pas impossible que César, arrivant dans un pays fertile et bien cultivé, ait trouvé que

Digitized by Google

les habitants en soient appelés AR C'HOUER et ait latinisé ce nom en ARVERNI avec la prononciation AROUERNI, et ait nommé leur pays ARVERNIA avec la même prononciation du V.

Si tel est le cas, comment alors expliquer que cette prononciation ait depuis tant de siècles fait place à celle aujourd'hui admise ? A mon avis, par l'influence de la lecture sur la prononciation. Nous savons de façon certaine, par Sidoine Apollinaire et nombre d'autres auteurs, que les Gaulois romanisés dépouillèrent au plus vite tout ce qu'ils avaient de gaulois et en particulier leur langue. Celle-ci fut complètement oubliée au bout de très peu de générations. Un néo-Romain à la mode, ne sachant pas un mot de la langue de ses pères, mais sachant lire celle des conquérants, aura cru bien faire de prononcer ARVERNI au lieu d'AROUERNI; de proche en proche, d'autres en font autant ; peu à peu, l'usage devient général, et la transformation de l'alphabet où la lettre jadis unique V est dédoublée en V et en U le consacre à jamais. C'est ainsi que, de nos jours, la diffusion de l'enseignement primaire a substitué la prononciation LA-MON-JI à celle de LA-MON-J' dans le nom officiel de la commune de Lamontgie (en langue auvergnate LA-MON-DZ'), PAUL HAGUET au lieu de PAU-LIA-GUET, etc.

Qu'y a-t-il à répondre à ma question ? J'avoue être le premier à l'ignorer. Puissent de plus savants que moi la résoudre.

Salveton.

Digitized by Google

PUBLICATIONS RELATIVES A L'AUVERGNE

ET AUX PROVINCES VOISINES

(HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE)

I. — Epoque Gallo-Romaine

A. AUDOLLENT : *Les tombes gallo-romaines à inhumation des Martres-de-Veyre (Puy-de-Dôme).* — Ch. PAGÈS : Etude technique sur les tissus découverts dans les sépultures gallo-romaines des Martres-de-Veyre. (Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, tome XIII, Paris, Klincksieck, 1922, 112 pages in-4°, 4 planches et plusieurs figures.)

Après avoir rappelé les nombreuses trouvailles qui ont été faites aux Martres-de-Veyre, M. Audollent s'est attaché à donner dans ce mémoire une description complète et vraiment scientifique des tombes, surtout féminines, qui furent découvertes, à 42 ans d'intervalle, en 1851 et en 1893, au terroir du Lod, au sud du village, à l'endroit où la ligne de Paris à Nîmes se rapproche de l'Allier. On sait que les objets de toute sorte qui proviennent de ces tombes, et dont l'état de conservation est admirable, chevelures féminines tressées en nattes, vêtements ou fragments d'étoffes, sandales de cuir ou patins de bois, vases de bois ou de poteries remplis de noix ou de noisettes, etc..., ornent une des vitrines les plus curieuses du Musée de Clermont. Dans de nombreuses publications très dispersées, dont M. Audollent donne une bibliographie complète, ces objets avaient été signalés ou décrits, mais ce qu'ils nous apprennent de positif sur la société arverne des temps gallo-romains, le parti que l'histoire sociale et économique peut en tirer, tout cela n'avait jamais été bien mis en lumière. C'est la valeur de ce témoignage unique sur une époque si pauvre en documents écrits que M. Audollent a réussi à dégager.

Malheureusement la tâche ne lui a pas été facilitée par les conditions peu scientifiques dans lesquelles ces découvertes ont eu lieu. Pour la trouvaille de 1851, on a heureusement un récit détaillé de Bouillet et pour celle de 1893 les notes de M. Vimont, mais combien des photographies seraient encore plus précieuses, si on avait eu l'idée d'en prendre, sinon en 1851, du moins en 1893, où la chose eût été si simple ! Que de détails précieux, que de renseignements utiles ont ainsi disparu, faute d'avoir été enregistrés sur une plaque sensible ! « A l'ouverture des cercueils, on put voir pendant quelques minutes les traits des défunts..., mais les corps tout entiers, y compris les squelettes, tombèrent rapidement en poussière dès que l'air eut pénétré (1). » Il est inutile d'insister sur l'intérêt

(1) Notes manuscrites de M. Vimont.

Digitized by Google

qu'il y aurait eu à fixer d'une manière quelconque, par la photographie ou le dessin, cette vision unique de contemporains de Trajan ou d'Hadrien.

Grâce aux renseignements de tout genre qu'il a pu rassembler et dont quelques-uns lui ont été fournis par des habitants des Martres-de-Veyre, M. Audollent a pu dresser un inventaire complet et méthodique de tous les objets qui proviennent de ces tombes et en donner une description minutieuse, rendant ainsi un service signalé aux historiens de l'époque gallo-romaine qui trouveront désormais dans ce mémoire des faits précis et passés à l'épreuve d'une sévère critique. En outre, par l'entremise de M. Joseph Déchelette, dont il rappelle le nom glorieux au début de son mémoire, M. Audollent a demandé à un spécialiste, à M. Charles Pagès, une étude technique sur les tissus trouvés dans ces tombes. Grâce à l'état de conservation de ces fragments, M. Ch. Pagès a pu en faire l'analyse, comme s'il s'agissait d'étoffes contemporaines, et les résultats de son travail apportent des données absolument nouvelles sur l'industrie du tissage de la laine à l'époque gallo-romaine. Il a constaté en particulier le choix judicieux de la qualité de la laine, suivant l'usage auquel le tissu était destiné, la structure relativement perfectionnée du fil, la teinture de la laine exécutée avant le travail du tissage, la variété des tissus, légers ou lourds.

On lira enfin avec intérêt les conclusions de M. Audollent sur ces précieuses découvertes. Les monnaies de Nerva (96-98), de Trajan (98-117), d'Hadrien (117-138) trouvées dans ces tombes permettent de les dater de la première moitié du IIe siècle. Elles appartenaient à des familles de condition modeste : la vaisselle est sans ornements, les vêtements sont simples, mais faits de tissus solides, les aliments offerts aux défunts sont communs. Ces tombes nous transportent dans un milieu de paysans arvernes du IIe siècle et c'est ce qui fait leur grande valeur. Les causes de l'état de conservation vraiment extraordinaire des objets qu'elles contiennent sont assez difficiles à découvrir. Il n'y a aucune trace d'embaumement et le sol dans lequel on les a trouvées est un sable grisâtre perméable qui n'a, suivant l'avis d'un spécialiste, M. V. Thomas, « aucune propriété » conservatrice ». On suppose que ce phénomène de conservation serait dû au voisinage de nombreuses sources chargées d'acide carbonique : les gaz, en s'infiltrant dans les cercueils, auraient détruit tous les germes corruptibles et stérilisé en quelque sorte les objets.

On peut résumer d'un mot la valeur de cet intéressant travail : il est un modèle de critique archéologique et d'exposition scientifique. Souhaitons en terminant qu'il soit un point de départ de nouvelles découvertes : la richesse des résultats qui sont dus au hasard de simples trouvailles permet d'espérer que la nécropole gallo-romaine des Martres-de-Veyre n'a livré encore qu'une faible partie de son secret. Des fouilles systématiques et conduites avec toute la méthode scientifique s'imposent ; si, comme il faut le désirer, elles sont entreprises dans un avenir prochain, elles fourniront aux archéologues une occasion à peu près unique de pénétrer d'une manière intime dans la vie de nos ancêtres Gallo-Romains. Ce n'est pas seulement l'histoire de l'Auvergne, c'est tout un chapitre de l'histoire de France qui en recueillera les résultats (1).

(1) Depuis que cet article a été écrit, ce vœu a été réalisé, et M. Audollent a exposé, dans une conférence faite à Paris, au Musée Guimet, les résultats intéressants de ses propres fouilles aux Martres-de-Veyre.

Digitized by Google

***

Ulysse ROUCHON : *Le Velay gallo-romain et sa capitale Rouessio.* — Le Puy-en-Velay, imprimerie Marchessou, 1922, 10 pages et XLVI planches in-8°.

Dans ces quelques pages, M. U. Rouchon a résumé l'état actuel de nos connaissances sur Rouessio, l'ancienne capitale gallo-romaine du Velay, située sur la « Via Bolena », route de Lyon à Bordeaux par Rodez, Cahors et Agen. Les illustrations nous montrent les fragments de sculpture qui proviennent de Saint-Paulien, bâti sur l'emplacement de Rouessio et ceux qui sont encastrés à la base du clocher de la cathédrale du Puy, qui ont, d'après M. Rouchon, la même origine. Plusieurs de ces reproductions sont empruntées au tome II du Recueil d'Espérandieu, mais d'autres sont inédites. Au moment où l'on songe à pénétrer par des fouilles méthodiques le mystère qui se cache sous le sol de Saint-Paulien, il était utile de rassembler les éléments que l'on possède déjà. M. Rouchon l'a fait avec tout le soin désirable et il a joint à sa notice très claire et très précise une bibliographie complète sur le sujet. Souhaitons que de nouvelles découvertes lui permettent de compléter les quelques données éparses que l'on possède en ce moment, mais qui suffisent cependant à montrer l'existence d'une civilisation prospère dans le Velay gallo-romain.

***

J. LHERMET : *Autour du Mont-Milan.* — Aurillac, imprimerie Rubens Lescure, 1922, 78 pages in-8°.

Le Mont-Milan se dresse en aval de Langogne sur la rive gauche de l'Allier, à l'entrée de gorges profondes, au milieu d'une nature grandiose. Son sommet en plate-forme domine de 200 mètres les plaines environnantes et porte des vestiges de fortifications. D'après la légende locale, un veau d'or est enfoui dans la montagne, au sommet de laquelle César établit jadis son camp et ce fut César aussi qui, après avoir pratiqué une brèche dans le roc, ouvrit un passage aux eaux de l'ancien lac de la Ponteyre. C'est cette curieuse légende que M. Lhermet a essayé d'expliquer et il l'a fait de la manière la plus intéressante, grâce à sa connaissance des lieux et aussi du texte de César. Il montre que, par sa situation à un nœud de routes (n'est-ce pas de là que viendrait le nom même de Milan, Mediolanum ?) [1], entre les territoires des Gabales, des Vellaves et des Helviens, dominant une antique voie, qui devint au moyen âge la Regordane, et que suit le chemin de fer actuel de Nîmes à Clermont, le Mont-Milan a pu être un oppidum, un marché, village de halte ou de relai. Ce qui est certain, c'est qu'il fut habité à l'époque romaine, car on y a trouvé des poteries et des monnaies de l'époque impériale. Des éléments dont se compose la légende qui lui a été racontée par des paysans, M. Lhermet en juge deux d'origine gauloise, le camp de César et le veau d'or, et le troisième, l'écoulement du lac de la Ponteyre, d'époque gallo-romaine.

(1) Voy. Longnon. Mediolanum. *Revue Celtique,* 1887

Digitized by Google

Tout d'abord, par une étude extrêmement poussée du texte des Commentaires, M. Lhermet a établi avec une véritable sagacité l'itinéraire suivi par César, lorsqu'à la nouvelle de la révolte des Gaulois, dans l'hiver de 53-52, il revint précipitamment de Cisalpine en Narbonnaise, passa les Cévennes en plein hiver et envahit le territoire arverne. Contre la plupart des érudits lozériens, il a montré que César n'avait pu passer au Mont-Milan, mais avait dû suivre l'itinéraire Aps, Saint-Cirgues-en-Montagne, Revessio (Saint-Paulien), Brioude. D'autre part, il est vraisemblable que César ait fait occuper la position importante du Mont-Milan par un détachement destiné à contenir les Gabales et ce serait là l'origine de la légende du camp de César. La conjecture est plausible : ce qui est plus difficile à comprendre, c'est qu'un épisode de guerre aussi insignifiant ait pu devenir le point de départ d'une légende qui aurait traversé vingt siècles. Les « camps de César » sont extrêmement nombreux en France, mais un certain nombre d'entre eux doivent leur existence à des érudits régionaux dénués de critique. En ce qui concerne la légende du Mont-Milan, il faudrait, pour avoir une opinion motivée, savoir à quelle époque elle apparaît. Il ne suffit pas que des faits soient déformés dans les récits pittoresques des veillées pour être anciens. Etablir une continuité de traditions depuis l'époque de César jusqu'à la nôtre, et sur des indices aussi fragiles, me semble une chose assez grave.

La légende de l'éboulement des rochers qui contenaient le lac est évidemment liée à la première et je ne vois pas la nécessité de distinguer une « geste gauloise » et une « geste gallo-romaine ». Si César a été assez fort pour établir un camp au sommet du Mont-Milan, pourquoi n'aurait-il pas ouvert la brèche actuelle ? Il y a là un raisonnement populaire bien connu des folkloristes et la « brèche de Roland » n'a pas d'autre origine.

Le récit du veau d'or enfoui dans la montagne ne me paraît pas plus facile à expliquer par des considérations historiques. Pourquoi aller chercher la religion gauloise que nous connaissons si mal et faire intervenir les druides qui, si l'on s'en rapporte au récit de César, n'ont pas joué le moindre rôle dans la guerre d'indépendance ? Je sais bien qu'il y a dans les Commentaires un passage célèbre sur l'institution des druides, mais, comment se fait-il que le seul druide cité par César comme ayant pris part aux événements, l'Eduen Diviciac, soit aux yeux des Gaulois un traître, le champion de l'alliance avec Rome, l'hôte de Cicéron ? Le rôle joué par les druides au sanctuaire supposé du Mont-Milan est donc purement conjectural et ce veau d'or enfoui se rattache peut-être à un conte de trésor caché, tel qu'on en trouve dans toutes les régions. Si ingénieuses et si intéressantes que soient les explications proposées par M. Lhermet, elles ne peuvent entraîner la conviction, mais ce qui dans son livre est attachant et vraiment solide, c'est la description pittoresque qu'il a donnée du site et c'est aussi la méthode excellente avec laquelle il s'est efforcé d'établir l'itinéraire suivi par César à travers les Cévennes au cours de la campagne de 52.

Digitized by Google

***

II. — Moyen Age

Libellus de Ecclesiis vel altaribus que in Claromonte consistunt. — Nouvelle édition par Krusch et Levison, Monumenta Germaniæ historica, Scriptores Rerum Merovingicarum, tome VII, Passiones vitæque sanctorum ævi merovingici, p. 464-467, Hanovre, 1919-1920, 1 vol. in-4°.

La seule édition de ce texte si important était celle de Savaron (De Sanctis ecclesiis et monasteriis Claromontii, Parisiis 1608), reproduite par Pierre Durand (Les Origines de la ville de Clairmont par feu Monsieur le Président Savaron, Paris 1662, pages 341-365). Savaron s'était servi d'un manuscrit du monastère de Saint-Alyre, du x^e^ siècle, qui se trouve aujourd'hui à la bibliothèque de Clermont (Catalogue, n° 147, f^os^ 149-150) et contient des vies de saints honorés dans le diocèse de Clermont. Savaron avait eu en outre à sa disposition un manuscrit, aujourd'hui perdu, de la bibliothèque du chapitre de Notre-Dame du Port, mais qui ne lui avait fourni qu'une seule variante, la mention du tombeau de l'évêque saint Sigon (861-868) dans l'église « Sainte-Marie Principale », c'est-à-dire à Notre-Dame du Port.

Les auteurs de la présente édition se sont donc bornés à collationner de nouveau le Codex Claromontanus 147, mais, contrairement à l'opinion qui avait fait foi jusqu'ici, ils ont relevé dans ce manuscrit plusieurs variantes intéressantes du texte de Savaron. On lira surtout avec profit la préface de M. Krusch et ses conjectures sur l'époque de la rédaction du texte. De la mention de l'église Saint-Alyre, Savaron avait conclu que cette rédaction est antérieure à la restauration du monastère, brûlé au cours d'une invasion normande, par l'évêque Arnaud et le comte Raimond, entre 937-958. M. Krusch va plus loin. Il constate que, parmi les autels de la cathédrale, ne figure pas celui de saint Laurent qu'une charte du x^e^ siècle (voir l'Inventaire de Cohendy) cite parmi les patrons de la cathédrale. La rédaction est donc antérieure à cette époque. Mais, d'autre part, la mention à la cathédrale du grand autel dédié à sainte Marie et aux saints Vital et Agricola indique que le « libellus » n'est pas antérieur au milieu du x^e^ siècle, puisque c'est à cette époque seulement que le patronage de la Vierge apparaît à la cathédrale.

Cette conclusion me paraît tout à fait admissible et je verrais volontiers dans ce catalogue des églises, chapelles et autels de Clermont un guide à l'usage des pèlerins (Clermont se trouvait sur la route des pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle) datant de l'évêque Etienne II, le constructeur de la cathédrale dédiée à la Vierge en 946. On s'explique alors l'épithète de « principalis » appliquée à Notre-Dame du Port à partir de cette époque. Elle ne signifie pas « principale » au sens où nous l'entendons, c'est-à-dire « importante », mais dans le sens étymologique la « première », la « plus ancienne ». Le chapitre du Port tenait sans doute à rappeler que son église avait été la première (principalis) qui eût été dédiée à la Vierge (par saint Avitus, vers 580-595) dans l'enceinte de Clermont.

On voit quel est l'intérêt de ce texte, et je tiens à citer à son

Digitized by Google

sujet l'étude critique de M. Raphanel (L'emplacement des églises de Clermont au xe siècle. Examen de quelques assertions de Savaron, Bulletin historique d'Auvergne, 1921, p. 107, 150, 172) qu'on lira avec le plus grand profit.

⁂

De Carmejane-Vesc. — *Aimar (alias Adhémar), évêque du Puy, et les Adhémar.* (Bulletin historique et scientifique d'Auvergne, 1923, p. 167-172.)

Par l'étude du cartulaire de Saint-Barnard (archives de la Drôme), M. de Carmejane-Vesc a pu apporter quelque clarté à la question si obscure de l'histoire de la famille d'Adhémar de Monteil, évêque du Puy, légat du pape pendant la première croisade. Il montre qu'Adhémar a d'abord été un nom patronymique et que ce fut seulement à la fin du xiie siècle que Giraud, petit-neveu de l'évêque du Puy, adopta ce vocable comme nom de famille. Et surtout il donne, d'après une charte de 1088, les noms des parents du célèbre évêque et ceux de ses deux frères : Lambert François, tige des seigneurs de La Garde, et Guillaume Hugue (cité par le chroniqueur Raimond d'Aguilers), tige des seigneurs de Grignan. Cette étude bien documentée est une contribution intéressante à l'histoire d'un des personnages les plus marquants de la première croisade.

⁂

H. du Ranquet. — *Peintures de l'église du Chastel de Saint-Floret (Puy-de-Dôme).* [Extrait du « Moyen Age », XXIV, mai-août 1922.]

Dans cet article, M. du Ranquet expose la magnifique découverte qu'il a faite des peintures murales de l'église du Chastel de Saint-Floret, située d'une manière pittoresque et complètement abandonnée aujourd'hui sur la hauteur qui domine la vallée de la Couze. Après avoir décrit le site lui-même et rassemblé les détails historiques que l'on possède sur les seigneurs de Saint-Floret, il mentionne simplement la forteresse bâtie par eux dans la vallée au début du xive siècle et dont il subsiste deux magnifiques salles superposées, recouvertes de seize branches d'ogives et ornées de peintures à peu près effacées qui avaient pour sujet l'histoire de Tristan et Yseult. Bien qu'ayant abandonné la hauteur où se trouvait probablement le château primitif, les seigneurs de Saint-Floret continuaient à s'intéresser à la vieille église romane à nef unique où ils avaient leur sépulture. Ce fut ainsi qu'ils firent construire sur son flanc nord la chapelle, dédiée à la Vierge, dans laquelle M. du Ranquet a retrouvé sous le badigeon de magnifiques peintures. La plus belle représente un seigneur, sa femme, ses deux fils et ses deux filles à genoux et présentés par saint Jean-Baptiste à une exquise Madone assise sur un large trône et tenant l'Enfant Jésus. C'est ce tableau que M. du Ranquet a analysé avec le plus grand soin, notant les détails des costumes et les comparant aux modes que nous révèlent les peintures du temps. Il a pu identifier ainsi le personnage représenté, Jean de Bellenaves-Saint-Floret, chambellan de Charles VI et du duc de Berry, ainsi que tous les membres de sa famille, et il conclut que cette belle

Digitized by Google

peinture a dû être exécutée entre 1397 et 1411 par un artiste de l'entourage de Jean de Berry. Nous aurions donc là un vestige remarquable du mouvement artistique dont ce précurseur des Mécènes de la Renaissance fut le promoteur en Auvergne.

⁂

Pierre-François FOURNIER. — *Affiches d'indulgence manuscrites et imprimées des* XIV^e^, XV^e^ *et* XVI^e^ *siècles.* (Extrait de la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes, 1923, 45 pages in-8°.)

Dans la Revue de la Haute-Auvergne (t. XIX-XX, 1917-1920), M. Delmas, archiviste du Cantal, avait publié une étude sur une curieuse affiche d'indulgence en faveur des choriers de Saint-Flour, datée de 1454, ornée d'une peinture représentant une Vierge de Miséricorde. A son tour, M. Fournier, archiviste de la Haute-Loire (1), a dressé un inventaire complet de ces affiches et distingué les différentes formes sous lesquelles elles se présentent (originaux et copies manuscrits ou imprimés, extraits de l'acte de concession faits par les bénéficiaires à l'usage des fidèles, sommaire de toutes les indulgences accordées à une église ou à un ordre religieux). Plusieurs de ces affiches, ornées de miniatures, présentent, comme celle d'Aurillac, un intérêt exceptionnel pour l'histoire de l'iconographie religieuse. Telle est celle accordée à la collégiale de Saint-Agrève du Puy en 1338 (Archives de la Haute-Loire), avec ses initiales représentant saint Agrève et d'autres saints. Parmi celles qui présentent un intérêt d'histoire générale, citons les affiches imprimées d'indulgences accordées pour la croisade contre les Turcs en 1480 par Sixte IV, en 1516 et 1519 par Léon X. On voit par là quelques-uns des services que cette publication si intéressante est appelée à rendre aux historiens.

⁂

III. — Temps modernes

Ulysse ROUCHON. — *Une édition inconnue des coutumes d'Auvergne.* (Bulletin du Bibliophile, 1^er^ février 1923, pages 96-104.)

M. U. Rouchon établit que l'ouvrage donné par le regretté Antoine Vernière comme étant le premier livre imprimé à Clermont, en 1523 (2), et intitulé « Les Ordonnâces Royaulx faictes par les feuz » treschrestiens Roys de France, etc... », n'est que la deuxième partie d'un ouvrage imprimé à Lyon, en 1522, par le même imprimeur, Jacques Mareschal, et qui contient deux parties : 1° un texte insoupçonné jusqu'ici des « Grandes Coustumes Généralles du hault et » bas pays d'Auvergne » ; 2° le texte imprimé à Clermont l'année suivante sous le titre : « Les Ordonnâces Royaulx... » Ce texte se

(1) Depuis que cet article a été écrit, M. Fournier a succédé à M. G. Rouchon comme archiviste du Puy-de-Dôme.

(2) A. Vernière. Note sur le premier livre connu, imprimé à Clermont en 1523, Le Puy, 1882.

Digitized by Google

place chronologiquement entre les deux recueils de 1511 de Jehan Petit et de 1538 de Nicolas Petit. L'ouvrage, admirablement conservé, figure dans une collection particulière. Quant à l'ouvrage qui aurait été imprimé à Clermont en 1523, M. Rouchon pense avec d'autres bibliophiles qu'il l'a été en réalité à Lyon, « l'habitude de domicilier » ainsi les livres étant courante à cette époque ».

***

Antoine JACOTIN. — Le *Puy-en-Velay au* XVI^e^ *siècle,* avec une vue de la ville en 1607. — Le Puy-en-Velay, publications de la Société des Etudes locales, imprimerie Marchessou, 1923, 16 pages in-8°.

Lorsqu'on erre dans le dédale des rues tortueuses qui serpentent sur les flancs du rocher d'Anis, on cherche volontiers à se figurer ceux qui furent les hôtes des pittoresques logis aux portes armoriées, dont les murs noircis par le temps sont tout chargés d'une histoire qu'on aimerait à entendre raconter. C'est une évocation de ce genre que nous devons à M. Jacotin, dont l'élégante plaquette nous montre ce qu'était la vie du Puy au XVI^e^ siècle. Il ne se contente pas de nous retracer l'histoire, parfois tragique, de la capitale du Velay au temps des guerres de religion, il nous fait pénétrer au cœur de la société anicienne. Il nous montre l'activité de ses marchands, comme cet Etienne de Médicis, qui a laissé une chronique si curieuse et avait établi dans sa ville natale un véritable bazar, prototype de nos grands magasins, où l'on vendait toute espèce de marchandises, depuis les draps jusqu'au vinaigre rosat, depuis le papier et le fil jusqu'aux arbalètes. Il nous décrit les plaisirs et les sports favoris de cette population, le tir à l'oiseau du lundi de la Pentecôte dont le vainqueur avait le droit de marcher à la procession de la Fête-Dieu au même rang que les consuls, les représentations théâtrales, mystères et moralités joués sur les places publiques, les concours poétiques, les jeux floraux institués en 1586. Rien de plus pittoresque, par exemple, que le récit de l'entrée de François I^er^ au Puy, en 1533. Ajoutons qu'une gravure empruntée à l'ouvrage d'Etienne Martellange, architecte des jésuites, nous montre une vue fort curieuse du Puy en 1607, avec les mille toits de ses maisons et les clochers de ses églises, dominés par la cathédrale, dont l'aspect n'a pas changé, avec ses vieux remparts dont il reste la porte Pannessac, très reconnaissable, avec sa « prairie du Breuil » et ses couvents suburbains de Saint-Laurent et des Carmes. Cette précieuse vue complète admirablement le texte si attachant qu'on lira avec plaisir et profit.

***

G. ROUCHON et E. MORAND. — *Les boiseries de l'église Saint-Amable de Riom.* — Mâcon, Protat, imprimeur, 1922, 22 pages et 2 photogravures.

MM. G. Rouchon et E. Morand ont découvert dans les registres capitulaires de Saint-Amable des renseignements précieux sur les admirables boiseries qui ornent aujourd'hui la sacristie de cette église et surmontaient autrefois autour du chœur les stalles des

Digitized by Google

chanoines. Elles furent placées dans le chœur du 17 juin au 1er décembre 1687 et exécutées par André Boysen, de Clermont, qui orna de boiseries analogues l'église Saint-André de cette ville en 1688, et par Noël Mercier, de Gannat, représentant d'une vraie dynastie de menuisiers-sculpteurs dont on suit l'activité depuis la fin du XVIe siècle. Noël Mercier a exécuté aussi les boiseries de Sainte-Croix de Gannat, et, dans un mémoire de diplôme présenté à la Faculté des Lettres et qui sera imprimé, M. Jean Vissouze a pu établir qu'on lui doit aussi la belle porte de la sacristie d'Ennezat. On voit quel intérêt des recherches de ce genre présentent pour l'histoire d'une technique charmante qui a couvert les édifices d'Auvergne aux XVIIe et XVIIIe siècles de véritables chefs-d'œuvre. L'admirable musée de boiseries de l'église de Montferrand, dont les pièces sont restées jusqu'ici anonymes, mériterait à ce point de vue d'attirer l'attention des chercheurs.

***

J. CLÉMENT. — *L'Evêché de Moulins. Son premier évêque* (1823). — Moulins, Librairie historique du Bourbonnais, 1923, 1 vol. 306 pages in-8° avec des illustrations et une carte.

A l'occasion du centenaire de la création de l'évêché de Moulins, M. le Chanoine Clément, bien connu par les excellents travaux d'archéologie et d'érudition qu'il a consacrés au Bourbonnais, a écrit l'histoire peu connue des négociations commencées sous Louis XVI en 1788, terminées sous Louis XVIII en 1823, qui ont abouti, après mille péripéties, à la création de l'évêché de Moulins. C'est un véritable chapitre de l'histoire religieuse de la Révolution et de la Restauration qu'il nous donne ainsi et son livre offre un intérêt qui dépasse de beaucoup le cadre de l'histoire régionale. Il a tiré les documents dont il s'est servi des archives municipales de Moulins, de celles de l'Allier et des diocèses de Moulins et Clermont, enfin des Archives Nationales et des Archives du Vatican. Il est donc un guide très sûr et il ne s'est pas borné à l'histoire parfois un peu monotone des négociations officielles ; grâce à des témoignages locaux, il a pu reconstituer la physionomie de la vie religieuse du département de l'Allier pendant cette période : à cet égard, certains de ses chapitres, absolument nouveaux, offrent un grand intérêt historique.

On sait que le Bourbonnais, constitué au moyen âge aux dépens des provinces voisines, relevait au spirituel avant la Révolution des quatre diocèses de Bourges, Nevers, Autun, Clermont. Il est étonnant que les ducs de Bourbon, qui furent à un moment les vrais rois de la France centrale, se soient accommodés de cette situation. Ce n'est pourtant qu'en 1621 qu'on trouve une première pétition du corps municipal et des autorités de Moulins demandant la création d'un évêché, et ce ne fut qu'en 1788 que le projet fut repris, sérieusement cette fois, par Louis XVI. On lira avec intérêt l'histoire des négociations entre ce prince et le pape Pie VI, le récit des enquêtes dirigées par l'évêque de Mâcon, délégué apostolique pour constituer le domaine spirituel et temporel du nouveau diocèse et pour s'assurer de l'adhésion des évêques et des chapitres dont la juridiction allait être amoindrie par sa constitution. Ce chapitre éclaire d'un jour très curieux le fonctionnement des institutions de l'ancien ré-

Digitized by Google

gime. L'enquête canonique était achevée, l'évêque de Moulins, des Gallois de La Tour, doyen de la collégiale, était désigné, quand la Révolution éclata.

La Constitution Civile du Clergé (12 juillet 1790) créa un diocèse par département. L'Allier eut donc son évêque. L'abbé de La Tour refusa de se laisser élire et s'exila à Rome. Deux évêques constitutionnels, Laurent, qui abjura la prêtrise en 1793, après la mission de Fouché, et Butaud-Dupoux, ancien curé d'Yzeure, de 1798 à 1802, occupèrent successivement le siège de Moulins au milieu de l'hostilité de la population. Puis le Concordat de 1802, qui réduisit à 60 le nombre des évêchés, annexa l'Allier au diocèse de Clermont. Cette union forcée, qui dura de 1802 à 1823, ne fut pas sans soulever de vifs mécontentements. Dans son beau livre sur Mgr Duwalk de Dampierre, le premier évêque concordataire de Clermont, M. le Chanoine Crégut avait déjà raconté cet épisode. M. le Chanoine Clément y ajoute de nouveaux éléments et se fait, beaucoup plus que son éminent confrère, l'avocat des populations ainsi lésées. Aussi, dès les premiers jours de la Restauration de 1814, les habitants de Moulins réclamèrent la création de l'évêché projeté par Louis XVI. Le terrain était d'autant plus favorable que Louis XVIII ne rêvait rien moins que l'abolition du Concordat de 1802 et le retour à celui de 1516.

Il fallut cependant neuf ans de pénibles négociations pour aboutir et ce fut surtout dans ce domaine religieux que le gouvernement de la Restauration s'aperçut qu'il est chimérique de vouloir reconstituer le passé. En effet, le Concordat du 11 juin 1817, qui portait le nombre des évêchés de 50 à 92 et créait celui de Moulins, ne réussit qu'à mécontenter tout le monde et ne fut pas ratifié par les Chambres. Après de nouveaux pourparlers, l'idée d'un nouveau Concordat fut abandonnée et l'on s'arrêta à un accord qui laissait à peu près intacts les articles organiques et portait le nombre des évêchés à 80. Cette fois, Moulins était désigné pour être le chef-lieu d'un nouveau diocèse et, le 5 septembre 1823, son premier évêque, Mgr de Pons de La Grange, ancien vicaire-général du diocèse de Clermont, faisait son entrée solennelle dans sa ville épiscopale. Dans un dernier chapitre, M. le Chanoine Clément a montré l'activité qu'il déploya pour organiser son diocèse.

Telle est l'histoire curieuse, dont nous n'avons pu que résumer les grandes lignes. Au cours de son ouvrage, l'auteur étudie les négociations qui ont abouti à ce résultat dans le plus grand détail et cite *in extenso* les pièces les plus importantes. Son livre, remarquable par sa précision et l'excellence de sa méthode, constitue une contribution importante à l'histoire religieuse de la France au début du XIX[e] siècle.

***

J. CLÉMENT. — *La Cathédrale de Moulins.* Histoire et description. — Moulins, Imprimeries réunies, 1923, 1 vol. in-16, 139 pages, plans et illustrations.

M. le Chanoine Clément inaugure par ce petit livre une collection de « Guides d'Histoire et d'Art » qui feront connaître les curiosités du Bourbonnais et seront certainement bienvenus des archéologues et des simples touristes. On y retrouve toutes les qualités d'érudition et le goût très sûr que l'on apprécie tant dans tous ses ouvra-

Digitized by Google

ges. M. le Chanoine Clément connaît à fond sa cathédrale et en met en lumière tous les aspects. Après avoir retracé l'histoire de la collégiale (érigée en cathédrale en 1823), dont la première pierre fut posée en 1468, dont les travaux commencèrent seulement sous Jean II en 1474, et furent arrêtés, faute de ressources, entre 1533 et 1540, dont le prolongement étrange en style gothique de la fin du XII[e] siècle fut exécuté d'après les plans de Lassus, modifiés par Millet, entre 1858 et 1876, il étudie le détail de sa construction et décrit toutes les richesses qu'elle renferme, statues anciennes et modernes, dont le célèbre « sépulcre » à l'accent si réaliste, fresques du XVI[e] siècle, tableaux de chevalet et au premier rang l'admirable triptyque du « Maître de Moulins », enfin, la collection des magnifiques verrières, si intéressantes pour l'histoire et l'iconographie religieuse. Ce guide sera indispensable à quiconque voudra visiter utilement la cathédrale de Moulins, et il est à souhaiter qu'il fasse école et que beaucoup de nos vieux monuments soient présentés au public sous cette forme aussi érudite qu'élégante.

***

IV. — Ouvrages généraux

Augustin BERNARD. — *Le Bourbonnais et le Berry.* (Anthologies illustrées. Les provinces Françaises.) — Paris, Laurens, 1923, 240 pages petit in-4°, 117 gravures et une carte.

Comme tous les volumes qui composent cette collection, celui-ci comprend d'abord une étude originale sur les divers aspects du pays qu'il s'agit d'étudier et une anthologie des auteurs français qui ont décrit ce pays dans leurs ouvrages. Originaire du Bourbonnais qu'il connaît à fond, auteur de savants ouvrages qui font de lui un des chefs de la nouvelle école géographique, M. Augustin Bernard était admirablement préparé à mettre en valeur les caractères des deux provinces voisines, semblables à certains égards, mais douées cependant chacune d'une individualité incontestable. Il a insisté avec raison sur leur aspect de pays de transition entre le Massif Central et le bassin Parisien, « aux confins de la montagne et de la plaine, au point de rencontre de la langue d'oïl et de la langue d'oc », pays de collines et de plaines « où la nature est essentiellement tempérée et moyenne ». Ce n'est pas cependant un pays uniforme et M. Augustin Bernard en a montré toute la variété en décrivant les diverses régions naturelles, Montagne bourbonnaise, Sologne et Limagne bourbonnaise, Val d'Allier, Combrailles, Bocage bourbonnais, bassin de Commentry-Montluçon pour le Bourbonnais ; Boischot, Brenne, Champagne de Châteauroux et de Bourges, Val de Loire, Sancerrois, Sologne pour le Berry. On lira avec le même intérêt l'étude historique très substantielle et très bien informée. On y voit qu'à plusieurs reprises, notamment sous le duc Jean de Berry, au XIV[e] siècle, ces deux provinces ont suivi les mêmes destinées que l'Auvergne. Le rôle de ce prince-artiste et celui des Bourbons, véritables promoteurs de la Renaissance dans le Massif Central, sont très bien étudiés. Enfin, M. Augustin Bernard a tracé un tableau aussi érudit qu'agréable de l'activité humaine dans cette région. Il a décrit d'une manière très pittoresque le type physique et moral du Bourbonnais et du Berrichon, les procédés et les coutumes agricoles, le dévelop-

Digitized by Google

pement industriel, l'habitation, le costume provincial, les plaisirs, les croyances et susperstitions, les coutumes relatives à la naissance, au mariage, à la mort. Il a donné une esquisse de la littérature provinciale, à laquelle il rattache avec raison George Sand, dont il montre l'influence sur les écrivains régionaux. La seule lacune qu'on puisse lui reprocher, c'est de n'avoir pas fait une place à part à l'histoire monumentale et artistique, dont il se contente d'indiquer les grands traits dans le chapitre consacré au développement de l'histoire générale. Tout au moins la belle illustration, dont le livre est accompagné, reproduit la plupart des œuvres marquantes, mais il eût été intéressant de vérifier aussi dans le domaine artistique le caractère de transition de ces provinces où s'entre-croisent dès l'époque romane les influences de l'Auvergne, de la Bourgogne, du Poitou et, à l'époque gothique, de l'Ile-de-France. L'Anthologie, dont les morceaux sont admirablement choisis, de manière à passer en revue tous les aspects, tous les souvenirs, toutes les curiosités du pays, compte des noms illustres : Mme de Sévigné s'y rencontre avec George Sand, Balzac, Théodore de Banville. Etienne Pasquier nous donne l'étymologie curieuse du mot « tintamarre » qui se rattache à une ordonnance de Jean de Berry limitant la durée des heures de travail agricole. Paul Meyer, d'après le roman de Flamenca, nous décrit les bains de Bourbon au moyen âge et M. Augustin Bernard a emprunté à M. Jacques Chevalier, dont on se rappelle la belle conférence donnée à Clermont sur Pascal, des extraits de sa jolie description de la forêt du Tronçais et de ses habitants. L'ouvrage se termine par un recueil savoureux de dictons, proverbes, chansons, etc... Il fait le plus grand honneur, aussi bien par son texte que par son illustration, à la Collection des Provinces Françaises.

⁂

Joseph VIPLE. — *Histoire du Bourbonnais.* — Moulins, Société Bourbonnaise des Etudes locales, 1923, 153 pages in-16, avec cartes et illustrations.

Comme le dit modestement l'auteur dans son Avant-propos, ce petit livre ne cherche pas à être une histoire complète du Bourbonnais, mais une œuvre de vulgarisation qui résume « les quelques notions générales qu'il n'est pas permis d'ignorer » sur le passé de la province. Ce qu'il faut ajouter, c'est que, pour écrire ce résumé, l'auteur a puisé aux meilleures sources et que, par un travail tout à fait personnel, il a choisi les faits les plus caractéristiques et les mieux éprouvés par la critique. Son livre est à la fois succinct, clair, précis et se lit avec intérêt. M. Viple a suivi les territoires qui devaient former le Bourbonnais depuis l'époque préhistorique et il a montré à la suite de quelles circonstances des cantons arrachés au Berry, au Nivernais, au Languedoc, à l'Auvergne, ont formé sous la domination féodale des Bourbons un groupe compact qui a fini par devenir une province douée d'une véritable unité morale. Il a suivi ainsi l'histoire du Bourbonnais jusqu'à la Révolution et, avec une méthode excellente, il ne s'est pas contenté de raconter l'histoire, d'ailleurs intéressante, des sires et des ducs de Bourbon, mais il a tracé à diverses reprises des tableaux des institutions féodales, ecclésiastiques, royales et de l'état social et économique de la province. Deux cartes très claires montrent les limites de l'ancien Bour-

Digitized by Google

bonnais et de la Généralité de Moulins. Ce livre rendra donc de grands services, non seulement parce qu'il présente sous une forme attrayante l'histoire d'une région, mais aussi parce qu'il sera pour les travailleurs un répertoire de faits précis et bien choisis.

⁂

Louis JALENQUES. — *Salers.* Notice historique et descriptive à l'usage des touristes. — 2e édition, Aurillac, Imprimerie Moderne, 1923, 82 pages in-8°.

L'éloge de cette jolie plaquette, dont la première édition avait paru en 1912, n'est plus à faire et elle est appréciée non seulement des touristes qui vont visiter la vieille cité du moyen âge, mais de tous ceux qui s'intéressent au passé de l'Auvergne. Avec une érudition très sûre et une connaissance admirable du site qu'il nous décrit, M. Jalenques a rassemblé en des pages concises et de lecture agréable tout ce qu'il est possible de savoir de l'histoire de Salers, de ses seigneurs et de leur château détruit en exécution d'un arrêt des Grands Jours de Clermont en 1666, des habitants et de leurs libertés, des fortifications qui ont laissé des restes si notables, de l'église et de ses belles tapisseries, enfin des vieux logis dont le groupe, encore si imposant aujourd'hui, nous transporte de plein-pied dans la société d'autrefois. Quelques retouches et détails nouveaux sont à signaler dans cette nouvelle édition. M. Jalenques reconnaît que le monogramme I. H. S. qui figure sur les belles tapisseries de l'église n'implique pas nécessairement qu'elles proviennent d'un couvent de jésuites, ce monogramme étant plus ancien que leur ordre. D'autre part, comme le premier panneau représente saint Ignace en habits sacerdotaux, il n'y a pas de doute qu'elles n'aient été exécutées pour une de leurs églises. En tout cas, elles se trouvaient déjà au couvent de Notre-Dame de Salers avant 1789. A noter aussi des renseignements nouveaux sur la maison incendiée en 1898 et restaurée depuis, dite le château de Salers, parce qu'elle servit de résidence aux Scorailles, seigneurs de Salers, après que leur forteresse eût été rasée en 1666. De même, M. Jalenques a trouvé quelques textes relatifs à la mystérieuse maison dite des Templiers, sans pouvoir élucider la question de savoir si elle a été réellement le siège d'une commanderie. Ce qui est certain, c'est qu'elle a appartenu, au XVIIIe siècle, à un chevalier de Malte, ancien commandeur d'Ydes : de là peut-être sa dénomination inexacte.

⁂

Victor FAVYÉ. — *Histoire d'une commune* (1130-1731), *Montferrand.* Illustrations de A. Robida. Préfaces de L. Bréhier et G. Desdevises du Dezert. — Paris, G. Durand, 2e édition, 1923, 164 pages in-8°.

On accueillera avec plaisir cette seconde édition, encore plus luxueuse et plus soignée que la première parue en 1922, d'un livre qui donne tout ce qu'il est essentiel de savoir pour visiter le trésor d'art qu'est Montferrand. M. Victor Favyé, qui s'est épris d'une véritable affection pour la vieille cité qui lui a confié la garde de ses intérêts au Conseil municipal, en connaît admirablement tous

Digitized by Google

les détours ; il a pénétré dans toutes les cours pittoresques des vieux hôtels d'autrefois et il sait tous les détails d'histoire, toutes les légendes qui sont attachées à ces vieilles pierres. Et les admirables illustrations de Robida achèvent de rendre cette élégante plaquette digne de cette ville incomparable. Puisse cette jolie publication ranimer le zèle de tous ceux qui s'intéressent à l'avenir de Montferrand et voudraient écarter les causes de destruction qui sont toujours menaçantes. Des efforts louables et qui ont donné des résultats importants ont été accomplis dans ce sens par des initiatives publiques et privées, mais il reste toujours beaucoup à faire.

Ajoutons pour les bibliophiles qu'un certain nombre d'exemplaires de ce livre ont été tirés sur des papiers de luxe. Ce sont de véritables chefs-d'œuvre de typographie et qui font grand honneur à la maison R. Favyé, de Thiers, auxquels ils sont dus.

***

Almanach de Brioude et de son arrondissement. — 5e année, 1924. Société de l'Almanach de Brioude, 1 vol., 251 pages in-8°. Imprimerie Watel, à Brioude. Avec illustrations.

On ne saurait trop faire l'éloge de cette intéressante publication, consacrée à la fois au passé et au présent de la petite région auvergnate qui fut réunie en 1790 au département de la Haute-Loire. Sa popularité est due à ce que, dans le même volume, on a su réunir les renseignements d'ordre pratique, les essais littéraires en français et en patois, les études économiques, historiques et archéologiques. On en jugera par l'énumération de quelques-uns des intéressants articles contenus dans le volume de 1924.

M. G. Paul a écrit la biographie du cardinal Dominique de La Rochefoucauld, archevêque de Rouen, abbé de Cluny, président du Clergé aux Etats-Généraux de 1789, dont la famille paternelle était originaire du château de Saint-Ilpize dont les restes dominent le bourg pittoresque du même nom, situé au-dessus de la vallée de l'Allier, entre Vieille-Brioude et Lavoûte-Chilhac. — M. Dillaye a étudié l'ancienne famille brivadoise des Salveton. — Sous la signature G. T. paraît la suite d'une « Petite Contribution à l'histoire locale » : transformation de la topographie de Brioude depuis la Révolution, analyse et publication d'un traité de François Deschaumes, chanoine, comte de Brioude, daté de 1621, sur les « Droits et privilèges du chapitre en tant que seigneur temporel ». — L'histoire économique est représentée par l'étude de M. G. Segret, dont on se rappelle la curieuse notice démographique (*Revue d'Auvergne*, décembre 1922-janvier 1923) sur la valeur des terres, du bétail et des grains aux XVIIe et XVIIIe siècles à Blesle. Grâce aux minutes des notaires de Blesle, dont les plus anciennes remontent à 1608 et qui sont très nombreuses pour le XVIIIe siècle, M. Segret a donné la liste des mesures de capacité et des mesures agraires usitées à Blesle avant la Révolution ; il a étudié les variations de la valeur des terres, des fermages, des prix des bestiaux, des céréales, du vin, des salaires. Dans son intéressante conclusion, il montre la plus-value croissante des terres, continue, mais lente, de 1650 à 1750, très rapide à partir de cette date, sans que ce changement soit dû à une amélioration dans les procédés, tandis que la valeur des fermages acquittés en denrées reste sensiblement la même : c'est donc le pouvoir

Digitized by Google

d'achat de la monnaie qui a diminué. On lira aussi avec grand intérêt les renseignements qu'il réunit sur l'accroissement de la propriété paysanne aux dépens des terres nobles, très sensible déjà avant la Révolution. Cette étude est un modèle à la fois sobre et précis de monographie locale et on ne peut que souhaiter l'apparition de nombreuses monographies du même genre qui peuvent seules donner à l'histoire économique une base solide.

L'archéologie, enfin, a donné lieu aux importantes recherches de M. J. Lespinasse sur « les Fontaines Saintes de l'arrondissement de Brioude », tout à fait intéressantes pour l'histoire du culte des saints en Auvergne et ses rapports avec le folklore. Comme de juste, la première fontaine étudiée est celle de Saint-Julien, située non loin de Brioude et qui a conservé le petit édicule d'époque romane sous lequel sortent ses eaux ferrugineuses. — M. A. Bonnefoi a consacré une notice au dolmen de Tailhac et aux légendes qui s'y rattachent ainsi qu'une petite monographie à l'église Saint-Laurent d'Auzon, à nef unique d'époque romane et qui présentent des chapiteaux historiés intéressants, ainsi que des fresques, malheureusement effacées, des XIV^e^ et XV^e^ siècles.

Louis Bréhier.

Digitized by Google

Soutenance de Doctorat ès Lettres

à la Faculté de Clermont-Ferrand

Le mardi 26 février 1924, à deux heures du soir, M. Mathieu-Maxime Gorce, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, a soutenu devant la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont les thèses qu'il présentait en vue d'obtenir le grade de Docteur ès Lettres.

Le Jury se composait de M. le Doyen Audollent, président ; MM. Fliche, professeur à l'Université de Montpellier ; Desdevises du Dezert, Bréhier, Lasbax et Arbos, professeurs à l'Université de Clermont.

La thèse complémentaire avait pour sujet : *Les bases de l'étude historique de Saint Vincent Ferrier.* L'histoire du grand prêcheur catalan a été écrite au XV^e^ siècle par Ranzano, au XVI^e^ par Antist, au XVIII^e^ par Miquel et par Teyxidor. Le P. Fages a consacré une partie de sa vie à réunir des documents sur l'histoire de Saint Vincent Ferrier, il a publié un volume de *Notes et documents, le Procès de canonisation, les Œuvres de Saint Vincent Ferrier* et enfin une *Vie de Saint Vincent Ferrier.* (Paris, 1894, 2 vol. in-8°. — Paris-Louvain, 1901, 2 vol. in-8°.) Après tous ces travaux, il restait peu de place pour de sensationnelles découvertes, mais on pouvait encore faire œuvre utile en bâtissant avec ces matériaux une histoire scientifique de Saint Vincent Ferrier, en cherchant à reconstituer, à l'aide de ses œuvres, sa doctrine philosophique, à marquer son rôle politique dans le grand schisme, dans l'histoire d'Aragon et jusque dans l'histoire de France ; c'est ce que M. Gorce s'est efforcé de faire.

La grande thèse est une étude critique sur la vie, la doctrine, le rôle politique et social de *Saint Vincent Ferrier.*

L'auteur a conçu son sujet sur le plan philosophique et a pris une dizaine d'instantanés de son personnage, considéré de points différents, comme disciple, penseur, pérégrinant, prédicateur, patriote espagnol, chrétien militant, réformateur social, et saint. L'unité de cette vie aux multiples aspects doit être cherchée dans la foi. Saint Vincent a été un penseur chrétien, qui a parlé et agi. L'axe de sa pensée, c'est l'idée de la chrétienté universelle, l'idée de la papauté. Catholique d'action, et dominicain, c'est-à-dire homme de discipline intellectuelle, il a été soumis à la longue préparation des religieux de son ordre ; sorti des écoles, il y rentre pour enseigner ; il acquiert une haute réputation de science et de sagesse, il devient ministre de la reine Yolande d'Aragon, il passe à Avignon, il est confesseur du pape Benoît XIII, et il profite de son séjour dans la ville papale pour travailler dans la Bibliothèque du pontife, pour parfaire ses idées théologiques. Les spectacles qu'il a sous les yeux scandalisent son âme véhémente et mystique, l'ébranlement général de l'Eglise lui paraît annoncer la fin prochaine du monde et il s'effraie de l'état dans lequel le Juge Suprême va trouver l'humanité. Le 3 octo-

Digitized by Google

bre 1399, une vision achève de le bouleverser. Il quitte le pape, il s'en va, chevalier errant de l'idée catholique, prêcher la pénitence à travers le monde.

La vision du 3 octobre marque une date capitale dans l'histoire de Saint Vincent. A partir de ce moment, ce n'est plus un simple religieux, c'est un véritable apôtre, c'est un semeur d'idées, c'est un remueur d'hommes. Ses prédications s'étendirent sur l'Espagne, la France et une partie de l'Italie ; il est malaisé de reconstituer son itinéraire ; mais son action fut certainement immense ; la légende s'est très vite emparée de son histoire pour lui attribuer le don des langues, le don de prophétie, le don des miracles. Ses sermons, pétris de scolastique et de théologie, se ramènent en définitive à un catéchisme théologique. Il prêche la doctrine orthodoxe, il s'adresse aux croyants, aux hérétiques, aux infidèles, aux Vaudois et aux Juifs. Il parle en champion de l'unité de l'Eglise. Le jour où l'obstination de Benoît XIII menace cette unité, il abandonne Benoît XIII, en dépit des anciennes relations d'amitié. C'est en vue de l'unité de l'Espagne qu'il vote à Caspé pour le prince Ferdinand de Castille, comme roi d'Aragon. C'est pour rétablir la paix entre la France et l'Angleterre qu'il va, à Caen, voir le roi anglais Henri V. La mort le surprend à Vannes, en 1419, après une vie remplie de travaux et tout illuminée par la charité.

L'ouvrage de M. Gorce laisse une impression générale de large et vive intelligence. L'auteur a choisi un sujet correspondant à sa propre mentalité : la vie d'un religieux de son Ordre, qui fut un homme d'étude, un penseur et un homme d'action. Il a étudié son sujet avec conscience et méthode ; il est allé en Espagne voir la ville natale de Saint Vincent Ferrier, voir son peuple, essayer de comprendre son milieu. Il a fait une ample moisson de fiches et de documents, mais il n'a traité ces renseignements que comme des matériaux, et il a su les ordonner suivant un plan personnel. Son livre est écrit avec une élégante facilité, sous laquelle on sent courir une flamme ; il y a chez lui, à côté de l'érudit, l'enthousiasme d'un croyant, l'impatience d'un prêcheur et aussi l'imagination d'un poète. D'autre part, l'auteur est encore très jeune, et l'on sent, à certains détails de l'œuvre, un évident défaut d'expérience scientifique, quelque insuffisance de préparation intellectuelle. On pourrait croire que M. Gorce s'est laissé parfois entraîner trop loin par son imagination ; à la soutenance, il a fait preuve de connaissances très variées et très solides ; il n'a rien avancé sans preuves ; les témoignages qu'on lui demandait de fournir, il les avait en réserve et a pu les produire au moment opportun. Dialecticien habile et infatigable, il a fourni une argumentation remarquable, qui lui a valu d'être déclaré digne du grade de Docteur avec la mention *Très honorable.*

G. Desdevises du Dezert.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Henrik Schück, de l'Académie suédoise : *Histoire de la littérature suédoise,* traduite du suédois, sur le manuscrit de l'auteur, avec un avant-propos, par Lucien MAURY. — Paris, Leroux, in-4°, 1923.

On nous reproche souvent, et avec raison, d'ignorer les civilisations étrangères ; combien de gens chez nous connaissent la littérature suédoise ? combien de gens connaissent le suédois ?

Notre compatriote et ami, M. Lucien Maury, secrétaire général de la *Revue Bleue,* a pensé à tous ceux qui voudraient bien savoir quelque chose des lettres suédoises et qui n'ont pas le temps d'apprendre la langue ; il a traduit pour eux la meilleure histoire de la Littérature suédoise, écrite par un des maîtres les plus savants et les plus intelligents de la Suède contemporaine.

M. Schück, âgé aujourd'hui de soixante-huit ans, est un des plus formidables travailleurs que l'on puisse citer. Il s'est voué de bonne heure à l'histoire de la Littérature suédoise, mais il n'a voulu en présenter qu'une image parfaitement exacte, il a voulu lui donner la place qui lui revient dans la civilisation générale. Il a étudié avec passion les littératures israélite, anglaise, allemande, française, italienne ; ce n'est qu'après de longs travaux préparatoires et fragmentaires qu'il a publié, en collaboration avec Karl Warburg, son *Histoire illustrée de la littérature suédoise* (3 vol.), rapidement devenue classique en Suède. Ce n'était encore qu'un essai. Il l'a repris depuis dans un nouvel ouvrage : *Les grands traits de la littérature suédoise* (3 vol.). Il a écrit une *Histoire du peuple suédois.* Ses œuvres complètes formeraient à elles seules une véritable bibliothèque. Le livre que nous présente aujourd'hui M. Lucien Maury est le résumé d'une vie entière de recherches et de labeur.

***

La méthode de M. Schück n'est autre que la méthode historique. Etablir chaque fait en sa réalité complète et le colloquer à sa juste place dans l'ensemble des faits, voilà la grande préoccupation de l'auteur ; les discussions esthétiques ou philosophiques ne sont pas son affaire, il découvre, il présente les faits, et les abandonne aux discussions passionnées des hommes. Son livre est donc avant tout objectif et d'une rigoureuse impartialité.

L'auteur commence par nous faire assister à la lente éclosion de la nation suédoise ; nous voyons les premiers groupes de colons aborder sur les côtes de la Baltique, s'ouvrir par l'incendie un chemin à travers les forêts, s'élever peu à peu du régime du clan, à la notion de la province et du royaume. Nous voyons les cadets de famille, dépouillés par la loi de toute part au bien héréditaire,

Digitized by Google

se lancer sur la mer, parcourir l'océan en pirates et en conquérants, subjuguer l'Angleterre, acquérir la Normandie, y acclimater pour trois siècles leur esprit d'aventure, se répandre jusqu'en Russie et jusqu'à Constantinople.

C'est à ses *Vikings* ou « rois de mer » que la Suède doit ses premiers essais littéraires. Des poètes errants, semblables aux aèdes de la Grèce, parcouraient le pays et chantaient dans les festins les hauts faits des ancêtres.

Cette littérature primitive se conservait oralement, et eût disparu sans doute devant les progrès du christianisme si l'Islande n'en avait conservé de nombreux fragments. Snorre Sturleson les recueillit au XII^e^ siècle et, comme leur interprétation présentait déjà de grandes difficultés, il composa un ouvrage spécial l'*Edda*, pour en expliquer les allusions historiques et mythologiques. Il remit ainsi en honneur l'ancienne poésie, que l'on allait oublier ; des recueils de poèmes furent rassemblés au cours du XIII^e^ siècle, et, grâce à eux, nous pouvons remonter le cours des âges jusque vers le septième siècle de notre ère.

Nous ne pouvons donner ici une idée de toutes les interprétations ingénieuses de M. Schück, mais nous citerons un fait extrêmement curieux révélé par lui. Les plus anciens poèmes populaires scandinaves sont divisés en strophes et se chantaient sur des airs de danse ; or, les anciens Germains ne connaissaient ni la strophe, ni la danse ; c'est à la Gaule romane que les poètes scandinaves ont emprunté ces deux éléments de leur art, et ainsi a commencé à se faire sentir en Scandinavie l'influence française.

On retrouve jusqu'à des réminiscences helléniques dans les vieux poèmes scandinaves, elles viennent de Constantinople à travers le royaume russo-suédois, fondé par Rurik et ses compagnons.

***

La conversion de la Suède au christianisme fut tardive. Ce n'est qu'au début du XII^e^ siècle que le paganisme fut définitivement vaincu. La piraterie de mer cesse, l'Etat s'organise, d'après les idées occidentales, et tend à l'unification et à la fiscalité. De graves révoltes populaires prouvent que l'esprit d'indépendance fermenta longtemps au cœur des paysans.

Dès l'an 1200, Paris attire les étudiants suédois. En 1285, le chapitre d'Upsal fonde, rue Serpente, le *Collegium Upsaliense*. En 1317, le chapitre de Linkôping fonde le *Collegium lincopense*. Une cinquantaine d'étudiants suédois fréquentent les Ecoles de Paris pendant la première moitié du XIV^e^ siècle. D'autres vont à Orléans et jusqu'à Montpellier. Par ces voies, la Suède est initiée au mouvement théologique et philosophique de la France ; c'est par l'Angleterre, encore normande, qu'elle est mise en contact avec notre littérature populaire, qu'elle apprend à lire nos chansons de geste et nos poèmes cycliques.

La poésie suédoise s'éveille alors et de 1250 à 1375 fleurit la ballade, chanson à danser, composée sur des modèles anglais ou français.

Aux environs de 1350, les relations, jusque-là si fréquentes avec la France, sont interrompues ; le pays, appauvri par les guerres et les épidémies, se tourne vers l'Allemagne plus rapprochée. Les écoliers vont étudier à Prague, dont l'Université date de 1348, à Heidel-

Digitized by Google

berg (1386), à Cologne et l'influence allemande se substitue à l'influence française. Pendant la période de l'Union des trois couronnes scandinaves, les chevaliers allemands viennent par troupes s'établir dans le pays.

Le sentiment national se rebelle contre la domination étrangère ; l'histoire commence à se développer sur le plan d'un vaste poème destiné à glorifier le pays aux yeux de l'étranger.

La Suède du quatorzième siècle trouve en sainte Brigitte, mystique, prophétesse, écrivain et créatrice d'un ordre nouveau, sa plus haute personnalité religieuse. M. Schück en retrace l'histoire en rationaliste intransigeant ; nous serions curieux de le voir écrire de la même plume l'histoire de saint Ignace ou de sainte Thérèse.

***

La Réforme est considérée par M. Schück comme une protestation nationale contre la politique unitaire du Danemark. Avec Gustave Wasa (1523) s'affirme l'indépendance politique de la Suède, mais le pays reste jusque vers le milieu du XVII[e] siècle soumis à l'influence intellectuelle de l'Allemagne. Un Suédois, de passage à Paris en 1560, admire la grâce, la richesse et la beauté de la langue française « qui lui rappelle le grec », mais il constate qu'elle n'est connue en Suède que d'un très petit nombre de personnes.

La Réforme n'a pas été voulue par le peuple suédois, mais par le roi, désireux de mettre la main sur les biens de l'Eglise. Il n'eût peut-être pas osé tenter l'entreprise sans l'aide d'un savant, Olavus Petri, qui introduit l'imprimerie en Suède et attire sur sa tête la colère royale par son implacable amour de la vérité. — C'est Olavus Petri qui a appris à lire aux Suédois. — L'Université d'Upsal se réorganise en 1593, les premières bibliothèques datent de Gustave-Adolphe, la première gazette n'apparaît qu'en 1645. Un seul poète, Wiwallius, égaie cette période assez sombre du récit de ses aventures picaresques.

***

Le dix-septième siècle a placé la Suède au rang des plus grandes puissances européennes, grâce au génie militaire de Gustave-Adolphe et à la vaillance de ses soldats. Avec la reine Christine, l'art et la science obtiennent en Suède leurs lettres de grande naturalité. Les jeunes nobles Suédois rapprennent le chemin de la France ; Stockholm, qui ne comptait en 1560 que 5.000 habitants, en a 45.000 en 1653 ; la Suède a désormais un foyer de vie intellectuelle et civilisée. La jurisprudence, la philosophie, la linguistique commencent à être étudiées. En 1667, se fonde le *Collegium antiquitatum*, qui collectionne et édite les vieux textes scandinaves.

Les Lettres se dégagent plus difficilement de l'atmosphère moyen-âgeuse. Stiernhielm donne, le premier, une œuvre de goût classique. Antique pour la forme, moderne pour la philosophie, national par son ardent patriotisme, l'*Hercule* de Stiernhielm marque dans l'histoire des lettres suédoises une date aussi importante que la pléiade dans l'histoire de la littérature française.

L'Italie influe, comme la France, sur la renaissance littéraire suédoise. Skogekâr Bârgbo introduit en Suède le sonnet. Gunno

Digitized by Google

Dalstierna imite les baroques italiens de l'Ecole de Marini. En 1699, une troupe française vient donner des représentations classiques en Suède.

⁂

A la mort de Charles XII (1718), la Suède est ruinée et le pouvoir passe du roi au Riksdag, tout aussi jaloux de son autorité que l'ancien maître ; l'activité intellectuelle des Suédois se tourne vers la religion et la science. Emmanuel Swedenborg (1688-1772) est un savant de premier ordre qui verse dans le mysticisme et a laissé des écrits néochrétiens de la plus intense poésie. Linné (1707-1778) organise la science botanique, fonde en Suède l'enseignement des sciences naturelles et peint la nature avec amour et précision.

Les lettres proprement dites ne présentent pas à cette époque de noms comparables à ceux de Swedenborg et de Linné, toutefois Dalin éveille les idées avec sa revue *L'Argus,* donne à la Suède une intéressante épopée populaire avec *la Saga du cheval,* et rédige une *Histoire de Suède* dans le style de Rollin. Il offre l'un des premiers exemples d'un Suédois gagné à la libre pensée et se moque du style ampoulé des pasteurs, presque au moment où le P. Isla écrit en Espagne son *Fray Gerundio.* — Mme Nordenflycht ouvre à Stockholm le premier salon littéraire suédois et se débat douloureusement entre les idées de Voltaire et de Rousseau, sans parvenir à les accorder. Moins poète que ses jeunes amis Creutz et Gyllenborg, elle rencontre parfois des accents passionnés qui rappellent *la Nouvelle Héloïse.*

Dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, la Suède trouve en Bellman son plus grand lyrique, ses *Epitres de Fredman* et ses *Chansons* dénotent un génie vraiment original. Bellman est un observateur aussi sagace que Linné ; il peint une nature en mouvement, il a l'amour joyeux et robuste de la vie, son Fredman peut être considéré comme le premier « être humain » de la littérature suédoise.

⁂

En 1772, la Suède trouve en Gustave III un de ses rois les plus intelligents et les plus actifs. Aristocrate de la tête aux pieds, Gustave se prenait naïvement pour un ami de la liberté, mais son libéralisme n'alla pas jusqu'à faire de lui un ami de la Révolution ; il la poursuivit au contraire de toute la haine d'un amant déçu.

Toute son éducation avait été française ; son rêve eût été de vivre à Versailles ; il pense et il écrit en français, il est poète, il s'intéresse au théâtre, crée l'Académie royale de musique et de déclamation ; l'influence française, celle de Voltaire surtout, domine avec lui toute la Suède intellectuelle.

C'est encore la France avec *la Nouvelle Héloïse,* avec *les Saisons* de Saint-Lambert, c'est l'Angleterre avec *les Nuits* d'Young qui influent sur Oxenstierna, le gentilhomme pauvre, consolé de ses déboires par la poésie. Ehrenswârd, lui, se laisse conquérir par l'art antique, qu'il va découvrir en Italie.

Et Kellgrén représente à lui seul toute l'évolution de notre dix-huitième siècle. C'est un des noms culminants de la littérature suédoise. Imbu des idées philosophiques françaises, collaborateur du

Digitized by Google

roi Gustave III, fondateur du *Stockholmpost*, polémiste redoutable, poète inspiré, harmonieux et fort, il passe successivement de la philosophie désabusée à l'action pour la liberté, de la négation passionnée au panthéisme exalté. Longue eût été sans doute son influence sur les lettres suédoises s'il eût vécu, mais il mourut en 1795 laissant le sceptre littéraire aux mains moins robustes de Léopold, qui l'emportait sur lui en savoir, mais auquel manquait la flamme créatrice et qui eut la tristesse de se survivre pendant vingt ans.

Beaucoup plus intéressant et vivant se révèle Thorild, « premier apôtre suédois du subjectivisme, dont Rousseau est le père ». Redoutable pamphlétaire, virulent jusqu'à la grossièreté, Thorild enseigne la puissance souveraine du génie et pousse l'orgueil jusqu'à s'attribuer toutes les vertus et tous les droits, comme le fit Robespierre. Ce qui nous le gâte un peu, c'est qu'après avoir prôné la Révolution, il la condamna, obtint une bonne place et se tint coi et tranquille le reste de sa vie.

Si Thorild a été le premier prosateur de la période pré-romantique, Lidner a été son premier poète. A Rousseau, Milton, Gœthe, Ossian, il a pris la sensibilité, mais son absence de caractère l'a entraîné dans les plus fâcheuses aventures ; il est le poète de l'amour malheureux et de la désespérance. Son art s'est affirmé dans le poème si sombre de *Spastara* et dans le *Jugement dernier*, qui le met bien au-dessus de Klopstock comme poète religieux.

A ce poète désemparé, s'oppose la souriante bonté d'une femme, Mme Lewngrén, qui a gagné le cœur du peuple suédois par la beauté de son âme, joyeuse devant la tâche et de devoir.

Un dernier nom, celui du lyrique Franzen, clôt cette période intéressante de la littérature suédoise.

Les idées de tous ces derniers auteurs annonçaient une ère nouvelle, l'ère romantique, qui se développa en Suède sous la triple influence de la science germanique, du libéralisme anglais et de la littérature française.

Elle s'inaugure par un poète très singulier, Wallin, un jeune prêtre d'une culture classique raffinée, admis dans l'Eglise, comme c'était de mode alors, sans examen théologique, et que le ministère religieux rapprocha de la religion. Chargé de revoir et de remanier la version officielle des chants religieux, il sut leur communiquer une valeur humaine très supérieure à celle qu'ils avaient avant lui et a donné à l'Eglise suédoise un livre de prières vraiment très beau comme forme et répondant merveilleusement aux aspirations populaires.

Atterbom (1790-1855) représente le romantisme intégral, l'homme pour qui tout est poésie, et la poésie tout l'univers. Sur le fond de vieux mythes français, il brode de magnifiques féeries : *l'Oiseau bleu*, *l'Ile de la Félicité*, où se condensent toutes les inquiétudes, toutes les nostalgies, toutes les aspirations confuses de l'âme nordique. Dans son dernier ouvrage : *Voyants et poètes suédois*, il inaugure en Suède les recherches de l'histoire littéraire.

Stagnelius (1794-1823) n'a été connu qu'après sa mort. Son âme, sensuelle jusqu'à la folie, s'est élevée par contraste jusqu'à la pureté absolue ; il est « soleil et ombre » à la manière d'un Espagnol, il descend parfois jusqu'à la peinture du crime, il bâtit d'autre part,

Digitized by Google

à l'aide d'éléments germaniques, helléniques et orientaux, une philosophie très personnelle qui oscille entre l'érotisme effréné et l'ascétisme exalté. Chateaubriand a exercé sur Stagnelius une influence très notoire.

Geijer (1783-1847) constitue une originale et puissante individualité, mais un esprit inquiet et tourmenté, l'esprit des vieux Vikings, l'a empêché de se réaliser complètement. Après s'être essayé dans la poésie, il s'est attaché à l'histoire et a bâti un durable monument : son *Histoire du peuple suédois,* mais, trop philosophe et trop peu chercheur pour être vraiment un historien, il n'a pas su comme philosophe laisser un véritable corps de doctrine ; il est intrépide, épris de nouveauté, ne comptant jamais avec la difficulté des tâches qu'il assume ; c'est un des esprits les plus ouverts que la Suède ait connus.

Tegnér (1782-1846) est lui aussi un libre esprit que n'arrêtent ni préceptes, ni conventions, ni dogmes ; sa critique s'attaque virilement aux hommes puissants, aux idées du jour ; en prose, en vers, il combat le bon combat pour l'indépendance de la pensée, pour sa libre expression, pour la religion bienfaisante et agissante ; il est resté le plus populaire des poètes suédois.

Almquist (1793-1865) fit passer dans sa vie l'anarchie que Geijer et Tegnér limitaient aux domaines de l'intelligence, il a sombré dans la bohème, frôlé le crime, connu les douleurs de l'exil, et il est mort, affublé d'un faux nom et inconnu, dans une ville allemande. Mais il a été, comme homme de lettres, un réaliste vigoureux, un penseur original, un sonneur de vérités hardies, qu'il était bon, après tout, de faire entendre.

***

Après la magnifique floraison romantique, la scène reste vide près d'un demi-siècle. La Suède tourne son esprit vers la politique ; elle lit des romans de Frédérika Bremer, d'Emilie Carlén, de la baronne Knorring, complètement et justement oubliés aujourd'hui.

Trois noms méritent de surnager sur la médiocrité ambiante.

Runeberg, professeur de lycée, a donné à la Finlande suédoise son épopée nationale dans *les Récits de l'Enseigne Stal.*

Snoïlsky, de souche aristocratique et longtemps diplomate de carrière, débute par des vers qui sont des chefs-d'œuvre de facture, puis s'évade du monde conventionnel où il vivait, chante la vieille Suède dans ses *Images suédoises* et entrevoit enfin la pathétique opposition des classes dans la *Fabrique de porcelaine.*

Rydberg fut obligé de lutter pour vivre contre les difficultés de la vie, et finit par se faire reconnaître comme un des plus nobles penseurs et des plus hauts poètes de son temps. Son roman *L'Armurier* (1891) le montre défendant les droits de l'humanité et de l'idéalisme mystique contre le dogmatisme étroit et sectaire qui fut en Suède l'esprit de la Réforme.

***

Dans la période contemporaine le nom de Strindberg se dresse comme une cime inculte et inaccessible. Strindberg représente l'homme primitif, le sauvage impulsif et désordonné des époques disparues, qui ne veut rien voir entre son désir et l'objet désiré ;

Digitized by Google

toute contrainte est son ennemie : religion, mariage, société, humanité, tout ce qui lie, tout ce qui oblige, tout ce qui retient, tout ce qui contient l'homme, voilà le mal, voilà l'enfer, voilà la puissance diabolique dont il faut se délivrer. Tous les vents de l'esprit soufflent dans ce cerveau brûlé ; il habite tour à tour la Suède, l'Allemagne, la France, il écrit des livres incendiaires, des drames flamboyants, des œuvres étranges et déconcertantes, qui se recommandent à la fois par la fraîcheur de l'impression poétique, par la netteté de l'observation, la cruauté de la satire, le mysticisme éperdu, la misogynie insensée. Il n'appartient en somme à aucune école ; il s'était annoncé comme l'apôtre du réalisme, et il a bafoué ses faux dieux avant la fin de sa vie agitée.

La Suède n'est pas non plus restée figée dans le marais réaliste. Verner von Heidenstam, Oscar Levertin, Frôding, Karlfeldt, Mme Selma Lagerlôf représentent l'esprit nouveau qui s'est rallumé dans les âmes, la renaissance de l'idéal moral et patriotique, que les romantiques avaient imprudemment renié.

Telle est dans ses grandes lignes l'œuvre si captivante de M. Schück. Tous ceux qui nous liront remercieront sans doute M. Lucien Maury de nous l'avoir fait connaître et de nous avoir révélé tant de talents et d'esprits divers.

L'histoire littéraire de la Suède a pour nous, Français, un intérêt particulier, puisque l'influence de la France se manifeste à chaque période ; nous émettrons en terminant un seul regret, c'est que M. Schück, qui nous a si intelligemment dépeint l'état social de son pays à toutes les époques, ne nous dise presque rien de la Suède contemporaine. Nous voudrions savoir pourquoi la Suède, qui pensa si souvent en plein accord avec nous, semble passée aujourd'hui du côté de la pensée allemande, alors que les angoisses qui nous assiègent se reflètent cependant si bien dans les œuvres de ses fils les plus grands et les plus inspirés. — C'est bien probablement notre faute. Nous ne savons pas assez nous intéresser à l'âme étrangère.

G. Desdevises du Dezert.

Pour le Comité de publication :

MATHIAS.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Ame (L') Gauloise (*Suite et fin.*) 26, 79
ARBOS. — La Géographie humaine, à propos d'ouvrages récents. 59
Bibliographie. 183
C. BONICEL. — Monographie de Voingt 112, 157
Blesle de 1600 à nos jours. (*Suite.*) 18
L. BRÉHIER. — La Sculpture romane en Auvergne et les théories iconographiques de M. Mâle 49
— Publications relatives à l'Auvergne et aux provinces voisines. 166
Chef-lieu de district (Un) pendant la période révolutionnaire. (*Suite et fin.*) 35, 87, 127
Crues de l'Allier (Conséquences géographiques des) 10
G. DESDEVISES DU DEZERT. — Bibliographie. — Les Elections de 1789 en Gévaudan. — La Révolution en Lozère 125
— Les lettres auvergnates en 1923 (ouvrages en langue française) 145
— Soutenance de Doctorat ès lettres à la Faculté de Clermont 181
— Bibliographie 183
J. DESAYMARD. — Le folk-lore dans les mémoires de Pasek 97
E. DOUSSET. — L'Ame Gauloise. (*Suite et fin.*) 26, 79
Elections (Les) de 1789 en Gévaudan 125
A. EUSÉBIO. — Contribution à la florule algologique des lacs d'Auvergne. 102
Florule algologique des lacs d'Auvergne (Contribution à la) 102
Folk-lore (Le) dans les mémoires de Pasek 97
Géographie humaine (La), à propos d'ouvrages récents 59
M. M. GORCE. — Saint Vincent Ferrier 181
F. GROSJEAN. — Le Mont-Dore et La Bourboule 77
Italianisant (Un) auvergnat, Francisque Reynard 1
J. LANGLAIS. — Un Italianisant auvergnat, Francisque Reynard 1
Mont-Dore et La Bourboule (Le) 77
H. ONDE. — Conséquences géographiques des crues de l'Allier 10
Publications relatives à l'Auvergne et aux provinces voisines 166
H. DU RANQUET. — Verrerie de la Margeride 72

Digitized by Google

Révolution en Lozère (La)..... 125
Reynard (Francisque) [Un Italianisant auvergnat]..... 1
J. REYNOUARD. — Un chef-lieu de district pendant la période révolutionnaire. (*Suite.*)..... 35, 87, 127
Saint Vincent Ferrier..... 181
SALVETON. — Simple question..... 164
Sculpture romane (La) en Auvergne et les théories iconographiques de M. Mâle..... 49
G. SEGRET. — Blesle de 1600 à nos jours. (*Suite.*)..... 18
Société des Amis de l'Université. — Publications des membres de la Société..... 46
Verrerie de la Margeride..... 72
Voingt (Monographie de)..... 112, 157

Le Gérant : J. DARD.

CLERMONT-FD. — IMP. G. MONT-LOUIS

Digitized by Google

SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE CLERMONT

Siège social : 4, rue Pascal, Clermont-Ferrand

Conseil d'Administration.

Président : M. le Général Linder.

Vice-Présidents : MM. Mathias, Correspondant de l'Institut, Directeur de l'Observatoire du Puy de Dôme; Mathieu, ancien notaire; du Ranquet, Correspondant de la Commission des Monuments historiques; Roubille, ancien attaché au Ministère des Finances.

Secrétaire général : M. Fric, Ingénieur.

Secrétaires des séances : N..., N...

Trésorier : M. Gaumet, Directeur de l'école de Jaude.

Trésorier adjoint : M. Pélissier, Instituteur.

Anciens Présidents.

MM.		MM.	
Docteur Chibret. . . .	1898-1901	Docteur Charvilhat . .	1912-1917
Docteur Gautrez. . . .	1901-1904	H. du Ranquet	1917-1919
G. Bonnefoy	1904-1907	Poisson.	1920-1922
Docteur Gautrez. . . .	1907-1910	Mathias.	1922-1923
H. Lecoq	1910-1912		

Comité de publication.

Président : M. Mathias.

Secrétaires : MM. Glangeaud et Bréhier, professeurs à l'Université.

Membres du Comité : MM. Audollent, Dr Bignat, Billiet, Chanoine Chamboissier, Dr Charvilhat, Chavastelon, Desdevises du Dezert, Eusébio, Fric, Paul Gautier, Joyau, Dr Lafont, Lecoq, Pajot, du Ranquet, Rauzier, Rouchon, Roux.

Pour faire partie de la Société, il suffit d'être présenté par deux membres; aucune condition spéciale n'est exigée. La cotisation annuelle, partant du 1er janvier de chaque année, est de **15 francs.** Les membres reçoivent gratuitement la *Revue d'Auvergne.*

Les réunions de la Société ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois à la Faculté des Lettres, rue Pascal, 4.

L'abonnement à la *Revue d'Auvergne*, pour les personnes étrangères à la Société, est de 15 francs pour toute la France, 17 francs pour l'Etranger. Le prix de chaque fascicule est d 4 francs pour la France et de 4 fr. 50 pour l'Etranger.

TIRAGES A PART

Les Auteurs des mémoires insérés dans la *Revue* peuvent se procurer des tirages à part en s'entendant directement avec l'Imprimerie.

ARTICLE 31 DES STATUTS

La Société n'entend pas prendre la responsabilité des travaux ou mémoires insérés dans sa Revue. Les opinions et théories qui pourront y être émises n'engageront jamais que leurs auteurs.

Digitized by Google

TRAITEMENT RATIONNEL

des

MALADIES DE LA POITRINE

ET DES

VOIES RESPIRATOIRES

par la Méthode du Docteur

L. GUYOT

1° **PASTILLES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron de Norvège, menthol, benzoate de soude et terpine. DOSES. — *Adultes* : Vingt à vingt-cinq pastilles par jour. — *Enfants :* Cinq à quinze, suivant l'âge.

INDICATIONS. — *Antisepsie* de l'appareil respiratoire — *Préventif* contre toutes les maladies épidémiques et contagieuses de la gorge, du larynx et du poumon.

2° **SIROP DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron bromoformé, benzoate de soude, extraits de plantes pectorales, etc., etc.

DOSES. — *Adultes :* Trois à quatre cuillerées à soupe par jour. — *Enfants au-dessus de cinq ans :* Trois à quatre cuillerées à café.

INDICATIONS. — Tonique de la muqueuse des bronches et du poumon, calme souvent la toux en vingt-quatre heures. Utile dans toutes les maladies de la poitrine.

3° **TISANE PULMONAIRE DU Dr L. GUYOT** à base de pulmonaire, eucalyptus, hysope, serpolet, tussilage, violettes, pied-de-chat, mauve, guimauve, coquelicots, lierre terrestre, capillaire.

DOSES. — Une cuillerée à café par tasse à thé. Infusion de dix minutes. Cinq à six tasses par jour.

INDICATIONS. — En infusions chaudes dans toutes les maladies de la poitrine.

4° **TOPIQUES DU Dr L. GUYOT**, à base de goudron et de résine. MODE D'EMPLOI. — Faire chauffer légèrement le topique pour ramollir l'enduit résineux et l'appliquer sur la région malade. Le laisser en place jusqu'à ce qu'il tombe de lui-même, ou l'enlever lorsque la rubéfaction devient trop intense et insupportable pour le malade. Panser à la vaseline.

INDICATIONS. — Contre les maladies de la gorge, du larynx, de la poitrine, contre les rhumatismes, les douleurs, les névralgies, etc.

5° **POUDRE ANTIASTHMATIQUE DU Dr L. GUYOT.** Employée en fumigations, calme instantanément toutes les crises d'asthme, de suffocations dues à l'emphysème, au catarrhe, à la bronchite chronique, à la coqueluche, aux maladies de cœur, etc., etc.

MODE D'EMPLOI. — Mettre sur une soucoupe une cuillerée à café de Poudre Antiasthmatique, en faire un petit tas conique, y mettre le feu et respirer avec la bouche les fumées qui se dégagent.

6° **CIGARETTES ANTIASTHMATIQUES DU Dr L. GUYOT.**

A employer dans le même cas que la Poudre. D'un usage plus facile, permettant d'amener un soulagement immédiat, quel que soit l'endroit où l'on se trouve.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

YD 11051

663503

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY

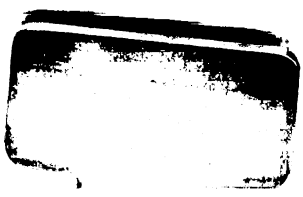

Digitized by Google